



CGAAER

CONSEIL GÉNÉRAL
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DES ESPACES RURAUX

Rapport n° 14039

Evaluation des réseaux d'élevage et de leurs modalités de financement

établi par

André Alanore

Ingénieur Général des ponts et
des eaux et forêts

Jean-Paul Mialot

Inspecteur général de la
santé publique vétérinaire

Mars 2015

SOMMAIRE

1. RESUME	5
1. INTRODUCTION	9
1.1. Objet de la mission	9
1.2. Positionnement et calendrier de la mission	9
1.3. Structure et nature du rapport.....	10
2. LE CONTEXTE DES RESEAUX D'ELEVAGE ET DE LEUR FINANCEMENT	11
2.1 Les réseaux concernés.....	11
2.2. Les autres réseaux en élevage.....	14
2.3. Contexte financier au plan national (FAM et CASDAR)	18
3. LA METHODOLOGIE.....	22
3.1. L'organisation de l'évaluation	22
3.2. Les questionnaires	22
3.3. Les visites en région.....	22
3.4. Les entretiens généraux	23
3.5. L'analyse du financement.....	23
4. ELEMENTS PARTAGES PAR LA MISSION DANS DEUX ETUDES RECENTES	25
4.1. L'étude réalisée en 2011 par France AgriMer.....	25
4.2. L'étude du GIS « Elevages Demain »	27
4.3. Des compléments aux points validés.....	28
5. HIERARCHISATION DES OBJECTIFS ET ROLES DES RESEAUX D'ELEVAGE	33
5.1. Pour les agriculteurs, les réseaux sont utiles pour :.....	33
5.2. Pour les Chambres d'Agriculture, les réseaux sont utiles pour :.....	33
5.3. Pour l'Etat et les collectivités territoriales, les réseaux sont utiles pour :.....	34
5.4. Pour les instituts techniques, les réseaux sont utiles pour :.....	34
5.5. Pour les opérateurs des filières et les organisations agricoles, les réseaux sont utiles pour :.....	35
5.6. Pour l'INRA, les réseaux sont utiles pour :.....	35
5.7. Pour l'enseignement, les réseaux sont utiles pour :.....	35
6. LE RESEAU EQUIN	37
6.1 Description sommaire	37
6.2 Situation actuelle du réseau équin.....	38
6.3 Propositions d'évolution.....	40
6.4 Conclusion.....	43

7 . LE FINANCEMENT.....	44
7.1. Analyse des coûts et de leurs financements au plan national selon les opérateurs	44
7.2. Analyse des coûts et des modalités du financement de la recherche de références dans les trois régions	47
7.3. Evaluation nationale des financements « références et appui technique »	57
7.4. Les possibilités de financement avec les évolutions budgétaires actuelles	59
8. PERTINENCE, EFFICACITE ET EFFICIENCE DES RESEAUX D'ELEVAGE	61
8.1. Pertinence	61
8.2. Efficacité	66
8.3. Efficience	72
9. LES RECOMMANDATIONS.....	77
CONCLUSION	81
ANNEXES	83
Annexe 1 : Lettre de mission	85
Annexe 2 : Attribution de la mission	88
Annexe 3 : Evaluation des réseaux d'élevage et de leurs modalités de financement Cahier des charges	89
Annexe 4 : Fiche IDELE Institut de l'Élevage en 2013	96
Annexe 5 : Fiche IFIP - Institut de la filière porcine 2013	100
Annexe 6 : Fiche ITAVI	103
Annexe 7 : Les Réseaux d'Élevage depuis les années 1980, brève approche historique	106
Annexe 8 : Des réseaux technico-économiques porcins à l'agro-écologie	112
Annexe 9 : Historique des différents dispositifs existants en productions avicoles et cunicole.	115
Annexe 10 : Réseau de références sur la durabilité des systèmes d'élevages biologiques (nov. 2014)	121
Annexe 11 : Questionnaire à l'attention des professeurs de Zootechnie et d'Economie des lycées agricoles	129
Annexe 12 : Questionnaire à l'attention des enseignants-chercheurs de Zootechnie et d'Economie agricole des établissements d'enseignement supérieur agricole	135
Annexe 13 : Evaluation des réseaux d'élevage : Questions aux chambres départementales	140
Annexe 14 : Evaluation des réseaux d'élevage : Questions aux trois chambres régionales	146
Annexe 15 : Questionnaire pour les attachés d'Ambassade Information sur le fonctionnement des réseaux d'élevage et de leurs modalités de financement.....	149
Annexe 16 : Les réseaux d'élevage au service des actions stratégiques des filières	170
Annexe 17 : Evolution des ingénieurs départementaux références IDELE.....	173
Annexe 18 : Eléments d'analyse des coûts des réseaux	174
Annexe 19 : Liste des personnes rencontrées	176
Annexe 20 : Participation à des réunions ou conférences.....	182
Annexe 21 : Eléments de bibliographie.....	183
Annexe 22 : Abréviations, sigles et acronymes	184

RESUME

La mission d'évaluation des réseaux d'élevage, attribuée à 2 membres du CGAAER au printemps 2014, a suivi les préconisations du cahier des charges validé par le comité de pilotage et le comité consultatif d'évaluation en juin 2014.

Après la présentation du contexte des réseaux (fermes de références et réseaux observatoires de résultats technico-économiques) liés aux Instituts techniques animaux (IDELE, IFIP et ITAVI), la mission les situe parmi les différents dispositifs de collecte de données dans l'élevage français.

Cette évaluation, qui fait suite à 2 études concernant ces réseaux d'élevage (FranceAgriMer, 2011 et GIS « Elevages demain », 2012), a été mise en oeuvre grâce à de nombreux entretiens et à divers questionnaires diffusés auprès :

- des enseignants de zootechnie et d'économie agricole des établissements d'enseignement technique agricole,
- des enseignants de zootechnie et d'économie agricole des établissements d'enseignement supérieur agricole,
- des attachés agricoles d'une dizaine d'ambassades,
- des chambres départementales d'agriculture,
- des 3 chambres régionales d'agriculture visitées par la mission (Lorraine, Pays de Loire, Midi-Pyrénées)

Les comités consultatifs d'évaluation ont validé les diverses recommandations de ce rapport. Après le rapport d'étape de décembre 2014, les principales recommandations et conclusions sont les suivantes.

Ces réseaux sont des **infrastructures de recherche et de développement qu'il faut maintenir et soutenir** car, outre l'objectif initial de développement agricole, d'appui et de conseil aux éleveurs, leurs utilisations sont multiples comme cela est présenté dans le tableau I.

Tableau I : Synthèse des objectifs des réseaux d'élevage pour les différents acteurs des filières

	Appui au conseil spécialisé et stratégique ou d'orientation	Aide à la prise de décisions stratégiques	Production de connaissances et d'expertise	Révélation et validation d'innovations
Agriculteurs	***	***	**	**
Opérateurs commerciaux	***	**	**	*
Chambres d'Agriculture	***	***	***	**
Organisations agricoles	NC	***	**	*
Instituts Techniques	NC	NC	***	**
Centres de formation (secondaire et supérieur)	NC	NC	***	**
Inra	NC	NC	**	**
Collectivités locales	NC	**	*	**
Etat (DG et FAM)	NC	**	**	**
Etat (serv. déconcentrés)	**	***	**	*

* à *** : illustration du niveau d'intérêt pour le maillon de la filière (faible à élevé).

Le jeune réseau équin doit être maintenu, car c'est le seul dispositif d'élaboration de données

technico-économiques, et doit bénéficier du financement du Fonds Eperon. Il convient de le consolider en corrigeant divers dysfonctionnements, en particulier, simplifier la gouvernance et la gestion des financements et faire respecter la convention de cadrage et de partenariat.

La mission considère que la pertinence et l'efficacité de ces réseaux sont satisfaisantes.

L'analyse de la pertinence de ces dispositifs montre qu'ils fournissent des données complémentaires de celles fournies par d'autres réseaux et en adéquation avec les besoins des conseillers. Les données de gestion technique et économique (GTE) et de la gestion technique des troupeaux de truies (GTTT) sont représentatives des élevages au plan national, quant aux fermes de références, elles présentent des résultats atteignables; la description et l'actualisation de cas-type est particulièrement utile pour les exploitants, les conseillers et pour la formation.

Le tableau II présente et évalue les critères de pertinence.

Tableau II : Synthèse de la pertinence des réseaux d'élevage

Action ou Critère	Réseaux systémiques (1) (fermes de références)	Réseaux observatoires (1) (GTE, GTTT)
Appréciations globales	*****	*****
Nombre d'élevages	**	*****
Représentativité élevage français	NC	*****
Fiabilité	*****	*****
Positionnement Complémentarité R&D	*****	*****
Evolution thématique des critères	*****	**
Adéquation aux besoins des conseillers	*****	*****
Convergences méthodologiques	***	***
Repérage et évaluation des innovations	***	**
Prise en compte de l'agroécologie	***	NC

(1) La mission attribue 5 étoiles à l'action ou au critère qu'elle juge très efficace, et pour laquelle elle n'entrevoit pas d'amélioration utile à court terme.

L'analyse de l'efficacité de ces dispositifs montre la grande diversité des critères observés qui, toutefois, devrait être encore étendue aux aspects sociaux. Il serait souhaitable que les critères de durabilité des systèmes soient collectés de manière homogène dans toutes les exploitations et dans tous les réseaux. La diversité des modes de valorisation est un atout important. Le tableau III présente l'évaluation des critères d'efficacité.

L'efficience est beaucoup plus difficile à aborder. Concernant la durée de collecte des données, avec contrôle en ferme par un ingénieur-réseau pour les fermes de références, les liens avec les autres structures et la production de produits dérivés, l'efficience apparaît satisfaisante. Cependant, la complexité des financements rend difficile l'identification d'autres ressources pouvant compléter les financements de FAM et du CASDAR pour les différentes activités des réseaux d'élevage. Cela justifie :

- les recommandations proposées concernant le financement de ces réseaux, en particulier le groupe de travail chargé de proposer une réorganisation de ces aspects financiers en tenant compte des évolutions actuelles du budget de FAM et des règles européennes ;
- la proposition d'articulation avec les exploitations choisies pour le RICA.

Tableau III : Synthèse de l'efficacité des réseaux d'élevage

Sous actions élémentaires	Critères ou cibles	Réseaux systémiques (1) (fermes de références)	Réseaux observatoires (1) (GTE, GTTT)
Constitution des échantillons d'exploitations :	Effectifs retenus	***	****
	Modalités de la concertation entre acteurs	****	**
Choix et diversité des critères observés		****	**
Valorisation des données	Pour les agriculteurs	*****	***
	Pour les institutions professionnelles chargées de l'appui technique	*****	*****
	Pour les institutions chargées de commercialisation	**	****
	Pour les institutions professionnelles chargées de représentation	*****	*****
	Pour l'administration	***	****
	Pour les collectivités locales	***	***
	Pour les élèves cycle professionnel	**	**
	Pour les élèves cycle technique et étudiants	*****	*****
Collaboration instituts-chambres		*****	**
Collaboration ingénieur-éleveurs		*****	**
Relation avec les fermes :	Des lycées agricoles	*	**
	Des fermes INRA et chambres d'agriculture	****	****

(1) La mission attribue 5 étoiles à l'action qu'elle juge très efficace, et pour laquelle elle n'entrevoit pas d'amélioration utile à court terme.

La méthodologie d'approche systémique, Inosys Réseaux d'Elevage pour les ruminants, **doit être étendue** pour l'analyse des exploitations disposant d'ateliers avicoles, cunicoles, porcins et équins. L'approche atelier, base de la GTE/GTTT, doit aussi être maintenue et complétée.

Certains réseaux existants devraient être inclus dans le système national des réseaux d'élevage, en harmonisant les méthodologies et rapprochant les objectifs. C'est le cas, en particulier :

- pour les exploitations de l'enquête avicole « Grand ouest », pilotée par les chambres d'agriculture, ce qui aiderait à son extension nationale ;
- pour le réseau « veaux de boucherie » de Bretagne et du Pays de la Loire ;
- pour la centaine de fermes appartenant aux deux sondes INRA restantes, pour les bovins charolais et les ovins ;
- pour les élevages en agriculture biologique, afin notamment de pouvoir les comparer avec des systèmes classiques ;

Un objectif à moyen terme devrait consister à ce que **les réseaux de fermes de références s'articulent avec les exploitations du RICA, selon des modalités et un calendrier à définir.** Cette organisation améliorerait la valorisation des références françaises et l'efficacité de l'organisation nationale.

Les trois Instituts animaux devraient définir une cible à moyen terme de rapprochement, au delà d'une harmonisation méthodologique. Ils devraient rapidement s'accorder pour définir les nombres d'élevages et de systèmes à suivre, en concertation avec le SSP, et plus largement dans le cadre d'INOSYS « réseaux d'élevage ».

Des financements publics, en partie pérenne, pour ces infrastructures de recherche et de développement doivent être recherchés ; ils doivent aussi être conditionnés à :

- une connaissance transparente de l'ensemble des ressources et des coûts réels. Un financement global, géré par chacun des trois Instituts, semble actuellement le plus logique, comme cela fonctionne pour l'IDELE, avec un co-pilotage Inosys Réseaux d'Elevage ;
- une simplification de la gestion, en réduisant le nombre de conventions entre un Institut et les chambres d'agriculture, en les établissant au niveau régional ;
- une consolidation nationale, pour apprécier avec la plus grande exactitude possible, les coûts et les moyens destinés au financement de ces réseaux, par production.

Pour donner une suite opérationnelle à cette étude, la mission recommande de réunir sans délai en 2015 un groupe de travail, animé par le ministère chargé de l'agriculture dont les objectifs sont :

- d'étudier la structuration des financements et les circuits possibles, dès mars 2015 ;
- d'aboutir à une vision partagée, à échéance de 5 à 10 ans, sur les missions de ces réseaux, leurs regroupements envisagés et leur positionnement au regard de la co-existence d'une approche systémique et par atelier ; les propositions devraient être prêtes pour juin 2015.

Mots clés :

**Réseaux d'élevage – Systèmes de production –
Ruminants – Equidés – Porcs – Aviculture –
FranceAgriMer – CASDAR -**

1. INTRODUCTION

1.1. Objet de la mission

En février 2014, le CGAAER a reçu une demande, jointe en annexe 1, concernant « l'évaluation des réseaux d'élevage et de leurs modalités de financement » de la part du Directeur de cabinet du MAAF, avec les précisions ci-dessous :

- la mission devra s'appuyer sur un comité d'évaluation comprenant les différentes directions du MAAF, FranceAgriMer (FAM), les instituts de recherche, les instituts techniques, les chambres d'agriculture et les organisations professionnelles impliquées dans les filières animales ainsi que tout membre ou expert dont la présence sera jugée nécessaire ;
- FAM apportera à la mission l'expérience du premier travail évaluatif de 2011 ;
- les objectifs de ces réseaux seront listés ; la mission se prononcera sur la pertinence de ces objectifs et les hiérarchisera en regard des missions du MAAF, des stratégies des filières et sur leur rôle pour permettre une transition vers l'agro-écologie. Une comparaison avec d'autres outils susceptibles de concourir aux mêmes objectifs sera effectuée.
- une évaluation de l'efficacité de ces réseaux est demandée ; les réseaux rendent-ils le service que l'on attend d'eux ?
- une évaluation de l'efficience est également demandée ; est-il possible d'obtenir un service équivalent à un moindre coût ? Comment sont réparties les modalités de leur financement public et professionnel.
- suite aux réponses aux deux dernières questions, la mission proposera des préconisations d'optimisation, de réforme voire de substitution par d'autres outils ;
- la comparaison des méthodes de recueil de données, des synthèses proposées et des modes de valorisation, selon les instituts, permettra de signaler celles qui semblent le mieux adaptées aux besoins du MAAF et des filières ;

La mission, attribuée le 12 mars 2014 (annexe 2), s'est déroulée en liaison avec le comité consultatif d'évaluation, présidé par le professeur Jean Lossouarn. Un comité de pilotage a par ailleurs été mis en place. La composition de ce comité est aussi jointe en annexe 3.

Le cahier des charges, précisant le questionnement évaluatif et la méthodologie et approuvé par les comités est présenté en annexe 3.

Le comité d'évaluation a également aidé les évaluateurs dans la mise en œuvre de la mission et dans la fourniture ou l'extraction des données nécessaires.

1.2. Positionnement et calendrier de la mission

Les différents réseaux permettent de produire des références qui participent à l'amélioration continue des performances technico-économiques des ateliers, lorsqu'elles sont utilisées dans le conseil en élevage, mais les utilisations sont beaucoup plus larges. Ces réseaux sont soutenus par France AgriMer et le CASDAR ont des objectifs variés. Ainsi, ceux affichés pour l'IDELE (2007-2013) sont :

- constituer dans toutes les filières d'herbivores un observatoire pluriannuel des systèmes d'élevage pour la production de connaissances, de références et l'aide à la décision ;
- enquêter annuellement sur les problématiques d'actualité dans les filières d'élevage des ruminants ;
- construire et maintenir une base de simulation nationale représentative des systèmes d'exploitation d'avenir dans chaque filière ;

- estimer et suivre les coûts de production et les revenus des systèmes d'élevages de l'observatoire socle national.

L'évaluation a été entamée en 2011 par FAM qui a produit un rapport concernant ces réseaux de référence des filières animales sans pour autant hiérarchiser les différents objectifs de ces réseaux ni évaluer leurs efficacité et efficience. De même, la capacité des réseaux à servir de base pour une diffusion dans les filières concernées de la démarche agro-écologique n'a pas été étudiée.

Le GIS Elevages Demain a proposé, en 2012, un état des lieux et des recommandations sur « les observatoires et bases de données au service de l'élevage de demain ».

Enfin, cette évaluation fait suite à celle de la politique de développement agricole, dans le cadre de la modernisation de l'action publique (MAP) finalisée en mai 2014 (rapport CGAAER 13059).

Le travail de la mission peut être divisé en plusieurs parties :

- des prises de contact avec les directions générales et FAM pour organiser le travail d'évaluation à partir d'avril 2014 et préparation en parallèle du cahier des charges ;
- des visites aux différents acteurs de terrain dans plusieurs régions représentatives (Pays de Loire, Lorraine, Midi Pyrénées) ainsi que des rencontres avec la direction et les personnes ressources des instituts concernés de mai à juillet 2014 ;
- présentation, discussion et validation au comité consultatif de juillet 2014 des points partagés par la mission avec les travaux de 2011 par FAM et ceux de 2012 par le GIS « Elevages Demain » ;
- la rédaction d'un rapport intermédiaire pour fin septembre 2014 ;
- l'étude du niveau de financement adapté sur les bases des évolutions préconisées ainsi que la répartition entre les parties prenantes. Cela a nécessité des contacts renouvelés avec les structures évoquées ci-dessus.

1.3. Structure et nature du rapport

La mission a suivi l'économie générale de la lettre de mission pour définir le plan du rapport et aboutir à des propositions qui seront présentées devant les deux comités.

Le rapport débutera par la présentation du contexte des réseaux d'élevage et de leur financement. Cette partie sera appuyée par un document produit par chaque Institut présentant sa vision de l'historique de ces réseaux et de leur évolution.

Les parties suivantes du rapport seront successivement :

- la méthodologie suivie,
- les points partagés des évaluations récentes de FAM et du GIS « Elevages Demain »,
- la hiérarchisation des objectifs et rôles des réseaux d'élevage,
- le cas particulier du réseau équin,
- l'étude de leur financement,
- la pertinence, l'efficacité et l'efficience des réseaux d'élevage,
- les recommandations de la mission.

2. LE CONTEXTE DES RESEAUX D'ELEVAGE ET DE LEUR FINANCEMENT

2.1 Les réseaux concernés

Les réseaux d'élevage produisent des références technico-économiques et sont un outil essentiel pour l'appui technique aux filières animales. Ces réseaux ont été développés à partir des années 1970 par les différents instituts techniques, en collaboration avec les chambres d'agriculture, par l'observation d'exploitations caractéristiques dans les différents ateliers de production animale : bovins lait, bovins viande, ovins lait, ovins viande, caprins, porcins, lapins, palmipèdes gras, volailles de chair et poules pondeuses (œufs). Avec le temps, ces réseaux de référence se sont structurés, ont fusionné pour certains d'entre eux, se sont rapprochés pour d'autres. Actuellement, des outils regroupés sous le vocable générique de réseaux de références par les trois instituts actuels des filières animales, Institut de l'élevage (IDELE) pour les ruminants, IFIP pour les porcins et ITAVI pour l'aviculture et les lapins sont présentés dans le tableau IV (une fiche résumée par Institut figure dans les annexes 4 à 6).

Tableau IV : Ensemble des dispositifs de collecte de données permettant l'élaboration de données de référence technico-économiques dans le cadre des réseaux d'élevage bénéficiant d'un financement public via FranceAgrimer. (source FAM 2011, complétée 2014)

Institut de l'élevage (IDELE)					
Dispositif unifié RECP « Réseaux d'Elevage pour le Conseil et la Prospective » de l'Institut de l'élevage et des Chambres d'Agriculture pour les filières ruminants : bovins lait, bovins viande, ovins lait, ovins viande et caprins = données technico-économiques concernant l'exploitation dans son ensemble (avec introduction progressive de données d'impact sur l'environnement, rejet azoté, consommation d'énergie, et prochainement émission de GES, autonomie protéique, contribution à la biodiversité). Ce réseau, dénommé maintenant « Inosys Réseaux d'élevage », consolide le partenariat IDELE/Chambres d'agriculture depuis 2014.					
Une enquête annuelle thématique complétait ce dispositif, elle a été supprimée depuis 2011/12.					
IFIP			ITAVI		
Gestion technique des troupeaux de truie (G3T) = données techniques concernant l'atelier de naissance	Gestion technico-économique (GTE) = données technico-économiques (jusqu'à la marge sur coûts d'achats des animaux et aliments) couvrant l'intégralité de l'élevage	Tableau de bord (TB) = données technico-économiques élargies à l'ensemble des facteurs de production	- Palmipèdes gras - Lapins	- Poules pondeuses - Volailles de chair	
			GTE = données technico-économiques (jusqu'à la marge sur coûts alimentaires)	RFR réseau de fermes de références = données sur les structures d'exploitation + données sur l'ensemble des postes de charge	Observatoire avicole = systèmes d'enquêtes annuelles, voire trimestrielles Enquête annuelle bâtiments d'élevage – volailles de chair

Ces réseaux répondraient ainsi à plusieurs objectifs liés à la multi-performance de ces filières et constitueraient à ce titre un déterminant important de la compétitivité globale de ces secteurs dans le contexte concurrentiel actuel.

L'intérêt de l'enquête avicole « Grand Ouest », de création ancienne, concernant les volailles de chair, créée par les chambres d'agriculture de Bretagne, sera aussi analysé.

Le tableau V ci-dessous met en correspondance les maîtres d'œuvre concernés, les types

d'élevage et la dénomination des réseaux que la mission doit évaluer.

Tableau V : Périmètre des différents réseaux évalués

Maîtres d'œuvre	Type d'élevage	Réseaux d'élevage	
Institut de l'Élevage Chambres d'agriculture	Bovin Viande	Cadre INOSYS Réseaux d'élevage (financement FAM + CasDar + autofinancement des chambres)	Logiciel et système d'information DIAPASON
	Bovin Lait		
	Ovin Viande		
	Ovin Lait		
	Caprin		
	Chevaux	(Financement fonds Eperon + autofinancement)	
IFIP	Porcin	G3T, GTE, TB	
ITAVI	Palmipèdes Gras	GTE, Réseau de Fermes de Références	
	Poules pondeuses	Enquêtes	
	Volailles de chair	Enquêtes	
	Lapins	GTE, Réseau de Fermes de Références	

L'historique et l'évolution de ces « réseaux » sont présentés par chacun des trois instituts IDELE, IFIP et ITAVI (annexes 7 à 9). Ces réseaux d'élevages correspondent bien à des outils d'amélioration de la compétitivité des exploitations et de leur adaptation aux attentes sociales dans le cadre des objectifs de développement durable (art. D 823-1 à D 823-3 du Code Rural), cependant, leurs caractéristiques sont différentes selon les Instituts :

- pour l'IDELE, *il s'agit de réseaux de fermes de références* (entre 1500 et 2000 exploitations possédant un élevage d'herbivores). Ces exploitations permettent de produire des références et peuvent être montrées comme modèles même si des optimisations sont à envisager, elles sont globalement techniquement et structurellement en avance. Ces réseaux permettent, en regroupant des données de structures, les performances techniques et économiques ainsi que des données environnementales et sociales, de faire une analyse plus approfondie que la GTE (marge brute et indicateurs de performances). Ils constituent les sources pour la construction de cas-types.
 - Depuis les années 1980, les données sont relevées et contrôlées par un expert travaillant avec un nombre limité d'éleveurs, dans une zone géographique sectorisée ; l'analyse permet de constituer des cas-types ;
 - Depuis les années 1990, ces réseaux constituent un observatoire des systèmes d'avenir et sont constitués d'un socle national d'exploitations et d'un socle régional d'importance variable selon les régions, parfois vrais socles régionaux, dans d'autres cas, simples compléments isolés, car les financements régionaux orientent les systèmes à étudier. Chaque « région IDELE » doit suivre un certain nombre d'élevages dans diverses filières de production ;
 - Depuis 1992, le logiciel et système d'informations Diapason a permis une harmonisation des informations recueillies et son utilisation s'est étendue à l'Outre-Mer et à d'autres filières (apiculture, chevaux, grandes cultures...).
 - Depuis 2012 et surtout 2014, une nouvelle évolution affiche des ambitions de meilleure valorisation des données, de repérage et de suivi de l'innovation, de développement de réseaux thématiques porteurs d'avenir et d'une gouvernance mieux partagée entre les

Chambres d'agriculture et l'IDELE, avec le programme « Inosys Réseaux d'élevage ». Il faudra apprécier la réalité de ces ambitions.

- Un réseau équin, créé plus récemment, utilise la méthodologie IDELE/Diapason. Si quelques travaux ont permis de publier des synthèses dans les années 1994/95, ce n'est en fait qu'en 2007 qu'un réseau, financé par le fonds Eperon a vu le jour, d'abord dans 3 régions puis avec une extension plus importante. Ce réseau fera l'objet d'un traitement spécifique.
- pour l'IFIP, seul institut technique agricole et agro-alimentaire, il s'agit de réseaux d'ateliers ; les données de 40% des éleveurs remontent à l'IFIP, grâce aux groupements de producteurs qui agglomèrent ces données ; l'IFIP assure le contrôle qualité et la synthèse. Dès les années 1970, des outils de GTTT, de GTE puis de tableaux de bord ont permis de proposer une approche technico-économique simple puis une analyse des coûts de revient en suivant divers indicateurs. L'approche environnementale a été rajoutée dans les années 2010, avec l'outil de diagnostic construit par l'IFIP « Gestion Environnement des Elevages Porcins (GEEP) » et l'application du plan EcoAntibio est maintenant dans le processus de suivi. L'analyse du fonctionnement des ateliers porcins à une échelle territoriale devient un nouvel enjeu, la vision restreinte à l'exploitation étant insuffisante.« Bilans économiques et environnementaux, parfois solutions techniques (pouvant relever du concept de l'écologie industrielle) sont à considérer à une échelle plus large » ; une mise en cohérence avec les GIEE est peut être à réfléchir.
- pour l'ITAVI, il s'agit d'un système mixte, puisque pour les lapins et les palmipèdes gras, l'ITAVI produit des données de GTE, issues de suivis de bandes, mais s'appuie aussi sur des réseaux de fermes de référence (de l'ordre 100 à 150 élevages), issues de suivis d'ateliers et permettant le calcul de résultats économiques complets. Depuis 2012, des indicateurs de fréquence de traitements antibiotiques ont été ajoutés aux données de GTE, publiées toutes les 3 mois. De plus, des enquêtes annuelles permettent de construire des références technico-économiques depuis 30 ans, en volailles de chair et poules pondeuses, à partir des moyennes d'élevages transmises par les organisations de producteurs mais donc sans connaître la variabilité intra-élevages. Comme signalé précédemment, l'enquête annuelle sur les élevages avicoles, dans le grand Ouest de la France élargi, est suivie par les chambres d'agriculture ; elle est complémentaire des autres données et pourrait être la référence si elle était étendue à toutes les régions françaises. Cette enquête des chambres d'agriculture qui a pu être vécue comme une source d'informations contradictoires, voir « un contre-pouvoir » aux données issues des entreprises est de plus en plus acceptée en raison de la qualité des données. Par ailleurs, des projets de création de cas-types par l'ITAVI s'appuient sur les données de cette enquête en volailles de chair et sur d'autres sources (étude de faisabilité financée par FAM).

La plupart de ces réseaux permettent de saisir des données individuelles par élevage, nécessaires à l'analyse de leur variabilité, sauf pour les volailles de chair et les poules pondeuses pour lesquelles on ne dispose que des valeurs moyennes remontées par les groupements de producteurs. A titre d'exemple, les distinctions entre ces dispositifs ont été précisées par l'ITAVI dans le tableau VI ci-dessous.

Tableau VI : Caractéristiques des différents outils de collectes de données individuelles (source ITAVI)

	GTE	Fermes de référence	Cas-types
<i>Échelle</i>	Bande / cheptel	Atelier (pour IFIP, ITAVI ; pour IDELE = exploitation + tous ateliers)	Exploitation
<i>Type de données</i>	-Données par bande -Performances techniques -Données économiques : Coût des intrants, charges variables, Marge Poussin Aliment (MPA)	-Données de structures succinctes -Performances techniques (généralement moyennes annuelles) -Données économiques : coût des intrants, charges variables, charges de structure, marges, revenu de l'atelier	-Description précise de la structure de l'atelier et de l'exploitation en fonction des besoins (périmètre variable) et interactions entre les ateliers -Performances techniques -Données économiques : coût des intrants, charges variables, charges de structure, marges, revenu de l'exploitation et part de chaque atelier
<i>Sélection Des éleveurs</i>	Objectifs de représentativité des performances techniques d'un groupement, d'une région, d'un type de production. La sélection se fait donc seulement sur le type de production	Objectif de représentativité des structures et des résultats pour une région, un type de production. Possibilité de critère de sélection type « bonnes performances » ou « investisseur récent »	Sélection rigoureuse des exploitations en fonction : -de leur adéquation avec les cases de la typologie régionale -de leur niveau de technicité -de leur niveau d'innovation -autres critères en fonction des besoins
<i>Dimension et champ d'observation</i>	Pour un dispositif GTE : centaine à milliers d'exploitations. Champ d'observation : groupement pour les organisations de production, national pour la centralisation de GTE	Pour un dispositif ferme de références : dizaine à centaines d'exploitations. Champ d'observation : national ou grande région	Pour un cas-type : entre 3 et 10 exploitations, total d'exploitations variable selon le nombre de cas-types. Champ d'observation : régional ou moins (zone agricole homogène)
<i>Collecte</i>	Organisations de production, Chambres d'agriculture, ou maître d'œuvre régional. Collecte automatisée	Sur la base d'un questionnaire géré par les chambres d'agriculture ou un maître d'œuvre régional. Collecte sur l'exploitation avec l'éleveur	Questionnaire, visite(s) d'exploitation ; analyse individuelle
<i>Résultats</i>	Performances techniques et résultats économiques (MPA) moyens du pool d'éleveurs. Analyses de groupe possibles (tri par résultat économique – 33% avec la meilleure marge- ; tri par région, tri par cahier des charges)	Performances techniques et résultats économiques (jusqu'au solde disponible) moyens. Possibilité de constituer des sous-groupes selon des critères choisis, ou d'étudier des effets de corrélation. Possibilité de calcul d'un coût de production	Performances techniques et résultats économiques analysés au regard des caractéristiques des exploitations. Répartition du temps de travail. Pour un paramètre donné, choix de la donnée ou de la combinaison de données en connaissance du contexte sur chacune des exploitations. Possibilité de calcul d'un coût de production

2.2. Les autres réseaux en élevage

Ces réseaux d'élevages et dispositifs de collectes de données, contrôlés et analysés par les ITA, sont plus ou moins représentatifs de l'élevage français. Des données moins complètes mais

représentatives de l'ensemble des exploitations sont aussi disponibles en exploitant les bases du **RICA et de la BDNI**.

Les centres de gestion, affiliés ou non à CER France, seuls ou en partenariat avec des chambres d'agriculture, des entreprises privées ou coopératives, réalisent des analyses de groupes, qu'ils utilisent pour conseiller leurs adhérents et pour former leurs conseillers, mais ces études de groupes ne permettent pas d'analyse systémique.

A partir de panels d'exploitations, certains centres proposent des résultats provisoires pour réduire les délais de parution et pour aider à des prises de décisions nécessaires dans un contexte de forte volatilité des conditions économiques.

Dans ces études, les exploitations sont fréquemment classées par systèmes de production. Mais, ce classement ne dérive pas toujours de la typologie nationale établie par les instituts, l'APCA et le service des statistiques et de la prospective du ministère.

Les critères étudiés sont d'ordre comptable. Pour les comparer et pour les utiliser en complément de ceux des réseaux, il convient de conduire une analyse spécifique qui tient compte de la finalité fiscale des enregistrements dont ils sont issus.

L'importance des échantillons d'exploitations concernées confère aux chiffres produits une certaine représentativité intéressante pour la communauté. Cependant, si c'est le SSP qui établit le plan de tirage en tenant compte des Otex et des Cdex, dans chaque région le SRISE demande à environ 130 offices comptables de leur fournir le nombre de fiches complétées par catégories. Le choix final est donc fait par les CER principalement, parmi les exploitations pour lesquelles, ils disposent des données les plus complètes sans doute. En bonne rigueur le plan de tirage devrait aboutir au numéro SIRET et désigner ainsi, les exploitations à enquêter. En 2014, c'est 7630 exploitations dont 662 sans comptabilité obligatoire qui constituent l'échantillon RICA français. Le coût global est de 4,090 M€ dont 1,221 M€ provenant du fonds de concours européen.

Cependant, aller plus loin dans la rigueur, de la part du SSP risquerait de provoquer un refus pour de tels remontées de la part des CER.

D'autres réseaux financés par des fonds publics existent comme les réseaux de l'INRA, du GIS Bio Massif Central, de l'ITAB, du Réseau Agriculture Durable (RAD), du programme Ecophyto, du réseau d'élevages des exploitations des établissements de l'enseignement technique agricole.

La mission a analysé leur complémentarité avec les réseaux animés par les instituts des productions animales.

Historiquement, c'est à **l'INRA de Theix** en 1971, que Gilbert Liénard a créé le premier réseau de collecte de données techniques et économiques sur des élevages de bovins charolais. Jusqu'en 2003 l'INRA, en collaboration avec le CEMAGREF, et des chambres d'agriculture, a pu développer et animer 4 autres réseaux : un réseau production laitière à partir de fermes bovines de Haute Loire et du Pas de Calais, un réseau viande bovine limousine en système naisseur et naisseur-engraisseur en Corrèze, un réseau système mixte avec des élevages de race Salers dans le Cantal et un réseau ovin en zone de plaine défavorisée du Sud de la Vienne et en zone de montagne (Massif Central). Aujourd'hui, suite à des restrictions de financement, seulement deux systèmes subsistent¹ : le réseau Charolais avec 85 fermes dont 40 fermes suivies depuis 30 ans et le réseau ovin avec 50 élevages comprenant environ 20% des exploitations sous cahier des charges AB .

La grande stabilité historique de l'échantillon de ces réseaux est une richesse enviée pour étudier les trajectoires des systèmes d'exploitation. Les enregistrements effectués animal par

¹ A coté de ces deux réseaux pérennes, l'INRA, selon ses besoins, crée des réseaux temporaires thématiques d'observation.

animal, et équipement par équipement, constituent une autre richesse inégalable et très utile pour la modélisation et des études scientifiques et techniques.

La valorisation de ces réseaux est double ; elle est principalement d'ordre académique² mais l'équipe conserve des liens de proximité avec la profession agricole et répond aux demandes d'avis des pouvoirs publics.

Cette équipe INRA travaille avec celle de l'IDELE dans le cadre normalisé des UMT ou tout simplement dans le cadre d'échanges mutuels.

Les objectifs assignés à ces réseaux sont proches de ceux animés par l'IDELE, ils peuvent se résumer en cinq items :

1. La modélisation pour connaître le potentiel des systèmes, tester des pistes d'amélioration et vérifier sur le terrain les résultats des modélisations ;
2. Le repérage des systèmes les plus innovants ;
3. L'apport d'éléments pour l'aide à la décision des élus professionnels et des pouvoirs publics, à des moments forts de l'évolution de la politique agricole, et pour l'entretien d'une expertise en matière d'élevage au sein de l'INRA ;
4. L'apport d'éléments pour proposer des thèmes d'expérimentation sur des fermes de l'INRA et des chambres ;
5. L'apport de données pour des études et des thèses de doctorat sur divers thèmes comme la durabilité des systèmes de polyculture, les bilans environnementaux ainsi que pour la constitution des bases des enquêtes et études thématiques destinées à d'autres départements de l'INRA.

L'INRA autofinance à plus de 66% son programme « réseaux », le complément est recherché et obtenu avec des conventions Etat- Région ou ANR ou UE.

La mission considère que ces deux réseaux sont particulièrement utiles à l'élevage, et tout à fait complémentaires à ceux de l'IDELE. Elle a apprécié la volonté de travailler à un rapprochement des réseaux INRA et IDELE pour accroître les possibilités d'exploitation croisée des données.

Il existe aussi des **réseaux thématiques plus localisés** comme « le réseau veaux d'élevage », piloté par le GIE LV de Bretagne, qui concerne, en Bretagne, le suivi de 40 ateliers veaux de boucherie abordant surtout 4 thématiques (performances techniques, consommation d'énergie, usage des antibiotiques, modernisation des bâtiments) mais peu les aspects économiques. Ce réseau technique, n'a pas les mêmes finalités que les réseaux d'élevage de l'IDELE et ne repose pas sur le même consensus professionnel.

Pour accompagner le développement de l'agriculture biologique, des réseaux locaux constitués uniquement de fermes en agriculture biologique (AB) se sont créés grâce à des financements du CASDAR, des contrats de plan Etat - Région. Leurs promoteurs considéraient que l'échantillon des fermes en AB, dans les socles régionaux des réseaux animés par l'IDELE, était trop restreint.

Les liens de ces réseaux avec les instituts et les chambres ont été variables selon les régions, mais des tentatives de mise en commun de données méritent d'être soulignées et encouragées pour rationaliser les techniques de collecte, d'exploitation et de diffusion des données et pour globalement maîtriser les coûts ; depuis 2007, une centralisation des suivis en AB est faite dans Diapason.

Leur existence démontre un besoin de renforcement du nombre de fermes en AB dans le réseau de l'IDELE. Le développement d'un partenariat entre l'ITAB et les autres instituts sur le thème de

² Entre 2008 et 2013 les publications de l'INRA dans ce domaine se répartissent comme suit :

Articles (44), Communications avec actes (67), Communications sans acte et chapitres d'ouvrages (55)

la recherche de références apparaît urgent ; une mutualisation des méthodes est nécessaire, ce qui permettra une meilleure comparaison entre l'AB et les « systèmes conventionnels ». Une récente proposition d'intégration au sein d'Inosys Réseaux d'Elevage a été faite en novembre 2014 par l'ITAB, Inosys RE et la FNAB (annexe 10). Il faut cependant se poser des questions sur l'intérêt d'un réseau séparé, avec un CT spécifique ainsi que sur le nombre d'exploitations retenues, 280 élevages en AB, c'est plus de 25% du socle national actuel d'Inosys Réseaux d'Elevage.

Inégalement répartis sur le territoire national³, des **réseaux d'observation de fermes s'engageant⁴ dans une agriculture durable (RAD)** ont été déployés par des GAB (réseau FNAB avec fermes de démonstration et monographies), par des CIVAM ou le CEDAPA, avec l'appui ponctuel de centres d'enseignement public, avec une forte proportion de fermes engagées en AB. Leur financement est partiellement assuré par des crédits du CASDAR et par des crédits régionaux de manière plus aléatoire et disparate.

Leurs productions sont constituées :

- de fiches de synthèse comparant les résultats observés dans des fermes par système de production avec ceux du RICA ;
- d'évaluations d'outils de diagnostic, comme IDEA, ou de la mise au point d'outils spécifiques ;
- de création d'outils d'enregistrement de données « cahier de pâturage ».

Ces réseaux n'ont pas de relations suivies avec les instituts techniques ni avec les chambres d'agriculture, tout rapprochement méthodologique ne pourrait qu'être bénéfique.

La mise en place du programme ECOPHYTO a conduit à la création de réseau de fermes pour observer l'évolution de leurs pratiques en matière d'utilisation des pesticides ,sans qu'une concertation avec les réseaux existants ait été tentée.

Il faut reconnaître que cette pluralité de systèmes de collecte et de valorisation des données est à mettre en regard de la très grande diversité des systèmes d'élevage français, ce qui est une particularité européenne. Les réseaux, en lien avec les instituts agricoles, en particulier ceux de l'IDELE, sont affichés par les acteurs comme étant sans équivalent au niveau européen, ce qui est confirmé par l'enquête menée dans différents pays (annexe 14).

Il est de la responsabilité des pouvoirs publics de prendre en compte cette particularité et d'adapter les soutiens à cette diversité de territoires et de systèmes de production car cela facilite l'adaptation et l'évolution des systèmes.

La DGER, dans le cadre du système national d'appui de l'enseignement agricole, a créé un réseau « Elevage » en septembre 2013, animé par une IAE, qui a pour objets :

- d'accompagner les établissements d'enseignement et les initiatives de leurs exploitations en matière d'élevage et de les fédérer ;
- d'être en appui aux projets d'expérimentation, en lien avec les politiques publiques, des établissements du réseau (participation aux RMT, animation de groupe, veille technique, rédaction de documents et de supports de communication...);
- de faciliter les échanges et de renforcer les liens entre recherche-formation-développement, ainsi que de capitaliser les expériences.

Les actions de ce réseau s'appuient sur les problématiques des éleveurs et les enjeux sociétaux,

³ La mission n'a pas pu dresser un inventaire exhaustif de ces réseaux.

⁴ En Pays de Loire, Bretagne et Normandie sur 132 fermes laitières étudiées 62 étaient en AB en 2011

ancrés dans le projet agro-écologique du MAAF. La production de références ne fait pas partie des objectifs.

Les structures coopératives et les firmes privées disposent aussi d'informations regroupées sur les élevages dont elles commercialisent les productions.

A la lumière de ce contexte résumé, diverses questions apparaissent :

- ces réseaux d'élevages correspondent-ils à des infrastructures de R&D complémentaires à d'autres outils (données RICA et BDNI, réseaux avec échantillon détaillé suivi dans le temps, fermes expérimentales des Chambres, domaines de l'INRA, fermes des établissements d'enseignement agricole) ?
- la France dispose d'une très grande diversité de systèmes de production, peut-on les suivre tous de façon détaillée ? Si cela a un coût, comme indiqué ci-dessus, c'est aussi un moyen pour adapter et faire évoluer les systèmes. Est-il logique que des financements publics soient mobilisés pour tous ces réseaux ?
- les méthodologies de suivi et d'analyse de ces réseaux ne sont pas toutes harmonisées ; une mutualisation, au moins partielle, entre les instituts ou avec d'autres organismes est-elle souhaitable sachant que cet objectif nécessite du temps ?
- l'adaptation des données des réseaux à l'impératif de durabilité ou à d'autres critères (sanitaires, liens entre secteurs animaux et végétaux...) est-elle suffisante ?
- les modalités d'enregistrement des données sont-elles toujours d'actualité avec les moyens actuels de stockage presque illimité de données ?
- les données collectées sont disparates entre les réseaux. Une harmonisation des méthodes de collecte et de traitement des données ne serait-elle pas nécessaire ? Faudrait-il alors qu'une autorité puisse :
 - définir une liste de critères par type de réseau (GTE/fermes de références) qui sont obligatoirement à collecter, quelle que soit la nature du collecteur ;
 - définir une liste de systèmes de production, en référence à des éléments quantifiables, qui permette de les décrire ; sa révision périodique est nécessaire, cela pourrait se faire sur la périodicité du RGA ;
 - utiliser pour les données collectées, une même base ; Diapason apparaît toute désignée, des adaptations ont déjà été étudiées ?

2.3. Contexte financier au plan national (FAM et CASDAR)

Dans la lettre de commande de la mission, il est précisé qu'en 2013, « FAM a ainsi consacré une enveloppe de 2,137 M€ au financement de ces réseaux, avec respectivement 1,614 M€ (dont 1,027 M€ reversés aux chambres d'agriculture et autres maîtres d'œuvre locaux assurant les suivis du socle national), 0,262 M€ et 0,261 M€ pour l'IDELE, l'IFIP et l'ITAVI sur un montant total de 2,701 M€ destiné à l'appui technique aux filières animales ». Ces soutiens sont en baisse constante depuis 2010. La mission constate que les financements de l'appui technique par FAM sont bien supérieurs à cette somme (cf. infra).

L'évolution des financements des réseaux par FAM, au cours des dernières années, est récapitulée dans le tableau VII ci dessous.

Tableau VII : Evolution des financements de FAM de 2009 à 2014 (en k€).

(état au 15 septembre 2014 ; source FAM)

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	Evolution des engagements 2014/2009
IDELE	Engagé	2670	2670	1783	1655	1613,5	1530,6	- 43%
	Payé	2670	2636,6	1783	993	493,9	0	
IFIP	Engagé	333	333	290	268	261,3	247,9	- 26%
	Payé	333	333	279,5	262	259,1	0	
ITAVI	Engagé	387	387	283.1	267,5	260,8	247,4	- 36%
	Payé	353,5	376	272.6	259,2	78,2	0	
TOTAL	Engagé	3390	3390	2356.1	2190,5	2135,6	2025,9	- 40%
	Payé	3356,5	3345,6	2335.1	1514,2	831,2	0	

Une réduction notable des engagements conventionnels s'est produite après 2010 mais il faut remarquer qu'elle est en fait plus importante que la réduction réelle prévue au budget puisque c'est aussi à partir de cette date que les reports d'une année sur l'autre n'étaient plus possibles.

Les conventions sont soldées jusqu'en 2012, mais depuis des sommes importantes restent encore à régler.

Des crédits du CASDAR financent également le travail de production de références pour chaque institut. Le tableau VIII ci-dessous récapitule les aides CASDAR affectées de façon prévisionnelle par chaque institut à son action de recherche de références entre 2010 et 2013.

Tableau VIII : Evolution des financements CASDAR de 2009 à 2013 (en €).

	2010	2011	2012	2013	Evolution entre 2010 et 2013
IDELE	1 760 420	1 714 550	1 858 040	1 757 430	- 0,2%
IFIP	411 200	320 180	275 188	245 513	- 40,3%
ITAVI	403 000	269 239	331 630	390 000	- 3,2%
TOTAL	2 574 620	2 303 969	2 464 858	2 392 943	- 7,1%

Contrairement aux crédits de FAM, les crédits du CASDAR⁵ affectés aux instituts pour les réseaux ne subissent pas de baisse notable entre 2010 et 2013. Notons qu'ils étaient préservés par l'engagement pluriannuel sur la période 2010-2014 .

Par ailleurs, les 3 Instituts reçoivent aussi de FAM d'autres financements pour :

⁵ Les chambres d'agriculture affectent aussi des crédits CASDAR au financement de leur action 421 « recherche et valorisation des références » à partir de leur dotation régionale PRDA.

- **les analyses économiques**, pour un total annuel compris entre 200 à 316 k€ entre 2011 et 2014, avec une répartition presque à égalité entre les 3 instituts (Tableau IX). Souvent ce travail pour les analyses économiques est effectué dans le cadre du RMT « économie des filières animales ». Même si les sujets n'ont pas souvent de lien direct avec les réseaux, les interventions des experts réseaux sont très fréquentes.

Tableau IX : Financement FAM des études et des analyses économiques 2009-2014 (en €) (état au 15 septembre 2014, arrondi à l'euro des montants engagés; source FAM)

Années	IDELE	IFIP	ITAVI	Total
2011	84 000	49 000	67 000	200 000
2012	87 000	49 000	69 000	205 000
2013	92 550	149 800	74 000	316 350
2014	75 000	101 600	84 000	260 600
total	338 550	349400	29400	981950

La participation de FAM ne dépasse pas en général 50% des dépenses des études pour l'IDELE, elle est parfois supérieure pour l'IFIP, et peut atteindre 80% pour l'ITAVI

- **leur travail d'encadrement méthodologique de l'appui technique** qui est la suite logique de leur travail de production des références. Les sommes mobilisées sont plus importantes, variables selon les instituts et en baisse depuis 2009 comme le consigne le tableau X.

Tableau X : Financement FAM de l'appui technique pour les Instituts, 2009-2014 (en €) (état au 15 septembre 2014, arrondi à l'euro ; source FAM)

années	IDELE		IFIP		ITAVI		Total	
	engagé	payé	engagé	payé	engagé	payé	engagé	payé
2009	848 165	847 245	202 620	202 620	50 000	50 000	1 100 785	1 099 865
2010	736 119	733 669	209 800	199 205	36 982	34 401	982 901	967 275
2011	531 500	527 528	151 769	140 929	11 380	11 312	694 649	679 769
2012	589 541	549 061	151 055	127 599	-	-	747 596	676 660
2013	529 998	140 580	34 000	33 118	-	-	563 998	173 698
2014	501 972	-	70 136	-	102 543	-	674 651	-
total	3 737 295	2 798 082	826 381	703 471	200 905	95 713	4 764 581	3 597 267
Moyenne annuelle	622 883		136 563		33484		794 097	
Evolution 2009-2014	-41%		-65%		+105%		-39%	

- **leur travail d'encadrement pour le contrôle des performances** des animaux (pesées, classements et marquages) de l'ordre de 30 à 34 k€ financés par an, mais sans lien avec le sujet des réseaux

Pour valoriser les acquis des réseaux, des crédits publics importants sont dédiés par FAM à l'appui technique. Jusqu'en 2013, FAM attribuait, par région, des subventions aux organismes (unions de groupements de producteurs, GIE élevage...) pour financer les actions d'assistance technique.

L'aide de FAM était forfaitaire par élevage, dès lors que leurs données rassemblées permettaient d'alimenter la base pour l'élaboration des GTE (cas des porcins, ovins, caprins, aviculture) ou de calculer des coûts de production.

Depuis 2014, l'aide est attribuée à l'organisme chargé de l'appui technique (groupements de producteurs pour le cas général, chambres d'agriculture ou syndicats de contrôle de performance de manière plus exceptionnelle) à deux conditions :

- l'éleveur finance une partie du service
- les conseils dispensés portent sur les deux thématiques, le coût de production et l'agro-écologie.

Les sommes dédiées à l'appui technique sont importantes ; elles dépassent de beaucoup celles affectées aux réseaux, comme l'illustre le tableau XI ci-dessous :

Tableau XI : Financement FAM de l'appui technique en 2014 (en €)

	Montant Appui technique	Montant Animation technique	Montant total	% du total
Bovins viande	2 415 600	396 112	2 811 712	29,8 %
Bovins lait	1 583 400	44 364	1 927 764	20,4 %
Ovins viande	1 597 300	339 644	1 936 944	20,5 %
Ovins lait	150 200	21 146	171 346	1,8 %
Caprins	285 000	149 861	434 861	4,6 %
Equins	20 600	12 913	33 513	0,4 %
Porcins	659 600	431 014	1 090 614	11,5 %
Aviculture	297 010	188 771	485 781	5,1 %
Cuniculture	133 800	88 220	222 020	2,3 %
Palmipèdes gras	156 120	31 534	187 654	2,0 %
Inter-filière animale	0	148 800	148 800	1,6 %
TOTAL	7 298 630	1 852 379	9 451 009	100 %

3. LA METHODOLOGIE

3.1. L'organisation de l'évaluation

Le comité de pilotage s'est réuni pour la première fois le 5 mai 2014 pour préparer le cahier des charges qui devait être finalisé par le comité consultatif d'évaluation.

Le comité consultatif d'évaluation, réuni la première fois le 27 mai, a complété le cahier des charges, validé en juin 2014. Les diverses réunions ont permis, outre l'assistance à la prise de contacts et la fourniture d'informations utiles, de valider et de faire évoluer les grandes lignes du rapport, à savoir les aspects partagés avec les évaluations antérieures, la hiérarchisation des objectifs, l'efficacité et la pertinence de ces réseaux, ainsi que les préconisations et optimisations proposées...

3.2. Les questionnaires

Divers questionnaires ont été envoyés, ils sont reproduits dans les annexes 11 à 15 :

- questionnaire pour les enseignants de zootechnie et d'économie des établissements d'enseignement technique agricole. L'objectif était d'apprécier le niveau de connaissance des réseaux, l'utilisation des références obtenues dans la formation et le jugement des enseignants sur ces réseaux. Le questionnaire a été diffusé dans les établissements publics et privés par les correspondants disciplinaires avec un rappel par les SRFD ;
- questionnaire pour les enseignants-chercheurs de zootechnie et d'économie agricole des établissements d'enseignement supérieur agricole. Les objectifs étaient les mêmes que pour les formateurs de l'enseignement technique. La diffusion a été effectuée par les directions des établissements.
- pour les attachés d'Ambassade. Il a été diffusé par la DGPAAT auprès des attachés des pays suivants : Allemagne, Argentine, Brésil, Canada, Espagne, Italie, Pologne, Roumanie, Thaïlande, Uruguay, USA.
- questionnaire pour les chambres départementales d'Agriculture. La diffusion a été faite directement par l'APCA par mise en ligne, avec saisie directe sur un tableur. Une relance a été faite à la date butoir de réponse.
- questionnaire pour les chambres régionales d'Agriculture. Le questionnaire a été envoyé à la direction des chambres régionales des 3 régions visitées par la mission.

3.3. Les visites en région

Après concertation lors du comité consultatif du 27 mai 2014, les trois régions retenues sont : Lorraine, Pays de Loire et Midi Pyrénées.

Pour chaque région, les missionnaires ont pris contact directement avec la chambre régionale, en proposant les catégories de personnes à rencontrer. La diligence des directions des chambres régionales a permis les prises de contact souhaitées en dépit des délais très courts.

Les entretiens et visites ont eu lieu les 17 et 18 juin 2014 en pays de Loire, les 24 et 25 juin 2014 en Lorraine et les 2, 3 et 4 juillet 2014 en Midi Pyrénées. Au total la mission s'est entretenue individuellement ou en groupe avec 51 personnes directement concernées par l'élaboration, la diffusion et l'utilisation des références et a visité 3 exploitations agricoles membres des réseaux d'élevage. La liste des personnes rencontrées figure en annexe 16.

3.4. Les entretiens généraux

Ces entretiens ont eu lieu en 2 temps, d'abord avant les visites régionales et ensuite à l'automne 2014 afin de compléter les données ou vérifier des informations, en particulier pour les aspects financements ; la plupart des entretiens ont eu lieu en se rendant dans les structures.

- DGPAAT : sous directions des produits et des marchés et du développement rural et du cheval,
- DGER : sous direction de l'innovation
- DGAL sous direction de la santé et de la protection animale
- Cabinet du MAAF,
- FranceAgriMer : direction études, marchés et prospective
- ODEADOM : direction
- SSP/CEP :
- IDELE : direction et responsables réseaux
- IFIP : direction,
- ITAVI : direction et service économique
- ITAB : direction
- APCA : direction et responsable Inosys
- FNB : présidence
- GIS Elevages Demain et INRA : direction et centre de Theix
- CER France
- Pour le réseau équin : Fonds Eperon, FCC, IFCE

En complément de ces divers entretiens, la participation à plusieurs réunions ou comités (annexe 20) permettant d'entendre les échanges entre plusieurs structures est souvent très enrichissant et complète bien les entretiens individuels ou d'une seule structure.

3.5. L'analyse du financement

Pour les sources des données, la mission a analysé les conventions FAM puis elle a utilisé les comptes-rendus annuels produits par les Instituts et les chambres de 2010 à 2013, pour la DGER et la DGPAAT. Elle a pris en compte l'action 421 « production et valorisation de références » et les co-financements CASDAR à partir des extractions du logiciel Darwin. Les autres sources exploitées ont été le questionnaire proposé aux 3 régions visitées (annexe 14), l'analyse des appels à projet CASDAR entre 2009 et 2014, ainsi que des éléments du financement des autres réseaux (INRA, RICA, GAB...).

Pour analyser le financement de la production et de la diffusion des références issues des réseaux d'élevage, des données ont été rassemblées dans divers tableaux dont les principaux concernent :

- le coût et le financement de l'action CASDAR n°421 « Elaborer des références systèmes et des bases de données pour l'aide à la décision » conduite par les chambres d'agriculture en faveur des productions animales, par région en 2013 ;
- l'analyse détaillée du coût et du financement des réseaux de ruminants pour les 3 régions visitées entre 2010 et 2013 ;
- un essai de synthèse sur le financement national de l'ensemble des travaux de recherche

et de diffusion de références pour les productions animales en 2013.

Les principales difficultés rencontrées pour ce travail ont concerné :

- la séparation des coûts et financements des productions animales et végétales presque toujours confondus dans les données de l'action 421 ;
- la complexité de la recherche dans Darwin, document extra-comptable, avec une codification variable et l'absence d'identification des AAP ;
- l'absence de centralisation des coûts des programmes et des aides publiques, rendant très complexes les recoupements possibles de financements entre les directions générales du MAAF ;
- l'obtention parfois tardive et incomplète des informations demandées, en particulier, pour la région Pays de la Loire ;
- des données manquantes, en particulier pour les RAD, GAB et le coût l'appui technique.

Malgré l'appui apprécié des directions générales, de FAM, des chambres régionales d'agriculture et des instituts, il a été nécessaire de re-contacter à plusieurs reprises CRA et Instituts pour corriger et adapter des données transmises. Les vérifications restent difficiles et certaines données doivent être considérées comme donnant des ordres de grandeur plutôt que des valeurs exactes. Ces difficultés expliquent aussi que l'analyse soit le plus souvent limitée à l'année 2013.

4. ELEMENTS PARTAGES PAR LA MISSION DANS DEUX ETUDES RECENTES

Si les réseaux et dispositifs de synthèse de références ont été initialement conçus pour les besoins du Développement Agricole, ils ont aujourd'hui évolué. La mission propose dans un premier temps de faire ressortir les points qu'elle partage avec les auteurs des deux études antérieures :

- l'étude réalisée en 2011 par France AgriMer (FAM) « Les réseaux de référence des filières animales »,
- l'étude de 2012 du GIS Elevages Demain (GIS ED) « Observatoires, réseaux de références et bases de données en élevage ».

4.1. L'étude réalisée en 2011 par France AgriMer

Elle fait une description des réseaux liés à l'IDELE, l'IFIP et l'ITAVI avec leurs avantages et leurs limites ; elle en présente les utilisations sans hiérarchiser les objectifs et fait un focus sur l'utilisation des données qui en sont issus afin d'éclairer les coûts de production liés à ces productions.

4.1.1. Les modes de fonctionnement et financement diffèrent selon les Instituts

Le fonctionnement, étudié dans l'enquête FAM de 2011, est résumé dans le tableau ci-dessous. L'évolution du nombre d'observations ces dernières années a été différente selon les Instituts ; ces points seront discutés ultérieurement.

Tableau XII : Fonctionnement du dispositif en 2010 (tableau enquête FAM 2011)

Institut	réseau	Echantillon	Collecte de données	
IDELE	Inosys RE	1420 fermes choisies (socle national) + ~500 fermes (dispositifs régionaux)	Collecte des informations dans les exploitations par les ingénieurs du réseau	
IFIP	G3T	Participation volontaire 46% des élevages	Alimentation de la base nationale principalement par les OP	
	GTE	Participation volontaire 44% des élevages		
	TB	Participation volontaire, 1/4 des élevages de la GTE (~1000)		
ITAVI	Lapin	GTE	~1000 élevages	Questionnaire remonté par les OP
		RFR		
	Palm gras	GTE	~400 ateliers élevage et 700 de gavage (~20% des abattages contrôlés)	Questionnaire remonté par les OP pour les GTE et les techniciens des Chambres d'Agriculture pour le RFR
		RFR	~150 fermes	
	Volaille		30-40% de la production standard 65-75% de la production sous signe de qualité	2 enquêtes annuelles auprès des OP + 1 enquête trimestrielle grand ouest
	Œuf		45 % de la production standard 60-95% de la production sous signe de qualité	2 enquêtes annuelles, OP et non organisés

Le financement FAM ayant globalement baissé de 37% de 2010 à 2013.

- l'IDELE reverse une majorité de cette subvention aux CA où le réseau est déployé, pour la collecte et la consolidation des données sur la base de 4,5j de travail par exploitation pour un total de 1082 exploitations en 2014 pour le socle national. Le financement FAM 2013 a été de 1, 61 M€, en baisse de 40% depuis 2010 ;
- l'IFIP est financé pour le temps de gestion, d'exploitation de l'outil et le pilotage méthodologique, 261 K€ en 2013, en baisse de 22% depuis 2010. FAM participe au financement de la collecte directement auprès des OP et CA. Si les retours sont satisfaisants, des données en provenance de Bretagne ne sont pas fournies.
- L'ITAVI reçoit une subvention pour 5 actions différentes (2GTE, 2 réseaux de fermes – lapins et palmipèdes gras – et un observatoire économique). La subvention FAM a été de 262 K€ en 2013, en baisse de 33% depuis 2010 ; elle est en minorité reversée aux OP ou chambres d'agriculture collecteurs de données pour les réseaux de fermes avec un forfait par ferme.

4.1.2. Les conclusions retenues (extraits de l'étude FAM 2011)

« Sous le vocable de réseaux de fermes de références, sont regroupés des **dispositifs de production de références technico-économiques** de conception et de fonctionnement différents. Néanmoins, tous fournissent des données techniques et économiques sur le fonctionnement des ateliers d'élevage au sein des exploitations spécialisées. Il s'agit de l'une des rares sources permettant d'aller à un niveau de suivi plus fin que l'exploitation prise dans son ensemble.

Il s'agit d'outils de développement avant tout,

- ils visent à éclairer la diversité des situations et des systèmes de production au sein des élevages animaux, de manière à permettre aux éleveurs de se situer au regard de références suivies annuellement sur une longue période, et d'identifier les écarts et marges de progrès par rapport à ces références. Pour ce faire, les références sont communiquées par cas-type, le niveau de finesse de cette typologie variant d'un dispositif à l'autre.
- cette capacité de description de la typologie des systèmes d'élevage permet une **utilisation de ces références à des fins de formation**, aussi bien formation initiale agricole que formation continue des techniciens et administratifs de la filière.

Conçus pour apporter des éléments nécessaires à l'appui technique spécialisé, les réseaux de référence répondent non seulement à cet objectif mais aussi à de nombreux autres, ils intéressent de ce fait tous les partenaires des filières d'élevage (voir p 28 et suivantes). Cette finalité explique qu'aucun des réseaux ne soit conçu comme un outil statistique, au sens strict et maîtrisé du terme, l'utilisation de leurs données en tant que références statistiques nécessitant un travail supplémentaire de caractérisation de la représentativité de l'échantillon suivi. Leur pleine utilisation suppose donc, pour le demandeur, de disposer d'une technicité et d'une connaissance des dispositifs suffisantes. En gardant ces limites à l'esprit, les réseaux, par la finesse du suivi des ateliers qu'ils offrent, permettent d'isoler les différents facteurs de production et de simuler, aussi bien par anticipation que rétrospectivement, l'impact de la variation de l'un d'entre eux, toutes choses égales par ailleurs. **Cette faculté est fréquemment utilisée par l'administration, aussi bien au plan national que local, d'autant que ces dispositifs offrent une réactivité supérieure aux autres outils de fourniture d'information sur les systèmes d'élevage.**

Le réseau de l'IDELE, concernant les herbivores, présente la particularité de reposer sur un suivi direct des fermes de référence par des ingénieurs. **Il s'agit donc d'un double réseau, réseau de fermes de références et réseau d'experts.** De plus, il s'intéresse non seulement au

fonctionnement de l'atelier de production mais également au fonctionnement de l'exploitation dans son ensemble. Enfin, son champ de collecte de données est plus large que celui des autres réseaux, notamment en ce qui concerne les aspects d'impact environnementaux. De plus, jusqu'en 2010 s'ajoutait une enquête thématique annuelle permettant de collecter des informations sur une problématique d'actualité. Toutes ces particularités permettent à ce réseau de répondre à une plus grande variété de questions et de **s'intéresser notamment à des aspects de stratégie d'adaptation ou de réorientation des exploitations**, là où les autres réseaux travaillent « toutes choses égales par ailleurs » ou seulement au niveau des ateliers.

Pour finir, et de manière générale, les réseaux donnent une information qu'il est possible d'articuler avec d'autres sources d'information. A ce titre, ils sont fréquemment valorisés par le biais d'études complémentaires ou utilisés par des équipes de recherche, notamment afin d'alimenter les modèles économiques élaborés par ces dernières. De plus, parce qu'ils reposent sur un dispositif éprouvé de collecte d'information, les réseaux permettent d'envisager l'acquisition d'information supplémentaire en réduisant le coût d'acquisition de cette information à sa valeur marginale. »

4.2. L'étude du GIS « Elevages Demain »

Le GIS « Elevages Demain » a fait un état des lieux en 2012 et la mission partage les recommandations suivantes :

- **Prendre en compte l'existant et le faire évoluer** : les réseaux ou dispositifs de synthèse de références technico-économiques professionnelles peuvent répondre à de nouvelles questions à un coût marginal moindre qu'en créant de nouveaux dispositifs et « les croisements de dispositifs ajoutent de la valeur à l'ensemble du système et bénéficient à chacun des contributeurs. Le dispositif général, trop dispersé, doit évoluer pour intégrer les nouvelles problématiques ».
- **Considérer certains dispositifs comme des structures de Recherche et de Développement** : l'intérêt et la puissance d'une série de données viennent de leur enregistrement dans la durée et de la fiabilité des données enregistrées par les ingénieurs ; de tels dispositifs alimentent les réflexions de nombreux acteurs pour qui les statistiques publiques ne sont pas suffisantes. « Un nouveau modèle économique, optimisant ces complémentarités, est indispensable ».
- **Adapter le contenu à l'impératif de durabilité** : les données recueillies doivent aussi prendre en compte « les dimensions environnementales, sociales et la résilience des systèmes face aux aléas », en renforçant l'approche à l'échelle de l'exploitation et le lien entre ses différentes composantes, en particulier les compartiments animal et végétal.
- **Renforcer le repérage de l'innovation** : ces dispositifs ont été peu utilisés, or « cela est d'autant plus facile à mettre en œuvre qu'un observatoire des systèmes d'élevage existe, c'est à dire un corps technique possédant une forte expertise systémique et les outils pour ce type d'approche ».
- **Accroître la capacité à interconnecter les bases et les informations nouvelles** : cela réduirait les coûts et apporterait une valeur ajoutée importante. Cela nécessite de créer de nouveaux outils et une politique de confiance entre les opérateurs. « Cela doit permettre de concilier une valorisation privée de données et des possibilités de mutualisation pour des valorisations collectives ».
- **Donner de la valeur aux données** : il faut avoir recours à des compétences et à des outils statistiques spécialisés, et à la modélisation. Cela doit « offrir de nouvelles opportunités d'accès à la connaissance et des services pour les organismes de développement et de conseil ».
- **Assurer un soutien public à ces dispositifs et les maintenir dans le cadre d'une sphère mutualisée et collective** : « les moyens publics doivent supporter un minimum de

coût d'infrastructure et permettre les synergies en inventant de nouvelles formes de gouvernance entre partenaires publics et privés ».

4.3. Des compléments aux points validés

On remarquera des similitudes et la complémentarité des analyses des deux études. Les visites en régions, les entretiens et les enquêtes permettent à la mission de compléter ces points validés.

Ces réseaux sont appréciés de façon très favorable par tous les acteurs, éleveurs, techniciens et ingénieurs, enseignants de l'enseignement technique agricole (annexe 11), enseignants-chercheurs (annexe 12), chercheurs, fonctionnaires pilotant en région les politiques agricoles.

De façon unanime, le maintien de ces réseaux est vivement souhaité et pour ceux de l'IDELE, il est demandé de **ne pas réduire le nombre de fermes suivies et si possible d'en augmenter le nombre** pour que les données sur certains systèmes soient suffisantes. En raison du contexte budgétaire, si ce dernier point est logique, il est alors nécessaire de trouver des regroupements avec d'autres réseaux et/ou d'améliorer/faciliter la collecte de données. La qualité des réseaux GTE, GTTT.. et des fermes de références ITAVI est aussi remarquée. Pour les volailles, une extension de l'enquête avicole grand Ouest avec un rapprochement de l'ITAVI est aussi à réfléchir, le contrôle obligatoire de l'utilisation des antibiotiques devrait faciliter cette collaboration.

Les réseaux de l'IDELE et des Chambres (Inosys Réseaux d'Elevage) constituent un modèle particulièrement pertinent grâce :

- à la diversité des informations recueillies, plus de 1000 données retraitées en 1500 critères ;
- à l'ancienneté de ces réseaux qui permettent un suivi dans le temps ainsi que l'étude de séries chronologiques ou d'études rétrospectives ; on retrouve cette ancienneté des réseaux avec un autre fonctionnement à l'IFIP ;
- aux groupes d'éleveurs qui sont acteurs du dispositif et créateurs de connaissance ;
- à la méthodologie utilisée permettant d'adjoindre d'autres informations ; cela est en partie possible avec les réseaux IFIP et ITAVI ;
- à l'intérêt porté aux diverses formes de valorisation très utilisées et suivies sur le terrain par les éleveurs, documents ou journées portes ouvertes organisées par les chambres (Journées innov'action dans certaines régions) ;
- à la complémentarité qu'ils apportent aux fermes expérimentales initiant la recherche, aux domaines de l'INRA qui approfondissent et aux fermes des lycées agricoles qui testent et apportent une démonstration régionale.

Cette efficacité est aussi liée au réseau des experts que sont les ingénieurs qui, outre ce travail de recueil, de validation et d'analyse des données, se forment concrètement à l'analyse globale et systémique qui permet d'une part de développer une expertise indispensable pour les activités de conseil et, d'autre part, d'évoluer dans la carrière et d'occuper des postes à responsabilité dans les structures professionnelles et techniques. Ainsi, d'après une recherche faite par l'IDELE (annexe 17), on peut considérer sur la période 2000-2012 que :

- le dispositif a mobilisé environ 400 ingénieurs références départementaux,

- parmi ceux actifs en 2012, 20 % étaient déjà en place en 2000,
- depuis 2007, le taux de renouvellement est d'environ 10% par an,
- sur 184 personnes ayant quitté cette activité sur la période, leur évolution est connue pour 75% d'entre eux, sur 81 agents ayant évolué vers une autre activité, 30% occupent une fonction de cadre dans le secteur agricole.

Ces réseaux contribuent donc à la formation des cadres de l'élevage français en les dotant de connaissances de terrain diverses, et d'une méthodologie d'étude systémique très adaptée aux questions complexes à résoudre dans le monde agricole.

La problématique agro-écologique est abordée depuis quelques années (1990 pour le bilan travail, 2000 pour le bilan minéraux, 2006 pour le bilan énergétique) dans les réseaux des fermes suivies par l'IDELE et les Chambres. La démarche d'approche globale de l'exploitation est elle-même un moyen de faire comprendre et d'évaluer la démarche agro-écologique.

L'agroécologie est centrée sur l'exploitation et se décline de façon très variée chez les ruminants. Chez les porcs et les volailles, une écologie « industrielle et territoriale » serait peut être mieux adaptée pour associer systèmes d'élevage-filières-territoires (annexe 9).

Les aspects « environnementaux et durabilité sociale » figurent dans les conventions entre l'IDELE et FAM. L'IDELE prévoit la mise en place d'une évaluation des performances agro-écologiques des principaux systèmes herbagers français. Toutefois, l'ajout de nouvelles observations (santé animale, phytosanitaire ...) doit être examiné au regard des compétences nécessaires à leur obtention et à leur valorisation. Concernant, l'évaluation de l'utilisation d'antibiotiques en élevage, les enregistrements par espèce vont provenir du recueil des prescriptions⁶ mais des informations par élevage, à partir des registres d'élevage, seraient un complément utile dans des exploitations bien suivies comme les fermes de références, dans la mesure où l'auto-diagnostic n'est pas à négliger.

Dans un objectif d'économie des moyens, cette éventualité doit être exploitée avant la création de réseaux spécifiques. Par exemple, la mission a trouvé surprenant que pour constituer le réseau « Ecophyto », certaines fermes des réseaux d'élevage dans les régions polyculture-élevage n'aient pas été retenues, peut-être par manque de concertation ? Cela aurait sans doute permis de réduire le coût de constitution du réseau.

Les données des réseaux d'élevage seront précieuses pour atteindre **les objectifs stratégiques des filières, définis à horizon 2025**, suite à la concertation demandée par le ministre de l'Agriculture à FAM et aux représentants professionnels. En examinant le contenu du plan d'action de ce projet stratégique, la mission a listé des contributions possibles des réseaux pour la bonne réalisation des actions prévues par objectif et pour toutes les filières ; en voici quelques exemples, les détails figurent dans l'annexe 16 :

- Aider à préciser les modalités d'intervention des pouvoirs publics et participer à l'évaluation grâce au suivi d'un échantillon ;
- Donner des bases pour adapter la politique d'installation en production laitière (niveau d'investissement, ...) ;
- Fournir des données et une méthode incontestable de calcul des coûts et faire connaître les leviers pour stabiliser les charges ;
- Mettre à disposition l'expérience acquise pour la mise en place de l'observatoire européen des marchés ;

⁶ La DGAL met en place une plate-forme de données provenant des vétérinaires, des pharmaciens et des usines d'aliments, pour compléter le système d'informations sanitaires de l'Etat.

- Apporter des éléments d'analyse pour simuler les évolutions souhaitées, repérer les innovations et évaluer les résultats, dans le cadre d'une animation de groupes d'éleveurs pionniers localisés dans un même bassin ;
- Etudier des systèmes de production à partir d'un échantillon d'élevages : étude pluriannuelle des relations entre performance économique et environnementale, repérage et évaluation des innovations relatives à ce domaine...

L'importance et la diversité de ces contributions auraient nécessité, selon la mission, que les réseaux figurent explicitement parmi les actions à conduire dans le cadre des plans stratégiques, confirmant la proposition faite par le GIS « Elevage Demain », que la mission a reprise, d'en faire des structures de recherche et de développement.

Le réseau des ingénieurs et des agriculteurs des réseaux Inosys-Réseaux d'Elevage **est un vivier fonctionnel pour la détection d'innovations** ; souvent, les exploitations dans lesquelles elles sont repérées, se retrouvent dans ces réseaux, même si ce système d'inclusion ne se fait que dans certaines régions. La plupart des exploitations sont repérées hors réseau, grâce aux ingénieurs en contact avec les agents de développement agricole et les agriculteurs ; avec leur expertise système, ces ingénieurs sont bien placés pour les évaluer et participer à la diffusion si nécessaire. Cependant, d'autres organisations de conseil en élevage touchent des nombres plus importants d'éleveurs et constituent aussi de très bons viviers.

Enfin, cela n'exclut pas de mettre en place des moyens de recherche spécifique d'innovations en élevage ; en 2014, des stagiaires de l'IDELE y travaillent, il est nécessaire d'élargir au maximum le vivier d'observations.

La méthodologie d'approche systémique Inosys-réseaux d'élevage pour les ruminants pourrait être reprise pour analyser des exploitations avec des ateliers avicoles, cunicoles et porcins. Cette méthodologie permet l'analyse fine du fonctionnement du système d'exploitation. Cela supposera de passer d'une logique et d'une organisation « suivi d'atelier » à une autre impliquant le passage au « suivi d'exploitation », et l'articulation exploitation – atelier qui peut prendre des formes diversifiées. Cependant, l'analyse atelier reste l'approche indispensable pour tous les élevages intégrés.

L'harmonisation des outils d'analyse et l'interopérabilité maximale des bases de données sont des objectifs à privilégier.

- Dans les différents réseaux, des expériences intéressantes et productives ont été menées, des « outils informatiques » ont été créés, mais beaucoup de travail reste à réaliser dans ce domaine, par exemple pour privilégier les outils qui pourraient avoir une utilisation nationale et non uniquement régionale. Si chaque institut utilise bien un outil unique pour la saisie des données, rares sont les régions qui utilisent les mêmes logiciels ou outils d'aide à la décision issus des réseaux de l'IDELE et des chambres, mais cela semble évoluer. Des exemples utilisant le logiciel Optilait seraient à suivre, avec un objectif de généralisation. En ovin et bovin, caprin et ovin lait, les outils sont nationaux : BTE-GTE, Bovins croissance, CapEco, SIEOL).
- L'interopérabilité des bases de données est un chantier plus complexe : dans un objectif de mutualisation et de maîtrise des dépenses publiques et privées le rapprochement des bases de données des réseaux et des organismes « privés » mériterait d'être étudié. L'interopérabilité généralisée des bases apparaît un chantier dispendieux, qu'il faut certes poursuivre (cas des liens BDNI, logiciels gestion de parcelles, de bilan de troupeaux, d'enregistrement de données comptables), sans vouloir lui donner une priorité absolue.

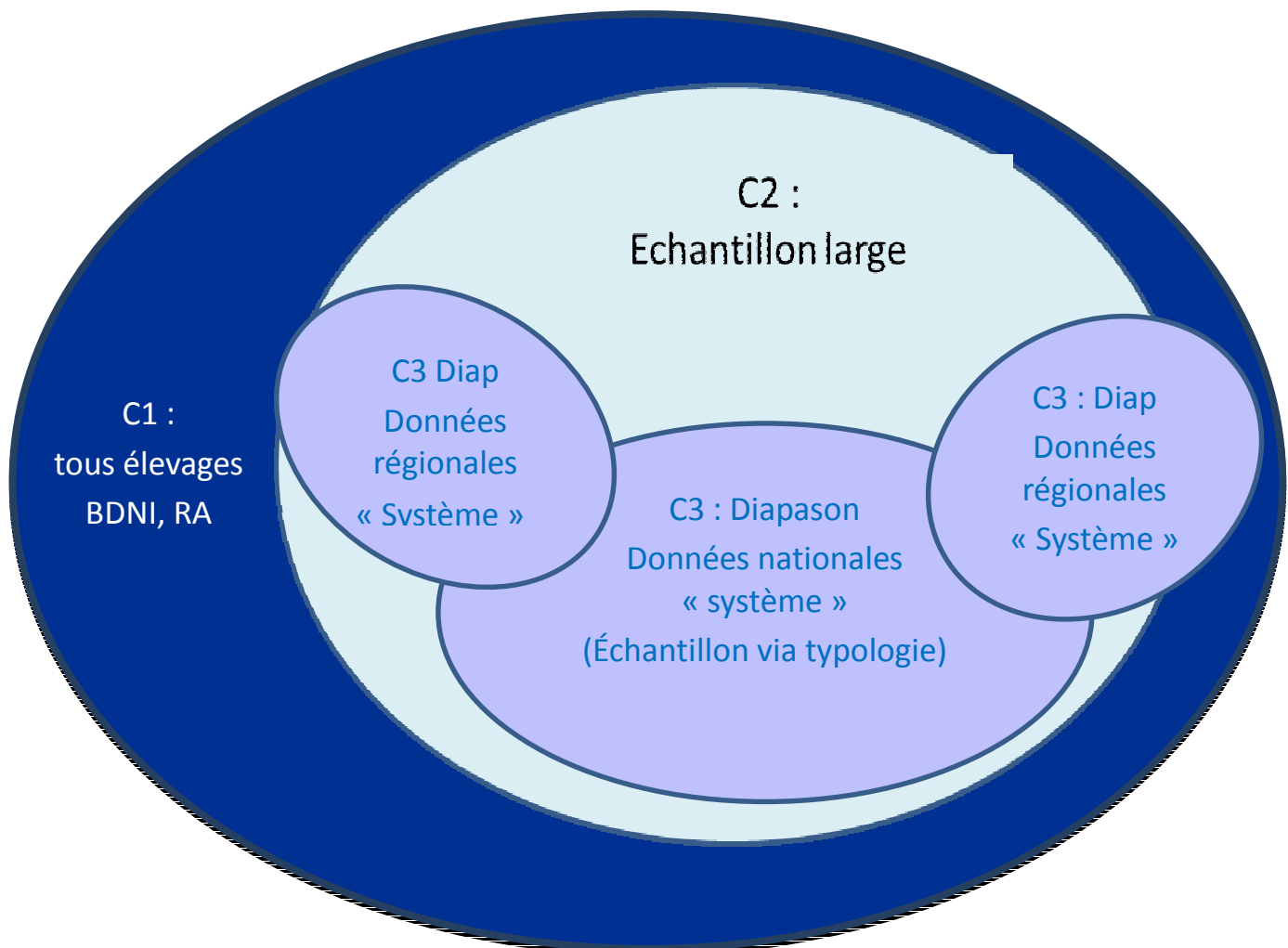
Par ailleurs :

- les diverses entreprises sont très attachées à leurs propres données et, même si quelques coopératives envisagent une mise en commun partielle, cette interopérabilité sera très difficile ;
- c'est, de fait, de plus en plus l'éleveur qui dispose de l'essentiel des informations et qui est le mieux placé pour les fournir. Le dialogue et l'échange entre l'agriculteur et l'ingénieur, fondement de la méthode « réseaux d'élevage », restent donc un atout à maintenir.

Mais la mission ne pourra pas approfondir ce point qui va pourtant devenir capital.

La mission souligne que ces réseaux sont des outils très originaux et complémentaires des autres données selon le schéma suivant (reprise document INOSYS).

Figure 1 : Représentation schématique des données disponibles en élevage en France
(source : Inosys- Réseaux d'Elevage 2014-2020)



Globalement ces réseaux sont pertinents, la valorisation des données est bonne et bien utilisée pour le conseil par les différents partenaires. C'est un outil très utile et utilisé pour les agriculteurs et dans le cadre de la formation et de la recherche. Une exploitation plus importante devrait en être faite par l'Etat, les collectivités et les offices.

Les objectifs et les rôles ont considérablement évolué et diverses améliorations peuvent se concevoir.

La mission considère que des améliorations sont nécessaires pour :

- permettre l'évolution vers l'impératif de durabilité et un meilleur repérage de l'innovation ; cela est actuellement affiché par INOSYS Réseaux d'élevage 2014-2020 et ressort nettement dans les régions visitées ;
- améliorer la diffusion et l'appropriation des données par tous les maillons des filières ;
- mieux définir les conditions d'accès aux données brutes et leurs valorisations ; ces points semblent avoir été précisés dans la nouvelle convention cadre de co-pilotage « Inosys réseaux d'élevage 2014-2020 » signée au cours de l'été 2014
- établir des liens avec les GIEE pour capitaliser leurs données ;
- faciliter l'interconnexion et l'interopérabilité des bases de données, qu'elles soient privées ou publiques ;
- réduire la durée d'exploitation des données et publier plus rapidement les résultats annuels ;
- donner de la valeur ajoutée aux informations technico-économiques, avec des études complémentaires par les organismes de recherche ;
- mettre en cohérence la méthodologie de collecte et d'analyse des données des divers réseaux dans une optique de réduction des charges de chacun des commanditaires, d'optimisation de la qualité des données récoltées et de leur usage commun ;
- assurer une complémentarité rationnelle entre les socles national et régionaux, en se posant la question de la nécessité de garder autant de diversité de systèmes dans le socle national ;
- vérifier s'il est intéressant d'avoir un recoupement entre les exploitations des réseaux et celles du RICA, comme cela est observé dans certains pays européens.

5. HIERARCHISATION DES OBJECTIFS ET ROLES DES RESEAUX D'ELEVAGE

Conçus pour apporter des éléments nécessaires à l'appui technique spécialisé, les réseaux de références en élevage répondent non seulement à cet objectif prioritaire mais aussi à de nombreux autres.

La récente évolution de la PAC, marquée par le découplage des aides et l'affaiblissement des outils de soutien, va redonner aux résultats techniques et à la productivité globale des systèmes une place prépondérante dans l'élaboration des revenus agricoles. D'où le regain d'intérêt marqué pour ces outils de recherche de références qui intéressent de ce fait l'ensemble des partenaires des filières d'élevage.

Les objectifs et les rôles assignés aux réseaux d'élevage sont différents selon les partenaires. Pour chaque maillon des filières, la mission précise la liste des apports et contributions des réseaux.

5.1. Pour les agriculteurs, les réseaux sont utiles pour :

- Améliorer l'analyse des résultats techniques et économiques de leur exploitation en complément des données du centre de gestion ;
- Piloter leur exploitation en la situant dans un groupe ou dans un cas type, ce qui permet d'apprécier les marges et les voies de progrès ; aider à la définition d'une stratégie globale ;
- Echanger avec d'autres agriculteurs pour le transfert de savoirs-faire ou la diffusion d'innovations sans considération mercantile, en privilégiant un outil de proximité ;
- Avoir l'avis critique de collègues agriculteurs sur ses propres pratiques ;
- Disposer de données et de conseils indépendants et neutres ;
- Motiver les jeunes à s'installer.

5.2. Pour les Chambres d'Agriculture, les réseaux sont utiles pour :

- Fonder le conseil agricole spécialisé ou stratégique sur des exemples tangibles ;
- Aider les éleveurs à acquérir de l'autonomie dans leur prise de décisions en complétant les conseils spécialisés, circonscrits à l'atelier et dispensés par des entreprises d'amont ou d'aval, aux objectifs parfois discordants ;
- Vulgariser des idées, des connaissances, des savoirs-faire et des dynamiques d'entreprise au profit du plus grand nombre possible d'éleveurs. Les réseaux sont les « locomotives du progrès » accessibles à tous les agriculteurs. Ils permettent aussi aux candidats à la reprise d'exploitations, hors cadre familial, de faire connaissance avec l'économie de l'élevage ;
- Mettre en évidence des éléments de la résilience des exploitations aux crises ;
- Découvrir, étudier, mettre au point des systèmes de production dans lesquels les éleveurs trouvent un équilibre entre les temps de repos et de travail, tout en optimisant leurs revenus ;
- Identifier des innovations d'intérêt général par les échanges entre tous les acteurs des filières ;

- Aider les filières soumises à de fortes contraintes externes à définir leur stratégie le plus en lien possible avec les producteurs (exemple : organisation des exploitations dans le contexte de fin des quotas laitiers) ;
- Mettre en évidence les conséquences des évolutions des politiques publiques grâce à une analyse prospective des comportements et des réactions adaptatives des éleveurs (ex : PAC, mises aux normes, règlement de la gestion des effluents...) grâce à la collecte fiabilisée de résultats techniques, économiques, sociaux et environnementaux ;
- Former des techniciens à l'approche globale des exploitations ;
- Actualiser les connaissances de leurs agents et de ceux des autres organisations ;
- Tester et mettre au point leurs nouvelles prestations du fait du climat de confiance établi avec les agriculteurs des réseaux ;
- Fournir des éléments pour constituer des articles et des réponses aux questions posées par la société sur l'élevage. Donner une image moderne de l'élevage.

5.3. Pour l'Etat et les collectivités territoriales, les réseaux sont utiles pour :

- Illustrer et documenter des études et des notes sur la situation des filières au niveau national et régional avec d'autant plus de fiabilité que les données portent sur des effectifs importants ;
- Apprécier les conséquences d'accidents climatiques et préparer des dossiers ;
- Evaluer et justifier le cas échéant des choix politiques ;
- Simuler et évaluer des conséquences des politiques publiques (PAC, aides sectorielles) ;
- Aider à la mise en place des cahiers des charges des MAEC, en ayant à la fois des référentiels de données et de pratiques. (Ex : MAEC en zone inondable) ;
- Fiabiliser les données technico-économiques utilisées comme normes pour les études prévisionnelles pour l'installation et les PDE ;
- Alimenter la stratégie de développement de l'élevage dans des régions qui évoluent vers les grandes cultures ;
- Aider à la recherche d'innovations.

5.4. Pour les instituts techniques, les réseaux sont utiles pour :

- Répondre aux objectifs que leur a donné la loi au moment de leur création ;
- Former les conseillers des organismes d'élevage (chambres et autres) ;
- Créer des outils de diagnostic et d'aide à la décision et actualiser leur référentiel ;
- Constituer des bases de données pérennes pour la réalisation d'études thématiques, à la demande des partenaires publics ou privés de l'élevage ;
- Entretenir un réseau d'éleveurs et d'experts mobilisables pour vérifier et quantifier des sujets d'actualité (sécheresse, autonomie protéique, performances agro-écologiques...) et pour identifier des questions de R&D qui seront testées par ailleurs ;
- Evaluer les marges de progrès et comprendre les stratégies d'évolution des systèmes d'exploitation ;

- Mettre au point et tester des méthodes normalisées de calcul d'indicateurs (bilan travail, coûts de production...);
- Repérer et évaluer des pratiques innovantes ;
- Proposer des idées d'expérimentation à entreprendre.

5.5. Pour les opérateurs des filières et les organisations agricoles, les réseaux sont utiles pour :

- Ajuster les plans de développement des filières suite aux analyses prospectives permises par les données collectées ;
- Comparer des résultats technico-économiques des éleveurs entre les régions et pays ;
- Contribuer à la préparation des contrats entre les différents partenaires des filières (éleveurs/céréaliers, naisseurs/engraisseurs...) avec des données incontestables ;
- Négocier avec les pouvoirs publics des mesures techniques, économiques et réglementaires.

5.6. Pour l'INRA, les réseaux sont utiles pour :

- Compléter ses données de terrain et élargir le champ de ses observations (l'INRA n'a plus que deux réseaux de références) pour réaliser des études thématiques et pour valider des pistes de recherche ;
- Tester à partir d'un plus grand nombre de données des modélisations de fonctionnement de systèmes.

5.7. Pour l'enseignement, les réseaux sont utiles pour :

- Illustrer des cours par des données à jour, sur les critères de productivité technique, économique et par des approches environnementales et sociales
- Aider les élèves et étudiants, en stage dans les exploitations, à positionner et à analyser leur fonctionnement en les comparant aux cas-types et autres documents produits par les réseaux.
- Montrer concrètement l'intérêt de l'approche systémique des exploitations ;
- Complémenter la formation des ingénieurs en fin de cursus lors de stage en entreprise.

Pour tous les partenaires des filières, les réseaux sont utiles pour aider à la justification sociétale des élevages, sujet qui prend de plus en plus d'importance. Les réseaux d'élevage fournissent pour les différents utilisateurs des informations, des exemples, des lieux de visite et des experts qui permettent de communiquer sur le fonctionnement des exploitations et leurs impacts sur l'environnement. Ils aident à la justification des politiques publiques, le cas échéant à partir d'exemples concrets.

De manière synoptique, la mission hiérarchise ces objectifs dans le tableau XIII :

Tableau XIII :Hiérarchisation des objectifs des réseaux d'élevage

	Appui au conseil spécialisé et stratégique ou d'orientation	Aide à la prise de décisions stratégiques ou politiques	Production de connaissances et d'expertise	Révélation et validation d'innovations
Agriculteurs	***	***	**	**
Opérateurs commerciaux	***	**	**	*
Chambres d'Agriculture	***	***	***	**
Organisations agricoles	NC	***	**	*
Instituts Techniques	NC	NC	***	**
Centres de formation (secondaire et supérieur)	NC	NC	***	**
Inra	NC	NC	**	**
Collectivités locales	NC	**	*	**
Etat (DG et FAM)	NC	**	**	**
Etat (serv. déconcentrés)	**	***	**	*

* à *** : illustration du niveau d'intérêt pour le maillon de la filière (faible à élevé).

Au final les réseaux d'élevage ont contribué et contribuent :

- en priorité, à apporter un conseil indépendant et un appui technique puis à diffuser des références technico-économiques utiles aux conseillers et aux éleveurs ;
- à produire des connaissances très utilisées en formation et en recherche ;
- à former en France des experts et des cadres au service des filières animales, capables d'aborder de manière systémique les problèmes ;
- à aider aux prises de décisions pour les agriculteurs, les opérateurs des filières, l'Etat et les collectivités territoriales ;
- à révéler et à valider des innovations conciliant la quadruple performance (technique, économique, environnementale et sociale) ;
- à fournir des éléments pour communiquer sur la justification sociétale des élevages et des politiques publiques concernées.

6. LE RESEAU EQUIN

6.1 Description sommaire

Le travail a débuté dans les années 94/95 avec quelques synthèses mais s'est vite arrêté. A la demande des milieux du cheval (FCC, IFCE...), un projet Casdar a été accepté en 2005 pour étudier l'approche systémique des élevages en s'appuyant sur les compétences de l'IDELE et sur 3 régions, Pays de la Loire, Rhône-Alpes et Lorraine, pour débiter. D'autres régions se sont mobilisées ; en 2007, un réseau de références technico-économiques de la filière équine est créé pour 3 ans avec l'aide du Fonds Eperon ; la convention sera renouvelée (2010-2013) avec une participation prévue de 20 régions. L'ambition des diverses familles était de suivre 300 structures grâce surtout à des personnels des chambres d'agriculture et de quelques techniciens ou ingénieurs des Conseils des chevaux. L'IFCE a parfois suppléé des défaillances. La gestion des données est faite grâce au système d'information « Diapason » de l'IDELE

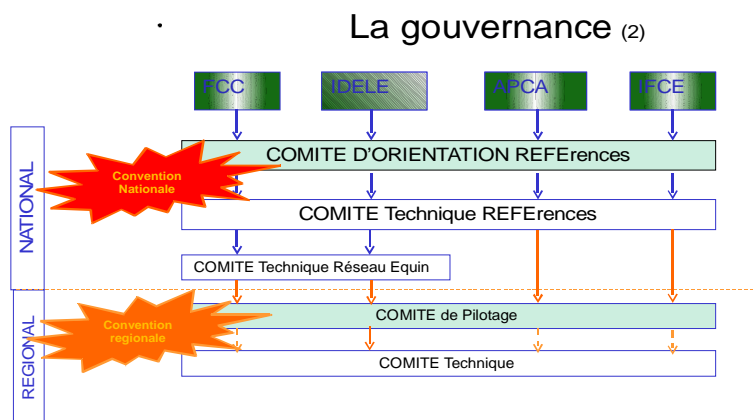
Le réseau équin appartient à un dispositif plus large « le réseau économique de la filière équine (REFErences), issu d'une coopération entre la Fédération nationale des Conseils des chevaux (FCC), l'IFCE, l'IDELE et l'APCA. Le comité d'orientation de REFErences « pilote » le réseau équin. Les objectifs de REFErences sont clairs : favoriser le développement de la connaissance de l'économie de la filière et donner des outils de diagnostic et d'aide à la décision aux différents utilisateurs, et décideurs régionaux et nationaux, prescripteurs (conseillers élevage, gestion, enseignants) et aux acteurs (éleveurs, jeunes agriculteurs candidats à l'installation...).

Trois approches sont alors nécessaires à mettre en œuvre :

- Une macroéconomique (valorisation des bases de données et observatoires économiques régionaux) , pilotage IFCE + FCC ;
- Une microéconomique (réseau équin), pilotage IDELE + autres
- Une synthétique en conduisant des études thématiques, IDELE + IFCE

Mais, la gouvernance n'est pas claire. Le Comité national d'orientation, dont France Galop n'est pas membre, rassemble différents partenaires (FCC, IFCE, APCA, IDELE), et se décline en région. La stratégie de la commande n'est pas fixée. Pour les CC, une vision nationale n'est pas défendue de manière homogène dans comités régionaux et certains représentants des CC défendent plus leur région qu'une position nationale.

Figure n°2 : Représentation de la gouvernance du réseau économique de la filière équine (REFErences) (comité d'engagement Fonds Eperon, mai 2014)



elles devraient se faire sur les exploitations les plus difficiles à suivre et avec des personnels peu motivés.

6.2.1 Financement

Le Fonds Eperon finance d'une part l'IDELE et, d'autre part, les opérateurs régionaux à la demande du Conseil des Chevaux correspondants pour un montant maximal de 50% du coût global. Les financements annuels prévus dans la convention cadre 2010-2014 par le fonds Eperon étaient de 360 k€ pour les CRC et 180 k€ pour l'IDELE, ils ont été en réalité respectivement de :

- en 2012 de 274 k€ et 150 k€
- en 2013 de 198 k€ et 130 k€

Cela est lié à la non atteinte des objectifs et en 2013 au paiement uniquement pour le nombre d'exploitations dont les données ont été remontées correctement.

Le contrôle effectif et la coordination semblent difficiles dans ces conditions de financement à diverses structures. S'il est logique qu'un pilotage régional existe et que des partenaires financeurs soient sollicités, il est surprenant de constater que le Fonds Eperon doit financer séparément chaque région.

Par ailleurs, le retour des financements pour la collecte, à partir des conseils des chevaux dans chaque région vers les structures (Chambres d'agriculture le plus souvent) ne se fait pas de façon identique. La mission a pu vérifier que lorsque des données étaient incomplètes pour une exploitation soit le financement prévu n'était pas versé, soit il était versé partiellement.

Le coût des diverses activités pour suivre une exploitation varie, selon les régions, de 2500 €, financés à 1200 € par le Fonds Eperon (ex Limousin, Midi Pyrénées), alors que dans d'autres régions, le coût total est évalué à 3 750 € par structure suivie. Plusieurs coûts journaliers ingénieur sont utilisées de 600 à 700 € pour l'IDELE et de 500 € pour les CRC et donc les chambres à qui le financement du suivi est reversé.

6.2.2 Fonctionnement

Globalement, compte tenu de sa taille limitée, la gouvernance du réseau équin devrait être simplifiée et rééquilibrée. Par ailleurs, l'IFCE, en accord avec le MAAF, réfléchit à la création d'un comité d'appui à la stratégie de la filière comprenant toutes les structures dont France Galop. Ce comité, bien que programmé dans le contrat d'objectifs de l'IFCE, doit être précisé.

L'analyse des projections pour un fonctionnement au delà de 2013, montre un nombre important de systèmes étudiés. Au niveau national, on constate que diverses catégories ne comportent pas 10 structures ; par exemple, pour les pensions, 6 catégories sont définies et l'on disposerait en tout de 43 exploitations. Une sélection apparaît nécessaire.

L'IDELE n'a pas rempli toutes ses missions, particulièrement sur la période 2010-2013 (objectif de 300 exploitations non atteint, retard de bilans, absence de synthèse nationale en 2011 et 2012...580 jours mobilisés étaient prévus dans la convention). L'appui des 6 ingénieurs de l'IDELE est irrégulier selon les régions. Si le travail effectué au sud de la France est unanimement reconnu, d'autres n'interviennent que pour des temps partiels, comme c'est le cas en Normandie. Dans l'est de la France, personne n'était en fonction en 2014.

Concernant la collecte des données, on constate que les objectifs ne sont pas atteints et qu'elle se fait par des techniciens ou ingénieurs qui ont en charge un nombre limité d'exploitations (5 environ en moyenne) et souvent très différentes (élevages et centres équestres par exemple). Dans ces conditions, on peut se demander comment de vrais échanges au sein du groupe d'exploitants suivis par un ingénieur/technicien peuvent vraiment avoir lieu ; or, cela est un point fort des suivis des fermes de références chez les ruminants. C'est ainsi que les ingénieurs/techniciens deviennent de véritables experts.

Le temps consacré à l'ensemble des activités associées à une exploitation (collecte, saisie, analyse, réunions...valorisation) est de l'ordre de 5 jours (Limousin, Midi Pyrénées), cependant, dans les concertations entre partenaires, on observe un minimum affiché de 3 jours.

Par ailleurs, la valorisation est à revoir car la journée nationale ne semble pas satisfaire la majorité des acteurs, les objectifs doivent être repensés quant aux journées régionales, elles doivent permettre une vraie mise à disposition de données vers les prescripteurs, conseillers et enseignants ainsi que faciliter la diffusion vers les éleveurs et chefs d'exploitation. Actuellement, les animations régionales sont très variables, est-ce lié aux coordonnateurs IDELE ou aux ingénieurs régionaux ? Une collaboration entre les Chambres d'agriculture et les CC serait sans doute opérationnelle, cela fonctionne dans certaines régions. Le système des journées portes ouvertes est peu utilisé alors qu'il a fait ses preuves dans d'autres productions. Beaucoup d'exploitants ne connaissent pas le réseau équin.

Actuellement, on doit considérer :

- qu'il y a un réel besoin de la part des professionnels, ce qui serait très utile pour l'installation de jeunes, mais la connaissance de ce réseau est de fait limitée,
- que les remontées de données exploitables sont très variables selon les régions ; des oppositions locales paralysent ce réseau (ex. Pays de la Loire),
- que l'action de coordination de l'IDELE a été défailante au cours de la dernière convention (2010-13),
- que la diffusion des données n'est pas réellement organisée, dans l'intérêt des exploitants,
- qu'une concurrence existe (EquiCER, GHN) et qu'elle cherche à étendre ses champs d'action.

6.3 Propositions d'évolution

Comme pour les autres productions, le réseau équin doit avoir comme objectif prioritaire de produire des références technico-économiques sur les principaux systèmes d'exploitation afin de permettre d'apporter du conseil opérationnel auprès des exploitants. Mais, on retrouve aussi d'autres objectifs comme pour les autres herbivores (cf. chapitre 5). **Ce réseau jeune doit être maintenu et bénéficier de financements du Fonds Eperon mais diverses corrections doivent intervenir, avec une politique acceptée par tous les partenaires.**

6.3.1 Une gouvernance à simplifier

Les 4 principales structures n'ont pas une vision identique du fonctionnement actuel et il manque une stratégie de commande au comité d'orientation.

Le « comité d'appui à la stratégie de la filière », en cours de constitution, avec tous les partenaires dont les structures de course, aurait un rôle de donneur d'ordres. Ce nouveau comité est prévu dans le contrat d'objectif de l'IFCE. Un président, accepté de tous doit être identifié et le pilotage de la structure devrait se faire par l'IFCE.

Un comité unique technique avec les 4 partenaires pour le réseau équin mettrait en œuvre les commandes passées (définir les autres comités techniques par secteurs). Un seul comité régional de pilotage s'assurerait de la mise en place locale ; il pourrait d'ailleurs s'agir d'un comité inter-régional en fonction de l'organisation de la collecte et du fonctionnement des groupes, pilotés par un ingénieur expert d'un système (voir ci-dessous). Cette proposition est donnée à titre d'exemple, c'est aux partenaires de définir l'organisation avec comme contraintes, simplifier la gouvernance et responsabiliser les structures nationales.

Sans un réel pilotage national, accepté par les partenaires, les autres propositions seraient sans effet.

6.3.2 Une convention de cadrage et de partenariat à respecter, avec un cahier des charges

Le premier point ne nécessite pas de développement, mais dans le cadre d'une nouvelle gouvernance, il est essentiel ; il concerne tous les partenaires. Un point particulier sera évoqué pour l'IDELE ci-dessous.

Un cahier des charges précis est nécessaire pour le recrutement et les suivis ; il doit être précis et fixer le nombre moyen d'exploitations par technicien, le temps à passer pour la collecte, les systèmes d'exploitation retenus, les dates limites pour la remontée des données...

Il faut aussi définir si un engagement ferme des exploitants est indispensable, en gardant de préférence les exploitations assez longtemps pour avoir une vision de l'évolution de la structure ; la durée de 3 ans semble trop courte, surtout pour un réseau jeune, si on veut juger de cette évolution.

6.3.4 Un financement géré par un ou deux interlocuteurs

Comme les réseaux ruminants, l'IDELE pourrait recevoir globalement le financement et répartir ensuite en fonction des données remontées et vérifiées. Ainsi, l'IDELE prendrait le rôle de pilote, chef de projet, mais cela nécessite aussi de gérer les contrôles et de publier des indicateurs vérifiables pour que le financeur puisse évaluer les résultats :

- nombre d'exploitations suivies avec données complètes, nombre de d'exploitations éliminées pour données incomplètes, nombre de structures par ingénieur...
- nombre de journées d'animations, de consultations sur un site où les exploitants peuvent se connecter pour échanger...
- nombre et liste des publications.

Cela m'empêcherait pas, dans chaque région, les Conseils des chevaux de rechercher des financements locaux (Région, Feader...).

On peut concevoir aussi, le financement direct de l'IDELE comme actuellement et une coordination nationale de la FCC qui répartirait aux régions ou inter-régions. La FCC doit assurer une responsabilité nationale et piloter pour éviter les fonctionnements variables selon les régions.

Le nombre d'exploitations à suivre doit être respecté et seules les exploitations avec des données complètes et validées seraient financées, comme cela se pratique maintenant. Les notions de financement fixe par exploitation, dont les données sont validées, et d'un coût journalier ingénieur homogène sont bien sûr à retenir.

Seuls les systèmes permettant de suivre un nombre suffisant d'exploitations seraient conservés, après concertation. Il est d'ailleurs possible d'obtenir des crédits d'intervention pour analyser des systèmes rares qui peuvent se développer.

6.3.5 Une ré-adaptation du rôle de l'IDELE

Le rôle de coordination doit correspondre aux engagements fixés par la convention de cadrage et de partenariat du réseau équin.

La mission a observé que l'activité des 6 ingénieurs de l'IDELE est irrégulière selon les régions, le rôle d'animation et de coordination doit être reformulé et suivi. Des retards divers (compte-rendus, demandes de financements...) ont été observés sur la période 2010-2013.

Une adaptation du système d'information Diapason pour les centres équestres, s'ils restent dans les systèmes à suivre, est nécessaire. Il est regrettable qu'un essai récent de mise à disposition d'un contractuel pour améliorer, en outre, ce point n'ait pas abouti.

6.3.6 La constitution d'un réseau d'ingénieurs/techniciens experts réduit

A l'instar du secteur ruminants, la constitution d'un réseau d'ingénieurs experts est nécessaire. Le faible nombre et la diversité des exploitations suivies par agent sont les principaux freins à la constitution de ce groupe.

Un fonctionnement en inter-régions pour attribuer plus d'exploitations (environ 15) à chaque ingénieur est une solution car un nombre moyen de 5 exploitations par ingénieur est faible pour une amélioration de ses connaissances et pour proposer un conseil concret d'expert aux exploitants. **La diminution du nombre d'ingénieurs à mobiliser (environ 12 à 15) sera la conséquence directe de cette réorganisation.**

Une coopération avec Equicer devrait permettre une meilleure récupération de données macroéconomiques (réflexion de collaboration avec l'IFCE en cours). Cependant, si les données microéconomiques d'Equicer devaient remplacer celles du réseau actuel, les conditions de la collaboration devront être claires car il est important de disposer de données économiques mais aussi des données techniques qu'Equicer ne relève pas. De plus, ces informations retraitées doivent être disponibles pour tous les exploitants, même hors des réseaux, pour que la valorisation soit profitable. Une convention précisant clairement la collaboration et la diffusion des informations est indispensable.

Le nombre de systèmes à suivre serait à limiter afin de regrouper environ une douzaine d'exploitations par système au niveau national. Certains systèmes ont d'ailleurs déjà été supprimés dans des propositions communes d'évolution. Si la concurrence entrave les échanges pour certains systèmes, par exemple pour les centres équestres, il ne faut pas garder ces suivis dans le réseau. Il serait logique de privilégier les systèmes ayant une activité principale d'exploitation agricole, des activités de loisirs pouvant être secondaires.

Un point particulier devrait être renforcé, il concerne la constitution d'un lien plus fort entre les ingénieurs/techniciens et l'enseignement technique agricole. Les enseignants devraient être plus associés aux réunions de valorisation régionales et les exploitations des lycées davantage intégrées au réseau.

6.3.7 Une meilleure valorisation des informations

De nombreux acteurs n'en sont pas satisfaits actuellement, or la réussite de la valorisation est un point essentiel pour que l'objectif principal de ce réseau soit atteint. Une valorisation permettant un retour efficace aux éleveurs, dont ceux hors réseau, ainsi que la création d'outils d'aide à la décision seront à développer. Les publications nationales ne sont pas si nombreuses et la qualité varie selon les régions. Quelques points sont à bien prendre en compte dans un premier temps :

- La Journée de valorisation nationale est faite pour les décideurs régionaux et les ingénieurs (120 personnes) et l'objectif semble atteint pour apporter les résultats des évolutions de l'année ;
- Normalement, une autre journée spécifique au réseau équin permet aux ingénieurs/techniciens d'échanger sur leurs pratiques et difficultés ; elle peut être retransmise en région par visioconférence (coût avec inscription + déplacement). Elle est en général associée à la journée précédente mais les 2 réunions doivent être bien distinguées car elles ont des objectifs différents ;
- Les informations nouvelles doivent être, ensuite, déclinées en région pour les responsables d'exploitations et enseignants, avec une remontée pour faire le bilan de cette étape ;
- Des journées de démonstration sont insuffisantes mais difficiles pour les centres équestres qui sont concurrents ; cependant, c'est grâce à cette pratique qu'une formation concrète peut exister et que les exploitants hors réseau peuvent comprendre concrètement.

6.3.8 L'intégration du secteur des courses est-elle souhaitable ?

La demande initiale d'intégration provenait d'associations dans les réseaux d'entraînement de trotteurs ou de purs sangs, mais aussi d'éleveurs de trotteurs. Ces demandes avaient été rejetées. Actuellement, la demande persiste pour les secteurs de l'entraînement ; il semble que la FCC soit prête à appuyer ces demandes si les sociétés mères (SSCF et France Galop) n'ont pas un avis contraire.

6.4 Conclusion

Le réseau équin, dispositif récent, mérite de se maintenir en raison des nombreuses informations qu'il peut produire et de son rôle pour le conseil auprès des exploitations. Cependant, la coopération réservée, avec comme priorité l'intérêt individuel des partenaires, pénalise son efficacité. La mission propose diverses améliorations, les plus importantes sont les suivantes, les autres en découleront :

- une simplification de la gouvernance,
- le suivi strict de la convention de cadrage et de partenariat ainsi que la rédaction d'un cahier des charges précis,
- la constitution d'un véritable réseau d'experts comme cela est observé dans les autres productions par système de production,
- une re-définition du rôle de l'IDELE et meilleur encadrement,
- une valorisation des références coordonnée dans les différentes régions.

Une réunion récente du comité d'orientation REFErences, le 19 décembre 2014, a montré qu'il y a une très bonne concordance entre cette évaluation et celle présentée par AND International, à la demande du Fonds Eperon. Au cours de la réunion, la volonté de faire évoluer ce réseau est ressortie mais il faudra éviter des tensions en régions entre les Conseils de Chevaux et les Chambres d'agriculture. Il semble préférable, pour la réussite d'un nouveau projet, de ne pas associer au début les régions qui n'adhèrent pas fortement à la convention de cadrage et de partenariat ou qui discuteraient le cahier des charges qui sera proposé.

Le Fonds Eperon a demandé aux partenaires de proposer un nouveau projet pour la fin janvier 2015, il est impératif que ceux-ci respectent l'échéance. De plus, pour la réussite d'une nouvelle convention, il est important que l'IDELE ne réduise pas son encadrement, son rôle de coordination et sa responsabilité seront essentiels pour la réussite de ce nouveau projet.

7 . LE FINANCEMENT

La mission a tenté de mettre en évidence les coûts des actions de recherche de références et l'origine des ressources financières que les deux grandes catégories de partenaires (instituts et les chambres d'agriculture) mobilisent. Elle a fait un inventaire des moyens mis au service de la recherche des références et de leur diffusion ; cela permet de comparer les moyens dédiés à la recherche des références à ceux dédiés à l'appui technique, première voie de valorisation des références.

7.1. Analyse des coûts et de leurs financements au plan national selon les opérateurs

7.1.1. Pour les chambres d'agriculture.

Au plan national, 123 ETP sont mobilisés dont 117 ETP dans les chambres départementales ou régionales pour la collecte, la mise en forme et la valorisation des données, les 6 autres ETP sont chargés de la coordination méthodologique à l'APCA (0.6 ETP) et de la valorisation des références dans les services inter-chambres (5.23 ETP). Pour plus de détail, le lecteur peut se reporter à l'annexe 18.

Les coûts de production, de diffusion et de valorisation des références, incluant les coûts des réseaux de références, sont constitués par 62% de dépenses de personnel, 12% d'autres dépenses directement affectables et 26% de dépenses indirectes affectées (annexe 18). Le coût moyen de l'ETP dans le groupe chambre pour cette action 421⁷ est de 93 458 € .

Pour financer ces coûts, les chambres sont conduites à mobiliser des financements complémentaires à ceux qu'elles perçoivent de FAM via l'IDELE pour les réseaux des ruminants ou directement de FAM pour les réseaux de volailles et palmipèdes, ou des unions régionales de groupements pour les références porcines.

Ces ressources proviennent de leur programme régional CASDAR, des collectivités territoriales, du produit de la collecte de la TATFNB et de leurs ressources propres.

Le tableau XV présente ces données pour 2013.

Le total des financements est d'environ 11 M€. Leur origine par ordre décroissant est : le Casdar pour 40%, puis une part de la recette de la taxe prélevée par les chambres d'agriculture (TATFNB) qu'elles assimilent à leur autofinancement pour 35% et enfin les subventions FAM pour 10% équivalentes aux dotations des collectivités territoriales qui sont toutefois plus aléatoires et inégalement réparties selon les régions.

⁷ Action 421 intitulée dans les PRDA « Recherche et valorisation des références »

Tableau XV : Origine des financements de l'action 421 des chambres d'agriculture en 2013 pour les productions animales (en €)

Origine des financements de l'action 421 des chambres d'agriculture en 2013										
Régions	CASDAR	TATFBN	Conseils généraux	Conseils régionaux	FAM	Etat	UE	Produits propres	Autres	Total des recettes
ALSACE	96361	95613	31052	2604	7255			1213	1439	235537
AQUITAINE	159885	172892	36450	15208	79594	2560			21308	487897
AUVERGNE	204773	108899			74345		27500	6888		422405
BOURGOGNE	236000	161728	27000	15000	54303			58000		552031
BRETAGNE	587501	501873	42076	55960	93529					1280939
CENTRE	111027	51129			30107				44184	236447
CHAMPAGNE-ARDENNE	198900	203335	34980		13500					450715
CORSE	52580	44494		63102						160176
FRANCHE-COMTE	119204	87283		8000	14472				7278	236237
ILE de France	35312	71975								107287
LANGUEDOC-ROUSSILLON	76710	65522	8000		37558					187790
LIMOUSIN	142911	136772		15484	55783		82196	35991	48316	517453
LORRAINE	237814	285883	55882	20000	58147	16800	5724	10097	22926	713272
MIDI PYRENEES	204482	115862	8071	2195	94468	0	21600	0		446678
NORD-PAS de CALAIS	206035	670608	0	0	25112	0	0	0	0	901755
NORMANDIE	432609	226602	131396	93172	68062				44457	996298
PACA	147439	161275	60000	85000	22659			20000	8500	504873
PAYS de la LOIRE	377192	224237	29019	181011	210321			16121	189894	1227796
PICARDIE	83447	53342		46832	26803					210424
POITOU CHARENTES	309397	227229	19879		87705			0	15600	659810
RHONE ALPES	226512	114658	6672	10191	45740	0	0	2900	7706	414378
TOTAL des REGIONS METRO	4246092	3781211	490476	613759	1099463	19360	137020	151210	411607	10950198
% origine des financements ensemble des chambres métropolitaines	38,8%	34,5%	4,5%	5,6%	10,0%	0,2%	1,3%	1,4%	3,8%	100,0%
APCA	26700	37601	0							64301
Total pour les massifs	297865	181135	0	8000	0	0	0	0	12471	499471
Total métropole	4570657	3999947	490476	621759	1099463	19360	137020	151210	424078	11513970
% origine des financements ensemble métropole	39,7%	34,7%	4,3%	5,4%	9,5%	0,2%	1,2%	1,3%	3,7%	100,0%

source : dépouillement des données Darwin

7.1.2. Pour les instituts techniques

L'importance des moyens humains mobilisés pour la recherche de références est très variable selon les instituts. Le tableau XVI récapitule pour 2013 la répartition des ETP par institut en comparaison avec les moyens justifiés dans l'action CASDAR « recherche, valorisation et diffusion des références ».

Tableau XVI : Moyens mobilisés par les Instituts en 2013 pour la recherche de références

Instituts	Numéro de l'action CASDAR	Nombre d'ETP premier périmètre ⁸	Nombre d'ETP Justifiés pour la totalité de l'action
IDELE	31	9,36	17,41
IFIP	54	0,65	2,65
ITAVI	9	1,90	4,54
TOTAL		11,91	24,50

source : dépouillement des données Darwin

⁸ On définit le premier périmètre des actions de recherche de références des instituts comme étant l'activité nécessaire à la validation des données collectées par les chambres ou les organismes partenaires (groupements de producteurs,...) avant leur stockage dans les systèmes d'information correspondants, par exemple « Diapason » pour les herbivores, ainsi qu'à leur valorisation avec la production annuelle de documents présentant :

- la mise sous forme de tableaux de bord et de bilans technico-économiques (GTE, GTTT) permettant des suivis historiques et des explications sur le fonctionnement du système d'exploitation,
- l'actualisation du texte décrivant le cas type de rattachement de l'exploitation grâce aux résultats relevés pour les élevages de ruminants.

Les coûts des agents (en € par ETP) des instituts sont là aussi variables d'un institut à l'autre comme l'illustre le tableau XVII ci-dessous.

Tableau XVII : Coûts des agents en 2013 pour les Instituts pour la recherche de références (en €/ETP)

	Charges salariales personnel technique	Autres charges directes	Charges indirectes	Totales
IDELE	101 634	26 920	40 256	168 810
IFIP	87 035	18 603	32 467	138 106
ITAVI	80 674	39 036	18 209	137 919

source : dépouillement des données Darwin

Par ailleurs le coût de l'ETP « institut » est notablement supérieur à celui justifié par les chambres, l'écart significatif mériterait une expertise approfondie.

Pour financer leur action recherche de références, les instituts utilisent une gamme de ressources plus restreinte que celle des chambres d'agriculture puisque deux financeurs, le CASDAR et FAM, compensent 93% des coûts. Leur très faible niveau d'autofinancement (1.2%) est une autre particularité à souligner.

Le tableau XVIII présente pour 2013 les ressources affectées par les instituts au financement de l'action « production et premier niveau de valorisation des références ».

Tableau XVIII : Origine du financement de l'action recherche de références des instituts en 2013 (en €).

	CASDAR	FAM	Fonds Eperon	Autres ressources (1)	Total
IDELE (ruminants)	963 208	586 000		30 367	1 579 575
IDELE (équins)	216 888		130 000	908	347 796
IFIP	97 088	261 275		714	359 077
ITAVI	39 585	161 860		0	201 445
TOTAL	1 316 769	1 009 195	130 000	31 989	2 487 893
Origine des financements	53%	40%	6%	1%	100%

(1) somme des aides des collectivités, des produits propres, de l'autofinancement et de ressources diverses (source : dépouillement des données Darwin et Fonds Eperon pour le réseau équin)

Le lecteur découvrira des différences notables entre les prévisions d'affectation des aides CASDAR ou FAM, présentées au paragraphe 8.2 et les réalisations consignées dans ce tableau ci-dessus.

Les explications suivantes peuvent être avancées :

* Différences relatives aux dotations de FAM :

- Pour l'IDELE, ne figure pas la partie de la dotation reversée aux chambres ; elle s'élève à 1 027 440 € ;

- Pour l'ITAVI, ne figure pas la part d'aide réservée à la valorisation des données.
- * Différences relatives aux dotations du CASDAR
 - Pour l'IDELE, ne figure pas la partie de la dotation affectée à l'action de recherche de références sur le travail dans les élevages et sur l'autonomie alimentaire
 - Pour l'IFIP, ne figure pas la partie de l'aide réservée au financement du travail de connaissance et d'analyse des structures de production (typologie et compétitivité).

7.2. Analyse des coûts et des modalités du financement de la recherche de références dans les trois régions

La mission en se rendant dans trois régions a pu approfondir des points de fonctionnement que les statistiques nationales ou les comptes-rendus ne permettaient pas d'appréhender avec le niveau de finesse suffisant.

Le choix des 3 régions, Lorraine, Pays de la Loire et Midi-Pyrénées, s'est effectué pour trouver des situations typées en matière de diversification des productions animales (Midi-Pyrénées), de présence de productions hors avec un élevage intensif de ruminants (Pays de la Loire), de concurrence pour l'utilisation de l'espace entre productions animales et végétales (Lorraine) .

Les renseignements collectés⁹ sont de fait plus détaillés et précis. Ils ont permis de mieux comprendre les logiques de « management » de la production des références, d'appréhender les conséquences de l'évolution des financements et évidemment d'apprécier concrètement l'efficacité, l'efficience et la pertinence de ces actions.

7.2.1. Eléments constitutifs du coût des réseaux ruminants co-animés IDELE-Chambres

Les coûts sont constitués du temps passé et de sa valorisation à chaque étape du processus, des charges directes de publication et des charges indirectes d'encadrement.

Le temps de travail

Le nombre de jours par ferme, nécessaires pour la collecte et la diffusion des références, a évolué sur la période 2010-2013 (voir figures n° 5 et 6 dans le paragraphe 7.2.3). Nous ne retenons dans le tableau XIX que les moyennes sur la période pour construire les éléments du coût.

Tableau XIX : Temps consacré par ferme en jours (moyenne 2010-2013) observé par les deux organismes dans deux régions

Temps, en jours consacrés par	Lorraine	Midi-Pyrénées
IDELE	0.6	1.2
Chambres d'agriculture	8.8	7.5
Total	9.4	8.7

source : dépouillement des questionnaires aux 3 chambres régionales

⁹ Après analyse on ne retiendra le plus souvent et à regret que les données issues de Lorraine et de Midi Pyrénées, celles de Pays de Loire présentent des imprécisions qui n'ont pas pu être levées.

Le total des jours consacrés par les deux partenaires est différent d'une région à l'autre. Les raisons tiennent à de nombreux facteurs comme le niveau d'expérience des agents, leur ancienneté dans le poste, la diversité des autres missions qu'ils doivent exercer, les techniques de collecte déterminées par le niveau de collaboration plus ou moins étroit avec le comptable de l'exploitation.

Pour proposer une norme, on retiendra qu'il faut consacrer en moyenne 9 jours de travail par élevage. Ce temps de travail peut être décomposé en deux sous-parties, l'une relative à la collecte à la validation des données et à leur stockage dans le système d'information « Diapason », l'autre relative à la diffusion des résultats.

- Le travail de collecte s'effectue dans chaque ferme deux ou trois fois par an. Des données techniques, économiques et sociales, complétées par tous les éléments permettant de comprendre le fonctionnement du système d'exploitation, sont recueillies par les ingénieurs réseaux des chambres. Un travail commun entre l'ingénieur animateur de l'IDELE et les ingénieurs des chambres aboutit à stocker les données validées dans le système d'information « Diapason » ;
- Puis, un travail de groupe animé par l'IDELE aboutit à l'actualisation annuelle de documents diffusables comme la présentation des résultats technico-économiques moyens constatés et l'actualisation si nécessaire des cas types. Les ingénieurs des chambres sont chargés ensuite d'assurer une diffusion de ces documents auprès des instances professionnelles, des groupes d'éleveurs, l'animateur de l'IDELE se chargeant généralement d'une diffusion plus institutionnelle.

D'après les relevés examinés en Midi-Pyrénées, et leur confrontation aux pratiques dans les deux autres régions, on estime que le temps nécessaire pour la première phase de travail (collecte, validation et stockage) est de l'ordre de 5.5 jours, et que pour la deuxième phase de valorisation-diffusion, il est de l'ordre de 3.5 jours .

Les coûts des travaux

Le tableau XX ci-dessous récapitule les coûts par jour et par ferme des travaux de collecte et de première valorisation.

Tableau XX : Coût par jour et par ferme des travaux de collecte et de valorisation (en €)

	Lorraine		Midi -Pyrénées		Pays de la Loire (1)	
	Moyenne 2010/2013	2013	Moyenne 2010/2013	2013	Moyenne 2010/2013	2013
Coût par jour du travail	378	372	418	405	588	582
Coût par ferme	3543	3722	3663	3343	3422	3377

(1) ces données mériteraient une vérification.

source : dépouillement des questionnaires des 3 chambres régionales

Sur deux régions, Pays de la Loire et Midi-Pyrénées, on constate une tendance à la diminution du coût par ferme ; le coût de l'année 2013 étant inférieur à la moyenne de la période 2010-2013.

7.2.2. Le financement des réseaux pour l'élevage de ruminants

Six grands types de ressources sont mobilisables pour financer les coûts :

- le CASDAR de l'institut et celui des programmes régionaux des chambres ¹⁰ ;
- les crédits versés par FAM à l'institut et aux chambres ;
- des crédits des collectivités locales (conseil régional ou général) ;
- des crédits du FEADER ;
- des prestations d'étude ;
- des recettes dites d'autofinancement provenant essentiellement de la collecte de la TATFNB.

Comme le montre le tableau ci-dessous, la mobilisation en valeur relative ou absolue de ces ressources varie d'une région à l'autre. Les plus grandes variations concernent les ressources provenant des collectivités territoriales et de l'Europe.

Rappelons que l'IDELE n'apporte pas de ressources propres.

Tableau XXI : Montant par ferme des ressources affectées au financement des réseaux d'élevage

	Lorraine (moyenne 2010-2013)		Midi Pyrénées (moyenne 2010-2013)		Pays de la Loire (2013)	
	En €/ferme	En % du coût total	En €/ferme	En % du coût total	En €/ferme	En % du coût total
FAM	619	18%	988	27%	747	22%
dont IDELE	192		264		186	
dont Chambres	429		724		561	
CASDAR	1716	48%	1304	36%	1592	47%
dont IDELE	276		422		316	
dont Chambres	1440		882		1286	
Collectivités	684	19%	0		231	7%
FEADER	0		437	12%	437	
Prestations	196	6%				
Autofinancement chambres	328	9%	934	25%	806	24%
TOTAL	3543		3663		3377	

Source : dépouillement des questionnaires aux 3 chambres régionales

Chaque région a sa « recette » pour financer ses « réseaux ».

Le CASDAR représente près de 50% du financement, le niveau de la participation de FAM par ferme est atténué par rapport à celle annoncée dans les conventions en raison de la prise en compte des fermes du socle régional dans le calcul des coûts. Le recours à des crédits publics (collectivités, Europe) est variable d'une région à l'autre et n'est considéré pas comme une ressource stable, facile d'accès. L'autofinancement des chambres est non négligeable.

Plus globalement, on constate aisément que les ressources dédiées par les chambres au

¹⁰ Des crédits CASDAR de deux origines contribuent donc au financement du même objet.

financement des réseaux à partir de décisions de gestion qui leur sont propres (CASDAR chambre, FEADER, prestations, autofinancement) représentent une part très majoritaire quelle que soit la région (73% en Midi-Pyrénées, 78% en Pays de la Loire, 82% en Lorraine).

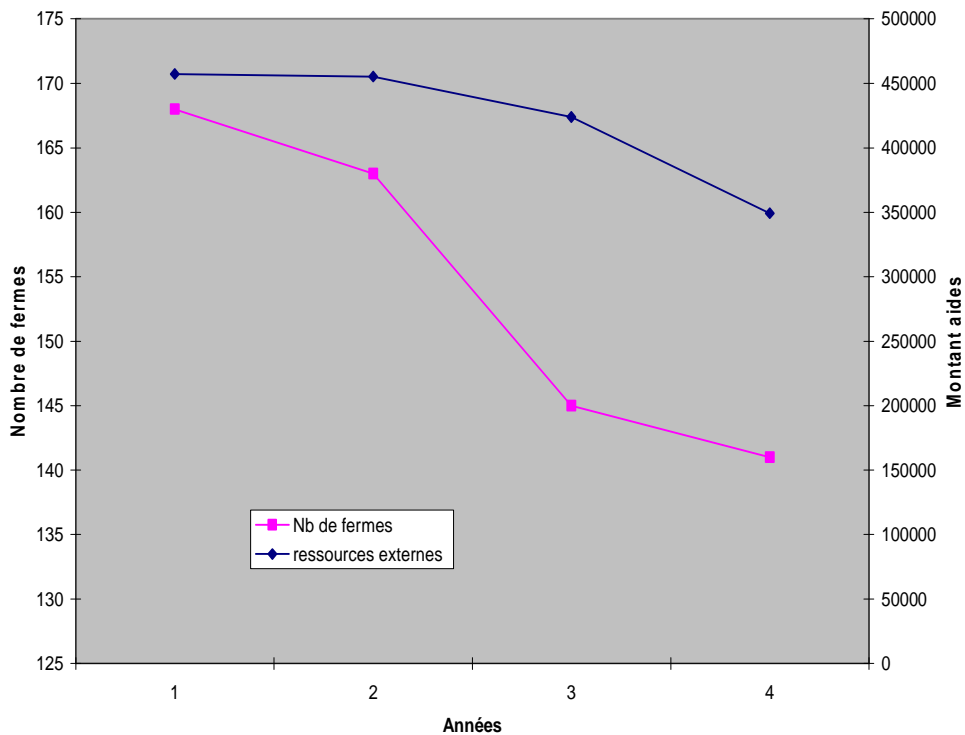
7.2.3. Les stratégies d'adaptation face aux contraintes de financement.

L'analyse de l'évolution annuelle du nombre des fermes étudiées, du coût de leur suivi et de celle des différentes ressources du financement permet de détecter les stratégies d'adaptation à la baisse des crédits publics des maîtres d'œuvre.

La diminution du nombre de fermes suivies est une première voie d'adaptation commune aux maîtres d'œuvre régionaux¹¹ comme l'illustrent les deux figures n°3 et 4 ci-dessous.

Figure n°3 :

Evolution concomitante du nombre de fermes suivies et des ressources externes (FAM,CASDAR,FEADER) en Midi Pyrénées entre 2010 et 2013



années 1 à 4 = 2010 à 2013

¹¹ Ces maîtres d'œuvre régionaux sont d'une part la délégation régionale de l'IDELE et d'autre part les chambres départementales coordonnées par les chambres régionales pour la gestion du PNDAR

Figure n°4 :

Evolution concomitante du nombre de fermes suivies et des crédits (FAM, CASDAR, Collectivités) en Lorraine entre 2010 et 2013



La deuxième voie d'adaptation commune aux maîtres d'œuvre régionaux a été la diminution du temps passé par exploitation pour réduire le coût de production des références.

La diminution du temps passé par ferme est une tendance lourde, en dépit de l'anomalie constatée en Lorraine en 2013.

Les figures n°5 et 6 ci-dessous illustrent cette orientation.

Figure n°5 :

Nombre de jours nécessaires par ferme pour la collecte et la diffusion en Midi Pyrénées entre 2010 et 2013

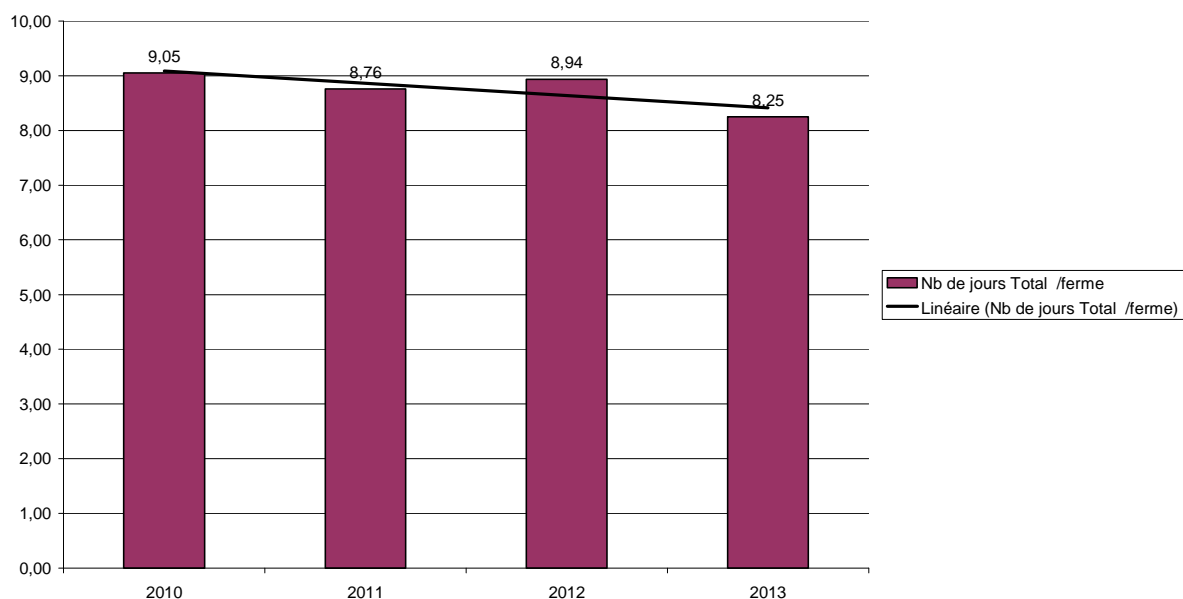
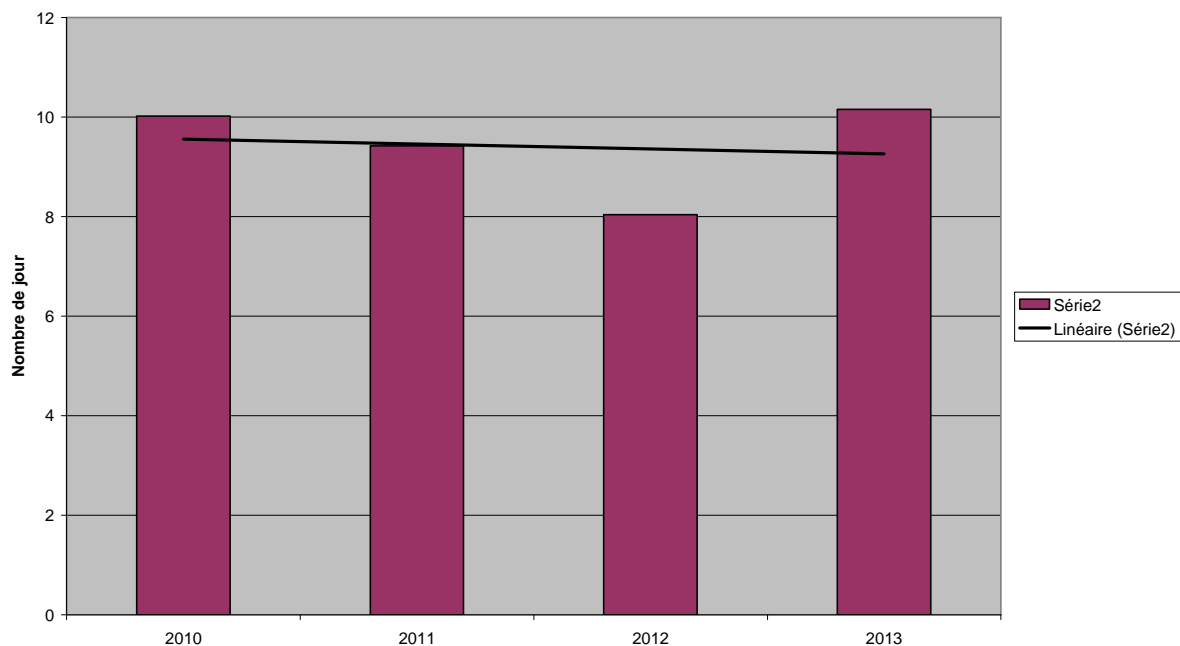


Figure n°6 :

Evolution du nombre de jours par ferme en Lorraine



La troisième voie d'adaptation concerne la gestion des ressources de financement.

Les deux catégories de maîtres d'œuvre (IDELE et chambres d'agriculture) ont surtout eu à réagir face à la contrainte de la baisse des crédits de FAM .

Les crédits du CASDAR, étant contractualisés sur la période, ont servi d'amortisseur à cette baisse. Les chambres n'ont pas pu compenser intégralement ce manque par un prélèvement sur le produit de la TATFNB, ce qui explique le taux de réduction des effectifs de fermes étudiés. Le tableau XXII synthétise ce constat.

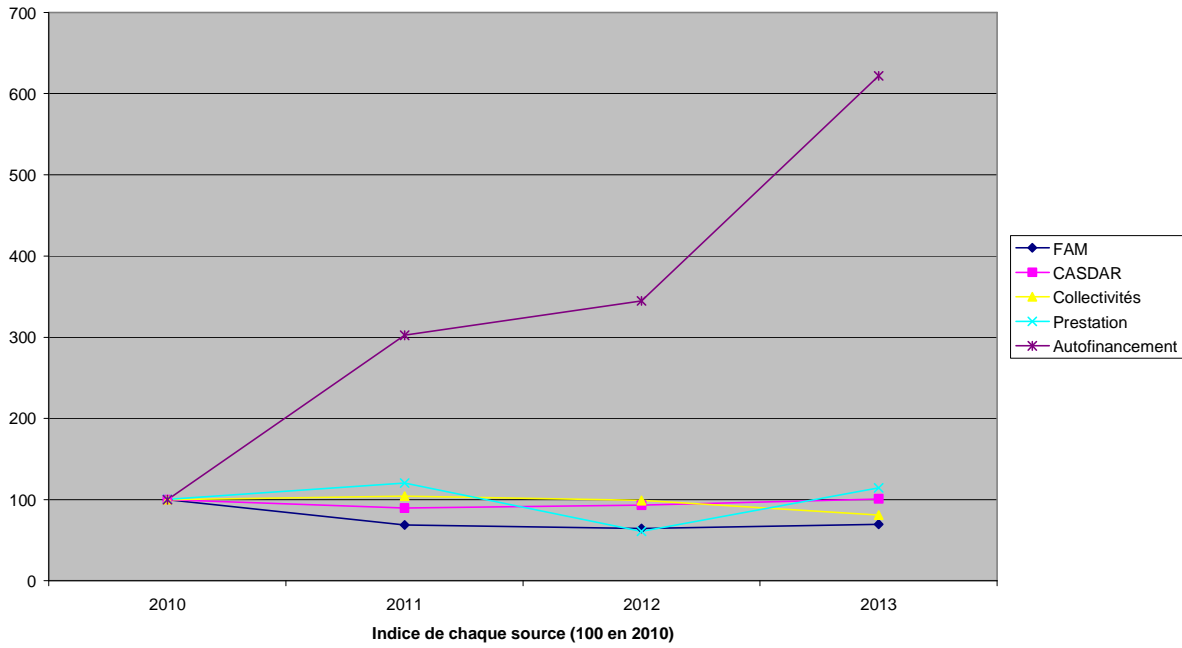
Tableau XXII : Evolution des crédits et du nombre de fermes suivies entre 2010 et 2013

Evolution en % entre 2010 et 2013 du :	Lorraine	Midi- Pyrénées
Nombre de fermes suivies	- 16%	- 14%
Montant des crédits FAM	- 43%	- 40%
Montant des crédits externes (FAM, CASDAR, Collectivités, FEADER)	- 24%	- 23%

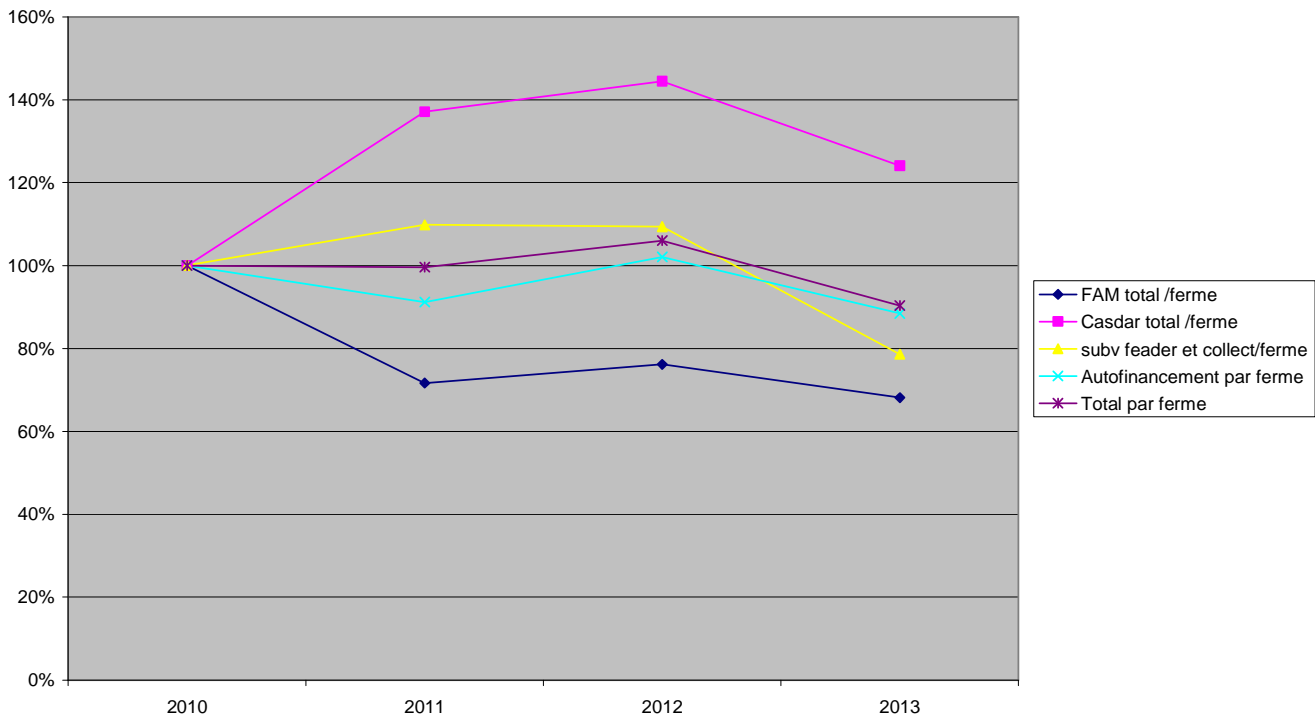
Dans le détail, chaque région combine les différentes sources de financement entre elles. Les quatre graphiques (figures 7 à 10) ci-dessous illustrent les différences de l'ingénierie financière adoptée par les deux régions «témoins ».

Figure n°7 et 8 :

Evolution de la combinaison des ressources de financement des réseaux d'élevage en Lorraine



Evolution relative du financement par ferme entre 2010 et 2013 en Midi Pyrénées



En Lorraine, l'autofinancement des chambres a été mobilisé pour compenser la baisse des autres ressources, la part affectée de CASDAR n'a pas varié.

En Midi-Pyrénées, toutes les ressources ont été combinées, avec une affectation de crédits du CASDAR en augmentation parallèle à la baisse des crédits de FAM.

Puisque la contractualisation du montant des crédits du CASDAR est pluriannuelle pour les chambres et l'institut, on peut considérer globalement, que les aides du CASDAR et le montant

de l'autofinancement mobilisable, constitué par les recettes de la TATFNB, sont des ressources de même nature, caractérisées par une certaine stabilité sur la période de contractualisation. D'où l'idée de les additionner pour affiner l'appréciation de la stratégie de financement par région grâce aux graphiques qui suivent.

Figure n°9 :

Combinaison des ressources de financement des réseaux en Lorraine entre 2010 et 2013,

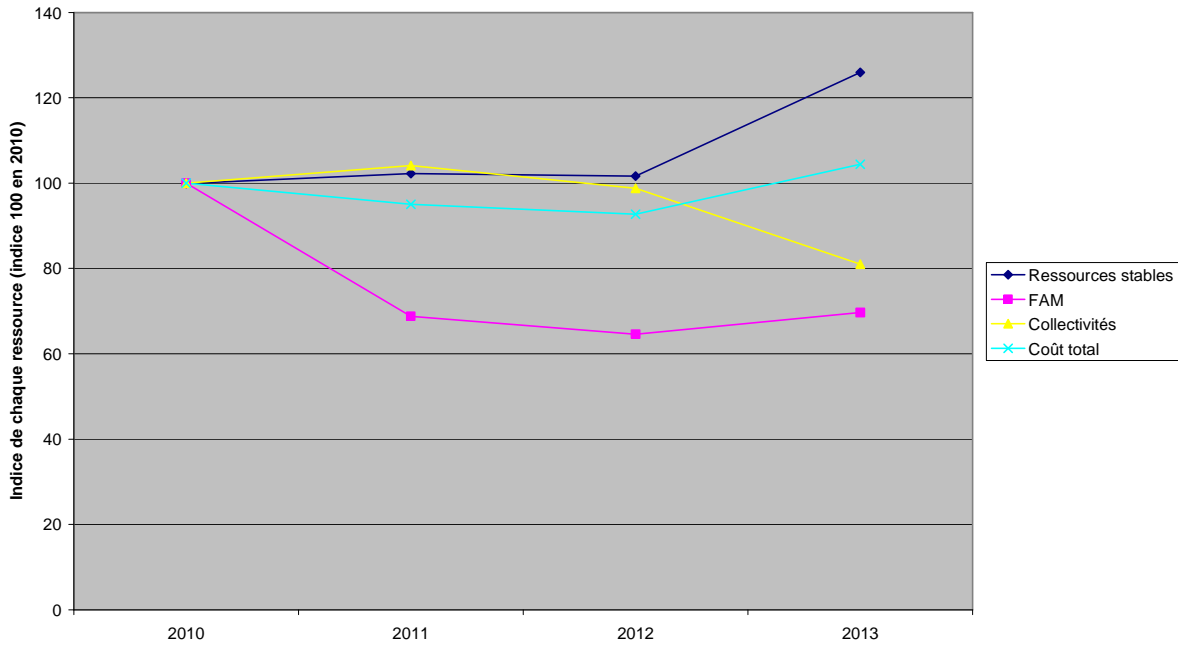
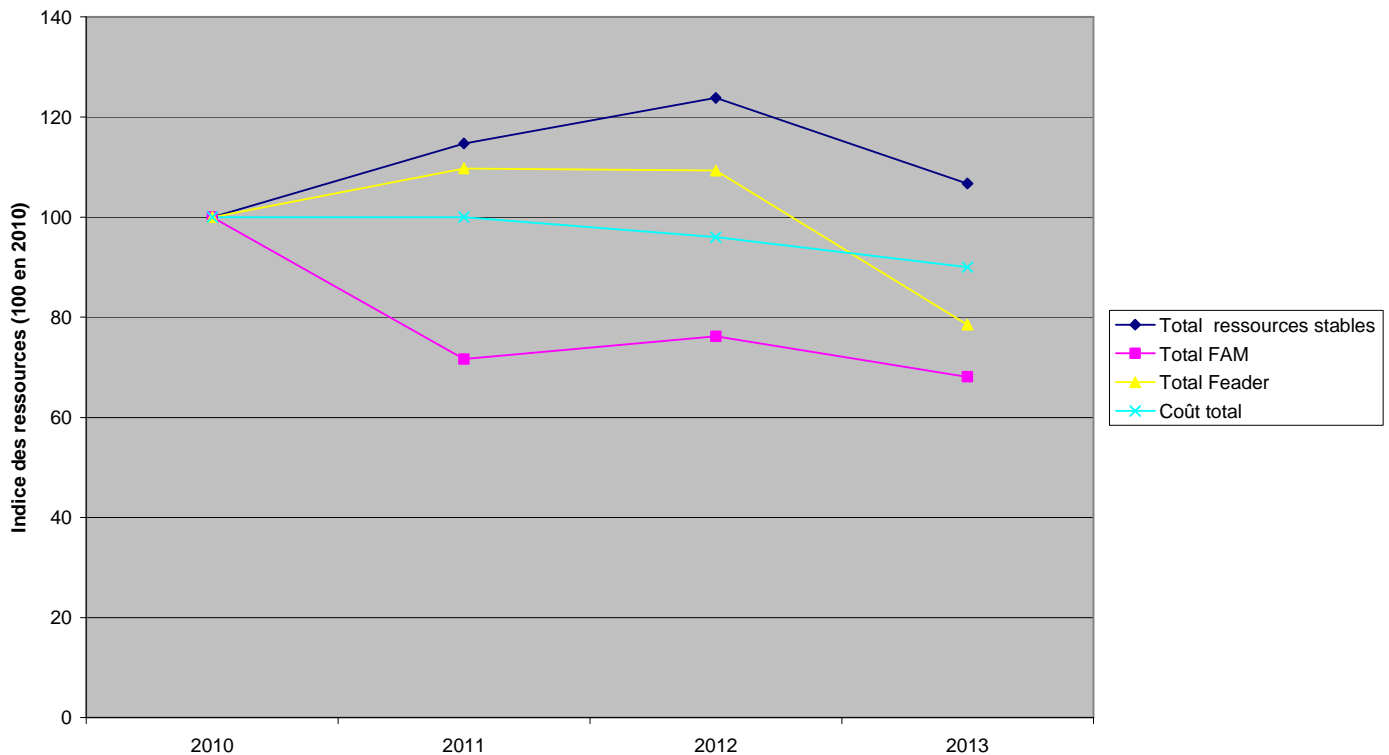


Figure n°10 :

Combinaison des ressources de financement des réseaux en Midi-Pyrénées entre 2010 et 2013



L'évolution du coût total est semblable à celle des ressources stables mobilisées. C'est donc bien les chambres qui au niveau régional décident dans la mesure de leurs moyens d'endiguer ou non la baisse du nombre d'exploitations suivies découlant de la chute des crédits de FAM.

7.2.4. Coût et financement des autres réseaux

Les sources de documentation sont plus restreintes que pour les réseaux ruminants d'où une analyse plus succincte de la situation.

Nous ne retiendrons que des données issues de Midi-Pyrénées.

Fermes de références palmipèdes, volailles et lapins

Les effectifs observés pour chacune des espèces sont en diminution constante depuis 2010¹², ce qui pose à la fois un problème de représentativité et d'implication des ingénieurs chargés de la collecte et de l'agrégation de chiffres.

Quatre jours par ferme sont déclarés comme étant passés à la collecte et à la mise en forme des références et à leur diffusion. Cette donnée apparaît être forfaitaire, aucun enregistrement n'a permis de la vérifier.

Curieusement aussi le coût par exploitation est arrêté à 1600 € par ferme. C'est sur cette base que les financements par ferme sont déclinés comme le récapitule le tableau XXIII ci-dessous :

Tableau XXIII : Evolution entre 2010 et 2014 du financement par ferme et par secteur de la production de références (en €)

	Volailles		Palmipèdes				Lapins	
	FAM	Autofinanc. Chambres	FAM	Autofinanc. Chambres	CASDAR	FEADER	FAM	Autofinanc. Groupements
2010	733	877	503	1038	29	29	600	200
2011	585	1015	523	1017	30	30	434	366
2012	450	1150	510	1050	20	20	405	395
2013	450	1150	584	766	20	20	401	399

Sources : dépouillement du questionnaire au GIE Elevage Midi-Pyrénées

A l'exception des palmipèdes, les crédits de FAM chutent, ce sont les chambres et les groupements de producteurs qui compensent, ce qui entraîne une réduction inexorable du nombre de fermes étudiées.

¹² Le nombre de fermes suivies

	2010	2011	2012	2013
Lapins	8	3	3	2
Volailles	22	22	19	14
Palmipèdes	42	31	29	33

Pour les GTE porcs¹³, lapins et palmipèdes

Les effectifs observés pour chacune des espèces sont en diminution constante depuis 2010¹⁴; ce qui peut poser un problème de représentativité des données.

Les temps de collecte sont là aussi forfaitisés à 4 jours par les GTE-GTTT porcs, et à 2 jours pour les GTE lapins et palmipèdes.

Curieusement pour cette action on relève que le coût moyen sur la période 2010-2013 de la journée de travail est variable selon les trois types d'élevages : 512 € par jour pour les porcs, 323€ par jour pour les lapins et 404 € par jour pour les palmipèdes.

Le financement de ces réseaux « observatoires » est assuré par FAM a un niveau quasi constant par ferme tout au long de la période, par des crédits globalisés du CASDAR et du FEADER, puis le complément correspond à de l'autofinancement des groupements de producteurs essentiellement, et plus minoritairement des chambres d'agriculture pour la production porcine. Le taux d'aides publiques (40%) pour ces productions est bien inférieur à celui constaté pour les ruminants .Le tableau XXIV précise ces constats.

Tableau XXIV : Montant moyen des ressources allouées par dossier au financement des GTE par production sur la période 2010-2013 en Midi-Pyrénées(en €).

	FAM	CASDAR/FEADER	Autofinancement Groupements	Autofinancement Chambres	Total
Porcs	377	497	1133	125	2132
Lapins	200	295	446	0	646
Palmipèdes	180	218	629	0	809

Source : dépouillement du questionnaire au GIE Elevage Midi-Pyrénées

¹³ Pour les porcs il y a aussi des références pour la Gestion des troupeaux de truies (GTTT) dont le nombre est confondu avec celui des GTE

¹⁴ Le nombre de dossiers réalisés

	2010	2011	2012	2013
Lapins	24	16	15	10
porcs	98	85	84	78
Palmipèdes	308	266	279	278

7.3. Evaluation nationale des financements « références et appui technique »

La mission a tenté de rassembler sur le tableau XXV l'ensemble des financements qui concourent à la recherche et à la diffusion de références pour les productions animales en 2013.

Elle a exploité divers documents comptables ou de gestion et a dû réaliser des calculs d'intrapolation pour extraire des données de décomptes plus globaux.

Le coût et le financement de l'élaboration des GTE et BTE des diverses productions n'ont pas pu être établis avec suffisamment de rigueur compte tenu du manque d'éléments statistiques disponibles à FAM et /ou dans les instituts sur ce sujet.

Un travail complémentaire mériterait d'être effectué car en première approche le coût total de l'élaboration des BTE et GTE-GTTT dépasserait 7.5 millions d'euros comme tend à le montrer le tableau de la note du bas de page¹⁵.

A noter que pour effectuer ces travaux les divers réalisateurs (groupements de producteurs, syndicats de contrôle de performances,...) ont des plans de financement qui leur sont propres. Les crédits publics, FAM essentiellement, co-financent ces travaux, avec des taux variables selon les productions (0% en production bovine, 20% en production porcine par exemple) et le plus souvent négociés dans le cadre de conventions régionales. Cela nécessite donc un auto-financement professionnel important.

Comme cela a été déjà mentionné les instituts reçoivent de FAM une aide pour compenser en partie des coûts de centralisation des données GTE ou pour mettre au point des outils de collecte et valorisation de ces données. Les montants sont variables selon les instituts et les années.

Le coût et le financement des réseaux de fermes de références

Outre les financements alloués aux instituts et aux chambres, on trouvera dans le tableau XXV :

- une évaluation des financements pour les travaux de l'INRA de Theix qui effectue un travail similaire au couple « chambre-IDELE » sur deux sondes de 80 fermes ovines et bovines ;
- L'estimation de l'investissement de la DGER, lié à l'emploi d'animateurs (ingénieurs de formation) pour constituer un réseau des fermes des lycées.

15

Productions	Nombre valorisables	GTE	Nombre de BTE	Coût total sur GTE valorisables (1)	Participation potentielle de FAM (2)
Porcine		3700		1 890 000	433 600
Palmipèdes		1079		871 832	93 720
Ovins viande		1700	3400	1 373 600	575 750
Ovins lait		70	1427	56 560	42 250
Caprins		227	257	207 650	127 400
Cuniculture		800		646 400	108 600
Bovins		2600		2 100 800	0
Total		10176	5084	7 146 842	1 381 320

(1) base 2 jours de travail à 404 € par jour (valeur Midi-Pyrénées)

(2) selon indication de FAM pour la production porcine, d'après interprétation tableau de financement de l'appui technique 2014 par FAM

Tableau XXV : Financements de la recherche de références en productions animales en 2013 (en €)

Maîtres d'œuvre	Coût	Ressources (2013)								
		CASDAR	FAM	Autre Etat	Etat/ Rica	Fonds Eperon	Collectivités Territoriales	FEADER	Autres	Auto financement
IDELE (ruminants)	1 579 635	963 208	586 060				1 000		29 367	
IDELE (équins)	415 796	216 888				198 000			908	
IFIP	359 077	97 088	261 275							714
ITAVI	201 445	39 585	161 860							0
Groupe chambres	11 513 970	4 570 657	1 099 463	19 360			1 112 235	137 020	575 288	3 999 947
ACTA	141 880	98 410	0	0	0	0	0	0	43 468	0
ITAB	1 040 865	640 538		44 189			1 840	19 762	334 535	
INRA	216 000			64 800						151 200
Conseils de chevaux	272 500					130 000	71 250			71 250
DGER	160 000			160 000						
CER France/Rica (1)	2 176 959				1 527 267			649 692		
TOTAL GENERAL	18 078 127	6 626 374	2 108 658	288 349	1 527 267	328 000	1 186 325	806 474	983 566	4 223 111
En % du montant total du coût		37%	12%	1%	8%	2%	7%	4%	5%	24%

(1) : coût calculé en considérant uniquement les fermes correspondant à des otex élevage et polyculture-élevage

Ce tableau montre à l'évidence :

- l'importance du coût de production des références surtout si on rajoute les coûts liés à l'élaboration des GTE, évalués à 7,1 M € ;
- la diversité des maîtres d'œuvre ;
- des financements d'origine diverses marquées par un financement public de l'ordre de 75 %, avec un très faible recours aux crédits européens, contrastant avec le financement des GTE qui semble être essentiellement d'origine professionnelle – p 57).

7.4. Les possibilités de financement avec les évolutions budgétaires actuelles

7.4.1. Les évolutions budgétaires entre 2014 et 2015 pour FAM

La mission a pris connaissance de décisions budgétaires¹⁶ présentées comme transitoires pour les réseaux de références suite au remaniement du budget de FAM.

Pour les réseaux de références, il a été décidé que seul FAM mette à disposition des instituts, maîtres d'œuvre des réseaux, des crédits du CASDAR.

La robustesse du dispositif peut être mise à l'épreuve par :

- un déficit de la collecte des cotisations CASDAR par rapport à la prévision a priori optimiste ;
- une application stricte de règle de non cumul des crédits CASDAR provenant de deux niveaux de contractualisation (FAM et PRDA) pour des opérateurs comme les chambres qui jusqu'à présent mobilisaient des crédits CASDAR de leur PRDA pour boucler les plans de financements de leur action « réseaux d'élevage » (cf supra) ;
- la difficulté de mobiliser pour les réseaux des crédits CASDAR complémentaires via la procédure d'appel à projet.

7.4.2. Les propositions de financement

Dans la logique de qualifier et de labelliser « d'infrastructure de recherche » les réseaux, la mission suggère de revoir les modalités de leur financement en appliquant les principes suivants :

- la création d'une grille des coûts forfaitisés (par ferme et par production, le cas échéant) des principales étapes nécessaires à l'élaboration des références et leur diffusion sans négliger les coûts de maintenance de la base de données ;
- le conventionnement pluriannuel des plans de financement avec les instituts (selon le modèle jusqu'alors en cours avec l'IDELE) ou les têtes de réseaux (APCA ou ACTA) ;
- la recherche de compléments de crédits européens (FEADER ou autre) pour compléter les crédits nationaux ;
- le financement différentiel par des crédits publics entre les deux phases de construction et de valorisation des réseaux : un taux de crédits publics élevé (au moins 80%) pour la phase collecte, qualification des données, stockage dans

¹⁶ En 2014, FAM disposait pour le secteur élevage d'un total de 105 M€ réparti en 87 M€ sur le programme 154 et 18 M€ sur le CASDAR.

En 2015, l'essentiel des crédits FAM est préservé avec 100 M€ provenant:

- du programme 154 : 25 M€ comprenant des études, expérimentations...mais rien n'est prévu pour les réseaux d'élevage ;
- du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) 40 M€. Ce programme interministériel, piloté par le CGI, avec un objectif de relance économique pour couvrir en partie la prise de risque sur des innovations. Il s'agit d'investissements stricts, tout ce qui était prévu en investissement dans le programme 154 pour les années antérieures y sera reporté ;
- du Casdar pour 37 M€. Seront supprimés les crédits de promotion pour les filières qui ont vocation à être financés par les inter-professions sur des cotisations obligatoires. Restera cependant une ligne en cas de crise

DIAPASON et première valorisation (actualisation des cas type), un taux d'aide public moins élevé (entre 30% et 50 %) pour la phase valorisation, dont le financement complémentaire doit être recherché auprès des utilisateurs au plan national (recherche, interprofession, fédérations bancaires...) et au plan régional selon l'expression des besoins plus locaux. Une chartre doit prévoir les conditions de l'offre de service de valorisation ;

- une restructuration des échantillons de fermes après une consultation la plus large possible pour éviter un foisonnement de réseaux « parallèles » et pour optimiser les données du RICA ;
- la définition d'un cadre strict pour les comptes rendus techniques et financiers des divers opérateurs qui sont centralisés par FAM.

8. PERTINENCE, EFFICACITE ET EFFICIENCE DES RESEAUX D'ELEVAGE

Les informations nécessaires à l'évaluation de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficacité des réseaux ont pour la plupart été présentées dans les chapitres précédents et dans les annexes. L'objectif de ce chapitre est de regrouper des réponses aux questions sur ces critères d'évaluation.

8.1.Pertinence

Appréciations et exploitation par les utilisateurs :

Les **données produites** par ces différents réseaux pilotés par les ITA **sont appréciées et attendues de tous** (éleveurs, conseillers, enseignants, chercheurs, administrations), pour les diverses formes de valorisation observées.

Dans l'enseignement technique agricole, 98% des enseignants déclarent connaître au moins un réseau, ceux des bovins étant les plus connus, en raison de leur ancienneté et des programmes d'enseignement. En revanche, les ingénieurs des réseaux sont moins connus ; 56% des enseignants connaissent au moins un agent (annexe10). Les enseignants considèrent que les informations en provenance des réseaux sont les seules sources fiables pour actualiser leurs connaissances sur le fonctionnement des exploitations.

Quant aux enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur agricole concernés par les productions animales ou l'économie agricole, ils sont 100% à utiliser les données issues de ces réseaux dans leur enseignement et 81% considèrent ces données utiles pour leurs activités de recherche (annexe 11).

L'enquête auprès des chambres départementales d'agriculture (annexe 12) démontre l'intérêt des réseaux pour l'actualisation des connaissances des conseillers agricoles, la formation des agriculteurs et la construction des études prévisionnelles pour l'installation des jeunes éleveurs.

De ce fait, les chambres consacrent des ressources humaines non négligeables (en moyenne 16,5% de leurs agents) pour la collecte des données et leur transformation en références, en partenariat avec les instituts.

Cette activité correspondant clairement à une fonction de recherche et développement absolument nécessaire à l'exercice des métiers de conseils, formation et d'étude.

Les utilisations des données de ces réseaux semblent cependant moins fréquentes maintenant par les administrations centrales en dehors de l'analyse des coûts de production ; cela tient à une diminution des compétences disponibles pour maîtriser l'utilisation des données issues des réseaux. Les ITA pourraient les valoriser davantage pour les administrations si des questionnements étaient formulés. Les appels à projets, qui deviennent de plus en plus la règle, sont souvent attribués à des opérateurs privés qui interrogent ensuite les ITA.

Nombre d'exploitations, représentativité et fiabilité des résultats, complémentarité avec d'autres bases

L'appréciation de ces critères de pertinence est variable selon les réseaux.

Les données GTE et GTTT sont représentatives pour une exploitation nationale ou par bassin de production, des divers systèmes de production puisqu'elles sont construites avec des valeurs recueillies par élevage, remontées par les groupements de producteurs pour 40% des élevages à l'IFIP et de l'ordre de 1000 élevages par réseau GTE à l'ITAVI.

Pour les productions porcines et l'IFIP, il est surprenant que les données de Bretagne ne fassent

pas partie des remontées, même si les données des Pays de la Loire sont proches et sur-représentées, cette situation n'est pas satisfaisante.

Il n'est pas toujours suffisant pour envisager de travailler sur des modes de production (AB par exemple) ou de commercialisation (vente directe par exemple) minoritaires dans certaines régions par rapport au modèle dominant.

Les données obtenues dans les fermes de références (herbivores, palmipèdes gras, lapins) ne sont pas représentatives des élevages français mais ce n'est pas l'objectif puisqu'il s'agit de définir des résultats atteignables dans un système rentable, cela donne un modèle de progression pour la majorité des éleveurs d'un même système de production.

Les effectifs des élevages de ruminants sont justes suffisants pour permettre la construction des cas types prédéterminés. Depuis l'année 2 000, ce sont environ 25 000 exploitations qui ont fourni des observations annuelles avec 1 400 à 2 000 par an. La durée de présence de chaque ferme est variable, en moyenne 6 ans mais 500 exploitations ont été présentes au moins 10 ans de suite et 1 300 au moins 5 ans. Le nombre d'exploitations suivies par région est variable, en 2012, de 13 en Alsace à 121 en Midi-Pyrénées.

Dans certains bassins de production, les effectifs retenus au plan national, compte tenu des moyens financiers, semblent être trop faibles pour constituer des références fiables à leur niveau. Quant aux élevages du socle régional (Inosys réseaux d'élevage), le d'exploitations suivies dépend des financements régionaux. Pour certaines régions, il ne s'agit que de quelques exploitations, insuffisantes pour représenter un système local. Il serait donc logique de parler plutôt de « socles régionaux » puisque la représentation est variable selon les régions.

En 2012, le nombre d'exploitations par production est le suivant (en pourcentage du nombre d'exploitations présentes dans le RA 2010) :

- Bovins viande	360	(4,11 p 1000)
- Bovins lait	320	(4,23 p 1000)
- Caprins lait	104	(1,50 p 100)
- Ovins viande	304	(2,55 p 100)
- Ovins lait	48	(0,98 p 100)

Il faut rappeler que les résultats des réseaux de fermes de références sont fiabilisés par la méthode de collecte et d'analyse des données. Les contrôles opérés par les ingénieurs/experts donnent une bonne fiabilité à ces valeurs, ce qui les différencie d'autres échantillons ou de données concernant l'ensemble des élevages. Les révisions des données sont plus fréquentes que pour les données des RA, RICA ; de plus, l'introduction de nouveaux indicateurs est plus facile à mettre en œuvre et peut se faire avec un faible coût marginal par rapport à la constitution d'un nouveau réseau.

Les réseaux de fermes de références concernent un nombre limité d'élevages (1500 à 2000 chez les herbivores et de l'ordre de 100 à 150 chez les lapins et les palmipèdes gras) suivis par des ingénieurs devenus experts des divers systèmes de production, en s'appuyant sur un travail collectif avec un groupes d'éleveurs pour les ruminants.

Ces réseaux fournissent des données complémentaires à celles du RA et du RICA, ce qui est aussi exprimé par le SSP du MAAF. Le RA et le RICA ne peuvent pas intégrer facilement des critères relatifs à la conduite agro-écologique des exploitations.

Evolution des critères sur les 20 dernières années

Les critères suivis dans les réseaux IDELE/chambres ont évolué ; à l'origine techniques puis technico-économiques, on observe maintenant des critères caractérisant l'impact environnemental du fonctionnement des élevages :

- pour les ruminants, outre cette évolution est illustrée dans l'exemple ci-dessous,
- on observe aussi une généralisation de l'approche systémique (annexe 9). Grâce à l'outil de stockage de données « Diapason », en amélioration régulière, ces réseaux sont devenus des observatoires. D'autres filières vont utiliser ce système d'informations. Ces réseaux sont des ressources pour des études thématiques et pour le développement d'outils informatisés d'aide à la décision (ex : calcul des coûts de production) ;
- la gestion environnementale des élevages de porcs (GEEP) est un outil de diagnostic créé à partir des suivis des réseaux d'élevage, permettant de quantifier les consommations d'eau et d'énergie, les émissions d'ammoniac et de gaz à effet de serre, les rejets d'azote et de phosphore et les déchets. Neufs indicateurs sont calculés et cela permet la comparaison entre élevages. Ce service est gratuit pour les éleveurs renseignant une GTE/GTTT et leurs conseillers. Les résultats individuels sont confidentiels, les collectifs ne sont consultables que par les membres du réseau ;
- des compléments seraient nécessaires pour les aspects sociaux (durée et organisation du travail), sanitaires et de bien-être animal. Cette évolution a commencé par exemple avec l'intégration d'indicateurs de traitements antibiotiques aux données de GTE en production cunicole, porcine et cela devrait se développer rapidement...Cependant, encore faut-il que les données à relever ou les indicateurs soient identifiés, pour le bien-être animal, il y a encore des choix à faire.

Positionnement des réseaux d'élevage et adéquation avec les besoins des conseillers

Ces outils sont des infrastructures de R&D complémentaires des fermes expérimentales des chambres d'agriculture (qui puisent dans ces réseaux les questions à évaluer pour initier la recherche), des domaines de l'INRA (qui approfondissent les évaluations pour des innovations ou des modes de production particuliers) et des fermes de lycées agricoles (qui peuvent aussi initier la recherche mais surtout avoir un rôle de démonstration régionale). Ces éléments sont reconnus par les différents responsables et intervenants de ces établissements. Ces réseaux ont été construits pour la durée et l'investissement est indispensable pour que la complémentarité avec les autres établissements perdure.

Très peu d'exploitations des lycées agricoles sont incluses dans les réseaux d'élevage de ruminants. Quelques unes fournissent leurs résultats pour les bases de collecte des GTE ou GTTT.

Les fermes ou les stations des chambres et de l'INRA servent à tester des innovations ou des modes de production qui ont pu être observés par les réseaux.

Les conseillers en élevage des diverses régions visitées reconnaissent une bonne adéquation des références et des outils disponibles pour le conseil avec leurs besoins, ce qui est confirmé par l'enquête auprès des chambres départementales d'agriculture.

Les améliorations souhaitables à mettre en œuvre sont :

- un effort pédagogique pour la présentation aux conseillers et pour la diffusion des données pour l'enseignement agricole, en particulier, pour les formations de niveau CAPA et BEPA.
- une meilleure adaptation à des situations territoriales pour mieux cerner des systèmes spécifiques d'élevages de ruminants à des micro-régions ; cela nécessiterait d'élargir les socles régionaux d'élevages ;

- la prise en compte de critères caractérisant les conditions de commercialisation ;
- l'intégration d'éléments caractérisant la gestion sanitaire des troupeaux et le bien-être animal ; ces compléments se rajouteraient avec un faible coût marginal à condition d'avoir les compétences pour la vérification des informations et les bons critères à enregistrer.
- un raccourcissement du délai de restitution et de diffusion des synthèses annuelles.

Convergence méthodologique

Concernant les logiciels et systèmes d'informations pour la collecte, chaque ITA utilise son propre outil standardisé sur tout le territoire national. L'outil « Diapason » de l'IDELE est utilisé au delà des herbivores d'une part dans le cadre d'Inosys pour certaines productions végétales et, d'autre part, par les autres ITA pour quelques applications.

Chaque ITA développe aussi des outils d'aide à la décision. Pour les élevages de bovins, on trouve encore une grande diversité régionale d'outils d'aide à la décision utilisés par les conseillers des chambres d'agriculture mais, de plus en plus, une uniformisation à partir des outils les plus performants est en cours (ex : Optilait). Par ailleurs, un travail d'harmonisation entre les ingénieurs réseaux et les centres comptables permet, dans diverses régions, d'améliorer la précision des enregistrements comptables et une meilleure affectation des produits et des charges pour faciliter leur collecte et leur intégration dans la base de références.

Une convergence méthodologique a été mise en place entre les 3 ITA dans les DOM où l'utilisation de Diapason a été concertée. Les travaux de convergence méthodologique, sont surtout abordés entre les ITA dans le cadre de RMT.

Enfin, l'observatoire de calcul des prix et des marges s'est largement inspiré de la méthodologie IDELE pour l'analyse des coûts de production.

Repérage et évaluation des innovations, transition agro-écologique et vision prospective

Les réseaux d'élevages, avec les réseaux d'experts associés, sont un des moyens pour repérer les innovations et pour participer à leur évaluation, en particulier quand on peut suivre dans la durée les exploitations.

Par exemple, pour les ruminants, on observe en Pays de la Loire que, les élevages considérés comme innovant, avec des résultats satisfaisants, sont intégrés dans les réseaux de fermes de références. Cependant, l'IDELE reconnaît que le nombre d'élevages ainsi repéré est insuffisant, c'est pourquoi, en 2014, a été mis en place, grâce à des stagiaires, un système de repérage d'innovations et d'étude approfondie d'un échantillon d'élevages ainsi sélectionnés.

D'autres conseillers, hors de ces réseaux, sont mieux placés et couvrent mieux l'ensemble des élevages pour repérer les innovations en élevage, par exemple, le réseau France Conseil Elevage, avec les contrôles de performances, surtout dans le cas de l'élevage bovin laitier.

Dans les élevages de monogastriques, la détection et l'évaluation de l'innovation sont aussi suivies par les ingénieurs des ITA, mais hors réseaux de références.

Les réseaux d'élevages actuels participent donc à ce repérage mais cela doit être étendu avec une réflexion sur les méthodes pour centraliser les observations et en diffuser les résultats. Les réseaux présentent l'avantage d'une organisation fiabilisée pour la collecte des données, l'analyse et leur valorisation.

La transition agro-écologique est prise en compte dans les réseaux de ruminants mais de façon variable selon les régions, le nombre d'élevages en AB est encore faible. Par exemple, en Pays de la Loire, sur les 35 élevages du socle national, 4 étaient en AB ou en conversion AB en 2012 et dans le socle régional, 12 exploitations étaient suivies en système laitier AB, permettant ainsi une étude spécifique de ce système de production. Dans cette région, le suivi des élevages en AB est même sur-représenté par rapport à l'importance globale. Lorsque l'on regarde l'évolution

du nombre d'exploitations en AB dans le système d'information Diapason, leur nombre a évolué d'environ 100 en 2007 pour varier entre 170 et 185 en 2011 et 2012. Mais, la transition agro-écologique ne se réduit pas à l'AB.

Le travail est orienté différemment dans les élevages de monogastriques, avec l'observation de la fertilisation, et de l'autonomie énergétique par exemple.

En résumé, pour chaque action ou critère du processus d'élaboration et de diffusion des références, la mission a évalué leur pertinence en s'appuyant sur son travail d'entretien, d'enquêtes, de compilation et de lecture des documents, le tableau XXVI présente de manière synoptique la synthèse des appréciations.

Tableau XXVI: Synthèse de la pertinence des réseaux d'élevage

Action ou Critère	Réseaux systémiques (1) (fermes de références)	Réseaux observatoires (1) (GTE, GTTT)
Appréciations globales	*****	*****
Nombre d'élevages	**	****
Représentativité élevage français	NC	****
Fiabilité	*****	****
Positionnement Complémentarité R&D	****	****
Evolution thématique des critères	****	**
Adéquation aux besoins des conseillers	*****	****
Convergences méthodologiques	***	***
Repérage et évaluation des innovations	***	**
Prise en compte de l'agro-écologie	***	NC

(1) La mission attribue 5 étoiles à l'action ou au critère qu'elle juge très pertinente,

La mission retient que la pertinence est globalement satisfaisante, les données sont fiables, avec des points de vigilance détaillés ci-dessus :

- pour les fermes de références, ne pas diminuer le nombre global d'unités suivies,
- en fonction des productions, chez les ruminants, un ré-équilibre des pourcentages d'élevages est possible (bovins/petits ruminants),
- les critères à prendre en compte méritent d'évoluer, en ajoutant, avec un faible coût marginal, des éléments concernant l'environnement, le social, le sanitaire et en particulier l'utilisation des antibiotiques, par exemple chez le lapin ainsi que le bien être animal,
- le repérage d'innovations est possible mais doit être renforcé,
- les convergences méthodologiques peuvent encore s'améliorer.

8.2. Efficacité

Choix des exploitations du socle dans chaque région

Pour les réseaux animés par l'IDELE, la définition (effectif, systèmes de production) du socle national est réalisée par les services de l'IDELE, qui utilisent la typologie co-préparée avec les services des chambres d'agriculture d'après les résultats du dernier recensement agricole. Le dimensionnement est directement déterminé par le volume des crédits de FAM potentiellement disponibles.

Le socle régional permet de prendre en compte les besoins d'observation souhaités par les élus professionnels responsables du secteur élevage et par les élus du conseil régional qui souhaitent apporter un soutien plus ciblé sur tel ou tel système ou mode de production. Il permet de corriger les manques du socle national, dans la limite des crédits locaux disponibles.

Chaque région « IDELE » reçoit son contingent de fermes par système à observer, les ingénieurs des chambres sont sollicités par le coordonnateur IDELE pour faire des propositions cohérentes d'élevages à suivre, répondant aux objectifs des deux niveaux de socles. La liste définitive est arrêtée suite à une concertation au sein du COREL. Cette méthode garantit une adéquation aux besoins dans la mesure où les crédits ne sont pas trop limités.

Pour les réseaux et observatoires de monogastriques, les choix s'opèrent de la manière suivante :

- Pour les enquêtes GTE, GTTT, il s'agit d'une participation volontaire des éleveurs, après une intervention de leur conseiller spécialisé.
- Pour les réseaux de fermes « palmipèdes », les crédits alloués par région déterminent les effectifs.

Elaboration et la maintenance des cas-types

Les cas types sont définis avec l'expertise des ingénieurs de l'IDELE et des chambres, et après concertation des responsables professionnels des filières animales. Le COREL est le lieu d'émergence des besoins d'étude des cas types. La durée moyenne d'un cas-type chez les ruminants est de l'ordre de 6 à 8 ans.

Le renouvellement en nombre de cas types a été respectivement en 2010, 2011 et 2012 de 177, 173 et 201.

Toutefois l'analyse de l'évolution des cas types sur une longue période permet de les classer en 2 catégories :

- les cas types dont les données clés ont évolué en fonction de la pression de la société ou des marchés démontrant la plasticité des systèmes et la capacité des éleveurs à s'adapter.

Cette catégorie est illustrée par les cas types des systèmes laitiers normands.

Le cas type n°7 « Système modérément investisseur, évolutif 75% herbe-25% de betteraves, légumineuses-Mixte lait viande » reflète l'évolution des pratiques de la fertilisation azotée : l'utilisation d'azote a été divisée par 3 avec une augmentation de la production laitière mais sans modification de l'EBE entre 1984 et 2005 comme en témoigne le tableau XXVII

Tableau XXVII : Evolution du cas type n°7 de Normandie

Critères	1984	2005
SAU	38	46
Nombre de VL	26	27
Production par VL	4500	5900
Quantité de lait vendue	117 000	150300
Nombre d'N/ha	150 à 200	50
EBE en euros	22062 F (35433 € de 2005)	34704

Les cas types laitiers normands ont été modifiés au fur et à mesure de l'augmentation du quota moyen des producteurs.

Le tableau XXVIII illustre parfaitement la dynamique de la production laitière au cours du temps, avec la disparition de cas type avec moins de 150 000 l de quotas et l'apparition significative de cas types avec des quotas beaucoup plus conséquents.

Tableau XXVIII : Dynamique de la production laitière dans les cas types

Quota	1984		1991		2012	
<120000	1	(16.7%)	5	(35.8%)	0	
120000 à 150000	2	(33.4%)	3	21.4%)		
150000 à 200000	3	(50%)	4	(28.6%)	2	(15,3%)
200000 à 2500000					1	(7.7%)
250000 à 350000			1	(7,1%)	3	(23,1%)
> 350000			1	(7,1%)	7	(53.9%)
Total de cas types	6		14		13	

- des cas types dont les données clés n'ont pas été modifiées sur une longue période. Cette catégorie est illustrée par des systèmes broutards naisseurs du charolais et du limousin présentés dans le tableau XXIX. Cette stagnation étonnante reflète - elle les difficultés techniques de ces systèmes à améliorer leur productivité ?

Tableau XXIX : La stagnation de la valeur des critères clés de deux systèmes viande

Systèmes	Broutards limousins naisseurs zone herbagère du Limousin		Broutards charolais naisseurs zone herbagère en Pays de la Loire	
	2005	2013	2008	2013
SAU	95	95	95	95
Main d'œuvre (UMO)	1.5	1.5	1	1
Nombre de vèlages	80	80	70	70
Viande vive produite kg/UGB	290	290	277	277
Viande vive produite kg/UMO	20056	20056	29670	29670
Chargement (UGB/ha)	1,13	1,13	1,1	1,1

Variété des critères et intérêt d'autres approfondissements : emploi, temps de travail, compétences

Indéniablement des observations approfondies sur l'organisation du travail, sur le niveau de compétences des ressources humaines apporteront beaucoup d'explications sur la variabilité des résultats techniques et économiques des exploitations ou des ateliers concernés.

Dans un contexte de développement de l'agroécologie, il apparaît opportun de proposer que les mêmes critères de durabilité soient collectés sur tous les types d'exploitations incluses dans les réseaux. Ceci n'exclut pas certaines particularités liées à des formes d'investissement collectif ou à des prestataires de service spécialisé (ex : ramassage mécanique des volailles de chair, distribution quotidienne d'aliments dans des élevages bovins).

La collecte de données pour les GTE devrait être complétée pour pouvoir replacer l'atelier au sein d'une exploitation, dans les entreprises disposant de plusieurs productions, car il faut repérer les interférences positives et négatives entre les ateliers et l'exploitation.

Contenu de la relation éleveur – ingénieur réseau

Pour toutes les catégories de références (cas types, données GTE, GTTT, enquêtes...) la confiance entre l'éleveur et le technicien doit être absolument réciproque pour garantir la qualité du travail.

Le technicien valide les données fournies par l'éleveur, l'aide à les rassembler et trouve avec lui les raisons le cas échéant, des écarts repérés.

Le travail en commun permet de préciser la stratégie de l'exploitation, de mettre en place, de suivre, d'ajuster le plan d'actions.

Les pratiques innovantes sont analysées avec le point de vue de l'ingénieur et/ou des éleveurs appartenant au réseau qui savent en groupe, évaluer ensemble les pratiques de leurs collègues.

Les agriculteurs, dans les réseaux de fermes de références, acceptent d'organiser des rencontres sur leurs exploitations, plusieurs visites par an, et de présenter les données de manière complète et objective.

De plus, ce réseau d'éleveurs est facilement et rapidement mobilisable sans surcoût notable pour répondre à des enquêtes ou questions des partenaires des filières. Cependant, en fonction des avis demandés, ce réseau ne constitue pas un échantillon tiré au sort, ce qui peut introduire un biais dans les résultats ;

Valorisation des résultats des réseaux. Catégories d'éleveurs en bénéficiant directement ou indirectement. Particularités régionales.

Les modes de valorisation sont variés, pour permettre aux divers publics potentiellement intéressés d'y accéder facilement.

Des plaquettes annuelles présentent les résultats, elles sont diffusées aux conseillers aux responsables professionnels, aux établissements d'enseignement, aux responsables des collectivités et des administrations. Ces plaquettes sont accessibles *via Internet* sur les sites des instituts et des chambres. Quelques chiffres permettent d'en situer l'importance :

- Pour l'IDELE, sur les 3 dernières années, le système d'information Alfresco remonte entre 103 et 142 publications annuelles. Les publications les plus nombreuses concernent les ovins suivis des bovins et sur le plan régional, le Sud-Ouest devance l'Ouest ;

- Pour l'ITAVI, des synthèses nationales sont publiées chaque année pour les lapins et les palmipèdes à foie gras, d'une part avec le réseau des fermes de références et, d'autre part, avec la centralisation des GTE

Il faut aussi rajouter d'autres productions nationales annuelles :

- 4 synthèses trimestrielles pour les principales espèces de volailles standard ;
- 1 synthèse annuelle « performances techniques et coûts de production en volaille de chair, poulettes et pondeuses » ;
- 1 synthèse annuelle « performances techniques et résultats économiques des productions avicoles biologiques et sous label rouge ».
- 4 à 6 productions thématiques.

Des journées portes ouvertes permettent à tous les agriculteurs de découvrir les fermes des réseaux, leurs résultats, et de s'expliquer directement avec le chef d'exploitation. Du 20 mai au 20 juin 2014, les chambres d'agriculture ont organisé dans 14 régions, 54 départements, plus de 200 journées « Innov'action », avec 17 000 visiteurs. Les fermes des réseaux d'élevage y ont largement participé, associant ainsi des présentations faites par les ingénieurs et les exploitants.

Des séquences de formation pour les agriculteurs ou leurs techniciens sont organisées en valorisant et utilisant les références (ex calcul des coûts de production)

Les formateurs tant de l'enseignement technique que supérieur utilisent largement les données issues des réseaux. Les références en élevage bovin lait et viande sont, en nombre de citations, plus connues que celles des élevages de monogastriques. En effet, la majorité des enseignants travaille sur ces espèces. Les références des réseaux de monogastriques sont bien connues des spécialistes de ces espèces.

Des études thématiques utilisent les données collectées et fiabilisées des réseaux, le caractère pluriannuel des données leur confère une valeur supplémentaire.

Des outils de diagnostic et d'aide à la décision sont construits grâce aux connaissances acquises dans les réseaux.

Les données référencées servent de *base au conseil technique spécialisé*. La demande de conseil spécialisé est un acte volontaire de la part des éleveurs. Les producteurs laitiers, puis les producteurs de porcs et les aviculteurs sont beaucoup plus demandeurs de conseils techniques que les producteurs de viande bovine.

Le travail d'analyse de proximité des ingénieurs auprès d'éleveurs engagés dans le développement et souvent la structuration de leur exploitation, contribue à *leur formation* permanente, et leur permet d'acquérir, en quelques années, *une expertise* sur toutes les questions de l'élevage, apparemment enviée dans d'autres secteurs de l'économie et dans d'autres pays.

La valorisation des références au plan régional est d'autant plus importante que la liaison avec l'appui technique est structurée autour d'un GIE et du comité régional de l'élevage.

Les références collectées sont à la disposition de tous les acteurs éleveurs des réseaux, des autres éleveurs, des responsables professionnels, politiques administratifs ou économiques. En production de viande bovine, la FNB considère que si la valorisation est très bonne pour les éleveurs membres des réseaux et les éleveurs les plus performants, trop d'éleveurs ne seraient pas touchés ; c'est aussi dans ce type de production que la demande d'appui est la plus faible ! Il faut signaler aussi que les résultats sont rendus un peu tardivement, étant disponibles en début d'année $n + 2$.

L'enseignement agricole est utilisateur des références, mais des actions de promotion, de présentation des données aux professeurs semblent nécessaires auprès des débutants.

Collaboration avec les chambres d'agriculture

Les chambres contribuent au financement des réseaux dans une proportion qui sera précisée ultérieurement. L'enquête auprès des chambres départementales (annexe 12) montre une mobilisation de 16,5% des agents pour les productions de références de ces réseaux.

Ainsi, entre les chambres d'agriculture et l'IDELE, 240 ingénieurs sont mobilisés pour les réseaux concernant les ruminants.

Le projet Inosys–réseaux d'élevage devrait servir de cadre pour homogénéiser les relations, le positionnement des chambres dans le processus de recherche et de diffusion des références.

En résumé, l'efficacité de chaque action élémentaire du processus d'élaboration et de diffusion des références a été appréciée par la mission (Tableau XXX)

Tableau XXX : Synthèse de l'efficacité des réseaux d'élevage

Sous actions élémentaires	Critères ou cibles	Réseaux systémiques (1) (fermes de références)	Réseaux observatoires (1) (GTE, GTTT)
Constitution des échantillons d'exploitations :	Effectifs retenus	***	****
	Modalités de la concertation entre acteurs	****	**
Création et Gestion des cas types		****	NC
Choix et diversité des critères observés		****	**
Valorisation des données	Pour les agriculteurs (2)	****	***
	Pour les institutions professionnelles chargées de l'appui technique	****	****
	Pour les institutions chargées de commercialisation	**	****
	Pour les institutions professionnelles chargées de représentation	*****	*****
	Pour l'administration	***	****
	Pour les collectivités locales	***	***
	Pour les élèves cycle professionnel	**	**
	Pour les élèves cycle technique et étudiants	****	****
Collaboration instituts-chambres		****	**
Collaboration ingénieur-éleveurs		****	**
Relation avec les fermes :	Des lycées agricoles	*	**
	Des fermes INRA et chambres d'agriculture	****	****

(2) La mission attribue 5 étoiles à l'action qu'elle juge très efficace, et pour laquelle elle n'entrevoit pas d'amélioration utile à court terme.

(3) La réserve de la FNB indiquée dans le texte ci-dessus, considérant que la valorisation touche surtout les éleveurs des réseaux et les éleveurs performants en production de viande, semble excessive à la mission, dans la mesure où c'est dans ce type de production que les demandes de conseils sont les plus faibles.

La mission retient que l'efficacité est globalement satisfaisante, les objectifs initiaux d'appui au conseil en élevage ont bien été atteints. Au cours du temps, d'autres objectifs ont été satisfaits. On retiendra cependant quelques points de vigilance détaillés ci-dessus :

- les méthodes de choix dans chaque région varient selon les ingénieurs et leurs réseaux d'informations ; choisir des exploitations appartenant au RICA pourrait-il permettre un meilleur croisement entre les informations ? Cette méthode est utilisée dans certains pays européens, qui disposent d'échantillons complémentaires de fermes suivies dans quelques régions ou provinces ;
- le nombre d'exploitations dans les réseaux GTE et GTTT est satisfaisant, pour les fermes de références, il ne faut pas réduire le nombre (voir pertinence) ;
- la relation éleveur-technicien ou ingénieur réseau est essentiel à l'efficacité du système pour avoir des données fiables et pour une bonne valorisation ;
- la valorisation est globalement très bonne ; une meilleure sensibilisation, dans certaines régions auprès des enseignants de l'enseignement technique agricole est possible ; il devrait être possible, pour les réseaux d'élevage, d'accélérer les synthèses pour avoir un retour en fin d'année $n + 1$;
- l'amélioration de la vitesse et de la qualité de collecte est possible en développant des partenariats (ex : centres de gestion), à l'instar de ce qui se pratique dans quelques régions ;

8.3. Efficience

La mission doit apprécier si les financements publics et professionnels sont en adéquation avec les besoins réels des opérateurs et quels sont les résultats ; en d'autres termes, est-il possible d'atteindre les mêmes objectifs au moindre coût ?

Collecte des données

La fréquence des visites effectuées par les ingénieurs, pour les réseaux de fermes de références, varie selon l'ancienneté de la ferme dans le réseau, les types de production et l'expérience de l'ingénieur.

- Pour les ruminants, leur nombre varie de 3 à 5 jours selon les exploitations ;
- Pour les palmipèdes gras, le temps moyen est de 2,8 jours ;
- Pour le réseau cunicole, ce temps est de 1,1 jours.

Pour la collecte des données nécessaires aux GTE, le temps moyen est de 2,5 jours.

Ces valeurs correspondent bien au temps nécessaire pour regrouper, fiabiliser et intégrer ces données dans Diapason, pour les fermes de références chez les ruminants, l'évaluation de 5,5 jours pour cette première phase (p 48 du rapport) semble correcte.

Lien des réseaux avec les autres structures

Ce point a déjà été signalé dans la partie 4.3, les réseaux permettent bien d'initier des questions de recherche qui seront approfondies dans les stations expérimentales et les fermes de l'INRA ; les exploitations des lycées agricoles ayant surtout un rôle de démonstration. La mission a pu remarquer que les liens entre les ingénieurs et les lycées étaient souvent insuffisants. Le souhait d'une plus grande participation des exploitations des lycées existe bien.

Pour les GAB, la méthodologie « Inosys-Réseaux d'Élevage » peut servir de moyen pour recalibrer les critères suivis.

Produits dérivés

La mission a fait valoir, en traitant de la valorisation, la grande variété des productions. On retiendra donc :

- des plaquettes nationales et régionales pour des données et des productions locales, largement utilisées par les conseillers, par les enseignants mais aussi par les éleveurs toujours intéressés pour comparer leurs résultats ;
- des logiciels d'aide à la décision, une certaine harmonisation est sans doute souhaitable en s'inspirant des plus performants ;
- les journées « portes ouvertes », et depuis 2 ans les journées « Innov'action » dans certaines régions, très appréciées des éleveurs (voir valorisation) ;
- les journées de formation financées par Vivéa ; l'enquête chambre d'agriculture montre que 13 % de ces formations utilisent les données des réseaux ;
- les données des réseaux servent de références pour les installations en élevage et le calcul normalisé des prix de revient, en lien avec l'observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires.

Gestion administrative des financements

Pour l'IDELE, les financements FAM sont globalement versés à l'Institut qui redistribue ensuite aux opérateurs chargés de la collecte, les chambres d'agriculture principalement.

Pour l'IFIP, un versement est effectué pour la vérification des données, l'analyse et les synthèses, mais FAM verse des aides directement aux groupements de producteurs et aux chambres qui se sont chargés de la collecte des données.

Pour l'ITAVI, on observe un système mixte en fonction des productions.

La mission propose que le système utilisé pour Inosys Réseaux d'Élevage, avec une gestion centralisée par l'IDELE soit généralisé, pour améliorer la traçabilité des financements et la connaissance des aides allouées aux réseaux et aux actions d'appui technique.

Parts des financements publics, professionnels et européens

Au plan national, le financement des réseaux d'élevage apparaît limité aux participations de FAM et du CASDAR, attribuées aux instituts dans le cadre de leurs programmes de développement agricole pluriannuel.

Pour les financements FAM, on constate, pour les trois ITA, une diminution importante des crédits de 3,39 M€ en 2010 à 2,14 M€ en 2013, soit une baisse de 37%. La baisse la plus importante est située entre 2010 et 2011, mais il faut remarquer qu'elle est en fait plus importante que la réduction réelle prévue au budget puisque c'est aussi à partir de cette date que les reports d'une année sur l'autre n'étaient plus possibles.

Pour les financements CASDAR, la mission constate une grande difficulté pour obtenir des données cohérentes à partir des comptes-rendus dans le logiciel Darwin. Ces financements n'ont pas globalement diminué, contrairement à ceux de FAM.

Dans la pratique, la mission a constaté en examinant les financements des réseaux dans les régions Midi-Pyrénées et Lorraine que les crédits nationaux, FAM et CASDAR, sont complétés par des crédits des collectivités locales (essentiellement Conseil Régional), du FEADER, des affectations de crédits régionaux CASDAR¹⁷ et de l'autofinancement des chambres d'agriculture (TATFBN) ou des groupements de producteurs participant à la collecte des données.

La mission considère que le financement de la collecte et de la validation des données préalables à leur stockage dans le système d'information « DIAPASON » (exemple d'Inosys Réseaux d'Élevage) doit être public, si possible pluriannuel et en très grande partie pérenne. La mission propose également :

- de réévaluer chaque année, sur une base nationale forfaitaire actualisable par ferme, selon un indice connu (valeur du point de rémunération des agents chambre) ;
- de combiner des aides publiques nationales ou européennes, pour limiter l'autofinancement des réalisateurs de l'action de production des références.

Le financement de la constitution des cas types, de leur diffusion et des autres modes de valorisation doit faire appel à un niveau important d'aides publiques nationales complété par des ressources encore faiblement utilisées, au niveau national ou régional en :

- incitant des fédérations nationales, coopératives ou privées, et des InterProfessions à reconnaître le rôle de ces réseaux et à finaliser des accords nationaux ou régionaux de financement ;
- mobilisant des crédits européens (seules 4 régions avaient mobilisé du FEADER jusqu'en 2014) ;
- faisant intervenir des collectivités territoriales ;
- réfléchissant à une participation financière ou une réelle compensation des organismes de recherche utilisateurs...

¹⁷ Crédits du CASDAR pouvant provenir des dotations du PNDAR ou des Appels à projets

Productivité des financements

Un essai d'évaluation est fait en utilisant :

- le rapport entre la valeur de la production animale brute et transformée¹⁸ et le coût de l'action 421 « recherche et diffusion de références en élevage » ;
- le rapport entre le nombre d'UGB (herbivores ou totales)¹⁹ et le coût de l'action 421 « recherche et diffusion de références en élevage »

Les résultats apparaissent dans les figures 11, 12 et 13 suivantes

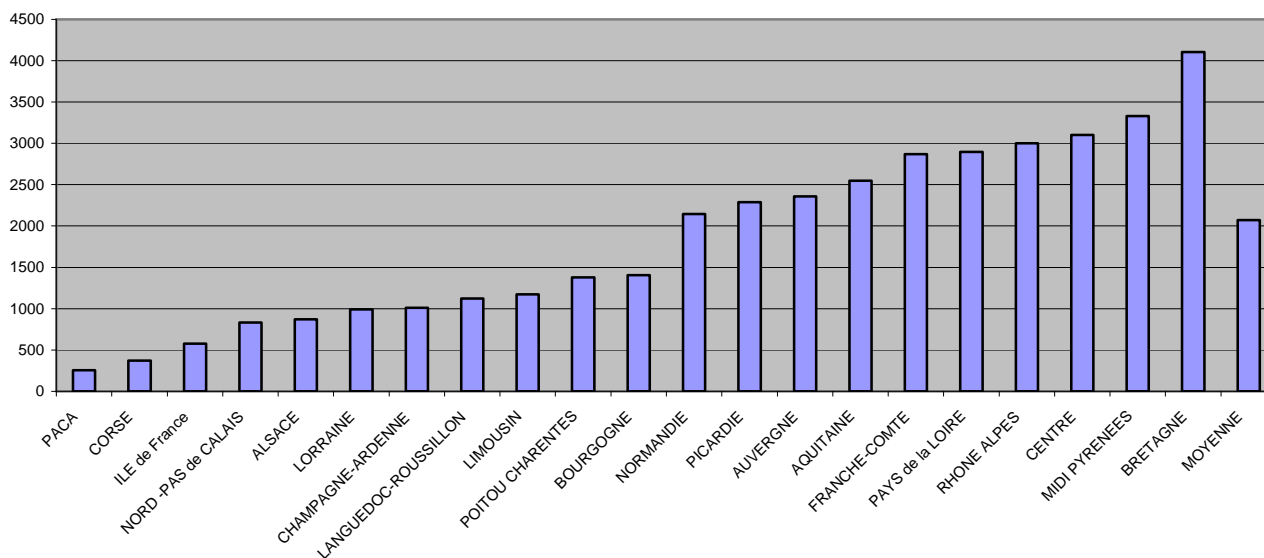
La dispersion des valeurs laisse interrogatif. On notera que 11 régions sur 21 ont un taux inférieur à la moyenne de 2000€ par euro de coût de l'action 421. Il est curieux de remarquer que des régions comme le Limousin, spécialisée dans l'élevage de bovin viande, ou des régions comme le Nord Pas de Calais, la Lorraine, la Bourgogne présentent des taux de valeur ajoutée de leur action 421 assez faibles. L'examen des figures 12 et 13 permet d'avancer quelques hypothèses susceptibles d'expliquer ces constats.

La mission propose, parmi d'autres :

- l'effet de seuil : une action de développement s'amortit d'autant mieux que le nombre d'UGB est important. La figure 12 met en évidence un premier groupe de régions dans lesquelles le coût est proportionnel au nombre d'UGB herbivores puis des groupes discontinus ;
- l'existence de systèmes générant plus de valeur que d'autres : les régions réputées pour leur densité d'élevages hors sol (Bretagne, Pays de la Loire...) présentent un taux supérieur à la moyenne nationale, bien supérieur à celui des régions très spécialisées dans l'élevage d'herbivores.

Figure n 11 :

Classement régional de l'efficience : Valeur de la production animale brute et transformées en € par Euro dépensé pour l'action 421 -élevage



¹⁸ Cette valeur est fournie par région par les comptes de l'agriculture, les données utilisées sont celles de 2010 ; elles sont comparées au coût de l'action 421 de 2013.

¹⁹ Le calcul du total des UGB a été effectué en convertissant les effectifs des animaux des différentes espèces repérés au RGA 2010 par les coefficients retenus par le SSP.

Figure n°12 :

Relation coût action 421 et UGB herbivores

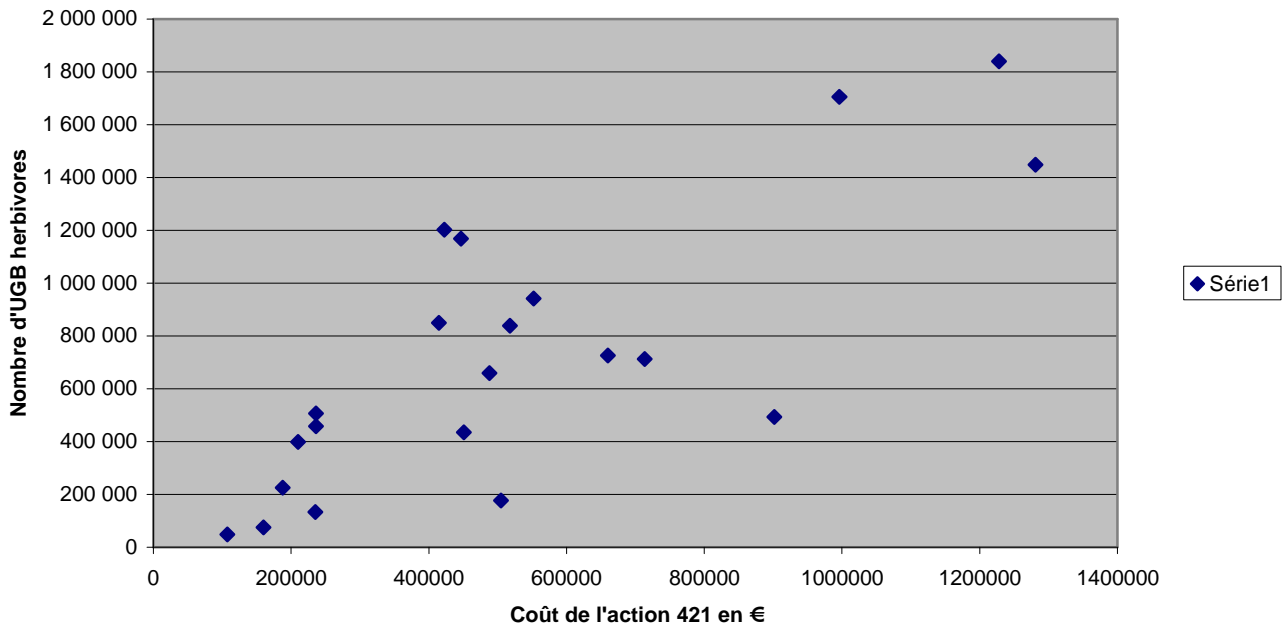
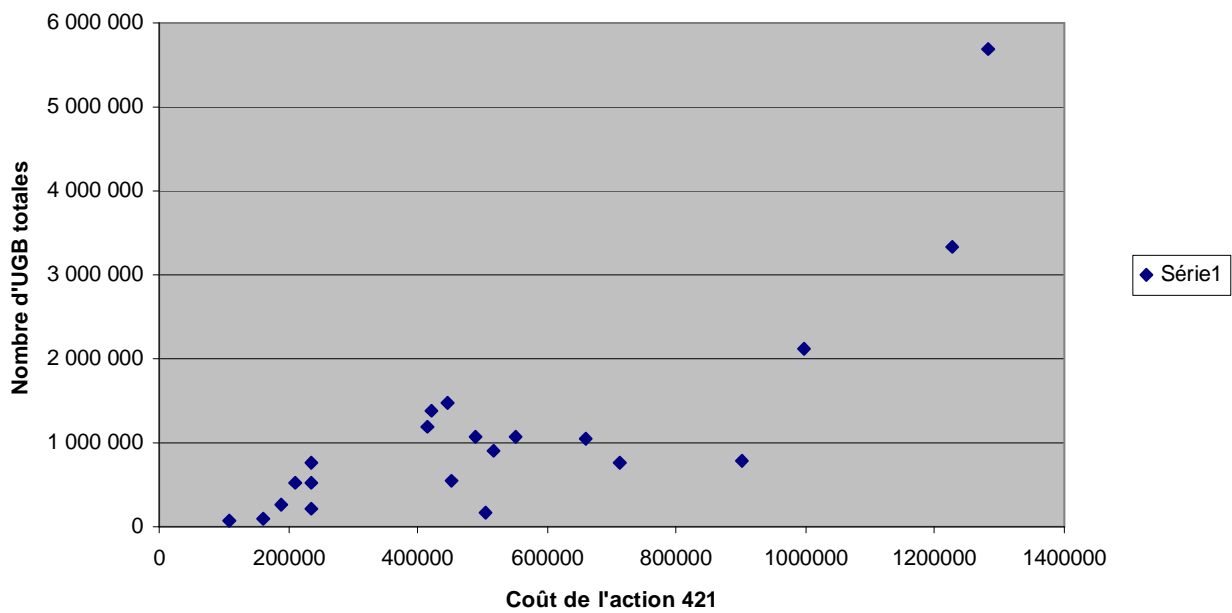


Figure n°13 :

Relation Coût de l'action 421 et le nombre d'UGB Totales



Accès aux données et valorisation

Ce point a été précisé dans la nouvelle convention cadre de co-pilotage « Inosys réseaux d'élevage 2014-2020 » entre l'APCA, les chambres d'agriculture et l'IDELE. Une distinction est établie selon qu'il s'agit des données brutes ou des données traitées, pour les premières l'IDELE concède un accès gratuit aux données brutes de Diapason pour l'APCA et le réseaux des chambres, pour les secondes, elles sont rendues publiques sous la marque « Inosys-Réseaux d'Elevage ».

En conclusion, il est souvent très difficile d'identifier et d'isoler les financements concernant strictement les réseaux d'élevage dans l'ensemble des financements liés à l'appui technique. Cela explique les propositions faites dans les recommandations 7 à 9 ; la gestion doit être simplifiée et une consolidation nationale doit permettre d'évaluer les coûts et les moyens destinés aux divers réseaux.

9. LES RECOMMANDATIONS

Les réseaux d'élevage constituent des dispositifs de productions de références technico-économiques, uniques en Europe au plan national, **utilisés en priorité pour le conseil et l'appui aux éleveurs.**

Les réseaux des fermes de références constituent un **double réseau de fermes et d'experts.**

Leur ancienneté, pour la plupart, permet l'étude de séries chronologiques.

Ces réseaux doivent évoluer facilement et adapter leur contenu aux impératifs de durabilité de la production agricole ; cette évolution peut se faire à faible coût marginal.

La mission a indiqué qu'elle reprenait l'essentiel des recommandations proposées dans deux rapports récents, ceux de l'étude de FAM en 2011 et de l'analyse du GIS « Elevages Demain » en 2012 ; elle a complété ces recommandations (p 28 à 32 de ce rapport).

1 - Il s'agit **d'infrastructures de recherche et de développement qu'il faut maintenir et soutenir** car, outre l'objectif initial de développement agricole, d'appui et de conseil aux éleveurs, leurs utilisations sont multiples :

- production de connaissances, utilisées par la formation agricole et la recherche ;
- formation et qualification en experts des ingénieurs-réseaux, qui pourront devenir des cadres dans l'encadrement agricole ;
- aide à la prise de décisions stratégiques pour les éleveurs, les opérateurs des filières, les collectivités territoriales et l'Etat ;
- soutien à la politique agro-écologique et aide au repérage d'innovations. Cela pourra aussi servir d'appui méthodologique pour la capitalisation des résultats des fermes engagées dans les GIEE ; voir recommandation 12
- fourniture d'éléments de réponse aux attentes sociétales vis-à-vis de l'élevage...

2 - **Le jeune réseau équin doit être maintenu**, car c'est le seul dispositif d'élaboration de données technico-économiques, et doit bénéficier de financement du Fonds Eperon ; il convient de le consolider en corrigeant divers dysfonctionnements :

- simplifier la gouvernance et la gestion des financements ;
- respecter la convention de cadrage et de partenariat ;
- redéfinir et mieux encadrer le rôle de l'IDELE ;
- constituer un vrai réseaux d'experts, ingénieurs-réseau ;
- mieux valoriser les informations dans toutes les régions et organiser la valorisation auprès de l'ensemble des exploitants.

3 - **La méthodologie d'approche systémique**, Inosys Réseaux d'Elevage pour les ruminants, **doit être étendue** pour l'analyse des exploitations disposant d'ateliers avicoles, cunicoles, porcins et équins ; voir recommandation 12

L'approche atelier, base de la GTE/GTTT doit aussi être maintenue et complétée.

Des cas-types devraient être produits pour les divers systèmes et les différentes espèces, en particulier pour les systèmes polyculture-élevage.

4 - Certains réseaux existants devraient être inclus dans les systèmes nationaux ou régionaux des réseaux d'élevage, en harmonisant les méthodologies pour permettre cette inclusion. C'est le cas, en particulier :

- pour les exploitations de l'enquête avicole «Grand ouest », pilotée par les chambres d'agriculture, ce qui aiderait à son extension nationale ;
- pour le réseau « veaux de boucherie » de Bretagne et du Pays de la Loire, à condition de rapprocher les objectifs car actuellement, cela ne concerne que des données techniques ; un complément par une approche systémique serait souhaitable ;
- de la centaine de fermes appartenant aux deux sondes INRA restant (pour les bovins charolais et les ovins), toutefois le suivi individuel des animaux resterait une spécificité INRA et ne peut pas être étendu aux autres réseaux en raison de son coût; si cette intégration n'est pas faite, ce réseau risque de disparaître à terme ;
- pour les élevages en agriculture biologique, afin notamment de pouvoir les comparer avec des systèmes classiques ; cela permet aussi l'intégration de l'AB dans les réseaux d'élevages et une meilleure visibilité sur leur avenir (un projet a été soumis en novembre 2014, avec 280 élevages en AB).

5 - Un objectif à moyen terme devrait consister à ce que **les réseaux de fermes de références s'articulent avec les exploitations du RICA, selon des modalités et un calendrier à définir**. Voir recommandation 12

Cette organisation, qui existe dans certaines régions en Europe, améliorerait la valorisation des références françaises et l'efficacité de l'organisation nationale.

Pour certaines petites productions, le nombre de fermes suivies devrait dépasser celui défini par le RICA, pour que la couverture soit suffisante et réponde aux divers besoins.

Une réflexion concernant l'articulation avec d'autres réseaux dépendant du MAAF, comme Ecophyto, serait aussi à envisager.

6 - Les trois Instituts animaux devraient définir une cible à moyen terme de rapprochement, au delà d'une harmonisation méthodologique.

Ils devraient rapidement s'accorder pour définir les nombres d'élevages et de systèmes à suivre, en concertation avec le SSP, et plus largement dans le cadre d'INOSYS « réseaux d'élevage ».

Voir recommandation 12.

7 - Les financements publics, en partie pérenne, de ces infrastructures de recherche et de développement doivent être recherchés ; ils doivent aussi être conditionnés à :

- une connaissance transparente de l'ensemble des financements et des coûts réels, ce qui nécessite une harmonisation tant pour l'Etat que pour les Instituts et les chambres. Deux propositions pourraient être retenues :
 - un financement global géré par chacun des trois Instituts semble actuellement le plus logique, comme cela fonctionne pour l'IDELE, avec un co-pilotage Inosys Réseaux d'Elevage.

- des compte-rendus spécifiques, identifiés de façon identique pour tous les organismes en utilisant le logiciel Darwin si les financements publics se limitent au CASDAR ;
- une simplification de la gestion, en réduisant le nombre de conventions entre un Institut et les chambres d'agriculture, en les établissant au niveau régional ;
- une consolidation nationale, pour apprécier avec la plus grande exactitude possible, les coûts et les moyens destinés au financement de ces réseaux, par production.;
- un renforcement des liens entre les ingénieurs réseaux et les services du MAAF, le SSP en particulier.

Voir recommandation 12.

8 - Le financement de la collecte et de la validation des données préalables à leur stockage dans le système d'information « DIAPASON » mis à disposition par l'IDELE pour toutes les productions doit être :

- si possible pluriannuel et en très grande partie pérenne ;
- calculé sur une base nationale forfaitaire actualisable par ferme, selon un indice connu (valeur du point de rémunération des agents chambre) ;
- avec une combinaison d'aides publiques nationales ou européennes, permettant de limiter au maximum l'autofinancement des réalisateurs de l'action de construction des références.

Voir recommandation 12

9 - Le financement de la constitution des cas types, de leur diffusion et des autres modes de valorisation doit faire appel à des ressources mixtes, en développant d'autres ressources, faiblement utilisées, au niveau national ou régional :

- incitation des fédérations nationales, coopératives ou privées, et des InterProfessions à reconnaître le rôle de ces réseaux et à finaliser des accords nationaux ou régionaux de financement ;
- mobilisation de crédits européens ;
- réflexion sur une participation financière ou une réelle compensation des organismes de recherche utilisateurs...

Le financement de la constitution et de la diffusion des cas types doit toutefois faire appel à un niveau important d'aides publiques nationales, arrêtées dans un cadre si possible pérenne, avec l'accompagnement des aides CASDAR, de la TATFNB, des conseils régionaux...

Voir recommandation 12.

10 - Si des collaborations régionales existent avec la formation technique agricole, une coordination nationale n'existe pas pour inciter à une utilisation des données des réseaux à tous les niveaux de la formation agricole.

Il serait souhaitable que la DGER réunisse les éléments d'une commande globale de références à produire pour une bonne valorisation aux divers niveaux de la formation agricole. Cela pourrait être un objectif du réseau Elevage de la DGER.

11 - Sous l'égide d'INOSYS « réseaux d'élevage », et par région, effectuer tous les ans, au sein des COREL et en lien avec les DRAAF, pour faciliter la synthèse nationale :

- une revue de toutes publications produites sur le thème des références technico-économiques et /ou du fonctionnement des systèmes d'exploitation ;
- une concertation ouverte entre les organismes professionnels (Chambre, instituts, CER, groupements de producteurs...) portant sur l'organisation de la collecte des données, la présentation et la diffusion des références et sur les coûts afférents ;

12 - Pour rendre opérationnelles les recommandations de cette évaluation, **la mission recommande de créer sans délai en 2015, un groupe de travail animé par le ministère chargé de l'agriculture (DGAL, DGER, DGPAAT et SSP) constitué de FAM, des trois Instituts animaux, de l'ITAB, de l'APCA, de l'ACTA, de l'INRA et de l'Assemblée des régions de France** qui aura à :

- proposer la cible commune « tous systèmes, toutes espèces », articulée avec le RICA ;
- préciser les cas possibles et souhaitables du double niveau de références nécessaires (atelier donc GTE, ou exploitation avec l'approche systémique) ;
- préciser les règles de financement souhaitables de chaque étape de la collecte à la valorisation des références, après les avoir précisément définies ;
- examiner les possibilités de pérenniser des financements publics nationaux et européens, avec le souci de la simplification administrative ;
- préparer une offre de service pour capitaliser les résultats des exploitations des GIEE et des exploitations en agriculture biologique ou engagées dans l'agriculture durable.

CONCLUSION

Suite à une étude bibliographique, à l'audition de nombreux interlocuteurs du secteur professionnel et des directions générales du Ministère ainsi qu'à plusieurs questionnaires, la mission considère que les réseaux de références pour l'élevage définis dans la lettre de mission sont à la fois pertinents, efficaces, originaux et complémentaires des autres sources de données sur l'élevage. Ces réseaux doivent pouvoir évoluer et s'adapter à de nouvelles demandes.

Une telle conclusion avait déjà été proposée par deux études récentes antérieures, celle de FAM en 2011 et celle du GIS « Elevages Demain » en 2012; la mission en a repris plusieurs recommandations et il y a un accord commun pour considérer que ces réseaux sont des infrastructures de recherche et de développement qu'il faut maintenir et soutenir en grande partie par des financements publics.

Développés initialement pour apporter un concours méthodologique et des connaissances aux agents chargés de l'appui technique, les données collectées et leurs analyses intéressent chaque maillon des filières animales, de l'éleveur à l'acheteur en passant par les organisations professionnelles, les administrations d'état, les collectivités et tout le secteur de la recherche et de la formation.

Chacun trouve, dans les données collectées et fiabilisées, des éléments pour répondre à son questionnement qu'il soit d'ordre technique, économique ou politique. Ils fournissent aussi de nombreuses informations contribuant à l'acceptabilité sociétale des élevages.

Deux périmètres de collecte des données cohabitent :

- pour les monogastriques les données décrivent strictement la dimension technique et économique des ateliers ;
- pour les herbivores, les données recueillies dans les fermes de références décrivent le fonctionnement des exploitations et permettent une analyse systémique de la combinaison de leurs facteurs de production débouchant sur une typologie des systèmes d'élevage par « cas type » à partir de laquelle des diagnostics sur le fonctionnement global des exploitations sont possibles.

Le jeune réseau équin, qui a une position particulière, doit être maintenu et bénéficier de financements du Fonds Eperon mais diverses corrections doivent intervenir, avec une politique acceptée par tous les partenaires.

La méthodologie du recueil et de l'analyse des données leur confère une fiabilité, une capacité à pouvoir être comparées et, de fait, une certaine représentativité compensant le nombre limité d'exploitations concernées, pour les fermes de références. Les réseaux de fermes de références devraient pouvoir s'articuler avec les exploitations du RICA.

L'extension au secteur des monogastriques de l'approche systémique et de la constitution de cas types, permettant de mieux connaître le fonctionnement de l'exploitation dans laquelle l'atelier est inclus, apparaît être une avancée importante pour consolider les conseils auprès de ces exploitations souvent en proie à des problèmes de mise en cohérence de leurs facteurs de production et de positionnement territorial en terme de préservation de l'environnement.

La base de données DIAPASON pourrait accueillir les informations provenant d'autres réseaux, et peut-être même servir pour la capitalisation de données des GIEE pour améliorer encore la connaissance des divers systèmes. Il reste à résoudre des problèmes de concurrence entre organismes et de définition des critères caractérisant l'état agro-écologique des élevages ou le

bien-être des animaux.

La récente évolution de la PAC, marquée par le découplage des aides et l'affaiblissement des outils de soutien, va redonner aux résultats techniques et à la productivité globale des systèmes une place prépondérante dans l'élaboration des revenus agricoles. D'où la nécessité de poursuivre l'amélioration de la performance des réseaux et des les adapter à ce contexte pour que l'élevage français reste compétitif. Les approches systémiques, technico-économiques des ateliers, complétées par des critères d'ordre sanitaire, de bien être animal, associés à des critères de durabilité sociale et environnementale, sont à privilégier.

Ces réseaux, infrastructures de recherche et de développement, utiles à tous les acteurs des filières animales, doivent bénéficier de financements publics, en partie pérennes, mais conditionnés à une connaissance transparente de l'ensemble des financements complémentaires et des coûts réels ainsi qu' à une simplification de leur gestion.

Les échanges au cours des différentes réunions du comité consultatif d'évaluation ont permis de faire partager les recommandations et il semble urgent de réunir un groupe de travail animé par le ministère chargé de l'agriculture et constitué de FAM, des trois Instituts animaux, de l'ITAB, de l'APCA, de l'ACTA, de l'INRA et de l'Assemblée des régions de France. Il aura pour objectifs, au premier semestre 2015, d'une part, d'étudier les règles de financement et les circuits financiers possibles et, d'autre part, d'aboutir à une vision partagée des missions de ces réseaux à échéance de 5 à 10 ans, des regroupements envisagés, ainsi que de la co-existence d'une approche systémique et par atelier.

REMERCIEMENTS

Les deux missionnaires tiennent à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui les ont aidé directement ou indirectement à construire cette évaluation.

Que les responsables professionnels de l'élevage, les personnels des instituts, des chambres d'agriculture, de FAM, les fonctionnaires des directions générales du ministère et les éleveurs rencontrés au cours de cette étude trouvent ici l'expression de leur sincère gratitude.

Ils adressent tout particulièrement des remerciements à Jean LOUSSOARN, professeur honoraire d'AgroParisTech, pour sa très grande disponibilité, pour ses conseils des plus avisés, pour le temps qu'il a bien voulu consacrer bénévolement à la préparation, à l'animation des comités consultatifs et à la relecture du document.

Signatures des auteurs

ANNEXES

Annexe 1 : Lettre de mission



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

LE DIRECTEUR DU CABINET



Paris, le

Objet : Évaluation des réseaux d'élevage et de leurs modalités de financement.

Les réseaux d'élevage qui produisent des références technico-économiques sont un outil central de l'appui technique aux filières animales. Ils concourent ainsi à plusieurs objectifs liés à la multi performance de ces filières et constituent à ce titre un déterminant important de la compétitivité globale de ces secteurs dans le contexte fortement concurrentiel qui est le leur. Ces réseaux sont financés par les inter-professions et bénéficient d'un soutien public important mais en baisse via les crédits de FranceAgriMer.

C'est dans ce contexte, que je souhaite que le CGAAER puisse conduire en 2014 une évaluation de ces réseaux qui porte à la fois sur l'adéquation de leurs objectifs opérationnels avec les orientations données aujourd'hui aux stratégies des filières, et sur les modalités de leur financement public et professionnel.

La compétitivité des filières animales requiert une amélioration continue des performances technico-économiques des ateliers qui repose largement sur la production régulière de références. C'est pour produire ces références que les offices agricoles concernés et FranceAgriMer à leur suite, ont soutenu les outils de collecte et de traitement des données opérés par les instituts techniques et qui visent à caractériser, à suivre et à comparer les différents modes et stades de production.

En 2013, FranceAgriMer a ainsi consacré une enveloppe de 2,137 M€ au financement de ces réseaux^[1], sur un montant total de 2,701 M€ destiné à l'appui technique aux filières animales. Ces montants traduisent aussi une baisse continue des soutiens, qui étaient de 3,390 M€ en 2010. Le contexte budgétaire de 2014 induirait une baisse supplémentaire de l'ordre de 150 000 €.

Monsieur Bertrand Hervieu
Vice-président du CGAAER
251 rue de Vaugirard
75349 – Paris cedex 15

VP 2014-23

Néanmoins, faute de pouvoir hiérarchiser les différents objectifs qui peuvent être alloués aux réseaux d'élevage, lesquels dépassent très largement le domaine d'intervention de FranceAgriMer, cette étape de caractérisation n'avait pas pu être complétée d'une évaluation de l'efficacité et de l'efficience des réseaux, ce qui a empêché aussi de pouvoir se prononcer sur les modalités et le niveau optimal pour leur financement. Enfin, du fait de la date de réalisation de ce travail, la capacité des réseaux à servir de base pour une diffusion dans les filières concernées de la démarche agroécologique n'a pas été étudiée.

La question des réseaux d'élevage a été abordée le 16 décembre 2013, lors de la réunion du Comité d'évaluation de FranceAgriMer, auquel participent la DGPAAT et le CGAAER. En accord avec l'analyse exprimée lors de ce comité, dans un contexte de modernisation de l'état et de baisse régulière des moyens disponibles il apparaît qu'il demeure une interrogation sur l'opportunité de maintenir ou de faire évoluer le dispositif.

Il est donc important que ce travail d'évaluation, entamé en 2011, soit poursuivi et étendu par le CGAAER, qui sera à même, après avoir pris en compte l'ensemble des valorisations des données collectées, de hiérarchiser les attentes face aux diverses missions du MAAF, de se prononcer sur l'efficacité et l'efficience des dispositifs financés en regard de cette hiérarchie et d'émettre des recommandations visant à optimiser le dispositif, adapter ses modes de financement ou, le cas échéant, lui substituer d'autres outils s'il s'avérait que l'effort public nécessaire n'était plus adapté au service attendu.

Je souhaite que le CGAAER s'appuie sur un comité de pilotage de l'évaluation réunissant l'ensemble des parties prenantes, c'est-à-dire les différentes directions du MAAF, FranceAgriMer et les instituts de recherches, instituts techniques, chambres d'agriculture et organisations professionnelles impliquées dans les filières animales, ainsi que tout autre membre ou expert dont la présence vous semblera pertinente. Dans cet exercice, FranceAgriMer apportera au groupe l'expérience du premier travail évaluatif réalisé en 2011.

L'exercice listera la variété des objectifs auxquels les réseaux d'élevage sont susceptibles de répondre, le rapport se prononcera sur la pertinence de ces objectifs et les hiérarchisera en regard des missions du MAAF, il comparera les réseaux à d'éventuels autres outils susceptibles de concourir aux mêmes objectifs. Cette étude de pertinence prendra en compte la transition à conduire de l'agriculture française vers l'agroécologie.

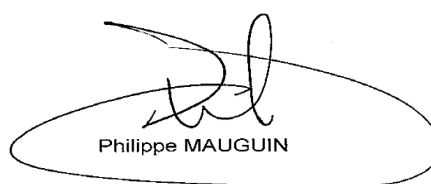
Ce cadre posé, le rapport évaluera l'efficacité et l'efficience des réseaux d'élevage, en répondant aux deux questions suivantes :

- les réseaux rendent-ils le service que l'on attend d'eux ?
- serait-il possible d'obtenir un service équivalent à moindre coût ?

Sur la base des réponses apportées aux deux questions ci-dessus, le rapport formulera des préconisations d'optimisation, éventuellement de réforme, voire de substitution par d'autres outils.

L'évaluation de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience des réseaux d'élevage et les recommandations d'évolution feront l'objet d'un rapport intermédiaire à remettre avant fin septembre.

Dans un deuxième temps, vous étudierez, en tenant compte de l'intérêt des différentes parties dans le maintien d'un tel outil, le niveau de financement adapté sur la base des évolutions préconisées ainsi que la répartition adéquate de ce financement entre les parties prenantes. Le rapport final, incluant cet examen du financement du dispositif, devra être remis pour le 15 décembre 2014.



Philippe MAUGUIN

[1] 1,614 M€ pour l'institut de l'élevage, 0,262 M€ pour l'IFIP et 0,261 M€ pour l'ITAVI.

Annexe 2 : Attribution de la mission



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

**Conseil général de l'alimentation,
de l'agriculture et des espaces ruraux**

Le Vice-Président
bertrand.hervieu@agriculture.gouv.fr

Monsieur André Alanore
Ingénieur général des ponts,
des eaux et des forêts

Monsieur Jean-Paul Mialot
Inspecteur général de la santé
publique vétérinaire

140210

12 MAI 2014

Paris, le

N/réf : AE/JB - ordre de service – mission n° 14039

Objet : Évaluation des réseaux d'élevage et de leurs modalités de financement.

Vous avez été désignés pour conduire une mission d'évaluation des réseaux d'élevage et de leurs modalités de financement.

Cette mission est suivie par le Président de la deuxième section « économie, filières et entreprises » et par la Présidente de la septième section « prospective, société, international », auprès desquels vous trouverez l'appui qui peut vous être nécessaire.

P/o Gilles Burban
Secrétaire Général

Copie à :

- M. le Président de la 2^{ème} section
- Mme la Présidente de la 7^{ème} section
- Département missions

251 rue de Vaugirard – 75732 PARIS Cedex 15
Tél. : 01 49 55 83 42 - Fax : 01 49 55 80 70

Annexe 3 : Evaluation des réseaux d'élevage et de leurs modalités de financement Cahier des charges

L'évaluation consiste à comparer les objectifs, les moyens mis en œuvre et les résultats d'une politique et à formuler un jugement sur celle-ci ainsi que sur sa mise en œuvre.

CONTEXTE

Les réseaux d'élevage produisent des références technico-économiques et sont un outil essentiel pour l'appui technique aux filières animales. Ces réseaux ont été développés à partir des années 1970 par les différents instituts techniques, en collaboration avec les chambres d'agriculture, par l'observation d'exploitations caractéristiques dans les différents ateliers de production animale : bovins lait, bovins viande, ovins lait, ovins viande, caprins, porcins, lapins, palmipèdes gras, volailles de chair et poules pondeuses (œufs). Avec le temps, ces réseaux de référence se sont structurés, ont fusionné pour certains d'entre eux, se sont rapprochés pour d'autres. Actuellement, des outils regroupés sous le vocable générique de réseaux de référence par les trois instituts actuels des filières animales, Institut de l'élevage (IDELE) pour les ruminants, IFIP pour les porcins et ITAVI pour les volailles et les lapins sont présentés dans le tableau I.

Tableau I : Ensemble des dispositifs de collecte de données permettant l'élaboration de données de référence technico-économiques dans le cadre des réseaux d'élevage bénéficiant d'un financement public via FranceAgriMer.

IDELE					
Dispositif unifié RECP « Réseaux d'Élevage pour le Conseil et la Prospective » co-animé par l'IDELE et des Chambres d'Agriculture pour les filières ruminants : bovins lait, bovins viande, ovins lait, ovins viande et caprins = données technico-économiques concernant l'exploitation dans son ensemble (avec introduction récente de données d'impact sur l'environnement, rejet azoté, consommation d'énergie, et prochainement émission de gaz à effet de serre). Ce réseau va devenir « Inosys Réseaux d'élevage ».					
+ 1 enquête annuelle thématique					
IFIP			ITAVI		
gestion technique des troupeaux de truie (G3T) = données techniques concernant l'atelier de naissance	gestion technico-économique (GTE) = données technico-économiques (jusqu'à la marge sur coûts d'achats des animaux et aliments) couvrant l'intégralité de l'élevage	tableau de bord (TB) = données technico-économiques élargies à l'ensemble des facteurs de production	1. Palmipèdes gras		R1 Poules pondeuses
			• Lapins		R2 Volailles de chair
			GTE = données technico-économiques (jusqu'à la marge sur coûts alimentaires)	RFR réseau de fermes de références = données sur les structures d'exploitation + données sur l'ensemble des postes de charge	Observatoire avicole = systèmes d'enquêtes annuelles, voire trimestrielles
Prix d'aliment IFIP modélisé, puis prix d'achat de cet aliment par les éleveurs à partir des données GTE (cf infra)			Indice aliment = coût des matières premières de sept formules types correspondant à sept types de production (hors palmipèdes gras)		Enquête annuelle bâtiments d'élevage – volailles de chair

Ces réseaux répondraient ainsi à plusieurs objectifs liés à la multi-performance de ces filières et constitueraient à ce titre un déterminant important de la compétitivité globale de ces secteurs dans le contexte concurrentiel actuel ; ces aspects seront à investiguer.

La compétitivité des filières animales requiert une amélioration continue des performances technico-économiques des ateliers et repose sur la production régulière de références. Les outils de collecte et de traitement des données sont soutenus financièrement par FranceAgriMer et éventuellement par l'ODEADOM afin de disposer de données pour caractériser, suivre et comparer les différents modes et stades de production.

En 2013, FranceAgriMer a ainsi consacré une enveloppe de 2,137 M€ au financement de ces réseaux, avec respectivement 1,614 m€, 0,262 M€ et 0,261 M€ pour l'IE, l'IFIP et l'ITAVI et leurs partenaires; le montant total destiné à l'appui technique aux filières animales était alors de 2,701 M€. Ces soutiens sont en baisse constante depuis 2010 et pour 2014, une nouvelle baisse est prévue. Des crédits CasDAR sont aussi mobilisés.

L'évaluation a été entamée en 2011 par FranceAgriMer qui a produit un rapport concernant ces réseaux de référence des filières animales sans pour autant hiérarchiser les différents objectifs de ces réseaux ni évaluer l'efficacité et l'efficience de ces réseaux. De même, la capacité des réseaux à servir de base pour une diffusion dans les filières concernées de la démarche agro-écologique, y compris l'agriculture biologique, n'a pas été étudiée.

Ré-abordée dans la réunion du comité d'évaluation de FranceAgriMer de décembre 2013, cette évaluation doit se continuer et la question de l'opportunité de maintenir ou de faire évoluer ce dispositif reste d'actualité.

ELEMENTS DE LA COMMANDE

En février 2014, le CGAAER a reçu une demande concernant « l'évaluation des réseaux d'élevage et de leurs modalités de financement » de la part du Directeur de cabinet du MAAF, avec les précisions ci-dessous :

- la mission devra s'appuyer sur un comité d'évaluation comprenant les différentes directions du MAAF, FranceAgriMer, les instituts de recherche, les instituts techniques, les chambres d'agriculture et les organisations professionnelles impliquées dans les filières animales ainsi que tout membre ou expert dont la présence sera jugée nécessaire (annexe I) ;
- FranceAgriMer apportera à la mission l'expérience du premier du premier travail évaluatif de 2011 ;
- les objectifs de ces réseaux seront listés ; la mission se prononcera sur la pertinence de ces objectifs et les hiérarchisera en regard des missions du MAAF, des stratégies des filières et sur leur rôle pour permettre une transition vers l'agro-écologie. Une comparaison avec d'autres outils susceptibles de concourir aux mêmes objectifs sera effectuée.
- Quels étaient les objectifs initiaux de ces réseaux et quelles ont été les évolutions au cours du temps, et leurs raisons ?
- une évaluation de l'efficacité de ces réseaux est demandée ; les réseaux rendent-ils les services que l'on attend d'eux ?
- une évaluation de l'efficience est également demandée ; est-il possible d'obtenir des services équivalents à un moindre coût ? Comment sont réparties les modalités de leur financement public et professionnel.

- suite aux réponses aux deux dernières questions, la mission proposera des préconisations d'optimisation, de réforme voire de substitution par d'autres outils ; en cas de substitution, quelles en seraient les conséquences ?
- la comparaison des méthodes de recueil de données, des synthèses proposées et des modes de valorisation selon les instituts permettra de signaler celles qui semblent le mieux adaptés aux besoins du MAAF et des filières ;
- *un rapport intermédiaire sera rendu avant fin septembre 2014 concernant les quatre points ci-dessus ;*
- *dans un deuxième temps, la mission devra étudier le niveau de financement adapté sur les bases des évolutions préconisées ainsi que la répartition entre les parties prenantes. L'ensemble constituera le rapport final à remettre pour le 15 décembre 2014.*

PERIMETRE, OBJECTIFS ET FINANCEMENTS

Le tableau II ci-dessous met en correspondance les maîtres d'œuvre concernés, les types d'élevage et la dénomination des réseaux que la mission devra évaluer.

Tableau II : Périmètre des différents réseaux évalués

Maîtres d'œuvre	Type d'élevage	Réseaux d'élevage
IDELE et Chambres d'agriculture	Bovin Viande	INOSYS-Diapason
	Bovin Lait	
	Ovin Viande	
	Ovin Lait	
	Caprin	
	Chevaux	EPERON
IFIP	Porcin	G3T,GTE,TB
ITAVI	Palmipèdes Gras	GTE, Réseau de Fermes de Référence
	Poules pondeuses	Enquêtes
	Volailles de chair	Enquêtes
	Lapins	GTE, Réseau de Fermes de Références

Pour ces différents réseaux, la mission devra regrouper une liste hiérarchisée des objectifs assignés et des financements perçus par ces instituts pour atteindre ces objectifs de 2010 à 2014 compris.

L'inventaire comparatif des objectifs assignés par les différentes parties prenantes (éleveurs, organisations professionnelles et inter-professionnelles, commerciales, état, collectivités...) doit être conduit. Ces objectifs seront à mettre en perspective avec les orientations stratégiques des filières arrêtées au sein de FranceAgriMer à la demande du Ministre en charge de l'Agriculture. La compétitivité des filières et la transition vers l'agro-écologie seront à prendre en compte.

Tous les maîtres d'œuvre perçoivent des crédits publics de FranceAgriMer, de l'ODEADOM (intérêt de la mutualisation entre Instituts), du CASDAR, du MAAF, des collectivités territoriales, de l'Europe, des chambres d'agriculture et des crédits complémentaires professionnels et interprofessionnels.

Une synthèse des diverses sources de financement, allouées au plan national, régional, voir départemental, sera établie pour apprécier la part relative de chacun, leur évolution passée ainsi que les perspectives à moyen terme de leur montant avant de faire une proposition du niveau qui semblera le mieux adapté.

QUESTIONNEMENT EVALUATIF

A / Pertinence des réseaux d'élevage

Les points essentiels consistent à analyser les raisons, qui, à la création, ont motivé la mise en place de ces réseaux et à observer les évolutions qui se sont produites.

Ainsi, la mission tentera de positionner ce dispositif dans le cadre des enjeux relatifs aux éléments suivants :

- le maintien d'une activité d'élevage sur le territoire national,
- la compétitivité des filières animales,
- l'aménagement du territoire,
- l'évolution des financements publics,
- la valorisation possible pour d'autres acteurs des résultats obtenus...

En particulier, la mission pourra s'interroger sur les points suivants :

- Pour l'IDELE, quels étaient et sont les critères de la représentativité des systèmes types ? Des systèmes moins représentés, moins « classiques » sont-ils d'intérêt ? Le critère « caractère innovant » des systèmes intervient-il dans les choix ? En 2012, on recensait 5 filières, 284 types de systèmes, 1420 élevages, quelle a été l'évolution et qu'en est-il maintenant ? Un tel approfondissement est-il légitime et ne faudrait-il pas être plus à l'écoute de l'innovation ?
- Que déduire de l'analyse de l'évolution, depuis 20 ans, des critères techniques ou socio-économiques caractérisant compétitivité des systèmes d'exploitation ?
- Quelle est l'adéquation des références et des outils créés pour le conseil en élevage avec les attentes des conseillers et des éleveurs ? Les modèles proposés sont-ils acceptables par la grande majorité des élevages concernés ?
- Quelle est la complémentarité avec les autres bases de données ?
- Des convergences méthodologiques sont-elles recherchées ?
- Les réseaux présentent-ils une dimension prospective ?
- Quel est le degré d'autonomie régionale pour étudier des systèmes ? Les systèmes minoritaires et/ou innovants sont-ils étudiés ? Comment permettre le croisement entre les approches filières et territoires ?
- Les aspects de la gestion sanitaire des troupeaux et du bien-être animal sont-ils suffisamment abordés ? Les techniques de prévention des risques sont-elles étudiées ?
- Les exploitations choisies permettent-elles de travailler sur la transition agro-écologique ? Ne faut-il pas constituer un échantillon spécifique ?

B / Efficacité des réseaux d'élevage

Il s'agit ici d'établir si la mise en œuvre du dispositif a permis d'atteindre les objectifs qui lui

étaient assignés. Une liste non exhaustive de questions est proposée, elle tient compte de questions à approfondir qui ont été établies lors de l'évaluation du développement agricole :

- Comment et par qui s'effectue le choix des exploitations du socle dans chaque région ?
- Le nombre d'exploitations observées par réseau est-il correct pour produire des résultats fiables ?
- Comment sont gérées l'élaboration et la maintenance des cas-types ?
- Dans tous les réseaux, les observations ne portent pas sur les mêmes critères ; les questions d'emploi, de temps de travail, de compétences ne peuvent-elles pas être approfondies ? Les observations sur ces thèmes apporteraient-elles une plus-value ?
- Que comporte la relation éleveur-technicien réseau : collecte de données, réflexion sur le système, repérage de pratiques innovantes, retour de l'information ?
- Comment sont valorisées les résultats des réseaux ? Quelles catégories d'éleveurs en bénéficient directement ou indirectement suite à des publications ?
- Quelle est la valorisation au niveau régional, qui s'approprie les références collectées ? : éleveurs du réseau ? autres éleveurs ? conseillers des chambres, techniciens des coopératives, du contrôle de performances ? collectivités territoriales ? enseignement agricole ? Ces réseaux sont-ils des outils pour la politique agricole régionale ?
- Comment fonctionne la collaboration avec les chambres d'agriculture et les autres partenaires ? à la fois dans le vécu et dans une vision prospective ? et quelles sont les participations financières des différentes structures ?
- Comment sont utilisés les résultats des exploitations des lycées agricoles et des exploitations ou stations des chambres d'agriculture ou de l'INRA (voir ci-après) ?
- Existe-t-il des innovations pour réduire les coûts de collecte des données ? l'interopérabilité des réseaux est-elle envisageable ?

C / Efficience des réseaux d'élevage

Il s'agit d'apprécier si les financements publics et professionnels ont été en adéquation avec le besoin réel des opérateurs, d'une part, et quels sont les résultats, d'autre part ; c'est à dire, aurait-il été possible d'atteindre les mêmes résultats à moindre coût ?

Quelques points particuliers seront à étudier :

- La fréquence des visites pour l'enregistrement des données est-elle satisfaisante ?
- Les simulations sur les conséquences de la maîtrise des coûts de production sont-elles assez poussées ?
- Les liens entre ces réseaux, les stations expérimentales, les fermes INRA et lycées agricoles et les GAB permettent-ils une utilisation optimale des informations ?
- Quels sont les produits dérivés de ces réseaux pour chacun des maîtres d'œuvre ? Quels sont les impacts financiers pour chacun ?
- Comment sont gérés administrativement les dossiers de financement ? Y a-t-il des différences selon les maîtres d'œuvre et/ou les financeurs ?
- Quelles sont les parts des financements publics et professionnels ? Quels sont les parties qui doivent rester du ressort d'un financement public ?

- Les synthèses de données construites avec des financements publics peuvent-elles être accessibles « gracieusement » par tous les organismes ? Comment sont construites les conventions de valorisation ?
- Tous les types de financements européens ont-ils été mobilisés ?

SUGGESTIONS METHODOLOGIQUES

Les évaluateurs prendront les moyens qu'ils jugeront appropriés pour mener à bien leur mission. Ce qui suit ne constitue que des pistes de réflexion et des suggestions méthodologiques.

A / Enquête sur les réseaux disponibles dans les pays de l'UE et les pays tiers grâce au réseau des attachés agricoles .

Il est envisagé de prendre des contact dans les pays suivants : Irlande, Italie, Allemagne, Pays bas, Roumanie, Pologne, Brésil, Thaïlande, Canada, USA.

B / Visites de terrain et entretiens

Deux à trois régions seront choisies, pour une étude des processus de mise en place, et de diffusion des références .Une analyse des coûts réels sera effectuée à partir de ces exemples.

Il est proposé de retenir Les Pays de Loire, Midi-Pyrénées et Lorraine.

CALENDRIER

Le rapport des évaluateurs est attendu :

- pour le rapport intermédiaire, fin septembre 2014 ;
- pour le rapport final, le 15 décembre 2014

Le comité consultatif d'évaluation se réunira avec les évaluateurs pour assurer le suivi de l'évaluation et apporter l'appui au déroulement du travail. Les **dates des prochaines réunions**, dont les lieux et heures seront précisés, sont les suivantes :

- vendredi 11 juillet, matin,
- mardi 9 septembre, matin,
- vendredi 24 octobre, matin,
- vendredi 12 décembre, matin.

COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE ET DU COMITE CONSULTATIF

Il est proposé de constituer 2 comités :

- le comité de pilotage, regroupant les directions générales du MAAF concernées, le Service de la statistique et de la prospective, FranceAgriMer et l'ODEADOM, qui aura un rôle d'orientation, en particulier pour le cahier des charges ;
- le comité consultatif qui aura un rôle de conseil et d'appui auprès des évaluateurs. Il donnera son avis sur le cahier des charges finalisé, sur les constats faits par les évaluateurs au cours de la mission et sur orientations qui pourront en découler.

Le Président du comité consultatif est Jean LOSSOUARN, Professeur émérite à AgroParisTech.

Organismes	Nombre de représentants
CGAAER/évaluateurs	2
Président	1
Institut de l'élevage	2
IFIP	2
ITAVI	2
ACTA	1
APCA	1
CNIEL	1
INTERBEV	1
INAPORC	1
ITAB	2
INRA	1
FNSEA	1
JA	1
Coordination Rurale	1
Confédération Paysanne	1
GIS "Elevages Demain"	1
ODEADOM	1
FranceAgriMer	1
DGPAAT	1
DGER	1
DGAL	1
SSP/CEP	1
Groupement des DRAAF	1
ARF	1
TOTAL	30

Il est proposé, qu'en règle générale, chaque structure soit représentée par une personne, sachant qu'un accompagnement par une personnalité qualifiée est possible pour les organisations professionnelles en particulier.

Annexe 4 : Fiche IDELE Institut de l'Élevage en 2013

Présentation de l'institut

Né de la fusion de l'ITEB et de l'ITOVIC en 1991, l'Institut de l'Élevage (IDELE) couvre six filières : bovins lait, bovins viande, ovins lait, ovins viande, caprins et chevaux. Ces filières totalisent 47% de la SAU et 26% de la production agricole en France.

Son organisation fonctionnelle repose sur 5 départements et 4 domaines transversaux : Génétique et Phénotypes ; Techniques d'élevage et environnement ; Santé, bien-être et qualité des produits ; Économie des filières et de l'exploitation ; Métiers d'éleveurs et société ; - Systèmes d'information ; Connaissance des systèmes d'élevage ; Actions régionales ; Actions Internationales.. Il compte 250 salariés (280 en 2000) dont 80% implantés en régions au sein de 11 antennes et 200 ingénieurs.

Les orientations de l'institut sont définies par trois instances :

- le Conseil d'Administration ; siègent au bureau les fédérations professionnelles et techniques (FNPL, FNB, FNO, FNEC), Coop de France et l'APCA ;
- les comités de filière où sont représentées toutes les composantes des filières et notamment les interprofessions ;
- le Conseil d'Orientation Scientifique, présidé par l'INRA.

La recherche-développement de l'IDELE repose sur trois types de dispositifs : les stations expérimentales, le réseau de fermes d'élevage, la modélisation.

- Pour les expérimentations, l'IDELE s'appuie sur 12 stations : 8 fermes expérimentales des chambres d'agriculture, dont 7 dans le grand ouest en bovins lait et bovins viande ; 2 exploitations de lycée agricole en ovins et caprins ; 2 stations gérées directement par IDELE en veaux de boucherie et ovins.
- Le réseau de fermes en partenariat avec les Chambres d'Agriculture (RECP), maintenant Inosys réseau d'élevages, rassemble les données de fermes et l'expertise des ingénieurs qui les accompagnent à des fins de connaissance des systèmes d'élevage et d'élaboration d'outils d'aide à la décision ;
- La modélisation est tout particulièrement développée dans le cadre des Unités Mixtes de Technologie (UMT) construites avec l'INRA.

Fonctionnement et partenariat

D'après les comptes de résultats 2013 les produits s'élèvent à 32 M€. Parmi ces produits notons 9,5 M€ (30%) de la dotation CO-ACTA; 3 M€ (9%) du volet Génétique du CASDAR; 3,4M€ (11%) des AAP publics parmi lesquels 1 M€ des AAP CASDAR; 1.4 M€ (7%) de FranceAgriMer, parmi lesquels 686 k€ consacrés aux réseaux d'élevage; 9.8 M€ (30%) des inter-professions et des prestations.

La dotation CASDAR cofinance un volume d'activités de 17 M€ soit 53 % du budget total de IDELE et 118 ETP. Cela correspond à l'essentiel de ses activités structurantes à caractère collectif. Le programme de l'IDELE est organisé en 30 thématiques, déclinées en 300 actions unitaires. Leur agrégation a alimenté 7 Actions sur les 10 possibles du CO. Le programme 2014-2020 comprend 10 actions élémentaires.

Sur la période 2010-13, IDELE :

- a piloté 21 projets CASDAR (9 sur AAP recherche finalisée, 12 sur AAP innovation et partenariat) ;
- est porteur avec l'INRA de 6 UMT : Recherche et ingénierie en élevage laitier (RIEL Rennes), Productions allaitantes et systèmes fourragers (PASF Theix), Génétique des bovins (Jouy) et Génétique des petits ruminants (Toulouse), Santé des troupeaux bovins (Nantes) et Santé des petits ruminants (Toulouse).
- est également engagé dans 14 RMT : 4 en tant que pilote (Prairie, Travail en élevage, Bien-être animal, Bâtiments d'élevage) et 10 en tant que participant ;
- est membre fondateur du GIS Élevage demain et du GIS AGENAE ;
- est engagé dans 4 projets ANR et 11 projets à financement européen.

Réseaux d'élevages pour le conseil et la prospective (RECP), maintenant Inosys Réseau d'élevages

En 2013 le dispositif a mobilisé 1050k€ de CASDAR, soit 11% de la dotation totale CO-ACTA de l'Institut. Il a également mobilisé 588 k€ de financement FAM.

Les réseaux d'élevages rassemblent, en 2013, 1136 exploitations volontaires, représentatives des systèmes les plus fréquents, dotées d'un bon niveau de performances, et réparties selon les filières et selon les régions (calibrage 2014 = 1082 exploitations) :

- BV 360 (calibrage 2014 = 312), soit effectif de 87 400
- BL 320 (calibrage 2014 = 320), soit effectif de 75 600
- OV 304 (calibrage 2014 = 255), soit effectif de 11 900
- OL 48 (calibrage 2014 = 65), soit effectif de 4900
- CL 104 (calibrage 2014 = 130), soit effectif de 6 900

A ce socle national, s'ajoutent 512 exploitations des réseaux régionaux.

La collecte des données et le suivi des élevages sont assurés par 226 agents de 84 chambres départementales d'agriculture. Le travail du tandem conseiller-éleveur consiste à décrire le fonctionnement global du système d'élevage, mesurer ses résultats techniques, économiques, environnementaux et sociaux, et analyser ses évolutions. Les réalisations du dispositif RCEP sont clairement exposées dans les rapports annuels.

Un observatoire pluriannuel national des systèmes d'élevage dans toutes les filières d'herbivores est constitué, et les résultats sont stockés dans une base de données dénommée Diapason, dont la gamme des indicateurs couvre les dimensions économique, environnementale et sociale des systèmes d'élevage. Le dispositif RECP devient progressivement l'Observatoire du développement durable des élevages. Il alimente de nombreux projets de recherche appliquée en élevage. Le logiciel de stockage des données d'exploitation intéresse les autres instituts animaux (IFIP, ITAVI) ainsi que l'APCA pour une adaptation aux grandes cultures.

La base Diapason a permis de construire et actualiser une base de simulation nationale représentative des systèmes d'exploitation d'avenir dans chaque filière. Ainsi, près de 300 cas-types en filières bovins lait, bovins viande, ovins viande sont disponibles en tant que modèles pour simuler les impacts de changements externes ou internes.

De plus, une enquête annuelle était lancée auprès des exploitations du socle national, sur les problématiques d'actualité dans les filières d'élevage des ruminants. Ce travail est interrompu maintenant.

Enfin, l'IDELE développe le calcul et l'analyse des coûts de production et des revenus des systèmes d'élevage. Depuis 2010, la méthode permet de calculer les coûts de production complets pour tous les élevages laitiers (coût/litre de lait) et pour tous les élevages viande (coût/100kg de production de viande vive en bovin viande et aux 100 kg de carcasse en ovin viande). Cette méthode est adoptée par de nombreux organismes de gestion et se diffuse aux agents du développement via les formations organisées par VIVEA. *Un rapprochement méthodologique a été conduit entre les instituts animaux et ARVALIS dans le cadre du RMT Économie des filières animales.*

La force du dispositif repose sur :

- l'engagement des éleveurs volontaires parmi des exploitations choisies pour représenter un type de système dans un territoire donné,
- la collégialité de son pilotage national en termes d'orientations stratégiques et de coordination opérationnelle,
- un suivi par des ingénieurs références impliqués dans le conseil aux éleveurs et dont l'expertise est mobilisée au sein d'équipes régionales,
- la solidité des collaborations régionales entre les équipes des chambres d'agriculture et de l'IDELE.

Le dispositif mobilise des ressources humaines importantes (20 ETP à IDELE, et un peu plus dans les chambres d'agriculture) pour un budget consolidé estimé à 4 M€.

Liste des UMT, GIS, RMT, pôles de compétitivité

LISTE DES UMT IMPLIQUANT des ITA		
Titre de l'UMT	ITA porteur	Label.*
RIEL : Recherche et ingénierie en élevage laitier	IDELE	2016
PASF : Productions allaitantes et systèmes fourragers	IDELE	2012
Évaluation génétique des bovins	IDELE	2016
Amélioration génétique des petits ruminants	IDELE	2012
Maîtrise de la santé des troupeaux bovins	IDELE	2013
Santé petits ruminants	IDELE	2014
Pastoralisme	IDELE	En cours

LISTE DES RMT IMPLIQUANT DES ITA			
Titre du RMT	Porteur	Participants	Label*
Modélisation et logiciels appliqués à l'agriculture (MODELIA)	ACTA ARVALIS	CETIOM, CTIFL, ITB, IDELE, IFIP, IFV, ITEIPMAI	2012
Fertilisation et environnement	ACTA	ARVALIS, CETIOM, CTIFL, ITB, IDELE, IFIP, IFV, ITAVI	2007
Développement de l'agriculture biologique (DévAB)	ACTA	ITAB, ARVALIS, CETIOM, CTIFL, IDELE, IFIP, IFV, ITEIPMAI, ITAVI	2012
Qualité sanitaire des produits végétaux (QUASAPROVE)	ACTA	ARVALIS, ITB, CETIOM, IDELE, ITAVI	2013
Systèmes de culture innovants (SDCI)	CRA Bourgogne	ACTA, ARVALIS, CETIOM, IDELE, ITAB, ITB	2012
Fromages de terroirs	CNAOL	IDELE	2013
Systèmes de production animale et environnement	IFIP	ARVALIS, CETIOM, IDELE, ITAVI, UNIP	2012
Économie des filières animales	IFIP	ARVALIS, CETIOM, IDELE, ITAVI	2013
Biodiversité		IDELE...	2013
Evaluation de la durabilité des systèmes agricoles		IDELE	2013
Travail en élevage	IDELE		2013
Bien-être animal	IDELE		2013
Bâtiments d'élevage	IDELE		2013
Prairies	IDELE		2013
Polyculture-élevage	IDELE		2013

* Label. = année de fin de labellisation (sans préjuger d'un renouvellement éventuel)
UMT et RMT concernés par un renouvellement l'ont été en date de 2014

Annexe 5 : Fiche IFIP - Institut de la filière porcine 2013

Présentation Générale

L'IFIP - Institut du Porc - est un organisme de recherche et de développement, outil technique au service de la filière, qui a pour mission d'accompagner les organisations professionnelles de la filière porcine pour contribuer à la modernité, à la compétitivité, au développement durable du secteur et à l'offre de produits diversifiés, loyaux, sains et de qualité pour les consommateurs.

Il est né en 2006 par regroupement des activités de R&D du CTSCCV (Centre technique de la Salaison, la Charcuterie, les Conserves de Viandes) créée en 1954 et de l'ITP (Institut technique du Porc) lui-même créée en 1961. Il bénéficie, depuis 2013, de la double qualification d'institut technique agricole et agro-industriel.

Son siège est situé au 5 rue Lespagnol 75020 Paris.

L'IFIP est présent régionalement avec 3 implantations à Maisons Alfort (94), Le Rheu (35) et Toulouse (31) et 2 stations expérimentales à Romillé (35) et Villefranche de Rouergue (12) ; il dispose également d'un laboratoire de microbiologie à Maisons-Alfort.

L'IFIP couvre les secteurs de la production (éleveurs, groupements, opérateurs génétiques, aliment du bétail) et de la transformation (abatteurs, découpeurs, industries charcutières, charcutiers / traiteurs) ; l'institut est à l'interface entre la recherche fondamentale et les entreprises privées. De nombreux partenariats et programmes communs de travaux l'associent à la recherche publique et à d'autres instituts, comme l'ACTA (Association de Coordination Technique Agricole) et l'ACTIA (Association de Coordination Technique pour l'Industrie Agro-Alimentaire).

Il met à la disposition de tous les acteurs des références techniques et économiques dans les 4 domaines suivants :

- économie (suivi de conjoncture et des marchés - évolution de la consommation ...);
- viandes et charcuterie (innovation - qualité - suivi technologique ...);
- amélioration génétique (appui méthodologique - sélection - conservation des races locales);
- techniques d'élevage (alimentation animale - prévention des pollutions - bien-être animal).

En outre, l'IFIP participe à la mise en œuvre des politiques publiques par des travaux commandités par les services de l'Etat (ministère de l'Agriculture, ministère de l'Environnement), les agences de l'État (ANR, ADEME...) et les directions de la Commission Européenne. Il est partenaire des grands organismes de recherche.

Sa production de références technico-économiques est financée par France AgriMer (FAM). L'IFIP qualifie, analyse et publie des données collectées dans les élevages par des organismes de conseil. Les éleveurs disposent de documents synthèse sur la Gestion des troupeaux de truies (GTTT depuis 1970), sur la gestion technico-économique des élevages (GTE depuis 1973) et le tableau de bord depuis 1977. Avec cette accumulation de références, les ingénieurs de l'IFIP ont créé pour les éleveurs des outils de simulation et d'aide à la décision régulièrement actualisés ; ces outils sont majoritairement financés

par le CASDAR.

L'IFIP propose également des formations et des stages interentreprises pour répondre aux besoins de formation des acteurs de la filière et à la nécessité d'intégrer les pratiques professionnelles les plus récentes.

Le programme d'activités de l'IFIP est défini en lien avec la profession via 8 groupes métiers nationaux représentatifs de la filière ainsi que par le GIS Porc, INAPORC, FAM et le ministère de l'agriculture, dans le cadre d'un contrat d'objectifs signé avec l'ACTA pour la réalisation d'actions financées par le CASDAR.

Fonctionnement

L'IFIP disposait en 2012 d'un personnel de 78 ETP en CDI, ingénieurs et techniciens (96 en 2004, soit une baisse proche de 20%). Il est organisé en quatre pôles d'activité : Génétique, Techniques d'élevage, Économie, Viandes et charcuteries associés à une unité de transfert (communication et formation).

Le compte de résultat en 2012 s'équilibre à 11.8 M€ avec un léger excédent de 44 k€. Son financement est assuré par 3 sources principales :

- les organisations professionnelles : 12,9 % (INAPORC pour l'essentiel)
- les entreprises : 16,8 % (contrats de recherche, prestations de formation ou d'expertise, vente de documents)
- les bailleurs de fonds publics : 70,3% répartis comme suit:
 - 45,4% du CASDAR) au titre du PNDAR et des appels à projets
 - 24,9 % des ministères, agences d'État, régions, Union Européenne

Avec 4.7M€, le PNDAR apporte une contribution importante à l'IFIP.

Partenariats

L'IFIP participe à plusieurs GIS :

- Le GIS « Porc » est central pour le suivi de la filière et la recherche appliquée ; il a pour missions d'organiser l'émergence des besoins d'expérimentation pour la filière, de définir les thèmes prioritaires, de coordonner la réalisation des actions. Il réunit ANSES, INRA, CEMAGREF, Chambres d'agriculture, ARVALIS, et l'IFIP. Chaque année, plus de 20 projets sont expertisés par le conseil scientifique du GIS ;
- Le GIS « Pôle Viandes » regroupe les entités françaises de recherche publique et de R&D sur les produits carnés ;
- Le GIS « Elevage Demain ».

L'IFIP est porteur de deux RMT (ACTA) et participe à 6 autres (tableau ci-dessous) dans le cadre de l'ACTA :

- Le RMT Élevage et environnement est animé par Sandrine Espagnol, station de Rennes (bovins, porcs, aviculture) et comprend 50 membres actifs : IE, ITAVI, IFIP, ARVALIS, chambres de Bretagne et de Pays de Loire, ESA d'Angers, Agrocampus Rennes, lycées agricoles Bretagne, INRA.
- Le RMT Économie des filières animales.

LISTE DES RMT IMPLIQUANT DES ITA			
Titre du RMT	Porteur	Participants	Label*
Modélisation et logiciels appliqués à l'agriculture (MODELIA)	ACTA (Arvalis)	CETIOM, CTIFL, ITB, IDELE, IFIP, IFV, ITEIPMAI	2012
Fertilisation et environnement	ACTA	ARVALIS, CETIOM, CTIFL, ITB, IDELE, IFIP, IFV, ITAVI	2007
Développement de l'agriculture biologique (DévAB)	ACTA	ITAB, ARVALIS, CETIOM, CTIFL, IDELE, IFIP, IFV, ITEIPMAI, ITAVI	2012
Travail en élevage	IDELE	IFIP, ITAVI	2012
Bâtiments d'élevage du futur	IDELE	IFIP, ITAVI	2012
Bien-être animal et systèmes d'élevage	IDELE	IFIP, ITAVI	2013

L'IFIP participe dans quatre RMT dans le cadre de l'ACTIA :

- Durée de vie (aliments),
- FLOREPRO (flore protectrice pour la conservation des aliments),
- CHLEAN (conception hygiénique et nettoyabilité),
- LISTRAL (matières grasses),

L'IFIP participe à des UMT sur 2 sites :

- Au Rheu : créateur en 2007 de l'UMT « Porcin » avec l'INRA, UMR PEGASE, situé en Bretagne : Le Rheu (IFIP) et Saint Gilles (INRA) ;
- A Maisons-Alfort : partenaire de l'UMT « Teresa » créée en 2006 puis « ARMADA » lors du renouvellement (UMT ACTIA), avec ANSES, AERIAL et ADIV ; l'objet est la mise au point de méthodes d'identification de pathogènes.

Annexe 6 : Fiche ITAVI

Institut technique des filières avicole, cunicole et piscicole 2013

Présentation Générale

L'ITAVI est un organisme de recherche appliquée et de développement au service des professionnels ; il intervient sur de nombreuses productions: *l'aviculture de chair et de ponte, le lapin de chair, les palmipèdes à foie gras, l'aquaculture et les productions dites « de diversification » telles que gibiers, escargots...*

Ses principales missions sont :

- la connaissance des marchés et des filières et la conduite de travaux prospectifs
- un suivi des performances obtenues et une estimation des coûts de production ;
- la contribution à l'optimisation des conditions d'élevage au regard du bien-être animal ;
- la recherche de solutions techniques pour réduire et valoriser au mieux les rejets en élevage ;
- la mise en œuvre de mesures préventives pour minimiser le risque sanitaire tout au long de la filière;
- l'amélioration de la qualité des intrants et l'optimisation de l'alimentation des animaux;
- l'amélioration de la qualité des viandes
- un appui à l'organisation professionnelle et interprofessionnelle ;
- la formation des éleveurs et des autres acteurs de la filière (sessions de formation)

Créé en 1968, l'ITAVI est une association conventionnée par le MAAF et le CASDAR.

Jusqu'en 2010, les instances de direction étaient essentiellement composées des filières de production. Les secteurs aval d'abattage et de transformation ne sont représentés que depuis peu, élargissant ainsi les domaines d'études de l'ITAVI au-delà du secteur production, alors que la demande économique se déplace vers les produits transformés. A noter que le poulet, principale filière, ne dispose pas d'interprofession reconnue. Le Conseil de Direction est maintenant équilibré avec les différents secteurs représentés : administration et tutelles, interprofessions, membres de la filière, professionnels des régions et syndicats spécialisés.

Le siège de l'ITAVI est à Paris, 7 rue du Faubourg Poissonnière 75 009 (depuis 2013).

La directrice s'appuie sur 3 directions : administrative, scientifique et technique, économie et prospective.

L'ITAVI dispose d'antennes régionales en Bretagne, Pays de Loire, Aquitaine, Rhône Alpes et Normandie.

Partenariats

Dans ces différentes antennes, des partenariats ont été mis en place avec l'INRA, l'ANSES et les chambres d'agriculture grâce à la création :

- de l'UMT « Bird » créée avec l'INRA à Nouzilly en 2006 : le programme porte sur la durabilité des systèmes d'élevage de volailles intégrant l'adaptation des souches, l'alimentation, le bien-être animal et les qualités organoleptiques, technologiques et sanitaires des produits.
- de l'UMT « Sanivol » créée avec l'ANSES à Ploufragan en 2009, le programme porte sur l'impact des systèmes d'élevage sur la santé et la qualité sanitaire des produits pour aboutir à l'optimisation de la maîtrise sanitaire dans les élevages avicoles
- du Palmipôle, créé en collaboration avec les Chambres d'Agricultures et l'INRA pour traiter les problématiques liées aux palmipèdes
- du GIS « Pisciculture demain » dont l'ITAVI assure l'animation

L'institut participe à 8 RMT et co-anime le RMT Economie des filières animales.

LISTE DES RMT IMPLIQUANT DES ITA			
Titre du RMT	Porteur	Participants	Label*
Fertilisation et environnement	ACTA	ARVALIS, CETIOM, CTIFL, ITB, IDELE, IFIP, IFV, ITAVI	2007
Développement de l'agriculture biologique (DévAB)	ACTA	ITAB, ARVALIS, CETIOM, CTIFL, IDELE, IFIP, IFV, ITEIPMAI, ITAVI	2012
Qualité sanitaire des produits végétaux (QUASAPROVE)	ACTA	ARVALIS, ITB, CETIOM, IDELE, ITAVI	2013
Travail en élevage	IDELE	IFIP, ITAVI	2012
Bâtiments d'élevage du futur	IDELE	IFIP, ITAVI	2012
Bien-être animal et systèmes d'élevage	IDELE	IFIP, ITAVI	2013
Systèmes de production animale et environnement	IFIP	ARVALIS, CETIOM, IDELE, ITAVI, UNIP	2012
Économie des filières animales	IFIP	ARVALIS, CETIOM, IDELE, ITAVI	2013

Fonctionnement

L'institut dispose d'un personnel de 35 ETP dont 27 ingénieurs et techniciens. Il est organisé en fonction des domaines de compétence sans distinction de filière compte tenu de la dispersion des productions et de l'effectif de l'Institut : alimentation animale, sanitaire, bâtiments d'élevage, qualité et transformation des produits, environnement, bien être animal, pisciculture, économie, appui aux filières régionales et de qualité. Il faut rajouter deux secteurs spécialisés : palmipèdes gras et aquaculture.

L'institut dispose d'un budget de 4,5 M€, la dotation CASDAR représente 1,7 M€ soit 37 % du budget de l'institut. Avec les AAP qui abondent le budget en moyenne de 0,35 M€ par an, le CASDAR représente 48% du budget. Les subventions publiques représentent 75% du budget. Les interprofessions ne représentent que 4% compte tenu de la dispersion des filières.

Compte tenu de la place des crédits publics dans le budget il n'y a qu'un seul programme construit selon les priorités du CASDAR. Les 1,7 M€ de la dotation CASDAR co-financent un volume d'activités de 4,5 M€, soit la totalité des activités structurantes de l'institut.

Le programme tient compte des demandes des filières avicoles en intégrant les évolutions réglementaires et sociétales (bien-être animal, environnement, sécurité alimentaire...), des opportunités de partenariats avec l'INRA et l'ANSES.

Lors de l'élaboration du programme pluriannuel, l'ITAVI consulte les différentes filières (volailles, œuf, lapins, foie gras, pisciculture, diversification), le programme est soumis au conseil scientifique avant validation par le conseil d'administration.

Selon l'institut, les orientations du CASDAR ont été très bénéfiques. Elles ont entraîné une meilleure prise en compte de certaines priorités dont le travail, l'environnement, le bien être animal, elles ont permis un travail partenarial avec les autres instituts surtout animaux et d'autres acteurs (recherche, enseignement...).

L'ITAVI a mis en place une procédure d'évaluation originale avec des commissions composées d'experts extérieurs sur des thèmes tels « Environnement, bâtiments, énergie », « Matières premières, qualités des produits, alimentation », « Santé et bien être en élevage », « Économie ».

Annexe 7 : Les Réseaux d'Élevage depuis les années 1980, brève approche historique

IDELE, juin 2014

Le contexte de développement des réseaux : de l'approche sectorielle à l'approche globale

Après la 2^e guerre mondiale, la mission allouée à l'agriculture a été de nourrir la population à moindre coût. L'accroissement des volumes de production a été obtenu en améliorant les performances techniques animales et végétales, en mobilisant des intrants peu coûteux (engrais, produits phytosanitaires et vétérinaires ...) et augmentant la productivité du travail par la mécanisation. Le modèle trouve des limites (fin des années 70 et début des années 80) avec les premières crises de surproduction qui s'accompagnent des premières interrogations sur l'environnement.

Au cours de cette première phase de développement (jusqu'au milieu des années 70), les conseils sectoriels délivrés aux agriculteurs se sont avérés opérants, permettant d'obtenir de bons résultats en intervenant sur telle ou telle activité de l'exploitation. Mais on s'est vite rendu compte que ces ajustements avaient bien souvent des répercussions sur l'ensemble de l'exploitation, conduisant à une remise en cause de l'équilibre du système jusque-là pratiqué. La nécessité de raisonner le développement global de l'exploitation s'est alors imposée, avec comme passage obligé l'étude du système de production dans son ensemble (exploitation, exploitant et moyens de production dont il dispose). Le rapport Poly sur l'agriculture autonome et économe en 1978, le rapport Pélissier en 1979, la création des RNED en 1980 et les travaux de l'INRA-SAD fournissent les bases des évolutions dans ce domaine.

Les premières réflexions et mises en œuvre de dispositifs de suivi et d'analyse des systèmes d'élevages datent de la fin des années 1970. S'inspirant de l'expérience des groupes de développement locaux (CETA et GVA) où un animateur et plusieurs agriculteurs échangeaient sur leurs pratiques et réfléchissaient collectivement à des solutions adaptées à leur situation. L'Institut Technique de l'Élevage Bovin (ITEB) et l'Institut Technique de l'élevage Ovin et Caprin (ITOVIC) - structures fondatrices de l'Institut de l'Élevage – s'impliquent d'abord de 79 à 81 dans l'opération « Valorisation du potentiel des herbages » financée à l'époque sur une enveloppe de 5% des recettes de l'Anda » et qui a concerné 22 petites régions fourragères. Ils ont ensuite, à partir de 1981-83, donné naissance aux dispositifs « Éleveurs de Bovins Demain » - EBD – et « Réseau National d'Expérimentation et de Démonstration Ovins » – RNED ovins, en partenariat avec les Chambres d'Agriculture. Le RNED ovin s'appuyait sur 2 dispositifs : d'un côté le réseau de stations et fermes expérimentales (les essais en milieu contrôlé), et d'autre part sur les fermes de référence (des exploitations qui produisent de la référence et peuvent être montrées à d'autres éleveurs).

Le début des années 80 : suivre et accompagner les élevages « de demain »

Il s'agissait de suivre des élevages performants mais « normaux », choisies dans la diversité des petites régions agricoles, de leurs contraintes pédoclimatiques et de leur environnement économique et social en s'éloignant du modèle d'élevage unique. L'objectif était d'en comprendre le fonctionnement et de contribuer à leur optimisation pour construire des références techniques et économiques adaptées aux contextes locaux et transférer ces repères au plus grand nombre d'éleveurs, afin de proposer des voies d'avenir accessibles à tous – en quelque sorte les prémices du concept du développement

durable ! Cette approche s'inscrivait pleinement dans les réflexions et orientations issues des Etats Généraux de l'Agriculture qui se sont déroulés en 1982 et conclus en février 1983. (NB : le directeur de l'ITEB de l'époque Jacques Pluvillage avait également été nommé responsable du thème 1 des EGDA : « Quelle agriculture voulons-nous ? »)

Dès le début le dispositif reposait sur 3 piliers :

- Une petite région homogène
- Un groupe de 15-20 éleveurs, motivés, représentatifs, acteurs, prêts à s'impliquer dans la diffusion
- Un ingénieur chargé de les accompagner et de construire les références, consacrant 100% de son temps à l'activité.

Avec des « ingénieurs qui parlent le langage des éleveurs », il s'agissait notamment de construire **un réseau d'experts de l'élevage**, avec une vision ancrée sur le terrain et un bagage théorique solide, mobilisables par les acteurs du développement pour l'accompagnement des éleveurs.

Dès le milieu des années 80 des « cas-types » ont commencé à être élaborés (dans les filières bovines), les premiers « dossiers cas-types » ont été publiés en 1984 (Normandie) et 1985. Il s'agit de modèles d'exploitations construits à partir des élevages suivis et décrivant un système, une façon de produire

L'utilisation des références pour le conseil a toujours été recherchée, via la diffusion des Cas-types et au travers d'une implication et d'une utilisation des références dans les dispositifs d'appui technique qui se mettaient en place :

- dans les filières ovines (dispositif BTE-GTE)
- dans les filières bovines laitières de certaines régions (Optilait dans le Sud-ouest, Pastel en Rhône-Alpes...)
- puis dans les filières bovins viande à partir de 1987.

A la fusion ITEB – ITOVIC, en 1992, le dispositif a pris la dénomination de « Réseaux d'Élevage pour le Conseil et la Prospective » RECP. La méthode d'analyse initiale des systèmes d'élevage, formalisée en 1983, s'est progressivement affinée, son champ s'est élargi et s'est accompagné de l'élaboration et du déploiement d'outils de suivi, de collecte et de centralisation.

A partir des années 90 une volonté progressive de construire un « observatoire des systèmes porteurs d'avenir »

Au cours des années 90, la volonté d'utiliser ce dispositif comme **base d'un d'observatoire sur la diversité des systèmes d'élevage** représentés dans les différentes régions s'est affirmée, avec :

- la multiplication des « **cas-types** », construits à partir des élevages suivis et visant plus ou moins à représenter « tous » les systèmes d'exploitation fréquents ;
- la **formalisation de typologies**, avec notamment la construction de typologies combinant le « dire d'experts » locaux et le traitement de bases de données. Cette approche a fait l'objet de travaux scientifiques (thèse de Christophe Perrot 1992) et produit des outils et démarches utilisés dans de nombreuses régions.
- Puis progressivement **à partir du début des années 2000 la publication de synthèses nationales par filières.**

A partir de **1992** les références produites dans le cadre des réseaux notamment les cas types ont été utilisées pour **simuler ex ante** sur la diversité des systèmes d'élevages régionaux **l'impact de réformes de la PAC**, puis d'autres réglementations, et ensuite

proposer à chacun les adaptations nécessaires.

C'est également en **1992** qu'est développé sur MS DOS le premier outil de stockage des données (EBD Stock) qui est devenu - suite à l'intégration des filières ovines et caprines et le calcul automatisé du bilan des minéraux pour prendre en compte le champ de l'environnement- Diapason en 1996. En 2003 l'application migre sous Windows.

Dans le même temps l'articulation **des références systèmes avec les dispositifs d'appui technique** s'est renforcée et formalisée (outils, méthodes) pour permettre une large valorisation. Le renforcement de cette articulation s'est fait avec l'appui des offices (ONILAIT pour les filières laitières bovines ovines et caprines et OFIVAL pour les filières bovines et ovines) qui sont entrés dans le financement national du dispositif. En effet le recours aux références des réseaux offrait une garantie pour la mise en œuvre des appuis technique qu'ils finançaient abondamment au cours de cette période auprès des organismes économiques (groupements de producteurs) et de conseil.

Ces deux valorisations des références « réseaux » : simulations PAC et appui technique, ont conduit petit à petit à identifier, et mettre en priorité pour le **dispositif une fonction « observatoire des systèmes d'avenir » et à rechercher une plus grande homogénéité de fonctionnement entre filières et entre régions.**

Ce fut l'un des objets des réformes de 2000 et de 2007, avec à partir de 2007 la mise en place d'un **socle national**, échantillon construit de manière homogène sur le territoire. Le dispositif doit alors permettre d'illustrer la diversité des systèmes d'élevage présents en France et, à travers le suivi effectué, d'avoir une connaissance fine du fonctionnement et de la cohérence de chacun.

Le choix des systèmes à suivre s'appuie sur une quantification combinant le zonage et les clés typologiques élaborées dans le cadre du dispositif, appliquée sur la base de données de la population (Recensement Agricole ou/et enquêtes structures du SSP). Chaque Région et/ou département volontaire, se voit proposer le suivi d'un certain nombre d'exploitations (au moins 5) appartenant à des familles bien définies.

Sur le terrain, sont alors recherchées les exploitations correspondant à ces profils et dont les exploitants acceptent de participer au dispositif (passages réguliers du technicien, communication de l'ensemble des données, accueil de visites ...).

Le suivi des exploitations appartenant aux systèmes les plus fréquents bénéficie d'un financement de FranceAgrimer et du CASDAR.

Avec cette évolution, permettant d'avoir une représentation quasi exhaustive des systèmes d'avenir, l'objectif initial d'une forte implication des éleveurs dans l'élaboration des références sera plus difficile à tenir et sera recherché ultérieurement par d'autres voies : réunion annuelles, mise en œuvre d'enquêtes, focus groupes, permettant au-delà de l'échange permanent entre éleveurs et technicien de suivi, d'avoir une confrontation des éleveurs entre eux.

Dans les années 2000 identification formelle de plusieurs missions structurées et déploiement sur de nouveaux objectifs et de nouvelles filières.

A partir de 2007 **trois grandes fonctions** sont affichées :

- La **fonction « observatoire »**, structurée comme nous l'avons vu ci-dessus autour du « socle national », composé de plus de 1420 fermes (450 en BV, 400 en BL, 380 en OV, 130 en caprins et 60 en OL) en 2007, 1100 aujourd'hui. Les données des fermes suivies sont stockées dans la base Diapason. Au-delà un certain nombre de régions apporte des suivis complémentaires, sur la base de financements régionaux. Environ 2000 fermes ont été stockées par an au cours de ces années

- La fonction « **accompagnement thématique** » qui se développe d'une part au travers d'enquêtes annuelles financées nationalement jusqu'en 2010 (et qui n'existent plus aujourd'hui) et d'autre part via le dépôt de projets de recherche « innovation et Partenariat » déposés au Casdar autour des thématiques de la durabilité, nous y reviendront ci-dessous.
- La fonction « **conseil** » qui se développe autour de projets identifiés, à l'échelle régionale ou nationale (Coûts de Production, Cap-Eco, rénovation des dispositifs BTE-GTE, Oviplan, ...), avec le développement d'outils informatisés qui « embarquent » les références système. La méthode de calcul des Coûts de production permet notamment des comparaisons internationales harmonisées. L'objectif des réseaux d'élevages est ainsi aujourd'hui de fournir, à partir des observations de terrain, des références fiables pour l'installation des jeunes agriculteurs et l'appui technico-économique des producteurs. Ces références prennent la forme de repères, d'outils de diagnostics et d'indicateurs sur les performances techniques, économiques, environnementales et sociales. Elles sont utilisées par les techniciens et conseillers de terrain et sont très souvent intégrés dans des outils de conseils informatisés.

Au cours des années 2000 l'**outil Diapason** s'est en permanence modernisé, et étendu à de nouvelles situations ou filières. Citons par exemple :

- La modernisation (passage sous Windows et introduction de nouvelles fonctionnalités et de vecteurs d'échanges) de la base de données des Réseaux d'Elevage (2004), qui a progressivement intégré les données
- du Réseau équins (2005)
- du Réseau des Départements d'Outre-mer sur les filières ruminants, porcs, volailles et lapins (2007)
- du Réseau de Nouvelle-Calédonie (2009)
- de l'observatoire technico économique de l'apiculture (2009)
- du Réseau Grandes Cultures des Chambres d'agriculture (2011)

Actuellement l'accès aux données anonymisées via une plateforme web est en cours de finalisation. Depuis les années 2000 (de 2000 à fin 2011), 22700 années-exploitations sont enregistrées avec plus de 1500 critères saisis, et autant de critères calculés pour chacune d'elle.

L'intégration progressive de tous les enjeux du développement durable et de l'agroécologie :

Centré dès le début sur l'approche globale du système d'exploitation, avec un intérêt fort pour le système fourrager et la valorisation de l'herbe, ancré dans des dynamiques d'acteurs et des gouvernances locales, le réseau d'élevage a naturellement pris en compte l'ensemble des problématiques auxquelles l'élevage a été confronté.

Dès le début des années 80, lors de la mise en place des Réseaux d'Elevage par l'Institut de l'Elevage et les Chambres d'Agriculture, l'idée d'allier l'économique et le social était présente. Il s'agissait en effet d'identifier, de concevoir, de promouvoir des systèmes d'exploitation « viables, vivables, transmissibles et reproductibles ».

Les suivis mis en place dans les exploitations, au départ technico-économiques, ont progressivement intégré à partir des années 90, une analyse fine des systèmes fourragers, puis des thèmes environnementaux (bilan des minéraux, consommation

d'énergie) et sociaux (bilan travail). Ainsi :

- Le champ environnemental comporte aujourd'hui un certain nombre de critères : bilan des minéraux, sols nus et pression organique, consommation d'énergie, diversité animale et végétale, mode d'exploitation et chargement des surfaces fourragères, Surface irriguée.
- Plusieurs indicateurs environnementaux sont en cours de développement : analyse du Cycle de Vie (ACV) ; utilisation des phytosanitaires et des produits vétérinaires ; zones de régulation écologiques ; entretien des espaces ; autonomie alimentaire et protéique.
- Dans le champ social, la composition de la main d'œuvre et le bilan travail sont disponibles, alors que sont encore à étudier la part de travail collectif, la pérennité probable de la structure ; le bien-être animal ; et la qualité des territoires (patrimoine bâti et paysage).

Dans les années 90, les réseaux d'élevage ont constitué l'un des lieux de l'expérimentation des Plans de Développement Durable qui a contribué à préciser la notion de développement durable en Agriculture. Dans certaines régions (Poitou-Charentes, Centre par exemple), les exploitations des réseaux d'élevage ont par la suite testé la méthode IDEA. Notons que dès les années 80 des travaux avaient été conduits sur les systèmes extensifs.

Cette connaissance large et en profondeur des systèmes d'élevages est également un **outil précieux pour les décideurs professionnels et l'administration**. Elle permet en amont des décisions d'évaluer, par des simulations sur cas types, l'impact et d'anticiper les dynamiques d'évolution. Enfin l'enregistrement et le stockage pluriannuel est une **source d'information précieuse pour les travaux de recherche** complémentaire des autres bases de données ou des recensements agricoles (cf séminaire GIS élevage demain avril 2013).

Aujourd'hui, ce dispositif a encore peu d'homologues au niveau international même si quelques initiatives s'en rapprochent (état du Parana au Brésil, Vietnam...). Les approches « références » existent néanmoins partout dans le monde et l'Institut de l'Élevage est impliqué au travers **des réseaux Agribenchmark et IFCN**.

Dans les années 2000 : déploiement sur de nouvelles filières ou de nouveaux territoires

Le dispositif des réseaux d'Élevage a démarré dans les filières bovines et petits ruminants, sur le territoire métropolitain, où il se maintient depuis le début des années 1980.

Dès les années 1990 les Chambres d'Agriculture ont développé des méthodes similaires en grandes cultures dans quelques régions, autour du dispositif Rosace (particulièrement développé sur la région Centre). Depuis 2011 ce réseau Grandes Cultures utilise l'outil Diapason (21 utilisateurs des Chambres d'Agriculture, dans le grand bassin parisien).

Au cours des années 1980-1990 quelques fermes équinnes avaient été suivies, dans le cadre de leur production de viande. Ce réseau s'est ensuite éteint. De premières études ont démarré pour un réseau équin centré sur les activités de sport et de loisir en 2005, avec un déploiement d'un dispositif national à partir de 2007-2008 et la réalisation de typologie des éleveurs équins dans toutes les régions. Aujourd'hui 250 fermes sont suivies, par 46 ingénieurs départementaux, dans des systèmes très diversifiés (élevages, fermes équestres, centres équestres, pensions, ...) spécialisés ou non en production

équine.

A partir de 2007 dans les départements d'outre-mer, et 2009 en Nouvelle Calédonie, nous avons mis en place un réseau de référence sur les filières de ruminants, mais aussi de monogastriques (en collaboration étroite avec l'IFIP et l'ITAVI). Aujourd'hui 200 fermes sont suivies dans ce cadre par 47 intervenants locaux. Un projet de mise en place d'un réseau ruminants et volailles est en cours d'étude à Mayotte.

A partir de 2006 dans le cadre d'une étude puis de 2009 en vraie grandeur, un réseau sur l'apiculture s'est déployé. Il associe aujourd'hui 7 personnes en charge des suivis et le CNDA pour l'animation nationale.

2014 : de nouvelles évolutions engagées

La rénovation du dispositif, entamée en 2012 suite aux précédentes évaluations voit le jour en 2014.

Elle fait l'objet d'un document de présentation spécifique citons néanmoins les 4 axes prioritaires de progrès :

- la volonté de valoriser aux mieux l'ensemble des données disponibles sur le terrain
- la mise en place d'un dispositif de repérage et d'accompagnement de l'innovation
- le développement de réseaux thématiques sur des thèmes porteurs d'avenir
- la mise en place d'une gouvernance rénovée, copilotée par l'Institut de l'Élevage et les Chambres d'Agriculture et avec une représentation de l'ensemble des contributeurs et des utilisateurs du dispositif.

Pour en savoir plus : (outre les précédentes évaluations et les travaux du GIS)

Compagnone C., Auricoste C., Lemery B. (Eds) .2009. Conseil et développement en agriculture. Quelles nouvelles pratiques ?" Educagri. 261p.

Evrard P, Vedel G, 2003. Développement agricole : réinventer le modèle à la Française. Cahier Demeter n°11

Moreau JC, Delaby L, Duru M, Guérin G, 2009. Démarches et outils de conseil autour du système fourrager : évolutions et concepts. *Fourrages (2009) 200, 565-586*

Vedel G, 2006. Développement agricole et conseil aux agriculteurs. De la productivité au développement durable. In Rémy J. et al, 2006. Conseiller en agriculture, Educagri, 252 p.

Annexe 8 : Des réseaux technico-économiques porcins à l'agro-écologie

IFIP, Juillet 2014

Base historique

Des méthodes éprouvées de longue date

Dans la dynamique de la loi sur l'élevage de 1966, voulue par les Pouvoirs Publics afin de stimuler et organiser la modernisation des structures et processus de production, la nécessité s'est fait jour très rapidement d'appuyer les actions de développement et de conseil par des outils d'appui technique, puis économique. Les premiers « traitements » de Gestion Technique des Troupeaux de Truies (GTTT) ont été réalisés en 1970, appliqués dans un premier temps à la base de sélection puis étendus à l'ensemble des éleveurs. De même, les programmes de Gestion technico-économique « bandes de porcs charcutiers » (1972) puis « truies » (1973) ont permis de proposer une approche économique simple, performante et automatisée, alimentant une base de données gérée, hébergée et animée par l'Ifip (alors ITP). Ces premières applications ont été complétées, dès 1977, par un volet dit « tableau de bord » appréhendant les charges de structure et permettant le calcul du coût de revient et de résultats économiques. Ces différentes applications produisent des indicateurs de synthèse permettant, pour la GTE et le TB, l'analyse économique et, pour la GTTT, une analyse assez détaillée de la reproduction.

Une évolution maîtrisée, en phase avec les besoins des utilisateurs

Ces outils sont globalement stabilisés dans leurs contenus depuis 30 ans et constituent un support majeur dans l'appui technique aux élevages. L'information collectée par ces dispositifs transite depuis l'élevage, via le groupement, jusqu'à la base de données collective dont l'Ifip a conservé la maîtrise. Les « références » ainsi établies sont communiquées en retour aux apporteurs qui les utilisent pour des analyses comparées.

L'évolution des contenus transitant vers la base de données est réalisée en continu ; les choix sont arbitrés au sein de l'association Ageporc (Ifip+collectif d'utilisateurs) qui statue également, depuis le milieu des années 90, sur la conformité au cahier des charges défini collectivement, des outils de collecte/calcul réalisés et commercialisés par les éditeurs privés de logiciels (la société *Isagri* étant désormais en situation de quasi-monopole).

Au titre de sa contribution à l'intérêt général, le dispositif est accompagné historiquement d'un soutien public, sous forme d'« aides à l'appui technique » dont les groupements sont bénéficiaires ; l'Ifip reçoit de son côté une subvention supportant les coûts de gestion de la base de données et d'animation/pilotage du dispositif. Les bases de données conservent un taux de pénétration exceptionnellement élevé, en rassemblant près de 40% du cheptel national. Elles témoignent en cela de l'efficacité du dispositif et de l'intérêt de ces outils pour les éleveurs et leurs conseillers directs.

Quels développements futurs possibles et/ou souhaitables ?

Pour faire évoluer et dynamiser le dispositif, des évolutions sont engagées, tant en ce qui concerne les méthodes que les services pouvant être proposés. La montée en puissance du web et des possibilités techniques afférentes ouvre de nouvelles opportunités.

Des outils nouveaux pour enrichir le service rendu à l'éleveur pour la gestion et le pilotage

Pour aller au-delà d'un ensemble d'indicateurs de synthèse analysés +/- indépendamment les uns des autres et par comparaison à des « références », des outils, adossés aux méthodes en place, sont proposés à l'éleveur (ou au technicien) pour l'aide à la gestion et

à la décision.

Ce travail est très engagé, avec la réalisation d'une première palette d'outils rassemblés dans la plate-forme Web « GT Direct » ; parmi les services offerts:

- Accès direct de l'éleveur à ses résultats (passés ou présents) et à toutes les séries de référence qui lui sont accessibles (des règles de confidentialité étant appliquées aux résultats individuels, de même que des règles d'accès conditionnelles aux résultats collectifs)
- Etablissement d'un résultat prévisionnel dans une conjoncture de prix du porc et d'aliments
- Méthode simplifiée permettant le calcul d'un coût de production à partir de la GTE et de la comptabilité de l'exploitation (« GTE+ »)
- **Simulateurs d'incidence économique de scénarios techniques** (affectant les indicateurs existants, voire des éléments structurels du fonctionnement de l'élevage : conduite, bâtiments...)

D'autres applications sont en cours de construction ou envisagées:

- **Analyse technique fine (démarche de type audit) d'une fonction particulière**, supposant l'examen détaillé de certains flux ou ratios voire la collecte de données spécifiques (par exemple : analyse du protocole d'insémination ou des pertes néonatales de porcelets, analyse de la variabilité au sein des bandes de porcs en croissance,...) pour proposition d'actions amélioratrices éventuelles.
- **Extension du périmètre de l'atelier porcin** : cf projet d'une analyse technico-économique de la gestion des effluents (bâtiment, stockage, traitement éventuel ou autres procédés, épandage), comportant la production d'indicateurs individuels et de références *ad hoc* (projet soumis à l'AAP CASDAR 2014).

Une base pour un réseau partenarial et le benchmarking international

Le porc est une production soumise à une forte concurrence intra-communautaire. Le benchmarking est donc important pour appréhender les évolutions dans les déterminants de la compétitivité. Depuis plus de dix ans, les outils de gestion des ateliers porcins alimentent ainsi une analyse technique et économique comparée dans le cadre d'un réseau collaboratif informel entre instituts européens techniques ou professionnels, Interpig. Des indicateurs communs sont élaborés pour assurer la comparabilité des résultats, les modes de collecte et de constitution des différents dispositifs sont analysés et des analyses sont produites.

De l'analyse économique (historique) à celle de la double performance

Une **approche de la double performance** est mise en oeuvre : à côté des outils ci-dessus dédiés à l'analyse économique, les applications réellement opérationnelles pour l'évaluation environnementale (c'est-à-dire pouvant aider l'éleveur à l'analyse en situation et à la détermination d'actions d'amélioration) faisaient défaut ; entre 2010 et 2013, l'**outil GEEP** a été développé en ce sens, en s'inspirant des applications et réseaux de la gestion technico-économique : adossé à la GTE (à la fois dans l'objectif d'assurer la cohérence des données et indicateurs et de réduire fortement la contrainte de la collecte des données), permet d'étendre l'analyse du fonctionnement de l'atelier à l'analyse environnementale et ainsi, d'approcher sa double performance.

Par ailleurs, au-delà de la fonction bilantielle actuelle de cet outil, sa palette d'applications est à étendre vers la simulation économique et environnementale de la mise en œuvre de

« bonnes pratiques environnementales ». A côté des besoins de l'analyse, un enjeu important est de permettre l'appropriation de l'évaluation environnementale par les éleveurs qui doivent la considérer comme un élément à part entière de leur gestion et non comme un champ de contraintes imposées à satisfaire.

A un terme plus éloigné, les méthodes elles-mêmes seront appelées à évoluer : ainsi, les possibilités ouvertes par l'**élevage de précision** (cf capteurs, modèles...) modifient possiblement l'inventaire des données et l'échelle de l'analyse (individu, séquences temporelles fines et leurs covariations,...); des bénéfices sont attendus de ces techniques, tant économiques qu'environnementaux. Cela requiert l'élaboration de modèles opérationnels pour une action en temps réel (action par un automate, alerte,...) mais aussi, *ex post*, des modules d'analyse de données spécifiques venant enrichir les indicateurs de gestion déjà disponibles. L'Ifip a les compétences pour conduire ces évolutions. D'ores et déjà, des travaux ont été engagés sur ces sujets, en collaboration notamment avec l'INRA (UMR Pegase) au sein de l'UMT « Porcin » : projet lauréats d'appels à projets (ADEME) ou soumis (AAP CASDAR 2014, AAP H2020).

Une base pour des travaux génériques à une échelle supra-exploitation (nationale, territoriale)

Aux échelles plus élevées, le besoin existe d'analyses systémiques globales, à l'échelle d'exploitations dans lesquelles le porc est associé à diverses autres productions végétales et/ou animales. Pour limiter les coûts de construction d'un tel dispositif, celle-ci pourra s'appuyer sur les statistiques structurelles disponibles (RA, enquêtes du SSP, ...) mais aussi sur les réseaux déjà en place, tels le RICA pour les résultats économiques des OTEX concernées mais aussi et surtout le réseau Diapason animé par l'IDELE qui héberge déjà un certain nombre d'exploitations avec porcs. Les réseaux des CER constituent aussi une source de données importante, à laquelle l'accès n'est cependant pas toujours acquis aisément.

Dans ce cadre, les outils spécialisés (GTTT, GTE, GEEP) resteront indispensables dans un second temps pour l'analyse approfondie du fonctionnement de ces exploitations. Enfin l'approche pourra aussi intégrer la simulation à partir de modèles pour explorer les champs des possibles autour de situations archétypales à caractère générique.

Un autre enjeu de l'analyse de la double performance dans les exploitations porcines est la consolidation de l'analyse à une échelle territoriale. En effet la gestion des effluents comme celle des intrants alimentaires ne peut dans certains cas satisfaire les équilibres visés à l'échelle des exploitations ; les bilans économiques et environnementaux mais aussi parfois les solutions techniques (pouvant relever des concepts de l'écologie industrielle) sont à considérer à une échelle plus large, en mobilisant les outils adaptés (SIG, modèles).

Annexe 9 : Historique des différents dispositifs existants en productions avicoles et cunicole.

ITAVI, juillet 2014

Production cunicole Gestion technico –économique : programmes RENALAP et RENACEB

- Création en 1983 du programme RENALAP pour le suivi des élevages en conduite individuelle
- Démarrage en 1995 du programme RENACEB pour le suivi des élevages en conduite en bande

Objectifs initiaux :

La filière cunicole est une petite filière dynamique et très technique. Les éleveurs se sont très tôt fortement intéressés à la mise en place d'outils leur permettant de suivre l'évolution de leurs performances techniques. Les GTE avaient ainsi pour différents objectifs :

- établir chaque année des références nationales techniques et économiques en élevage cunicole ;
- mesurer l'évolution des performances et des résultats jusqu'à la marge sur coût alimentaire (MCA)
- analyser l'origine de la variabilité des résultats technico-économiques et les relations entre les critères
- mesurer l'évolution saisonnière des résultats au cours de l'année.

Principales évolutions :

Mise en place du programme RENACEB en 1995 : elle faisait suite à la nécessité de prendre en compte une évolution majeure des pratiques d'élevage, avec l'apparition d'un système devenu quasiment hégémonique depuis : la conduite en bandes, associée à l'insémination artificielle, qui a permis des progrès significatifs en termes de résultats techniques. 98 % des éleveurs suivis en GTE en France pratiquent aujourd'hui la conduite en bandes, contre 25 % en 1995. Cette évolution importante du programme de centralisation des critères de gestion technico-économique (GTE) a été favorisée par l'implication de la filière dans le comité de pilotage annuel de l'action.

Révision importante des critères de gestion technico-économique (GTE) en 2005 en collaboration avec les organisations de production (OP) et les centralisateurs GTE, les objectifs principaux étant :

- d'améliorer la fiabilité et la cohérence des résultats GTE en homogénéisant les données demandées et les critères calculés dans les programmes RENACEB et RENALAP ;
- de simplifier les envois de données par les organisations en recueillant des critères bruts non calculés et identiques dans les deux programmes ;
- d'actualiser les critères calculés, certains n'étant plus utilisés aujourd'hui tandis que d'autres plus récents n'étaient pas encore présent dans la GTE, tout en veillant à conserver l'historique des résultats.

Intégration des indicateurs de traitement antibiotiques aux données de GTE à partir de 2012. En effet, depuis 2009, la filière cunicole a entamé un travail visant à la réduction de la consommation d'antibiotiques au niveau des élevages. Dès 2009, le comité de pilotage a décidé d'inclure dans les données GTE centralisées par l'ITAVI des notions de

dépenses de santé (montant des dépenses dans l'aliment et des dépenses préventives et curatives hors aliment). Néanmoins, ces indicateurs ont été jugés insuffisants après quelques années, car très dépendant du prix des produits vétérinaires et très peu informatifs quant à la réelle pression médicamenteuse subie par les animaux. Dans le cadre du plan interprofessionnel de gestion raisonnée de la médication lancé à la fin de l'année 2011, l'interprofession cynicole (CLIPP) a proposé le déploiement sur le terrain d'indicateurs de fréquence des traitements antibiotiques (IFTA) développés par l'INRA et dont l'intérêt a été validé par l'ANSES. Ces indicateurs sont calculés à chaque bande (lot) de lapins pour les animaux reproducteurs (IFTAr) d'une part et en croissance (IFTAc) d'autre part. Il est apparu naturel à la filière de demander l'intégration de ces deux nouveaux indicateurs dans le programme RENACEB. Ainsi, dès le programme 2012, les IFTA r et c d'un grand nombre d'éleveurs ont été transmis à l'ITAVI en même temps que les données GTE classiques. L'un des principaux intérêts de cette mise en commun des IFTA et des données GTE est de pouvoir mettre en relation les différents critères, et donc de pouvoir évaluer et suivre l'impact de la réduction de la consommation d'antibiotiques sur la situation technique et économique des ateliers cynicoles français. Pour le moment, les dépenses de santé et les IFTA sont des outils de progrès internes à la filière cynicole et n'apparaissent pas dans le rapport final publié par l'ITAVI : ce rapport étant public et le dossier « Antibiotiques » étant particulièrement sensible sur le plan médiatique pour la filière cynicole, le comité de pilotage des programmes RENACEB et RENALAP a jugé préférable de réserver les enseignements apportés par l'étude de ces données au comité de pilotage et à l'interprofession.

Réseau de fermes de référence cynicoles : CUNIMIEUX

La mise en place en 1997 d'un réseau de fermes de références cynicoles répondait au souhait de disposer d'analyses fines, fiables et suivies dans le temps des résultats économiques des exploitations et permettant d'aller au-delà de la marge sur coût alimentaire issue de la GTE. Dans ce réseau, les conduites d'élevage, les principales performances techniques et les résultats économiques sont recensés, traités et analysés chaque année de manière détaillée.

Objectifs initiaux :

Le réseau national de fermes de références cynicoles répond à plusieurs objectifs :

- caractériser les systèmes d'exploitation d'ateliers représentatifs de la production nationale tant au niveau du mode de production que de la répartition régionale ;
- constituer des références détaillées complétant les résultats de gestion technico-économique (programmes de GTE RENACEB et RENALAP), notamment sur la partie comptable jusqu'au coût de production du kilogramme vif de lapin ;
- distinguer les résultats des élevages de lapins selon le mode de reproduction, la taille de l'atelier, le type de production ou le niveau d'investissement ;
- mesurer et expliquer l'évolution des résultats économiques des élevages cynicoles d'une année sur l'autre ;
- chercher enfin à prévoir et orienter les évolutions des exploitations.

Les informations recueillies sont très détaillées et concernent l'environnement de l'atelier cynicole (zone géographique, forme juridique, autres productions, main-d'œuvre) ; l'éleveur (âge, formation) ; la description de l'atelier cynicole (conduite, bâtiments) ; les pratiques d'élevage (alimentation, sanitaire, renouvellement, environnement) ; la production cynicole (type de production, commercialisation) ; le temps de travail consacré à l'atelier cynicole (détaillé par type de tâches) ; les investissements réalisés pour l'activité

cunicole et leur mode de financement ; le détail des produits, charges opérationnelles et charges de structure propres à l'activité cunicole ; les soldes intermédiaires de gestion de l'ensemble de l'exploitation.

Principales évolutions :

Les informations collectées dans le réseau évoluent chaque année. L'évolution la plus profonde a eu lieu entre **2009 et 2012, quand le programme CUNIPALM**, cofinancé par le CASDAR et soutenu par l'interprofession cunicole (CLIPP), a permis de modifier en profondeur le questionnaire et l'orientation du programme CUNIMIEUX. Le programme CUNIPALM avait entre autre pour objectif de développer un outil d'évaluation de la durabilité des ateliers cunicoles (et de palmipèdes à foie gras), utilisable sur le terrain par les éleveurs ou les techniciens de groupements et prenant en compte les trois piliers de la durabilité (économique, social, environnemental). Historiquement, le programme CUNIMIEUX s'intéressait majoritairement aux aspects économiques et techniques. Grâce au programme CUNIPALM, il a pu évoluer vers un observatoire de la durabilité des ateliers cunicoles : la durabilité sociale est désormais considérée (via des questions visant à l'évaluation de la réponse des systèmes de production aux attentes des citoyens et des consommateurs, et à l'évaluation de leur réponse à la préservation de la qualité de vie et de travail des producteurs), ainsi que la durabilité environnementale (gestion des effluents, consommations d'eau et d'énergie, etc.).

Production de palmipèdes à foie gras

Gestion technico –économique : programme RENAPALM

Le programme a été mis en place en 1987 afin d'assurer un suivi, à la bande, des performances zootechniques et des résultats économiques obtenus dans les ateliers d'élevage et de gavage de palmipèdes gras en filière longue (hors ventes directes et circuits courts).

Objectifs initiaux :

- Fournir des informations détaillées sur les bandes d'élevage et de gavage : performances zootechniques et résultats économiques avec des indications sur les niveaux de marge
- Appréhender les variations saisonnières et conjoncturelles et tenter de les anticiper.

Principales évolutions :

Pas d'évolution des objectifs mais **des révisions des données collectées notamment en 2005, afin de simplifier la centralisation et de mieux prendre en compte les différences entre les différentes GTE des organisations de production et de fiabiliser les résultats :**

- Transmission de l'ensemble des informations nécessaires dans des fichiers trimestriels par bande (suppression des fichiers annuels par atelier)
- Meilleure prise en compte des primes versées aux éleveurs avec possibilité de les renseigner par bande ou par an.
- Simplification du calcul de la valorisation des animaux gavés
- Possibilité de calculer en gavage une valorisation des animaux sortis et une marge sur coût alimentaire diminuées des coûts de transports (maigre et gras) et d'abattage à la charge du gaveur, ce qui permet de s'affranchir des différences de

facturation entre organisations. La marge sur coûts aliment et animaux nette des coûts de transports et d'abattage est nommée « Marge Brute Approchée ».

le réseau de fermes de référence palmipèdes à foie gras

Le réseau de fermes de références Palmipèdes à foie gras a été constitué en 1995. Il contribue à mieux connaître les exploitations à dominante palmipèdes en fournissant chaque année des informations détaillées sur leurs caractéristiques (SAU, UTH, productions annexes...), les pratiques des producteurs (durée moyenne d'élevage et de gavage, nombre et taille des bandes, ...) , leurs performances zootechniques (consommations d'aliments essentiellement) et leurs résultats économiques jusqu'à la marge nette. Outil complémentaire des gestions technico-économiques, il permet de suivre l'évolution de la production de palmipèdes gras dans le temps.

Objectifs initiaux :

- Caractériser les systèmes d'exploitation d'ateliers représentatifs de la production nationale tant au niveau des systèmes de production que de la répartition régionale ;
- Constituer des références nationales détaillées complétant les résultats de gestion technico-économique (programme RENAPALM) ;
- Appréhender le coût de production ;
- Distinguer les résultats de différents systèmes de production (filrière longue et courte, type d'activité,...);
- Mesurer et expliquer l'évolution des résultats d'une année sur l'autre ;
- Chercher enfin à prévoir et orienter les évolutions des exploitations ;

Principales évolutions :

L'échantillon, initialement constitué de plus de 200 fermes, en compte aujourd'hui 150 fermes (dont 100 financées par FranceAgriMer) réparties dans 4 régions (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire et Poitou-Charentes). Différents systèmes sont décrits combinant le mode de commercialisation (filrière longue ou courte avec pour cette dernière distinction entre la vente de produit cru ou transformé), l'espèce (canards et/ou oies), l'activité (élevage, gavage ou élevage-gavage) et le cahier des charges (IGP, Label Rouge ou Standard).

Comme pour CUNIMIEUX, les principales évolutions résultent du projet Cunipalm.

La méthode développée est appliquée depuis 2010 au sein des réseaux de fermes de références pilotés par l'ITAVI. Ces derniers sont ainsi utilisés comme support pour valider la méthode mais également pour produire des références d'efficacité économique, sociale et environnementale. Pour cela l'enquête réalisée annuellement auprès des exploitations du réseau, qui est surtout d'ordre technico-économique, a été adaptée afin de pouvoir renseigner tous les indicateurs préalablement proposés et donc passer d'une évaluation technico-économique à une évaluation de la durabilité. Une analyse statistique par approche multi variée sur l'ensemble des données obtenues permet de mettre en évidence les points faibles des systèmes de production au regard des enjeux de durabilité et de fait d'identifier les choix techniques et/ou les combinaisons de pratiques répondant le mieux à ces enjeux.

Production de volailles et d'œufs

Le Service Economie de l'ITAVI élabore depuis plus de 30 ans, des indicateurs technico-

économiques à destination des éleveurs de volailles de chair et de poules pondeuses ainsi que de leurs partenaires. En l'absence de GTE et de réseaux de fermes de références nationaux en aviculture (liée à une absence de financement public), les observatoires économiques de l'ITAVI produisent des références, via notamment des enquêtes auprès des organisations de production, qui fournissent les données moyennes de leurs éleveurs.

Trois enquêtes nationales sont réalisées chaque année auprès des organisations de production :

- Une pour les poules pondeuses d'œufs de consommation (tous modes d'élevages) ;
- Une pour les volailles de chair standard, certifié et Label Rouge (espèces principales : poulets, dindes, pintades, canards) ;
- Et une pour les volailles de chair Label Rouge et Bio (toutes espèces, y compris chapons, chapons de pintade, poulardes ...).

Les données collectées portent sur les principaux indicateurs techniques, les coûts des intrants et les marges éleveurs, pour l'ensemble des productions avicoles chair et ponte. La production des références technico-économiques en volailles de chair et poules pondeuses tient compte de la segmentation des marchés et de la diversification des itinéraires techniques. Ainsi, la grande majorité des espèces avicoles (poulet, dinde, pintade, canard à rôtir) et des modes de production (standard, signes de qualité et alternatifs) sont enquêtées, et l'ITAVI suit douze références en volailles de chair et six en poules pondeuses.

Objectifs initiaux :

- Suivi des résultats techniques, coûts des intrants et des investissements par type de production et modes d'élevage
- Suivi des évolutions moyennes annuelles de ces résultats sur longue période (depuis les années 70)
- Calcul des coûts de production par type de production et mode d'élevage

Principales évolutions :

- Les objectifs initiaux se sont progressivement enrichis :
 - Une simulation de l'évolution du revenu est réalisée en productions de volailles Label Rouge depuis le début des années 1980
 - La gamme des modes de production s'est progressivement élargie en volailles comme en œufs (produits certifiés, bio, différents modes de production alternatifs en pondeuses)
- Par ailleurs, des indicateurs de référence sur des intrants clés ont été élaborés grâce à des enquêtes spécifiques, notamment le coût de l'aliment, grâce à l'indice coût matières premières (actualisé tous les mois), et du prix du gaz, via une enquête sur le prix moyen pratiqués en aviculture.
- Compte tenu de la spécificité des filières volailles de chair avec l'intégration des éleveurs par les organisations de production (contrat), il n'existe pas de réel marché de l'aliment et du poussin et, par conséquent, de réel prix de marché pour ces principaux intrants. Jusqu'en 2006, le prix d'aliment et de poussin utilisé pour le calcul du coût de production était celui donné par les OP (prix contractuel). Or ce prix, peu régulièrement actualisé ne reflétait plus le coût réel de l'aliment en période

de forte volatilité des prix de matières. **Depuis 2007, la méthodologie d'estimation du « prix d'aliment » de l'ITAVI est d'utiliser un prix estimé et indexé sur les évolutions du coût matières premières mesurées par l'indice coût matières premières.** L'ITAVI a utilisé les données de l'enquête de l'année 2006 (prix d'aliment « contractuel ») pour calculer un prix moyen représentatif, puis la part relative au prix des matières premières (80 %) a été indexée sur l'évolution de l'indice « coûts matières premières » ITAVI et la part induite par leur transformation (20 %) sur l'évolution de l'inflation.

- Ce dispositif d'enquêtes annuelles a été complété, pour les principales productions de volailles de chair, par des enquêtes trimestrielles permettant de mesurer rapidement l'impact de la conjoncture sur les performances technico-économiques des élevages pour les productions avicoles chair des régions Bretagne et Pays de la Loire.
- Enfin, **depuis 2000, l'ITAVI réalise une enquête annuelle permettant le suivi du parc de bâtiments avicoles** (évolution des capacités de production régionales et nationales et état du parc de bâtiments). Ce suivi s'avère d'autant plus essentiel dans le contexte de forte contraction des capacités de production que nous connaissons depuis quelques années. Ce travail s'appuyait dans une large mesure jusqu'en 1998/99 sur les statistiques recueillies au niveau des Directions Régionales de l'Équipement. Cette source d'information relative aux permis de construire s'étant tarie en 1999, de nouveaux outils ont été mis en place en 2000 pour suivre les constructions et les réformes de bâtiments, par région et pour les principales productions. Cette enquête, réalisée auprès des organisations de production, permet de cerner les superficies de bâtiments en production ainsi que les constructions et les cessations d'activité définitives, par type de bâtiments (« standard et certifié », « label et biologique » et « canard à rôtir ») et par région.

Annexe 10 : Réseau de références sur la durabilité des systèmes d'élevages biologiques (nov. 2014)

Un Réseau de références sur la durabilité des systèmes d'Elevages biologiques Un réseau thématique intégré dans le dispositif INOSYS-Réseaux d'Elevage

Proposition Novembre 2014

1. Les enjeux d'un réseau de références en élevage biologique

Dans le cadre du programme Ambition Bio 2017, des objectifs ambitieux ont été fixés à l'agriculture biologique, considérée comme un mode de production qui répond aux grands enjeux de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain comme aux attentes des citoyens. Un objectif général de doublement de la part des surfaces en bio d'ici fin 2017 a notamment été fixé.

Cependant, on constate un manque de références (techniques, économiques, sociales et environnementales), pourtant indispensables pour que les conseillers puissent accompagner le développement de l'agriculture biologique dans de bonnes conditions de durabilité : accompagnement des conversions, installations, appui aux agriculteurs en place, mais également l'appui aux pouvoirs publics dans leur politique de soutien à l'AB, et aux acteurs de la filière comme aide dans leur réflexion stratégique.

L'Institut de l'Elevage et les Chambres d'Agriculture ont construit depuis une trentaine d'années une expertise forte sur la construction de références sur les systèmes d'élevage d'herbivores. Les travaux ont été conduits dans le cadre du dispositif **INOSYS-Réseaux d'Elevage**, déployé sur l'ensemble du territoire français :

- qui repose sur le suivi d'exploitations choisies sur la base d'une typologie raisonnée et permet une représentation des systèmes les plus fréquents ;
- qui alimente une base de données particulièrement riche sur le fonctionnement et les résultats techniques, économiques, organisationnels et environnementaux des systèmes d'exploitation du secteur des herbivores (Diapason) ;
- qui permet de construire des référentiels adaptés aux besoins des conseillers en élevage (même s'ils ne sont encore pas suffisamment intégrés aux outils de conseil) et est source d'indicateurs diversifiés ;
- et qui assure la maintenance de modèles d'exploitations (cas-types) et de références utiles pour raisonner des projets d'installation ou pour évaluer l'impact de politiques agricoles, des changements réglementaires, d'aléas climatiques...

Ce réseau de compétences, composé de plus de 240 personnes, permet en outre de rendre compte de ce qui se passe dans les exploitations françaises et de diffuser largement sur le terrain le savoir et les outils nécessaires à l'appropriation de nouvelles problématiques ; en ce sens il contribue largement à la formation continue des éleveurs et de leurs conseillers.



Depuis le milieu des années 1990 ce réseau a pu partiellement prendre en compte certains des systèmes d'élevage biologique et permis la construction de premiers « cas-types », en mobilisant des financements souvent régionaux. Malheureusement la maintenance pérenne de ce dispositif n'est pas assurée car les financements nationaux, apportés notamment par FranceAgriMer sont centrés sur les systèmes porteurs d'avenir les plus représentés et que toutes les régions, loin s'en faut, ne sont pas prêtes à investir dans la durée dans un dispositif de fermes de références biologiques.

En 2013 151 exploitations biologiques d'élevage de ruminants étaient suivies dans le cadre de ce dispositif, mais la pérennité de ces suivis, tout comme la possibilité de les synthétiser au niveau national est remise en cause, en l'absence de soutien national.

En 2014 ce dispositif s'est réorganisé dans sa gouvernance comme dans son fonctionnement. Plusieurs principes ont été retenus et intéressent potentiellement les acteurs des filières d'élevage biologique :

- la mise en place d'un Comité d'Orientat ion et de Suivi qui associe l'ensemble des acteurs concernés par INOSYS-Réseaux d'élevage : responsables politiques, financeurs, utilisateurs, intervenants directs ...
- la mise en avant de « Réseaux thématiques » pour approfondir les questions clés de demain sur les systèmes d'élevage,
- le repérage de systèmes innovants, porteurs d'avenir.

Le réseau FNAB a également mis en place d'autres dispositifs d'acquisition de références en élevages ruminants biologiques notamment basés sur des dynamiques de groupes d'échanges entre producteurs bio sur les références technico-économiques. La finalité principale de ces dispositifs est l'amélioration de l'efficacité économique et des pratiques des producteurs bio pour plus de durabilité sur leur ferme.

En matière d'élevage biologique, les travaux conduits ces dernières années nous amènent à souligner les priorités suivantes :

- **Le développement de l'élevage biologique exige une synergie entre :**
 - o des projets d'éleveurs, qui dépendent de choix techniques et économiques mais aussi de projets de vie ;
 - o des stratégies stables pour les éleveurs, de la part des entreprises et coopératives des filières concernées ;
 - o des intervenants en élevage disposant de méthodes et de références pertinentes pour accompagner les éleveurs dans leurs choix techniques, mais aussi stratégiques et tactiques, dans la durée.
- **La question de l'autonomie alimentaire** (fourrages, céréales, protéines) est en enjeu central pour les élevages biologiques et l'un des facteurs clés de leur équilibre économique et de leur résilience aux aléas. La mise en place d'un système d'alimentation autonome et résilient est souvent difficile et exige une adaptation des exploitations dans la durée, d'autant plus lorsqu'elles se convertissent à partir d'un système relativement intensif.
- **La question d'une approche à terme de référentiels pouvant rendre compte de systèmes diversifiés bio est aussi essentielle.** Les diversifications au sein des fermes bio sont très répandues que ce soit en termes de systèmes de production : polycultures, poly-élevages mais aussi de systèmes de commercialisation : transformation, circuits courts et longs.

Pour ce qui concerne les exploitations avec des élevages herbivores , la mise en place de réseaux d'élevage au sein des principaux bassins de production biologiques s'avère incontournable pour l'amélioration technique et économique des ateliers de production ainsi que l'accompagnement des

nouveaux projets (installation ou conversion à l'AB). Disposer de références précises et d'indicateurs diversifiés, adaptés aux contextes et aux attentes de chaque profil d'éleveurs, est un préalable indispensable à la construction d'actions de développement de l'élevage en AB, et notamment d'actions autour de la thématique de l'autonomie alimentaire. C'est aussi un dispositif au service du développement de la filière en constituant un outil susceptible de répondre aux interrogations des acteurs économiques.

Les références permettront également une réponse réactive à des questions de prospectives, tout comme pour donner un éclairage méthodologique à la rédaction de cahier des charges types MAE ...

2. Bâtir des références sur la durabilité des systèmes d'élevage biologique dans le cadre d'INOSYS-Réseaux d'Elevage

Comme nous l'avons vu plus haut, jusqu'à présent, l'**acquisition de références** sur les systèmes biologiques français est essentiellement basée sur des initiatives régionales avec des financements régionaux. Il existe donc de forte variabilité entre les régions (existence ou non de suivis, nombre de fermes, productions). Seules certaines productions sont étudiées : principalement les bovins, un peu les ovins, rien en caprins.

Ces réseaux de fermes de références constituent un outil précieux pour la connaissance et l'amélioration des résultats technico-économiques, environnementaux et des pratiques des éleveurs. L'élevage biologique a des spécificités telles que les données obtenues au sein des réseaux d'élevages conventionnels ne peuvent leur être extrapolées. L'existence d'un réseau d'élevages biologiques homogène, construit nationalement, nous semble indispensable à quatre titres :

- en premier lieu, il permettra de renforcer l'acquisition de références, toujours nécessaires pour l'accompagnement des éleveurs, sur les trajectoires techniques végétales ou animales, sur les performances économiques, l'évaluation des coûts de production, compte tenu de la diversité de certains élevages biologiques, et parfois de leur vulnérabilité à certains facteurs de production ;
- d'autre part, l'existence d'un tel réseau constituera un support pertinent et adapté pour observer les évolutions des systèmes biologiques (structurelles, performances techniques et économiques, mais aussi sociales et environnementales) dans leur diversité (des systèmes strictement herbagers aux systèmes polyculture élevage, des plus extensifs à ceux qui recherchent une productivité plus élevée). C'est aussi un support à l'étude de thématiques à portée nationale, comme la sécurisation des systèmes alimentaires, l'autonomie alimentaire (fourrages et concentrés), la résistance aux aléas climatiques, la mesure des évolutions de marché (prix des intrants et des produits biologiques) thèmes sensibles, particulièrement évoqués par une grande partie des éleveurs biologiques ;
- enfin, un réseau national représentera un excellent atout pour participer à des travaux européens. Il constituera en outre un matériau appréciable susceptible d'être mobilisé à l'appui de projets de recherche dans le cadre des AAP nationaux (Casdar).
- Enfin, un réseau sur les élevages et les exploitations de polyculture élevage biologiques constituera une base méthodologique utilisable dans les autres filières où le dispositif INOSYS est également présent et plus largement vers les structures productrices de références en bio.

L'analyse des résultats permettra donc de dégager les spécificités des systèmes biologiques et de fournir des éléments, formalisés au sein de « cas types » et adaptés à la diversité des systèmes d'élevage bio :

- autour de la conversion, à destination des éleveurs conventionnels ;
- sur les méthodes, techniques et savoir-faire des éleveurs bio ;
- sur les résultats techniques et pratiques ;
- sur les résultats économiques et les coûts de production ;
- sur les conditions de travail ;
- sur la transmissibilité des exploitations
- sur l'impact environnemental des pratiques et des systèmes.

Ils viendront compléter certains observatoires des prix et des pratiques pour avoir un état des lieux de la dimension économique en AB.

➤ Un socle national de 280 fermes en AB

Le réseau d'élevage biologique pourra fonctionner sur les mêmes modalités d'animation qu'en systèmes conventionnels. Les fermes de ce réseau seraient réparties dans les principales régions d'élevage biologique, comprenant des fermes en bovins lait, bovins viande, ovins et caprins selon les modalités suivantes :

- 100 exploitations avec vaches laitières (permettant une meilleure couverture régionale que les réseaux régionaux actuels centrés sur le Grand Ouest et le massif central)
- 60 exploitations avec bovins allaitants (aujourd'hui nous ne disposons que de 2 réseaux régionaux Grand Ouest et massif central)
- 30 exploitations en élevage caprin sur les deux orientations : fromagers et livreurs (inexistant aujourd'hui)
- 60 exploitations en ovin allaitant (en cours de constitution au sein du Casdar Agneaux bio)
- 30 exploitations en ovin laitier (1 réseau Massif Central est en cours de constitution au sein du Casdar Agneaux bio)

Soit un socle d'élevages bios ruminants de 280 exploitations

Cette proposition de structuration du réseau repose à la fois sur l'existant et sur l'identification des besoins proportionnellement à la dimension et à la diversité des filières.

➤ Des Approfondissements thématiques :

L'agriculture biologique est une source d'innovations techniques et organisationnelles sur le plan de la production agricole, de la transformation et de l'organisation économique. Une animation d'un socle national ruminants biologiques permettra en outre de proposer, initier et/ou mettre en œuvre de études thématiques spécifiques. Nous envisageons ainsi :

- de porter un regard particulier sur l'autonomie fourragère, ainsi que sur la résilience des systèmes AB aux aléas climatiques et économiques ;
- d'évaluer les conditions de l'autonomie alimentaire et de créer des ponts avec les fabricants d'aliments sur les besoins prioritaires ;
- de porter un regard particulier sur la finition des animaux. Une grande majorité des animaux maigres ne sont en effet pas valorisés dans la filière BIO ;

- de caractériser et analyser la dynamique de maintien des exploitations de polyculture-élevage biologique, notamment de petite et moyenne dimension. En effet, le dernier recensement agricole synthétisé en partie dans Agreste primeur, numéro 283, juin 2012, montre que la part des exploitations polyculture – poly élevage est supérieure pour les petites et moyennes exploitations en AB. Aussi, l'agriculture sans spécialisation, de type polyculture ou association de cultures et d'élevage, est la principale orientation des petites exploitations (agreste 191, février 2007) ;
- d'étudier les conditions de transmissibilité des élevages biologiques ;
- de caractériser les stratégies commerciales des élevages biologiques ;
- et de fournir des références aux acteurs de la filière ;
- d'étudier les conditions de structuration des filières dans un contexte de polyculture-élevage majoritairement non spécialisé.

3. Gouvernance et partenariat du dispositif, valorisations pour le conseil

➤ Intégrer les acteurs de l'élevage biologique dans le Comité d'orientation et de Suivi INOSYS-Réseaux d'Elevage

Le dispositif INOSYS-Réseaux d'Elevage est piloté par un Comité d'Orientation et de Suivi qui associe l'ensemble des acteurs concernés et prend les décisions générales d'orientation : objectifs, modes de fonctionnements, choix stratégiques, rôles des différents partenaires, valorisations ...

Co-Présidé par un représentant de l'Institut de l'Elevage et un représentant des Chambres d'Agriculture, il se réunit une fois par an.

Lorsque le réseau national « Elevages Biologiques » sera mis en place ce Comité s'étendra aux acteurs spécifiques de l'élevage Biologique : la FNAB et l'ITAB notamment.

L'objectif est de garantir une cohérence entre les objectifs généraux du dispositif et ceux du réseau Bio.

➤ Mettre en place un Comité Technique spécifique « Références en systèmes d'élevage Bio » :

Pour piloter spécifiquement le dispositif « références en élevage biologique », gérer les valorisations par les différents acteurs des filières biologiques nous proposons la mise en place d'un Comité Technique « références en élevage biologique », qui associerait l'ensemble des acteurs concernés et notamment des représentants de l'Agence Bio, des Chambres d'Agricultures, du réseau FNAB, les Instituts techniques (ITAB et Institut de l'Elevage), les coopératives et entreprises qui transforment et commercialisent les produits biologiques. Ce Comité aura les missions suivantes :

- Assurer la cohérence méthodologique avec les actions de productions de références sur les différentes filières agricoles ;
- Veiller à la bonne représentation des principales régions et des principaux systèmes d'élevage ;
- Valider le « socle national » ;
- Valider les indicateurs permettant d'analyser les systèmes d'élevage (dans le cadre de la méthodologie générale INOSYS - Réseaux d'Elevage);
- initier des travaux thématiques, être force de proposition de thématiques et travaux ;
- faire en sorte que chacun des acteurs, qu'ils soient impliqués dans la production, le conseil, la transformation, puissent tirer profit des travaux conduits et les intégrer dans leurs actions au bénéfice du développement de l'élevage biologique ;



- valider une offre de formation à l' utilisation des références, destinée aux coopératives et entreprises de collecte et de transformation pour accompagner leurs efforts dans le but soutenir et développer les filières biologiques.
- Veiller à la complémentarité entre les travaux d'Inosys-Réseaux d'élevage et les autres travaux conduits sur les systèmes d'élevage Bio

Le dispositif que nous proposons s'intègre clairement dans le dispositif actuel des INOSYS-Réseaux d'Elevage, co-piloté par l'Institut de l'Elevage et les Chambres d'agriculture et le recours à une méthodologie éprouvée de suivi et d'accompagnement d'exploitation.

L'ITAB est mandaté par le ministère pour coordonner un observatoire national des références en Agriculture Biologique. Dans ce cadre (cohérence globale, pont méthodologique..), l'ITAB coordonnera le Comité Technique et s'impliquera dans l'élaboration méthodologique et le travail de synthèse.

➤ La réalisation des suivis et leur analyse dans le cadre des équipes INOSYS-Réseaux d'Elevage

Comme aujourd'hui, les suivis d'élevages seront conduits dans le cadre d'« INOSYS-Réseaux d'Elevage », ce qui permettra, de valoriser l'expertise généraliste des équipes, et outre des analyses spécifiques aux élevages biologiques, de mener des études comparatives entre systèmes biologiques et conventionnels.

Les personnes en charge des suivis seront définies au niveau régional, dans le cadre des Comités de Pilotage Régionaux de ces dispositifs. Elles disposeront de compétences de haut niveau sur l'analyse systémique des élevages, respecteront le cahier des Charges INOSYS-Réseaux d'Elevage pour le suivi des fermes et participeront activement à la vie des équipes régionales.

Il s'agira, comme aujourd'hui, d'ingénieurs de Chambres d'Agriculture. Au-delà, et selon les accords régionaux et les compétences des organismes concernés, d'autres partenaires pourront être impliqués, comme les GAB.

➤ Un « groupe technique bio régional » pour cadrer le choix des fermes et assurer la valorisation des productions du dispositif :

Dans chaque région un groupe technique Bio associant les différents partenaires des filières d'élevage bio contribuera à orienter le choix des fermes et assurera la valorisation des résultats.

Animé par les Chambres d'Agriculture et l'Institut de l'Elevage, il associera les GAB, les GRAB, les acteurs des filières bio.

Ce groupe de travail permettra le développement de modules et outils de conseil, valorisant les références, et visant notamment à accompagner la réflexion des éleveurs sur l'autonomie alimentaire et sur les systèmes de production diversifiés tout au long de la trajectoire des exploitations.

Ce groupe pourra exploiter les données brutes pour les mobiliser dans un cadre méthodologique afin de répondre à des questions posées par le groupe.

Les entreprises des filières se verront proposer une offre de formation, adaptés à leur besoins, et validée en Comité d'Orientation et de Suivi pour :

- les guider sur l'utilisation des références et le contexte dans lequel elles ont été produites
- accompagner leur réflexion stratégique sur le développement des productions biologiques ;



4. Éléments de budget

La proposition budgétaire est basée sur les éléments suivants :

- 5 jours / fermes pour la collecte, le stockage et l'analyse et une première valorisation des données, avec un coût moyen de 560 € / jour ;
- 20 à 30 jours par filière pour l'analyse et la synthèse nationale, ainsi que pour la formalisation de l'offre de services aux entreprises de chaque filière au coût moyen de 600 € par jour ;
- 15 jours réseaux FNAB pour une participation active à ce dispositif ;
- une animation régionale intégrée à celle des équipes régionales actuelles, et donc ne présentant pas de surcoût par rapport au dispositif actuel INOSYS-Réseaux d'Élevage ;
- une animation nationale du Comité Technique et la production de synthèses nationales inter-filières, exigeant 30 journées par an au coût de 600 €/jour.

Filière	Réseau		Méthodologie et animation	Animation et gouvernance nationale
	AB		Nb de jours	Nb de jours
	Nb de suivis			
Bovins Viande	60		30	
Bovins Lait	100		30	
Ovins viande	60		30	
Caprins	30		20	
Ovins lait	30		20	
Total	280		130	30
Coûts unitaires	5 j /suivi x 560 €/j		130 j x 600 €/j	30j x 600 €/ jour
	784 000 € (89%)		78 000 € (9%)	18 000 € (2%)
Coût Total annuel	880 000 €			

Nous estimons le coût total pour ce projet de production et valorisation de références en élevage biologique à 880 000 € par an. Un travail sur une durée de 5 ans est nécessaire à l'élaboration de références consolidées et à leur valorisation.

Un Cofinancement de ce dispositif par les différents acteurs concernés est recherché.

Annexe 11 : Questionnaire à l'attention des professeurs de Zootechnie et d'Economie des lycées agricoles

Ce questionnaire a pour objectif d'apprécier le niveau d'utilisation dans l'enseignement secondaire et supérieur court, des références technico-économiques issues du suivi des réseaux de fermes de références animés par les instituts techniques (IDELE, IFIP, ITAVI.).

L'analyse des réponses va donc contribuer à évaluer l'intérêt du lourd travail de collecte d'informations auprès de nombreux élevages de bovins, d'ovins, de caprins, de porcins, de volailles maigres et de palmipèdes gras, à la demande du directeur de cabinet de monsieur le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Merci de bien vouloir faire retour de ce questionnaire pour le 5 juin 2014 (à changer sans doute ?) à l'adresse suivante : andre.alanore@agriculture.gouv.fr.

Nom : Enseignant de : Zootechnie ou d'Economie

Prénom :

Etablissement : Nombre d'élèves (2012-2013) :

Département : Nombre de classes (année 2012-2013):

- 1- Connaissez-vous les publications relatives aux réseaux de références animés par les instituts techniques pour les élevages suivantes ? :

	Oui	Non
Bovins viande		
Bovins lait		
Ovins viande		
Ovins lait		
Porcins		
Volailles de chair		
Palmipèdes gras		

Rajouter caprins dans le tableau

Nb : Mettre une croix dans la case

- 2- Connaissez-vous les agents régionaux ? qui ont en charge le ou les réseaux de références ? : **Oui** ou **Non**.

- 3- Utilisez-vous les données de ces réseaux pour illustrer vos cours ou travaux pratiques ? : **Oui** ou **Non**

Si oui avec quelle fréquence :

- moins de 10 fois par an :
- de 10 fois à 20 fois par an

- plus 20 fois par an :

4- Sur une échelle de 1 à 5 comment quantifier-vous, pour votre enseignement l'intérêt des références publiées par grandes catégorie de critères.

	Critères économiques	Critères techniques	Critères agro environnementaux	Critères « sociaux »
Bovins viande				
Bovins lait				
Ovins viande				
Ovins lait				
Porcins				
Volailles de chair				
Palmipèdes gras				

Rajouter caprins dans le tableau

NB : 1 = très peu d'intérêt, 5 = très intéressant, indispensable.

5- Faites vous visiter à vos élèves et étudiants des fermes appartenant à ces réseaux : **Oui** ou **Non**

Nombre de visites organisées au cours de l'année scolaire 2012- 2013 dans les fermes des réseaux.

	Nombre de visites		Nombre de visites
Bovins viande		Porcins	
Bovins lait		Volailles de chair	
Ovins viande		Palmipèdes gras	
Ovins lait			

6- Vos élèves ou étudiants effectuent-ils des stages sur des exploitations appartenant à l'un ou l'autre des réseaux de références ? **Oui** ou **Non**

Si oui combien d'entre eux ont été concernés au cours de l'année scolaire 2012-2013 ?:

.....

7- Dans les rapports de stage que vous supervisez ou corrigez, les élèves ou étudiants utilisent-ils des données puisées dans les publications « réseaux de références » ? **Oui** ou **Non**.

Si oui combien de cas avez-vous rencontrés ?.....sur ... rapports.

8- Si vous le souhaitez, nous apprécierons de connaître votre avis sur les atouts et limites de des réseaux d'élevage pour l'amélioration de la compétitivité de l'élevage français. Merci pour contribution. (laisser place pour des lignes de réponse).

résultats du questionnaire

1- Volumétrie et origine des réponses

Volumétrie

92 questionnaires ont été reçus, 91 ont été exploités ; 66 proviennent d'enseignants d'établissements publics, et 25 d'enseignants d'établissements privés, 49 d'entre eux enseignent la zootechnie et les 42 autres l'économie.

Le nombre calculé d'élèves concernés après analyse des réponses est de l'ordre 6150, soit environ 20% des élèves et étudiants engagés dans des formations en productions animales.

Origine géographique

Les réponses couvrent 46 départements comme le montre la carte ci-dessous.

Il est regretté que la mission ne dispose pas de réponse pour tous les départements.



2- Connaissance des réseaux

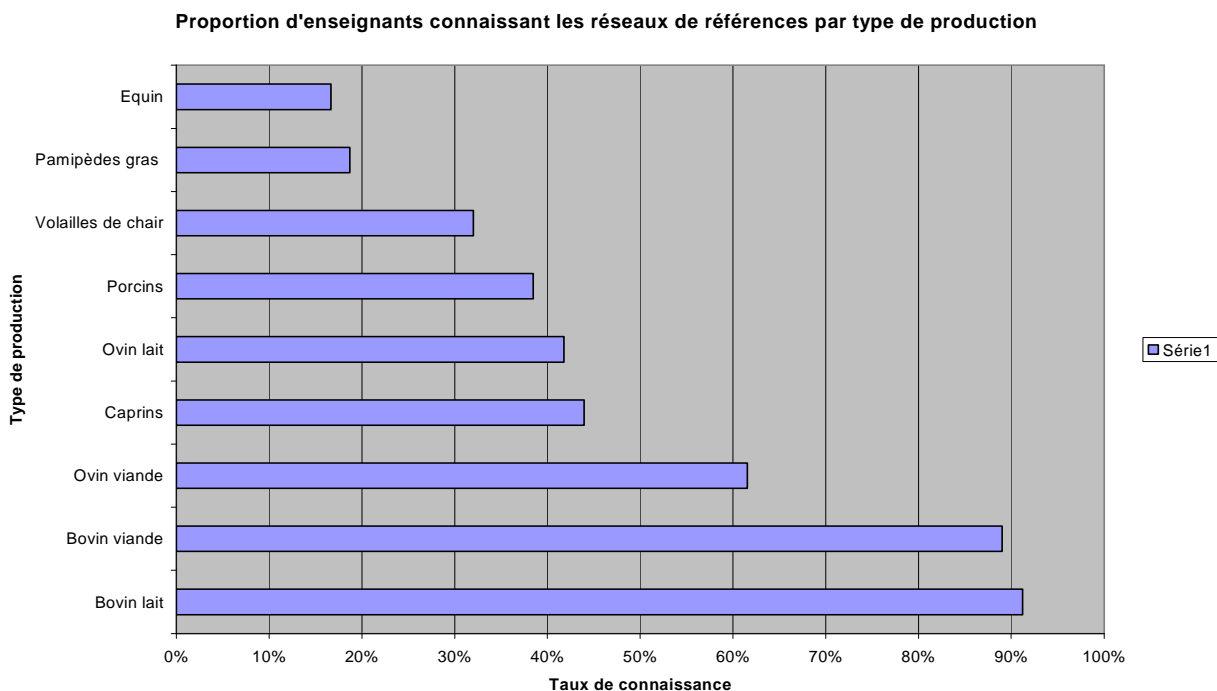
Connaissance des données

98 % des enseignants déclarent connaître au moins un réseau.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des enseignants selon le nombre de réseaux qu'ils déclarent connaître.

Nombre de réseau connu	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
%	2%	2%	24%	21%	17%	17%	7%	0%	5%	5%

Les données issues des réseaux sont diversement connues selon le type de production, comme le figure le graphe ci-dessous.



Les facteurs explicatifs de cette situation sont relatifs :

- aux directives des programmes dans lesquels figurent souvent l'étude des productions bovines puis, plus accessoirement les autres productions.
- à l'ancienneté des réseaux (exemple le réseau équin existe depuis moins de 10 ans) ;
- à l'importance des productions et à leur répartition géographique

Connaissance des agents chargés des réseaux

56 % des enseignants connaissent au moins un des agents chargés de la collecte de la valorisation des références dans leur département. Cette proportion n'est pas influencée par le statut public ou privé de l'établissement de l'enseignant. Elle semble plutôt liée à l'ancienneté de l'enseignant.

Il est surprenant que cette proportion ne soit pas plus élevée : un effort est à fournir.

Les enseignants souhaitent être destinataires directs des publications des instituts.

3- Utilisation des données réseaux

L'utilisation des réseaux revêt plusieurs facettes.

Les enseignants illustrent leurs cours et construisent des sujets de travaux pratiques avec des données issues des réseaux (93%), ils peuvent organiser des visites d'exploitation et orienter leurs élèves pour leurs stages vers des exploitations des réseaux.

Les professeurs expliquent qu'ils valorisent avec plus de facilité les données au niveau des classes de BTS que dans les formations professionnelles CAPA ou bac Pro.

Les étudiants de BTSA, puisent très fréquemment dans les publications, des données qu'ils valorisent dans leur rapport de stage ; 79% des enseignants déclarent qu'ils trouvent dans plus d'un tiers des rapports de stage des données issues des réseaux de référence.

Un peu moins de la moitié des enseignants organisent au moins une visite (moyenne 3 par an pour ceux qui en organisent) dans des exploitations appartenant aux réseaux.

Tout juste un tiers des enseignants déclarent que leurs élèves réalisent leurs stages dans des exploitations des réseaux.

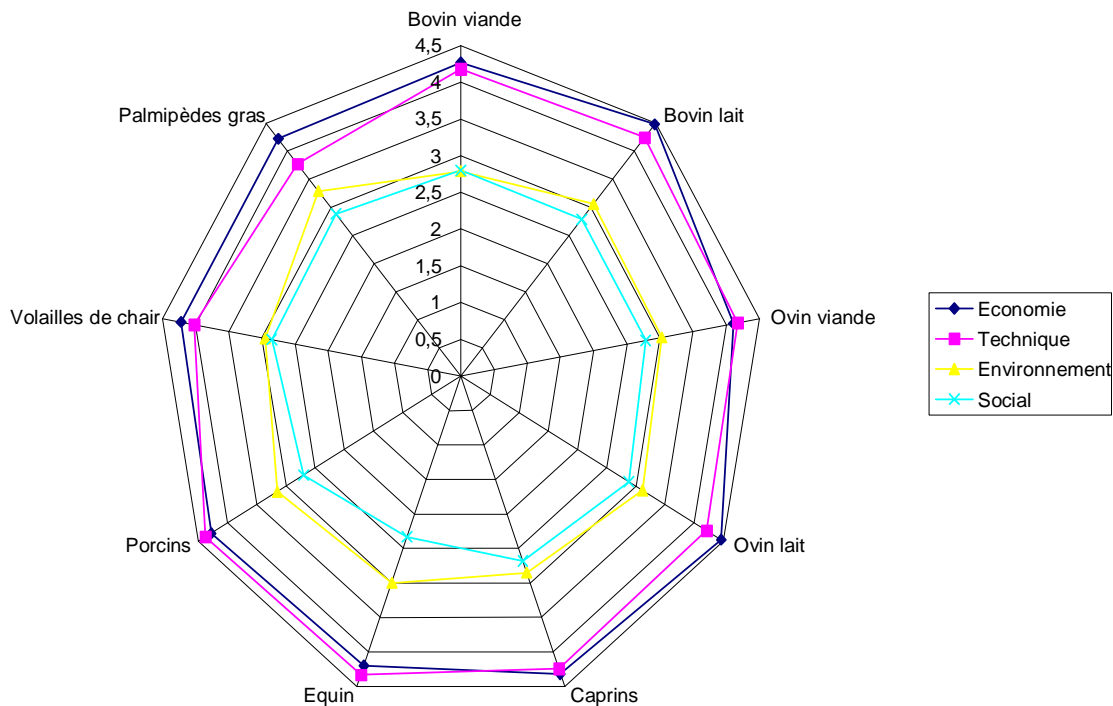
Le rapport de nombre entre les exploitations des réseaux et le celui des stagiaires potentiels d'une part, la répartition géographique des fermes d'autre part sont vraisemblablement des éléments explicatifs de ce constat.

4- **Appréciation de l'intérêt des références pour l'enseignement**

Les enseignants ont apprécié l'intérêt pour leur enseignement selon les critères avec une grille de 1 à 5 par réseau. Le tableau et le graphique ci-dessous présentent la moyenne des notes attribuées.

	Bovin viande	Bovin lait	Ovin viande	Ovin lait	Caprin	Equin	Porcin	Volaille de chair	Palmipède gras
Economie	4,27	4,47	4,11	4,46	4,32	4,2	4,28	4,22	4,22
Technique	4,18	4,24	4,17	4,21	4,24	4,33	4,38	4,02	3,77
Environnement	2,79	3,06	3,03	3,11	2,85	3	3,15	2,95	3,29
Social	2,8	2,78	2,79	2,88	2,68	2,33	2,7	2,85	2,88

Notation de l'intérêt des critères présentés par les réseaux



CONCLUSION

Les données issues du dépouillement cette enquête démontrent très largement l'intérêt des réseaux pour la formation des futurs agriculteurs et des conseillers agricoles.

Beaucoup d'enseignants en complément des réponses chiffrées, affirment que seuls les réseaux leur permettent d'actualiser leurs connaissances sur le fonctionnement des exploitations.

Ils souhaitent être mieux informés des parutions des résultats et seraient preneurs d'une présentation plus pédagogique pour que tous les élèves, quelque soit leur niveau d'étude puissent se les approprier.

Annexe 12 : Questionnaire à l'attention des enseignants-chercheurs de Zootechnie et d'Economie agricole des établissements d'enseignement supérieur agricole

Ce questionnaire a pour objectif d'apprécier rapidement le niveau d'utilisation dans l'enseignement supérieur agricole des références technico-économiques issues du suivi des réseaux de fermes de références animés par les instituts techniques (IDELE, IFIP, ITAVI.) ou de la GTE et GTTT; cela concerne :

- les réseaux d'élevage suivis par l'IDELE et les Chambres d'agriculture pour les filières herbivores (bovins lait et viande, ovins lait et viande, caprins et équins) ;
- les données GTE, GTTT et tableaux de bord de l'IFIP ;
- les données palmipèdes gras, lapins, poules pondeuses, volailles de chair de l'ITAVI..

L'analyse des réponses va donc contribuer à évaluer la pertinence, l'efficacité et l'efficience de ces réseaux ainsi que l'intérêt du travail de collecte de données auprès de nombreux élevages puis d'analyse et de production de données de références pour les productions citées ci-dessus, à la demande du directeur de cabinet de monsieur le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Merci de bien vouloir faire retour de ce questionnaire pour le 31 juillet 2014 à l'adresse suivante : jean-paul.mialot@agriculture.gouv.fr .

Des réponses sont parvenues de la part de 8 établissements (5 publics et 3 privés).

Dans 2 établissements publics, une réponse collective est parvenue regroupant environ une dizaine d'enseignants ; au total, les réponses proviennent d'une vingtaine d'enseignants.

Les réponses au questionnaire apparaissent en italique bleu

Synthèse des réponses des établissements

1- Connaissez-vous les publications relatives aux réseaux de références animés par les instituts techniques pour les élevages suivantes ? :

	Oui*	Non*
Bovins viande	100%	
Bovins lait	87%	
Ovins viande	87%	
Ovins lait	87%	
Caprins	81%	
Equins	87%	
Porcins	87%	
Volailles de chair	81%	
Palmipèdes gras	81%	
Poules pondeuses	81%	
Lapins	81%	

* : Mettre une croix dans la case

2- Utilisez-vous les données de ces réseaux pour vos enseignements ? : Oui Non 100% OUI

Si oui :

- Dans quel le partie de la formation, est-ce le plus utilisé (tronc commun, optionnel, approfondissement, spécialisation, master...)?

Tronc commun mais surtout spécialisation(rare en master)

- Est-ce pour l'enseignement théorique ? : **Oui Non**
81% OUI mais souvent faible volume car les cours sont limités
- Est-ce utilisé pour des travaux en TD ? : **Oui Non**
94% OUI. Le plus fréquent, surtout dans les optionnels
- Autre forme d'utilisation ? *lors de travaux de terrain, en particulier avec déplacements sur zone pour situer les élevages et les systèmes d'élevage de la zone.*
- Les étudiants mobilisent-ils ces résultats pour des travaux personnels , par exemple rapports de stage, mémoire de fin d'étude...? :**Oui Non 81% OUI dans tous les cas d'abord des systèmes d'élevage ou des performances animales ; aussi pour les travaux personnels en groupes.**
- Faites-vous intervenir des ingénieurs experts de ces réseaux dans la formation ?
OuiNon50% OUI, ces ingénieurs viennent rarement dans les établissements mais sont rencontrés avec les étudiants sur le terrain.

3- Sur une échelle de 1 à 5 * comment quantifier-vous, pour votre enseignement, l'intérêt des références publiées par grandes catégories de critères.

* : 1 = très peu d'intérêt, 5 = très intéressant, indispensable.

4 réponses individuelles sont exclues (2 notations identiques pour les espèces non citées comme connues ,une note de 5 pour toutes les espèces et tous les critères, une globale

sans détail

Sont reportées les notes représentatives les plus fréquents.

Les espèces les plus notées sont les bovins (lait et viande), ovins viande et porcins ; volailles et lapins sont moins citées ; cela est lié au fait que moins d'enseignants travaillent sur ces dernières espèces ou les traitent en enseignement

	Critères économiques	Critères techniques	Critères agro-environnementaux	Critères « sociaux »
Bovins viande	5 (une note 4)	5 (une note 4)	2	1
Bovins lait	5 (une note 4)	5 (une note 4)	2	1
Ovins viande	4	5 (une note 3)	2	1
Ovins lait	4	3		
Caprins	5 (une note 4)	4 (une note 3)	2	2
Equins	2	1		
Porcins	5 (une note 4)	4 (une note 3)	2	1
Volailles de chair	5/4	5/3		
Poules pondeuses	5/3	5/2		
Palmipèdes gras	3	2		
Lapins	3	2		

Commentaires concernant les contextes pédagogiques :

** Variable selon les contextes pédagogique : besoin de données synthétiques pour les cours théoriques et initier aux enjeux des systèmes d'élevage et des filières ; utilisation des données sur les monogastriques si les exploitations vue en pratique sont surtout celles de ruminants.*

** Surtout utiles pour les enseignements sur les syst. d'élevage, les diverses performances sont alors utiles et aussi les bilans travail et tout ce qui concerne le fonctionnement de l'exploitation.*

4- Les données issues de ces réseaux vous sont-elles utiles pour vos activités de recherche ? Oui/Non 81% OUI

Quelles sont les données les plus utilisées ? *caractérisations des systèmes d'une région, évolution tendancielle des structures et des performances, description du fonctionnement de l'exploitation*

Quels usages en faites-vous (repérage des cas, modélisation, traitement des données...) ? *...essentiellement utilisé pour les simulations Mais aussi pour des évaluations ex-ante des changements de techniques ou de la robustesse des systèmes face aux aléas et perturbations.*

5- Comment considérez-vous ces réseaux :

- une infrastructure de recherche et de développement : **Oui/Non 87% OUI**
- un outil indispensable sans équivalent dans d'autres banques de données : **Oui Non 94 % OUI**
- un outil indispensable dans toutes les productions citées ci-dessus : **Oui Non 94 % OUI**
- si non, dans quelles productions, est-il indispensable ?
.....
- un outil pour aider les éleveurs à améliorer leur productivité ? **Oui/Non 81% OUI**
- un outil pour proposer des systèmes innovants en élevage ? **Oui/Non 75% OUI**

Pour la recherche de systèmes innovants, uniquement pour le réseau Inosys et les fermes de références

Les informations produites par les réseaux contribuent à l'amélioration de la productivité à travers l'analyse des marges de progrès possibles avec l'édition de référentiel.

Les données à l'échelle de l'exploitation n'ont pas cette vocation mais peuvent être le support pour évaluer l'intérêt d'innovations en élevage et faire de la prospective.

6- Ces réseaux permettent-ils de faire ressortir des innovations, en particulier dans les domaines agro-écologiques ? Oui Non réponse équilibrée 50 %

Commentaires :

- Le choix des fermes de référence est un point clé, pour trouver un équilibre entre le travail d'acquisition de références sur des syst. considérés comme porteurs d'avenir, même s'ils ne sont pas innovants et sur des syst. Originaux, innovants, en particulier en agroécologie.*
- Ce n'est pas un produit immédiat mais en permettant de connaître, en situations réelles, les flux entre les élevages et les milieux dans lesquels ils s'insèrent (rejets organiques, minéraux, gaz...) les réseaux produisent des informations et connaissances nécessaires pour aller vers des élevages et des systèmes respectant mieux l'environnement.*

7- Ces réseaux pourraient-ils être utilisés pour obtenir d'autres informations dans les élevages concernés par les divers types de productions (données sanitaires, utilisation des phyto-sanitaires)? Oui Non 100 % OUI

Commentaires :

- A voir avec les gestionnaires des réseaux et tenir compte de la disponibilité de l'information dans l'exploitation*
- Des données supplémentaires sur les cultures seraient nécessaires, dont les phytosanitaires,*
- Collecte de données pour évaluer les bouquets de services rendus par l'élevage très utile*

8- Que pensez-vous de la représentativité des élevages suivis par ces réseaux ?

2 non réponse, 1 mauvais, 3 bonne

Réponses de 2 synthèses reportées ci-dessous

- C'est sans doute un compromis entre une représentativité exhaustive souhaitable de l'exceptionnelle diversité des systèmes d'élevage en France, elle même reflet de l'extraordinaire diversité des milieux et des territoires, et les moyens susceptibles d'être mis en œuvre pour cela. Ceci chez les herbivores. Pour les monogastriques, quand l'entrée est l'atelier, c'est la couverture géographique qui est « sensible » ?*
- En outre, il faut tenir compte d'autres ressources ou organisations permettant plus ou moins d'approcher la représentativité : RGA, RICA, BNDI, Contrôles de performances (lait, viande), voire analyses de groupes des CER ?*
- En ce qui concerne le dispositif RECP (Inosys), le dispositif représente bien la diversité des principaux systèmes d'élevage rencontrés aujourd'hui dans les territoires, mais il est plutôt centré sur les plus viables économiquement et les plus « historiques » : les exploitations de petite taille, en circuit court, non spécialisées en élevage (pluriactives) ou issues d'installations hors cadre familial ne sont généralement pas représentées alors qu'elles sont nombreuses dans certaines régions. Ces réseaux ont évolué au cours du temps, de nouvelles catégories ont été intégrées, la représentativité est explicitée dans les documents.*

9- Est-ce logique que ces réseaux bénéficient de financements publics? Oui Non

94 % OUI ,(une non réponse)Commentaires :

- Certaines filières n'auraient pas la capacité financière pour organiser cette veille et les analyses. En outre, la mise à disposition libre des informations sur internet est essentielle*

pour les utilisateurs aussi bien en recherche qu'en enseignement

- *La justification d'un financement public ne semble guère faire de doute. En même temps, il y a sûrement des structures de coûts sujettes à évolutions considérables du fait des innovations technologiques : Bases de données, Internet, Web, demain capteurs... Donc, c'est un chantier perpétuel.*

10- Si vous le souhaitez, merci de faire quelques commentaires sur l'intérêt des ces réseaux et leur originalité par rapport aux autres données étrangères

5 non réponses

Commentaires synthétiques reportés :

- *L'exposition via internet des résultats technico économiques organisée par rubriques est facilitée. A notre connaissance, les connaissances sur le fonctionnement d'une grande diversité d'exploitations d'élevage à l'échelle nationale, et leurs résultats dans différentes dimensions (économique, social, environnemental) est assez unique à l'échelle mondiale. Les informations disponibles à l'étranger (par exemple des publications de l'IFCN sur la production laitière à l'échelle mondiale) ne sont pas aussi précises et ne développe pas autant une approche systémique des exploitations d'élevage*
- *Peu de référence concrète sur ce point. Mais d'évidence, l'exceptionnelle diversité des territoires et des systèmes en France crée un besoin assez spécial..*

Merci pour votre contribution.

Annexe 13 : Evaluation des réseaux d'élevage : Questions aux chambres départementales

Ce questionnaire préparé en concertation avec les services de l'APCA a pour objectifs d'apprécier :

- l'importance des moyens mise en œuvre dans les chambres pour élaborer et diffuser des références issues des élevages en partenariat avec les instituts techniques (IDELE, IFIP, ITAVI.).
- l'utilisation de ces références pour le développement agricole au sens large.

L'analyse des réponses va contribuer à compléter utilement l'évaluation des travaux de production de références commandée par le directeur de cabinet du ministre chargé de l'agriculture au CGAAER*. Elle va notamment permettre d'obtenir les éléments chiffrés nécessaires pour justifier de l'intérêt majeur des Réseaux d'Elevage pour les conseillers et les agriculteurs. Ce questionnaire est également complété par une évaluation approfondie dans trois régions (Pays-de-Loire, Lorraine et Midi-Pyrénées) ainsi qu'une enquête auprès des établissements d'enseignement agricole.

Merci de retourner ce questionnaire pour le 4 juillet 2014 au plus tard à l'adresse suivante : andre.alanore@agriculture.gouv.fr

Une synthèse des résultats vous sera communiquée en septembre 2014.

* André Alanore, IGPEF et Jean-Paul Mialot, IGSPV ont été chargés de cette évaluation

Le terme « références réseaux » englobe l'ensemble des références produites pour les productions animales en partenariat avec les instituts techniques.

Certaines questions distinguent deux grands types de références :

les références systèmes élevage herbivores (bovins, ovins, caprins, équins),

les références technico-économiques volailles et porcins.

Chambre d'agriculture de :

Questionnaire validé par :

Le :

Personne à contacter en cas de besoin :

- 1- Evolution du temps consacré, en jours, aux réseaux d'élevage par la chambre départementale (collecte et mise en forme des données)

	2010	2011	2012	2013	(p)2014
Bovins viande					
Bovins lait					
Ovins viande					
Ovins lait					
Caprins					
Equins					
Porcins					
Palmipèdes gras					
Volailles à rôtir					
Lapins					
Elevages en AB					

- 2- Nombre d'agents (effectif et ETP) de la Chambre départementale affectés à la production de références pour les productions animales :

a. Références systèmes élevage herbivores (bovins, ovins, caprins, équins)

i. En 2010 :

ii. En 2013 :

b. Références technico-économiques volailles et porcins

i. En 2010 :

ii. En 2013 :

- 3- La valorisation des références pour l'installation des jeunes agriculteurs :

a. Nombre d'installations aidées en 2013 en élevage (avec au moins un atelier élevage) :

b. Nombre de PDE agréées en 2013 en élevage :

c. Nombre de projets préparés en 2013 par les conseillers de la chambre départementale qui ont utilisé les références réseaux :

- 4- La valorisation des références lors des sessions de formation des agriculteurs :

a. Nombre total de sessions de formation organisées en 2013 financées par VIVEA :

b. Nombre de formations utilisant les références réseaux en 2013 :

c.

Thème des formations utilisant les références réseaux depuis 2010	Nombre de formation	Nombre d'agriculteurs
Les coûts de production en bovin lait		
Les coûts de production en ovin		
La conduite des troupeaux		
L'autonomie fourragère		
...		

- 5- La valorisation des références lors de journées portes ouvertes :
 - a. Nombre de journées portes ouvertes sur des exploitations des réseaux de fermes élevages herbivores en 2013 :
 - b. Nombre d'agriculteurs ayant participé à ces journées :
 - c. Nombre de journées portes ouvertes sur des exploitations des réseaux élevage volaille-porcins en 2013 :
 - d. Nombre d'agriculteurs ayant participé à ces journées :

- 6- La valorisation des références par la presse écrite :
 - a. Nombre d'articles parus en 2013 dans les publications agricoles départementales illustrées ou présentant les références :
 - b. Evaluation du lectorat moyen par article :

- 7- La valorisation des références par le site Internet de la chambre :
 - a. Nombre de pages consacrées à la présentation des références :
 - b. Nombre de visiteurs de ces pages :

- 8- La valorisation des références par des études spécifiques :
 - a. Nombre d'études réalisées par la chambre pour ses ressortissants et/ou les organisations professionnelles qui ont utilisé directement les références élevages herbivores :
 - b. Nombre d'études réalisées par la chambre pour ses ressortissants et/ou les organisations professionnelles qui ont utilisé directement les références technico-économiques volailles et porcins :

- 9- La valorisation des références en tant qu'outil de formation continue des conseillers agricoles :
 - a. Nombre total de conseillers de la chambre d'agriculture en 2013 :
 - b. Nombre de conseillers qui en 2013 ont travaillé directement, et régulièrement à l'élaboration et à la diffusion des références d'élevage :
 - c. Nombre de conseillers qui, en 2013 ont pris connaissance des données des réseaux de références et/ou les ont utilisés comme support de conseil :

Résultats du questionnaire

Le questionnaire a été diffusé avec l'appui de l'APCA à toutes les chambres d'agriculture.

Ce questionnaire visait à apprécier d'une part les moyens humains dédiés à la collecte de données dans le cadre des réseaux de fermes coanimés avec les instituts techniques (IDELE, IFIP, ITAVI) et d'autre part à inventorier et quantifier les modalités de valorisation des références produites.

Volumétrie et origine des réponses

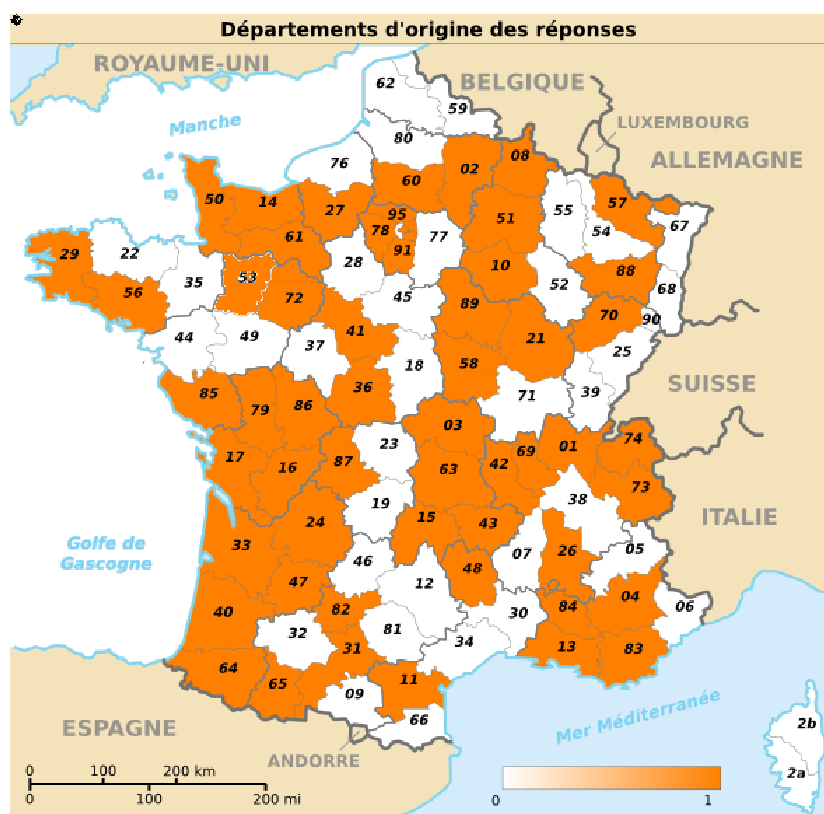
Volumétrie

52 chambres départementales métropolitaines (y compris la chambre interdépartementale d'Ile de France) et 2 chambres régionales ont répondu au questionnaire. Sur leurs territoires, 67% des UGB ruminants et monogastriques français²⁰ sont élevées, ce qui permet d'apprécier la représentativité de l'enquête.

Origine géographique

La carte ci-dessous montre l'origine des réponses. Pour compléter l'information, il convient de rappeler que la mission a visité trois régions : Lorraine, Midi Pyrénées et Pays de Loire, ce qui a permis de compléter les éléments de cette enquête.

Il est regretté que toutes les chambres n'aient pas répondu à ce questionnaire.



Mobilisation des chambres selon les réseaux

Proportion de chambres qui assurent la collecte de données pour les références.

La proportion de chambres qui assurent la collecte de données dans le cadre des réseaux de références est variable selon les productions comme en témoignent les données du tableau ci-dessous pour l'année 2013.

²⁰ Selon les données du RGA 2010.

Réseaux	Bovins viande	Bovins Lait	Ovins lait	Ovins viande	Caprins	Equins	Porcins	Palmipèdes	Volailles	Lapins
% des chambres qui collectent	75 %	70%	6%	58%	30%	45%	53%	13%	25%	4%

L'ancienneté des réseaux, la variété des productions et leur importance relative dans chaque département expliquent cette situation.

Entre 2010 et 2013, ces proportions ont assez peu évolué, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

Réseaux	Bovins viande	Bovins Lait	Ovins lait	Ovins viande	Caprins	Equins	Porcins	Palmipèdes	Volailles	Lapins
Variation du nombre de chambres impliquées	0	-3 (-7.5%)	+1 (+33.3%)	+2 (+6.5%)	0	+5 (+21%)	-1 (-3.5%)	0	0	0

Ces évolutions semblent refléter le développement des productions (régression du nombre d'élevages laitiers, et d'élevages porcins), et suivre les dynamiques impulsées par les politiques publiques (relance ovine et création du réseau équin).

Près de 40% des chambres de l'échantillon participent au recueil de références dans des élevages conduits en agriculture biologique. Cette proportion est stable depuis 2010.

Temps consacré à la collecte de données

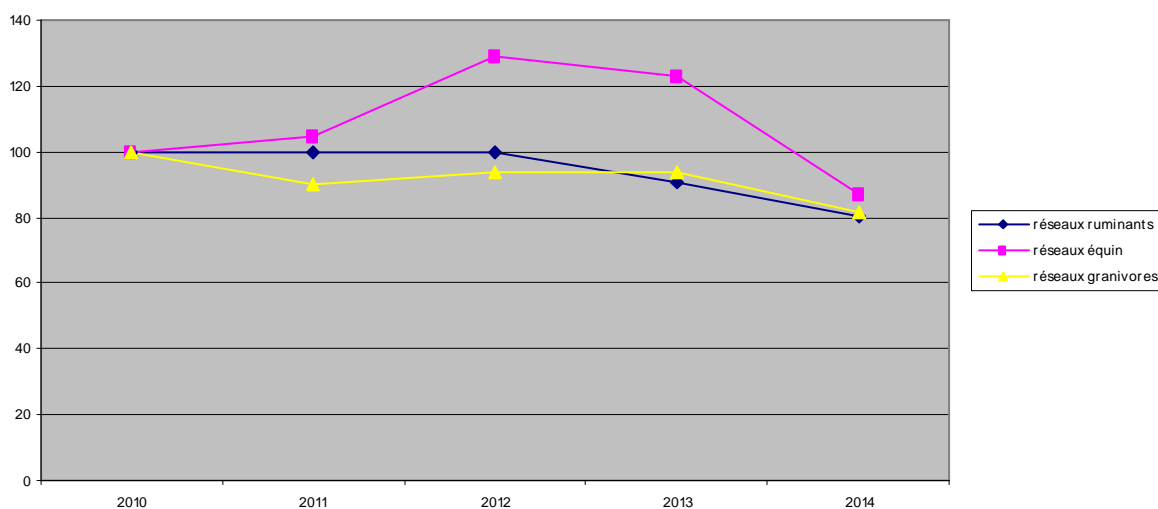
Par établissement le temps consacré à la collecte pour la création de références pour les productions animales est très variable, puisqu'il s'étale par chambre de 0 à 701j avec une moyenne pour 2013 de 185 jours.

En moyenne, les chambres mobilisent 16.5% de leurs agents pour la collecte et la diffusion des références.

Le temps dédié à ce travail a diminué entre 2010 et 2013 de 7,3% soit 771 jours pour l'échantillon étudié. Mais, les prévisions sont plus alarmantes puisque la tendance s'accroît nettement en 2014 ; la baisse de temps de travail serait alors de l'ordre de 19% fin 2014 par rapport à 2010.

Ces évolutions sont différenciées selon les réseaux comme illustre le graphique ci-dessous

Evolution des moyens des chambres consacrés à la collecte des références par type de production



Globalement les moyens consacrés se réduisent. La réduction des crédits publics se fait ressentir à partir de 2012, y compris pour le réseau équin qui a été construit en 2010.

Le temps consacré à la collecte des références pour l'élevage en agriculture biologique décroît également, passant de l'indice 100 en 2010 à une prévision de 54 en 2014 après une réalisation à 73.5 en 2013.

Utilisation des données réseaux

L'utilisation des réseaux revêt plusieurs facettes.

Les réseaux sont une source d'informations actualisées pour les conseillers. En effet plus de la moitié d'entre eux (59.2%) utilisent directement les références produites par leurs collègues lors de leurs activités de conseil, de formation et d'études technico-économiques prévisionnelles.

D'ailleurs 95% des dossiers d'étude prévisionnelle pour l'installation de jeunes éleveurs sont réalisées avec des données issues des réseaux de références.

Les réseaux sont une ressource pour la formation des éleveurs. Dans un peu plus de 13% des sessions de formation financées par VIVEA, les chambres valorisent directement les données issues des réseaux d'élevage.

Les stages portant sur le calcul des coûts de production, l'inventaire des points de progrès, la recherche de l'autonomie alimentaire des élevages sont facilement illustrés par les références issues des réseaux et sont bien suivis par les éleveurs.

Les réseaux sont une source d'informations des éleveurs. L'organisation de journées portes ouvertes dans des fermes des réseaux est un moyen utilisé à la satisfaction des éleveurs pour diffuser rapidement des informations, et favoriser leur appropriation suite à la rencontre in situ entre éleveurs.

Les chambres de l'échantillon ont organisé en moyenne 3 journées portes ouvertes en 2013, fréquentées par 60 éleveurs chacune.

La diffusion écrite des références via la presse agricole ou des sites Internet permet d'atteindre un lectorat important, les 440 articles et les 520 pages placées sur les sites des chambres ont des lectorats évalué respectivement à 95 000 lecteurs et 580000 visiteurs.

CONCLUSION

Les données issues du dépouillement cette enquête démontrent l'intérêt des réseaux pour l'actualisation des connaissances des conseillers agricoles, la formation des agriculteurs, la construction des études prévisionnelles pour l'installation des jeunes éleveurs.

De ce fait, les chambres consacrent des ressources humaines non négligeables pour la collecte des données, et leur transformation en références en partenariat avec les instituts. Cette activité correspondant clairement à une fonction de recherche et développement absolument nécessaire à l'exercice des métiers de conseils, formation et d'étude.

Annexe 14 : Evaluation des réseaux d'élevage : Questions aux trois chambres régionales

- 1- Note de présentation de l'organisation régionale de la recherche de références pour les systèmes d'élevage (2 à 3 pages maxi)
- 2- Pour chaque système : bovins (lait, viande), ovins (lait, viande), caprin et équin :
Evolution annuelle entre 2010 et la prévision 2014 des éléments suivants :

	2010	2011	2012	2013	(p) 2014
Nbre de fermes socle national					
Nbre de fermes socle régional					
Nbre de cas type					
Nbre d'éleveurs recensés BDNI (+ de 10 vaches, 50 brebis ou 25 chèvres)					
Nbre de jours d'agents chambres pour collecte et élaboration des réf.					
Nbre de jours d'agents IDELE pour collecte et élaboration des réf.					
Coût pour les agents chambre					
Coût pour les agents IDELE					
Autres coûts externes					
Aide FAM pour l'IDELE (régional)					
Aide FAM pour les chambres					
Aide CASDAR pour recherche de références					
Aide CASDAR pour valorisation de réf.					
Aide du Conseil régional pour collecte des réf.					
Aide du Conseil régional pour diffusion des réf.					
Aide des conseils généraux pour la collecte et la diffusion des réf.					
Autofinancement de la Chambre régionale					
Aide FEADER					
Autofinancement des chambres départ.					
Valorisation des données par les chambres					
Autofinancement échelon régional de l'IDELE					

3- Pour les systèmes porcins

	2010	2011	2012	2013	(p) 2014
Nbre de GTTT					
Nbre GTE					
Nbre d'élevages de truies dans la région					
Nbre d'élevages de porcs à l'engrais dans la région					
Nbre de GP qui fournissent les données					
Nbre de jours de collecte de ces données par agents chambre					
Nbre de jours de collecte de ces données par agents GP					
Aide FAM affectée aux GP					
Aide FAM affectée aux chambres					
Aide CAS DAR affectée aux chambres					
Aide du conseil régional pour les GP					
Aide du conseil régional et des conseils généraux pour les chambres					
Aide FEADER					
Ressources de valorisation des données par les chambres					
Autofinancement des GP					
Autofinancement des chambres					

4- Pour l'aviculture (palmipèdes, volailles, lapins)

	2010	2011	2012	2013	(p) 2014
Nbre en GTE palmipèdes gras					
Nbre d'ateliers de palmipèdes gras					
Nbre en GTE lapins					
Nbre d'ateliers lapins					
Nbre d'ateliers poules pondeuses					
Nbre d'ateliers volailles de chair					
Temps passé par agents GP pour collecte					
Temps passé par agents ITAVI pour collecte					
Temps passé par agents Chambre pour collecte					
Aide FAM affectée aux GP					
Aide FAM affectée aux chambres					
Aide FAM affectée à l'échelon ITAVI					
Aide Cas DAR pour les Chambres					
Aide Cas DAR pour les GP					
Aide Cas DAR pour l'ITAVI					
Aide du conseil régional et des conseils généraux					
Aide du FEADER					
Ressources de valorisation des données par les chambres					
Autofinancement des chambres					
Autofinancement des GP					
Autofinancement de l'ITAVI					

Annexe 15 : Questionnaire pour les attachés d'Ambassade Information sur le fonctionnement des réseaux d'élevage et de leurs modalités de financement

Afin d'aider une évaluation sur les réseaux d'élevage utilisés en France pour apporter un appui aux éleveurs pour améliorer leurs performances économiques et les aider à faire évoluer leur élevage, il est demandé à des conseillers agricoles de diverses ambassades européennes ou américaines de faire remonter le fonctionnement de tels réseaux dans les pays où ils sont en poste.

CONTEXTE EN FRANCE

Les réseaux d'élevage produisent des références technico-économiques et sont un outil essentiel pour l'appui technique aux filières animales. Ces réseaux ont été développés à partir des années 1970 par les différents instituts techniques, en collaboration avec les chambres d'agriculture, par l'observation d'exploitations caractéristiques dans les différents ateliers de production animale : bovins lait, bovins viande, ovins lait, ovins viande, caprins, porcins, lapins, palmipèdes gras, volailles de chair et poules pondeuses (œufs) et plus récemment équins.

Actuellement, des outils regroupés sous le vocable générique de réseaux de référence par les trois instituts actuels des filières animales, Institut de l'élevage (IDELE) pour les ruminants, IFIP pour les porcins et ITAVI pour les volailles et les lapins sont présentés dans le tableau I.

Tableau I : Ensemble des dispositifs de collecte de données permettant l'élaboration de données de référence technico-économiques dans le cadre des réseaux d'élevage bénéficiant d'un financement public via FranceAgriMer »

IDELE				
Dispositif unifié RECP « Réseaux d'Élevage pour le Conseil et la Prospective » co-animé par l'IDELE et des Chambres d'Agriculture pour les filières ruminants : bovins lait, bovins viande, ovins lait, ovins viande et caprins = données technico-économiques concernant l'exploitation dans son ensemble (avec introduction récente de données d'impact sur l'environnement, rejet azoté, consommation d'énergie, et prochainement émission de gaz à effet de serre). Ce réseau va devenir « Inosys Réseaux d'élevage »				
IFIP			ITAVI	
gestion technique des troupeaux de truie (G3T) = données techniques concernant l'atelier de naissance	gestion technico-économique (GTE) = données technico-économiques (jusqu'à la marge sur coûts d'achats des animaux et aliments) couvrant l'intégralité de l'élevage	tableau de bord (TB) = données technico-économiques élargies à l'ensemble des facteurs de production	- Palmipèdes gras	
			- Poules pondeuses	
			- Lapins	
			GTE = données technico-économiques (jusqu'à la marge sur coûts alimentaires)	RFR réseau de fermes de références = données sur les structures d'exploitation + données sur l'ensemble des postes de charge
				Observatoire avicole = systèmes d'enquêtes annuelles, voire trimestrielles
				Enquête annuelle bâtiments d'élevage – volailles de chair
Prix d'aliment IFIP modélisé, puis prix d'achat de cet aliment par les éleveurs à partir des données GTE (cf infra)			Indice aliment = coût des matières premières de sept formules types correspondant à sept types de production (hors palmipèdes gras)	

La compétitivité des filières animales requiert une amélioration continue des performances technico-économiques des ateliers et repose sur la production régulière de références. Les outils de collecte et de traitement des données sont soutenus financièrement par FranceAgriMer et éventuellement par l'ODEADOM afin de disposer de données pour caractériser, suivre et comparer les différents modes et stades de production.

Les particularités des élevages suivis ou des données moyennes utilisées sont :

- qu'ils ne sont pas représentatifs de l'ensemble des élevages français pour ces divers types de production, mais qu'ils correspondent plutôt à une représentation du tiers supérieur des élevages, constituant ainsi un objectif atteignable sur les plans technico-économiques ;
- que les données recueillies le sont de façon continue sur plusieurs années et que ces données sont recueillies par des ingénieurs qui suivent un nombre limité d'élevages, fournissant ainsi des données complètes et fiables ;
- que les ingénieurs qui les suivent constituent un réseau d'experts très performants pour conseiller ensuite d'autres éleveurs dans leurs projets.

Par exemple, le nombre actuel d'élevages suivis au plan national par l'IDELE est compris entre 1000 et 1100 élevages (bovins, ovins, caprins).

L'objectif principal de ces réseaux est de produire des références pour le développement agricole mais les données sont aussi utilisées pour la définition des politiques publiques dans le domaine de l'élevage.

En 2013, FranceAgriMer a ainsi consacré une enveloppe de 2,137 M€ au financement de ces réseaux, avec respectivement 1,614 M€, 0,262 M€ et 0,261 M€ pour l'IDELE, l'IFIP et l'ITAVI et leurs partenaires ; le montant total destiné à l'appui technique aux filières animales était alors de 2,701 M€. Ces soutiens sont en baisse constante depuis 2010 et pour 2014, une nouvelle baisse est prévue. Des crédits CASDAR sont aussi mobilisés.

Nous souhaiterions donc savoir si ce type de réseaux spécifiques et de systèmes de collecte et d'analyse existe dans les autres pays et si les Etats les soutiennent. En cas de réponse négative, comment les Etats obtiennent des données fiables pour les besoins de définition et de suivi des politiques publiques. C'est pour cela que nous vous posons les quelques questions suivantes et que nous souhaiterions avoir des remarques générales concernant ces questions dans le pays où vous êtes en poste.

1 – Commentaires généraux sur l'obtention de références précises en élevage utilisées pour le développement agricole et la définition des politiques publiques en matière d'élevage.

2 – En dehors de données générales de type recensement agricole pour l'ensemble des exploitations dans le pays, existe-t-il des réseaux comparables à ceux décrits en France et combien d'élevages sont suivis par type de production pour :

- les bovins lait :
- les bovins viande :
- les ovins lait :
- les ovins viande :
- les caprins :
- les équins :
- les porcins :
- les volailles de chair :
- les poules pondeuses :
- les lapins :
- d'autres productions animales :

3 – Le système existant dans le pays est-il comparable à celui de la France, avec l'intervention d'Instituts techniques et de Chambres d'agriculture ?

4 – Quelles sont les structures qui collectent et analysent les données pour ces réseaux s'ils existent ?

5 – L'Etat finance-t-il ces structures pour obtenir de telles données ? Si non, comment se procure-t-il les données exactes pour définir et suivre les politiques publiques en élevage ?

6 – Si des financements existent, quelle en a été l'évolution au cours des dix dernières années ?

Résultats des questions envoyées aux conseillers agricoles des ambassades

Sur les onze envois, les informations ont été retournées par les conseillers des ambassades suivantes : Allemagne, Brésil, Canada, Espagne, Italie, Pologne, Roumanie.

N'ont pas répondu : Argentine, Thaïlande et Uruguay.

De façon résumée, on peut retenir, pour les pays ci-dessus :

- qu'il n'existe pas de réseaux nationaux comparables aux réseaux d'élevages français liés aux ITA et suivant des éléments technico-économiques sur un nombre important d'exploitations ;
- que les systèmes de recueil de données agricoles, outre le recensement agricole effectué le plus souvent tous les 5 ans, sont très diversifiés selon les pays ;
- que des systèmes régionaux peuvent exister avec des financements locaux, réalisés par des universités (US), par des centres spécialisés (Québec), ...
- que le système le plus proche est observé au Brésil avec des fermes de références et des cas-types gérés par les états ou des micro-régions. Il existe des centres de recherche agronomique dépendant de secrétariats à l'agriculture dans chaque état (Santa Catarina, le plus proche du système français) mais aussi divers structures privées. Il n'existe pas au Brésil de réflexion globale sur un modèle agricole à promouvoir ; ce n'est pas la puissance publique qui pilote mais les professionnels.
- que des informations détaillées peuvent exister mais sur un petit nombre de fermes (moins de 60 en Espagne pour toutes les espèces et productions de ruminants et de porcs, mais rien en volailles). Une réflexion est en cours pour recueillir des données environnementales ou de bien-être animal mais rien n'est fait ;
- que l'Italie distribuait des subventions élevées (60% du coût) auprès de l'association nationale des éleveurs, créée en 1944, mais que ces financements diminuent fortement, les professionnels devant se retourner vers les régions ou les éleveurs. Aucune information économique n'étant relevée.
- que lorsque des réseaux limités ou des fermes pilotes existent, ces exploitations font partie de celles utilisées aussi pour le RICA en Europe (Allemagne, Pologne) ;
- que globalement, toutes les subventions publiques d'Etat ou de région sont en baisse (Canada, Italie...)

En raison des informations variées disponibles, la mission joint les éléments reçus des conseillers agricoles, des informations complémentaires pouvant être fournies.

ALLEMAGNE

Dossier suivi par : Karine Lyotard

Éléments de réponse

Il n'existe pas en Allemagne de structure similaire de par son importance à celle de la France.

Au niveau régional (Länder), il existe des organisations de conseil (dont les modes d'organisations sont particulièrement variés), comme les cercles de vulgarisation (associations, organismes de conseil), les Chambres d'agriculture ou encore des centres publics de consultations. Ces organisations sont en partie orientées vers des spécialisations techniques, comme par exemple les cercles de vulgarisation qui ne prodiguent leurs conseils qu'à des exploitations laitières ou des élevages porcins. Ces *cercles* peuvent également bénéficier d'un soutien public.

En matière d'évaluation des données de gestion d'exploitation, il existe le réseau d'exploitations pilotes du ministère fédéral de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL). Les informations actuelles relatives à la situation de l'agriculture (y compris celles de l'horticulture et de la viticulture), de la sylviculture ainsi que du secteur de la pêche -en cotre et hauturière- sont établies une fois par an. Pour ce faire, les apurements comptables d'exercice financier d'exploitations représentatives sélectionnées sont articulés selon leurs types de forme juridique et commerciale, la forme et la taille d'exploitation et en fonction des régions.

Le réseau d'exploitations pilotes est l'unique source représentative de données globales et macroéconomiques et la seule base servant aux statistiques comptables du Bund et des Länder. Par ailleurs, le réseau allemand d'exploitations pilotes fait partie du RICA, le Réseau d'Information Comptable Agricole de l'UE.

La comptabilité des exploitations pilotes est réalisée selon des règles uniques avec les comptes annuels du BMEL. Dans cet objectif, des prescriptions d'exécution sont mises à disposition, ces dernières sont mises à jour une fois par an. En outre, des programmes informatiques pour le contrôle de plausibilité des enregistrements de données sont mis à disposition.

BRESIL

1 – En dehors de données générales de type recensement agricole pour l'ensemble des exploitations dans le pays, existe-t-il des réseaux comparables à ceux décrits en France ? Quels types de production sont concernés ? Combien d'élevages sont suivis par type de production ?

2 – Quelles sont les structures qui collectent et analysent les données pour ces réseaux s'ils existent ?

Il n'existe pas au Brésil de réseaux d'élevage comparables à ceux décrits en France. Toutefois, différentes institutions recueillent des données technico-économiques, plutôt en général pour évaluer les coûts de production par type d'exploitation, avec différents objectifs. Dans tous les cas, les techniciens recueillant ces informations détaillées travaillent tous avec des fermes de « référence » pour établir leur connaissance du terrain même s'il n'y a pas ou peu de réseau de fermes de référence formalisé. Par ailleurs, ces données sont ensuite souvent agrégées pour construire des cas-moyen ou « exploitation-type » par Etat fédéré, municipalité ou microrégion en fonction des besoins.

Les principales institutions qui recueillent des données technico-économiques fines par exploitation, en particulier pour construire des coûts de production par type de production, sont (liste non exhaustive) :

1. La CONAB, Compagnie Nationale d'Approvisionnement Agricole, qui est sous tutelle du Ministère de l'agriculture brésilien et en charge de la mise en œuvre des politiques de soutien aux prix et de commercialisation (cf. réponse à la question 3). La CONAB publie des coûts de production mensuels. Pour ce qui concerne les productions animales, les coûts de production sont publiés pour les viandes de volailles et porcs, ainsi que pour le lait (les politiques de commercialisation concernent seulement ces produits). Pour les établir, une méthodologie a été établie en 2009, qui repose sur la construction de cas-type par microrégion homogène :

- En fonction de la production étudiée, la CONAB commence par établir, sur la base d'indicateurs statistiques de l'IBGE (Institut Brésilien de la Géographie et de la Statistique) et de la connaissance du terrain des représentants de la CONAB dans chaque Etat fédéré, les microrégions représentatives.
- Puis un « panel » est organisé dans chaque microrégion : il s'agit d'un atelier de travail regroupant tous les acteurs pertinents de la région (producteurs, coopératives, syndicats, fournisseurs d'intrants, techniciens-conseil, chercheurs, fonctionnaires des Secrétariats à l'agriculture des Etats ou des Directions du MAPA en région).
- Lors de cet atelier, les participants établissent un profil-type de l'exploitation agricole moyenne représentative de la microrégion pour la production concernée. Toutes les caractéristiques techniques sont établies de façon à pouvoir calculer ensuite les coûts fixes et variables de production.
- Le profil technique de l'exploitation-type pour chaque microrégion est actualisé tous les 3 ans sauf en cas de changement technologique majeur.

2. L'Embrapa, Entreprise Brésilienne de Recherche Agronomique, qui dispose à travers ses centres de recherche spécialisés, **de différents réseaux de fermes de références, leur permettant de travailler d'un point de vue de la recherche sur les aspects technico-économiques des différentes filières**. Ces données peuvent aussi être utilisées pour le pilotage des politiques publiques, pour de l'assistance technique, à la fois pour des questions techniques ou de gestion des exploitations, souvent dans des partenariats avec les professionnels des filières. **Pour rendre la comparaison claire, on pourrait dire que l'Embrapa joue à la fois le rôle de l'INRA et des Instituts de l'élevage réunis pour chaque filière**, à travers plusieurs de ses unités spécialisées, en particulier :

- Embrapa volailles et porc (basée dans le Santa Catarina) : cette unité établit des coûts de production pour ces deux filières pour le compte de la CONAB selon sa méthodologie (cf. ci-dessus) ;
- Embrapa élevage bovin viande (Mato Grosso do Sul)

- Embrapa élevage laitier (Minas Gerais)
- Embrapa systèmes d'élevage du Sud (Rio Grande do Sul)
- Embrapa système d'élevage du Sud-Est (São Paulo)
- Embrapa Amazonie Orientale (Belem)

La plupart des unités de l'Embrapa travaillent en réseau avec d'autres unités, ainsi que des centres de recherches des Etats fédérés ou des Universités, constituant ainsi une connaissance du terrain fine pour chaque sujet de recherche.

3. Le CEPEA (Centre d'Etudes Avancées en Economie Appliquée) de la Faculté d'Agronomie de l'Université de São Paulo. Il établit des indicateurs, prix, coûts de production et PIB du secteur. Son financement est principalement obtenu sur fonds dédiés à la recherche, mais il établit des partenariats avec le secteur privé (bourse de São Paulo, BM&F Bovespa ; syndicats agricoles du système CNA ; Agencia Estado) en fonction des besoins. **Le CEPEA produit des coûts de production pour l'élevage bovin viande, le soja, le maïs, le blé et le lait, en partenariat avec la CNA et ses Fédérations régionales** (cf. ci-dessous). **Le CEPEA et la CNA représentent le Brésil au sein du réseau international Agribenchmark** de comparaison des coûts de production des filières (auquel participe l'Institut de l'élevage français pour la viande bovine, l'IFIP pour la viande porcine et ARVALIS pour les grandes cultures). Pour établir les coûts de production, il utilise une méthodologie proche de celle de la CONAB avec définition de cas-type pour chaque système de production homogène à l'échelle d'une « méso-région ».

4. Les Fédérations agricoles des Etats fédérés (syndicats agricoles régionaux) produisent parfois des données technico-économiques précises, en particulier celle qui ont des Centres d'études propres. Par exemple la Fédération des Agriculteurs du Mato Grosso a mis en place **l'Institut du Mato Grosso d'Economie Agricole (IMEA)** qui publie des informations hebdomadaires et mensuelles, y compris des coûts de production pour l'Etat (par exemple, pour la filière bovine, publication de coûts de production moyens pour l'Etat de 3 grands systèmes de production : naisseur, production de broutard et engraisseur, avec détail des charges fixes et variables notamment). **Les Fédérations des Etats appartiennent toutes à la Confédération Nationale Agricole (CNA), syndicat agricole unique reconnu par l'Etat. Au niveau fédéral, la CNA a mis en place un projet intitulé Campo Futuro**, visant à faire appréhender aux producteurs la gestion du risque prix. Ce projet est mené en partenariat avec le CEPEA. Dans ce cadre, les Fédérations de chaque Etat travaillent à la construction de cas-type en lien avec différents partenaires du projet, selon la méthodologie CEPEA. De nouveau, il ne s'agit pas d'un réseau de fermes de références mais de cas-types élaborés par Etat ou microrégion.

5. Certains centres de recherche agronomiques liés aux Secrétariats à l'Agriculture des Etats fédérés. Dans les Etats les plus agricoles et les mieux structurés, les Secrétariats à l'agriculture ont un réseau de centres de recherche agronomique sous leur tutelle et certains peuvent avoir mis en place des outils de suivi de fermes de référence. **A ce titre, il semblerait que le Secrétariat à l'Agriculture de l'Etat du Santa Catarina ait mis en place un réseau d'élevage qui serait assez proche du réseau français mais cela resterait à expertiser.**

6. Les instituts privés, think tank, agences d'information qui commercialisent leurs produits, notamment parfois les coûts de production par filière. Deux font référence : FNP Informa et Agencia Estado (Agrocast/Agestado), mais il y en a de nombreuses autres.

Signalons enfin une initiative un peu différente. Le secteur privé (grandes entreprises, banques) finance en effet depuis 2011 un think tank (Agroconsult) pour réaliser un suivi de l'état des pâturages et de l'élevage bovin dans le pays chaque année selon une méthodologie d'enquêtes de terrain. **Ce projet est intitulé « Rally da pecuaria ».** En 2013, 5 équipes ont réalisé des enquêtes de terrain dans 9 Etats du pays : 1 125 producteurs ont été rencontrés, 76 entretiens complets réalisés, 416 questionnaires étudiés, 86 visites de propriétés effectuées et 325 pâturages échantillonnés aléatoirement. **Les données recueillies sont principalement techniques (état des pâturages, des sols, des troupeaux, évolutions techniques majeures).** Ce n'est pas une animation de réseau de fermes, non plus un outil d'information statistique, mais ce projet utilise toutefois un échantillon représentatif pour réaliser son évaluation chaque année, et selon les spécialistes du secteur, cela permet d'avoir un bon « portrait » du secteur techniquement et de ces évolutions d'année en année.

3 – L'état finance-t-il ces structures pour obtenir de telles données ? Si non, comment se procure-t-il les données exactes pour définir et suivre les politiques publiques en élevage ? Si des financements existent, quelle en a été l'évolution au cours des dix dernières années ?

Le Brésil est un pays fédéral, d'une taille continentale. La politique agricole est une politique annuelle, déclinée un peu différemment pour l'agro-négoce et l'agriculture familiale (chaque type d'agriculture bénéficiant de son propre Plan annuel), mais composée principalement des instruments suivants :

- **Politique nationale de crédit rural** visant à rendre disponible des lignes de financements aux producteurs ruraux à des taux faibles, plus intéressants que les taux habituellement proposés par les banques au secteur privé. Le volume total de crédits rendus disponible pour la campagne 2014-2015 s'élève à 156,1 Mds BRL (environ 52 Mds EUR). Sur ce volume de crédits 85% seront à taux bonifiés. Les taux d'intérêts bonifiés, sont maintenus à un taux très bas pour le pays, entre 3,5 et 6,5%, l'inflation étant autour de 6,5%. En sachant que seulement la moitié de la bonification de ces crédits sera remboursée aux banques par le Trésor public, le coût pour l'Etat serait d'environ 3 à 4 Mds BRL soit un peu plus d'1 Mds EUR, le reste du coût de la bonification étant supporté par les banques (la politique nationale de crédit rural reposant en effet avant tout sur l'obligation faite aux banques de rendre disponible une partie de l'épargne pour le crédit rural).
- **appui à la commercialisation par un système de prix minimum** : 5,6 Mds BRL (environ 1,8 Mds EUR), y seront consacrés pour 2014-2015. La garantie de prix minimum est exercée via différents outils (système d'« intervention » via du stockage, ou systèmes dématérialisés de contrats à terme). La CONAB gère ces outils pour le compte du ministère de l'agriculture (MAPA) et du ministère du développement agricole (MDA) pour l'agriculture familiale.
- **appui à l'assurance individuelle** : l'objectif affiché est que soient assurés 10 Mha et 80 000 producteurs (contre 9 Mha et 65 000 producteurs en 2013). Pour cela, le budget alloué au « Programme d'assurance rurale » dit PSR, qui finance une partie de la prime d'assurance rurale privée est d'environ 700 MBRL. Ce programme couvre les assurances pour les cultures, l'élevage, les produits de la forêt ou de l'aquaculture. Les activités relatives à l'élevage sont subventionnées à 30% de la prime avec plafond. Le gouvernement envisage par ailleurs de rendre l'assurance liée au crédit (programme PROAGRO ou PROAGRO mais pour l'agriculture familiale) obligatoire au 1er juillet 2015, pour tous les détenteurs de crédits à taux bonifié. Enfin il existe un programme de garantie, avec indemnisation fixe, pour les agriculteurs familiaux touchés par un sinistre (sécheresse ou inondation).

Il est important de noter que le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'approvisionnement (MAPA) gère le Plan agricole annuel pour l'agriculture commerciale, représentant les plus grands volumes financiers, tandis que le Ministère du Développement Agricole (MDA) gère le Plan agricole annuel pour l'agriculture familiale²¹ comportant les mêmes outils que ci-dessus, adaptés à l'agriculture familiale en termes de plafonds et volumes. D'autres outils spécifiques à l'agriculture familiale existent également (en particulier les achats gouvernementaux de denrées).

Du point de vue du MAPA, les informations utilisées pour la mise en œuvre de la politique agricole dans le domaine de l'élevage sont les suivantes (notons que les instruments sont surtout tournés vers l'agriculture et bien moins vers l'élevage) :

1/ Pour ce qui concerne la politique de crédit rural, le MAPA n'établit pas de scénario particulier en fonction des régions et des systèmes de production pour déterminer les enveloppes et les lignes de crédits qui vont être mises en place. Sur la base d'un travail de concertation avec les Chambres sectorielles regroupant les acteurs du monde agricole filière par filière, ainsi qu'un travail avec les banques, le MAPA établit des grands objectifs à développer, et les types d'investissements à financer. Le gouvernement fixe ensuite les volumes de prêts et les plafonds que les banques doivent respecter par producteur en termes de prêts. Le Conseil monétaire national établit les règles financières, codifiées par le Manuel du Crédit Rural de la Banque du Brésil.

Ce sont les banques (notamment les banques publiques, Banco do Brasil, Caixa Economica Federal et la

²¹ Pour plus d'information sur la dualité de l'agriculture au Brésil et la coexistence des deux ministères, se référer à la Fiche MAAF Brésil.

BNDES – Banque nationale de développement), parce qu'elles assument le risque des opérations, qui demandent aux producteurs de présenter un projet détaillé et qui évaluent la viabilité du projet au regard de leur expertise du secteur agricole et des filières dans la région où la banque travaille. **Ainsi, le MAPA travaille sur des données globales de production et de marchés pour la préparation et l'évaluation de cette politique mais ne se réfère en général pas à des données précises par systèmes de production. Ce sont les banques qui ont besoin d'acquérir une connaissance fine des systèmes de production** pour pouvoir évaluer les projets présentés par les producteurs et leur viabilité financière.

Signalons toutefois que dans le cadre du Plan ABC(Agriculture Bas Carbone) mis en place par le gouvernement pour répondre aux objectifs volontaires qu'il s'est fixé au niveau international, le MAPA a demandé au think tank Agroconsult dans le cadre du « rally da pecuaria » (cf. ci-dessus) d'évaluer certaines pratiques des éleveurs et l'utilisation ou non des lignes de crédits spécifiques ABC mises en place dans la Politique Nationale de Développement Rural. Cela montre ainsi l'émergence d'un besoin de disposer d'un réseau de données terrain pour voir l'évolution des pratiques à la ferme. On assiste ainsi peut-être à la naissance d'une forme de réseau d'élevage dans ce cadre, mais dont la structuration proviendrait avant tout des initiatives du secteur privé.

2/ Par contre, pour mettre en œuvre les outils liés à la politique de commercialisation (qui répond au double objectif de soutien de revenu et de garantie d'approvisionnement), **notamment via la fixation de prix minimum**, les autorités ont besoin de coûts de production d'où la mise en place par la CONAB de la méthodologie indiquée plus haut. La CONAB soumet une proposition au MAPA, qui évalue et ensuite propose au Conseil Monétaire National. Dans ce cas, le MAPA étudie les informations de coûts de production de la CONAB pour les viandes de porcs et de volailles, ainsi que pour les produits laitiers. Pour le lait, le MAPA utilise également les coûts de production établis par l'Embrapa Bovins Lait. Pour la viande bovine, il n'y a pas de politique de prix minimum, mais si le MAPA a ponctuellement besoin d'un coût de production, il se retourne vers les Fédérations agricoles des plus gros états producteurs, comme l'IMEA dans le Mato Grosso (cf. ci-dessus) ou les données produites par le CEPEA.

3/ Enfin, pour la politique d'assurance, plusieurs programmes existent comme indiqué ci-dessus. L'expertise des filières et systèmes de production peut être nécessaire pour les sociétés d'assurance. **Toutefois, tous les acteurs impliqués dans le développement des assurances agricoles au Brésil soulignent le manque de données fiables à l'échelle du pays et sur des séries suffisamment longues** pour que le marché se développe.

En termes de données d'informations pour la gestion des risques, le MAPA a mis en place depuis 1996, avec l'aide de l'Embrapa, un outil à disposition pour les banques et sociétés d'assurance qui s'appelle **le Zonage de risque climatique**. Toutefois cet outil qui fonctionne sur la base de nombreuses données et séries historiques, et qui est très suivi et utilisé, ne concerne que les cultures (tous les ans, le MAPA publie dans le Journal officiel les conditions de risque correspondant à des intervalles de dates de semis pour 44 cultures dans 24 des 27 Etats brésiliens). **Si l'assurance pour les systèmes d'élevage venait à se développer davantage, alors des systèmes d'informations plus précis pour les productions se développeront sans doute dans ce cadre.**

4/ En conclusion, plusieurs remarques :

- Au Brésil, les politiques agricoles ne reposent pas sur une planification stratégique en termes de développement agricole ou rural. Elles visent à apporter des financements à un secteur qui en dépend pour qu'il poursuive sa croissance. Ainsi il n'y a pas vraiment de réflexion sur le « modèle agricole » qui souhaite être promu. Il s'agit avant tout d'appuyer les besoins en acquisitions d'intrants, de matériels et nouvelles technologies pour les producteurs.
- En ce sens, l'Etat ne fait pas de pilotage fin, à l'échelle des exploitations agricoles, de l'impact de ses politiques. Ce sont les milieux professionnels (fédérations agricoles, coopératives, associations) qui lui retransmettent leurs éventuelles insatisfactions ou demandes. L'Etat évalue seulement les grandes tendances (production, marchés, valeur produite...). Toutefois cela est peut-être en train de changer pour répondre aux besoins de nouvelles politiques liées à des objectifs plus environnementaux, en particulier la mise en œuvre du plan Agriculture Bas Carbone du gouvernement, même si cela mettra du temps à se structurer.
- Les milieux professionnels sont donc ceux qui pour l'instant auraient le plus intérêt à améliorer leur connaissance des évolutions dans les exploitations agricoles notamment pour mieux promouvoir leurs intérêts auprès du gouvernement mais aussi auprès des acteurs économiques comme les banques ou sociétés d'assurances. Ils structurent alors des instruments de connaissance différents

d'un Etat à l'autre, et plus ou moins avancés.

- **En termes de réseaux d'élevage, on peut dire que ce sont les centres de recherche**, en particulier l'Embrapa et les Instituts de recherche travaillant pour les Secrétariats à l'Agriculture de certains Etats, sont ceux qui travaillent le plus en lien avec des réseaux de ferme de référence pour les besoins de la recherche appliquée et la production de références technico-économiques. Mais ces réseaux sont peu utilisés à des fins de politique publique pour l'instant.
- Pour l'agriculture familiale, les choses sont toutefois un peu différentes. En effet, le MDA prête une attention plus importante aux structures des exploitations et systèmes de production dans le cadre des politiques de soutien à l'agriculture familiale, et travaille avec un réseau d'Universités et de chercheurs spécialistes du développement rural, qui les amène à utiliser davantage que le MAPA des références technico-économiques au niveau des exploitations. La mise en place de l'Agence Nationale d'Assistance technique et de Conseil Rural (ANATER) dans les prochains mois va sans doute renforcer la construction de réseaux d'exploitations agricoles qui tout en bénéficiant de l'assistance technique, vont permettre de constituer des bases de données fines pour assurer le suivi et l'évaluation des politiques publiques liées à l'agriculture familiale.

CANADA

Catherine.ROGY@dgtresor.gouv.fr

1 – En dehors de données générales... ? Combien d'élevages sont suivis par type de production ?

Il n'existe pas vraiment au Canada de réseaux d'élevage comparables à ceux décrits en France. Le Canada réalise un Recensement Agricole quinquennal et des enquêtes financières bisannuelles sur les fermes. Pour les enquêtes financières, 14 000 fermes et élevages sont échantillonnés. Pour le secteur de l'élevage, les enquêtes financières concernent les vaches laitières, les porcs, les bovins viande et les volailles (viandes et œufs). Les données sont purement descriptives et ne sont pas traitées. Les statistiques concernant l'élevage réalisées par le Gouvernement canadien sont disponibles sur le site suivant :

<http://www5.statcan.gc.ca/subject-sujet/subtheme-soustheme.action?pid=920&id=2553&lang=fra&more=0>

Les données du recensement agricole 2011 sont disponibles sur la page suivante :

<http://www.statcan.gc.ca/ca-ra2011/index-fra.htm>

Une évaluation du Programme de la Statistique agricole au Canada a été réalisée récemment par le Gouvernement canadien (voir <http://www.statcan.gc.ca/fra/consultation/2011/agri/index-fra?fpv=121305g>). Il en ressort la nécessité de compléter le recensement par une analyse plus poussée des technologies de télédétection, des sources de données administratives (y compris l'intégration accrue des données fiscales) et des populations des échantillons d'enquêtes. **Mais aucun dispositif de type de celui des réseaux d'élevage n'est envisagé au niveau fédéral.**

Toutefois à l'échelon des Provinces canadiennes (10 Provinces au total), il existe des dispositifs qui pourraient avoir des missions assez similaires à celles des réseaux d'élevage. Par exemple, **il existe au Québec plusieurs structures qui s'occupent du transfert des connaissances et de l'innovation pour les différents secteurs herbivores**. En voici quelques exemples :

- Agriréseau : une interface qui permet la diffusion de l'information de pointe auprès des entreprises et professionnels.
- les tables sectorielles du MAPAQ (Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation du Québec): des groupes de conseillers spécialisés en productions animales partagent l'expertise et réalisent des documents de vulgarisation pour les producteurs notamment au niveau de la gestion des fourrages et pâturages chez les ruminants, de la régie d'alimentation, de l'économie de production...
- **les Centres de recherche et d'expertise** : ces centres d'expertises travaillent au développement des secteurs (dont les ruminants) par la recherche et la vulgarisation. Le CEPOQ (Centre d'expertise en production ovine), Valacta (centre d'expertise en production laitière), et le CRSAD (Centre de recherche en sciences animales de Deschambault) sont des exemples.
- les Groupes Conseils Agricoles du Québec, entreprises privées, qui réalisent des études de performances technico-économiques pour le compte de leurs membres et développent à partir de ces données des outils de performance comme décrits sur la page suivante:

<http://www.gcaq.ca/LesoutilsetservicesGCAQ/Agritel-Conseiletsasuite.aspx>

Ils ont également développé une base de données (**Agritel-Web**) regroupant les résultats de plus de 1000 fermes de la Province permettant aux utilisateurs de réaliser des moyennes de référence technico-économique. Site internet des Groupes Conseils Agricoles du Québec :

<http://www.gcaq.ca/GroupesconseilsagricolesduQuebec/Notremission/Notremission.aspx>

En particulier, **les Centres de recherche et d'expertise pourraient être les plus proches des réseaux d'élevage français**. Ils collectent et traitent des données de façon continue et possèdent un réseau d'experts pouvant conseiller les producteurs dans leurs projets.

80% des fermes de vaches laitières du Québec (85% du cheptel) sont suivies par Valacta qui réalise un suivi mensuel des exploitations ainsi qu'une compilation annuelle de l'ensemble des données récoltées. Les données agrégées sont transmises au Gouvernement québécois notamment le nombre de fermes, le nombre de vaches, la quantité et la qualité du lait produit. Ces

données sont également analysées par Valacta et utilisées pour développer des outils d'aide à la décision, mis à la disposition des éleveurs. Valacta a également développé un outil, l'IPT (Indice de Performance du Troupeau), qui permet aux producteurs de comparer leurs troupeaux les uns par rapport aux autres. Les troupeaux suivis par Valacta le sont par volontariat des producteurs. Les mêmes données sont récoltées sur toutes les fermes, mais la présentation statistique se réalise par segment de productivité (par quintile). Le rapport annuel 2013 de Valacta décrivant les différentes données récoltées au sein des troupeaux est disponible au lien ci-dessous) :

http://www.valacta.com/FR/Nos-publications/Documents/ÉVOLUTION%20LAITIÈRE/EL%20-%202010/valacta_el-2010_qc_ch_3.pdf

Un exemple hors Québec de structure réalisant des collectes de données et analyses comparables à celles des réseaux d'élevage est le Western Beef Development Center, opérant dans la Province du Saskatchewan (<http://www.wbdc.sk.ca/>) ; il s'agit d'un centre de recherche qui réalise des études sur les systèmes de production au sein d'une ferme pilote et dans les élevages. Parmi les différents projets de ce centre, des enquêtes technico-économiques sont conduites auprès des éleveurs de bovins viande de la province tous les ans depuis 2001 (en général un échantillon de 25 exploitations) ; les résultats sont utilisés comme repères pour l'industrie.

2 – Quelles sont les structures qui collectent et analysent les données pour ces réseaux s'ils existent ?

Si l'on considère les Centres de recherche et d'expertise, comme des structures comparables aux réseaux d'élevage.

Pour le secteur laitier, deux instituts s'occupent de la récolte des données au Canada :

- CanWest DHI pour les provinces de l'Ouest : <http://www.canwestdhi.com/>
- Valacta pour les provinces du Québec et de l'Atlantique. <http://www.valacta.com/>

Les données à la disposition de Valacta sont récoltées par ses propres techniciens, mais certaines données sont échangées avec d'autres structures notamment les données génétiques qui sont transmises par les associations des races.

Pour le secteur porcin, le Centre du Développement du Porc du Québec réalise la collecte et l'analyse des données pour la Province du Québec. <http://www.cdpcq.ca/default.aspx>

3 – L'état finance-t-il ces structures pour obtenir de telles données ? Si non, comment se procure-t-il les données exactes pour définir et suivre les politiques publiques en élevage ? Si des financements existent, quelle en a été l'évolution au cours des dix dernières années ?

L'Etat fédéral canadien ne finance pas ces structures. L'Etat utilise majoritairement le Recensement Agricole et les enquêtes financières pour définir ses politiques publiques.

Toutefois, certains Gouvernements Provinciaux financent ces structures.

Ainsi, le Western Beef Development Center est financé à 57% par le Ministère de l'agriculture de la Province de Saskatchewan.

De même, le Québec a donné une enveloppe de 1.7 M \$ à Valacta pour ses activités de diffusion et de transfert du savoir. Ce budget a été fixé pour 5 ans et n'a pas évolué au cours des dernières années. Il est en cours de renouvellement et devrait être revu à la baisse pour les 5 prochaines années. Les services directement rendus aux producteurs sont tarifés et ne font l'objet d'aucune subvention.

En 1992, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) a transféré au Centre de développement du porc du Québec inc. (CDPQ) la gestion des programmes liés à la génétique, la santé, l'analyse de troupeaux ainsi qu'aux épreuves d'évaluation de porcs commerciaux, moyennant un financement de 1,6 M \$ par an pour une période de cinq ans. Le MAPAQ a maintenu ce niveau de financement pendant les onze premières années, puis a réduit graduellement son soutien pour atteindre 1,175 M \$ depuis 2006-2007.

Enfin, les groupes de conseil tels que les Groupes Conseils Agricoles du Québec ne sont pas financés ni par l'Etat fédéral, ni par les Provinces. Leur financement provient de cotisations payées par les éleveurs et autres utilisateurs.

ESPAGNE

Marqués de la Ensenada, 10
28004 MADRID ESPAGNE
Tél. : (+34) 91 700 78 30
Le conseiller : Hervé Réverbori
tresor.economie.gouv.fr/pays/espagne

1 – En dehors de données générales de type recensement agricole pour l'ensemble des exploitations dans le pays, existe-t-il des réseaux comparables à ceux décrits en France ? Quels types de production sont concernés ? Combien d'élevages sont suivis par type de production ?

L'Espagne s'est dotée en 2003 d'un réseau d'élevage appelé RENGRATI (**Red Nacional de Granjas Típicas**, littéralement Réseau National de Fermes Typiques). A l'occasion de la réforme de la PAC de 2003 qui a entériné le passage au DPU, la nécessité de disposer de données analytiques technico-économiques des exploitations s'est ressentie. D'abord limité à l'élevage bovin laitiers et bovins viande, différentes filières se sont ajoutées au réseau. Actuellement, celui-ci compte 52 exploitations typiques, dont 15 exploitations de vaches laitières, 10 exploitations de bovins d'engraissement, 9 de vaches allaitantes, 8 d'ovins viande, 5 de brebis laitières, et 5 de caprins. En 2013, une extension à l'élevage porcin (porc blanc par opposition au porc ibérique) est mise en œuvre et 4 exploitations porcines sont en phase de caractérisation, pour vérifier leur représentativité. Le réseau sera donc constitué par 56 élevages à la fin de l'année. D'autres filières (comme les volailles, mais aussi les fruits et légumes) et d'autres thématiques (comme les questions environnementales ou les questions de bien-être animal) pourraient être ajoutées à l'avenir.

RENGRATI est membre de l'IFCN (International Farm Comparison Network) et d'Agribenchmark. Les outils et méthodologies d'analyse des paramètres technico économiques des exploitations utilisés sont ceux recommandés par l'IFCN. Une ferme typique représente le système le plus commun d'exploitation d'une région, en termes de revenu et de coûts de production. Un panel régional de producteurs, de techniciens, de chercheurs et d'industriels valide le choix des exploitations du réseau.

RENGRATI permet chaque année de fournir un rapport sur les exploitations de la région, d'alimenter une base de données nationale avec un traitement de l'information par filière, de permettre une comparaison des résultats au niveau international. L'information est rendue disponible sur le site du ministère de l'agriculture à l'adresse suivante : <http://www.magrama.gob.es/es/ganaderia/temas/produccion-y-mercados-ganaderos/sectores-ganaderos/red-de-granjas-tipicas/>

C'est un outil très apprécié de l'administration en ceci qu'il permet d'objectiver le discours des responsables professionnels en période de crise. Les études technico-économiques réalisées via le réseau permettent également de faire les simulations nécessaires pour l'aide à la décision en matière de politiques agricoles.

2 – Quelles sont les structures qui collectent et analysent les données pour ces réseaux s'ils existent ?

L'information de terrain est récoltée par les techniciens d'une entreprise publique particulière, TRAGSATEC, sorte de bureau d'étude au service de l'administration, qui réalise différents travaux d'ingénierie pour le compte du ministère de l'agriculture et de l'environnement (dans de nombreux domaines, et pas seulement sur l'élevage, par exemple sur les politiques de la pêche, de l'eau, de la forêt, etc...).

Les techniciens en charge de ce travail ont reçu une formation spécifique pour le traitement de ces données, notamment au travers des réseaux internationaux tels que l'IFCN et Agribenchmark.

Les rapports publiés sur le site du Ministère espagnol de l'agriculture sont analysés par les cadres techniques de la Sous-direction générale des productions animales. Toutefois, ils sont d'abord validés par un panel régional, puis par un panel national qui regroupe les producteurs, les techniciens, les associations, les chercheurs.

3 – L'état finance-t-il ces structures pour obtenir de telles données ? Si non, comment se procure-t-il les données exactes pour définir et suivre les politiques publiques en élevage? Si des financements existent, quelle en a été l'évolution au cours des dix dernières années ?

Le financement de ce réseau est totalement assumé par le ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement. RENG RATI est géré directement par la Direction générale des produits et des marchés au travers de la Sous-direction générale des productions animales.

Cette Sous-direction générale dispose d'un droit de tirage spécifique avec l'entreprise publique TRAGSATEC, qui a un régime spécifique et agit comme moyen propre de l'administration.

La quasi-totalité des membres de ce réseau y travaille à temps partiel, les niveaux de qualification sont variés, mais le réseau compte une grande majorité de vétérinaires et d'ingénieurs agronomes. Chaque filière dispose de son propre réseau de professionnel. Au fur et à mesure du développement du réseau, les coûts de collectes des données par exploitations diminuent.

Il n'a toutefois pas été possible d'obtenir une information précise sur la contribution budgétaire de l'administration à ce réseau, qui visiblement ne fait pas l'objet de comptabilité analytique et se retrouve noyée dans l'importante subvention de fonctionnement de l'entreprise TRAGSATEC

ITALIE

Piazza Farnese, 48- 00186 Rome
Tél. : (39) 06 68 19 15 01 - Fax : (39) 06 68 97 027
<http://www.tresor.economie.gouv.fr/se/italie>

Résumé : *L'Italie, par l'intermédiaire de l'Association nationale des éleveurs (AIA), met en œuvre une importante activité de collecte et d'analyse des données liées à la production et à la génétique dans les élevages. Largement soutenues par l'Etat jusqu'en 2011, les structures impliquées dans cette activité doivent, devant la baisse importante des aides nationales, se tourner à présent vers les Régions et les éleveurs eux-mêmes pour assurer leur financement.*

1 – En dehors de données générales de type recensement agricole pour l'ensemble des exploitations dans le pays, existe-t-il des réseaux comparables à ceux décrits en France ? Quels types de production sont concernés ? Combien d'élevages sont suivis par type de production ?

En Italie, l'ensemble des actions visant à l'amélioration de la production est mise en œuvre par l'AIA, (Associazione Italiana Allevatori – Association italienne des éleveurs). Née à Rome en 1944, elle est présente sur tout le territoire italien grâce à ses antennes provinciales, les APA. Son action de soutien au secteur de l'élevage prend la forme de contrôles de production, de tenue des livres généalogiques, d'assistance technique aux exploitations et de coordination des réseaux de laboratoires.

Sous la surveillance du ministère de l'agriculture, l'AIA est en charge de coordonner l'activité nationale des contrôles à travers la collecte de données techniques et génétiques pour les bovins, caprins, ovins, porcins, lapins et équins. Tous les contrôles techniques sont effectués sur la base des systèmes approuvés officiellement par l'ICAR (International Committee for Animal Recording).

Le nombre d'exploitations suivies est très important. En 2013, pour les seuls élevages de bovin lait, 19298 exploitations étaient concernées. Le ministère estime ainsi le nombre de journées travaillées pour cette activité à 184 100 pour 2014 sur l'ensemble de l'Italie.

	Bovins-Lait	Bovins-viande	Caprins	Ovins-lait	Ovins-Viande	Porcins	Lapins	Chevaux
Nombre de têtes	1 496 151	323 699	72 693	397 788	188 912	16 419	5 099	16 602
Nombre d'élevages	18 833	12 534	924	2 263	3 371	377	377	7 355
Nombre de jours de travail	133 523	12 176	5 800	18 021	6 742	5 681	1 050	1 107

Source : Ministère des politiques agricoles – année 2014

Il n'existe en revanche pas de système de collecte d'informations liées à l'activité économique des exploitations.

2 – Quelles sont les structures qui collectent et analysent les données pour ces réseaux s'ils existent ?

La collecte des données est effectuée par l'intermédiaire des Upcpa (Bureaux provinciaux pour le contrôle des productions animales, au sein des APA). Les Upcpa organisent régulièrement, sur leur territoire de compétence, une collecte de données dans les exploitations. Cette action est menée conformément aux décrets approuvés par le Ministère de l'agriculture et aux délibérations des comités techniques du contrôle de la viande et du lait afin de garantir l'uniformité et la comparabilité des données sur tout le territoire national.

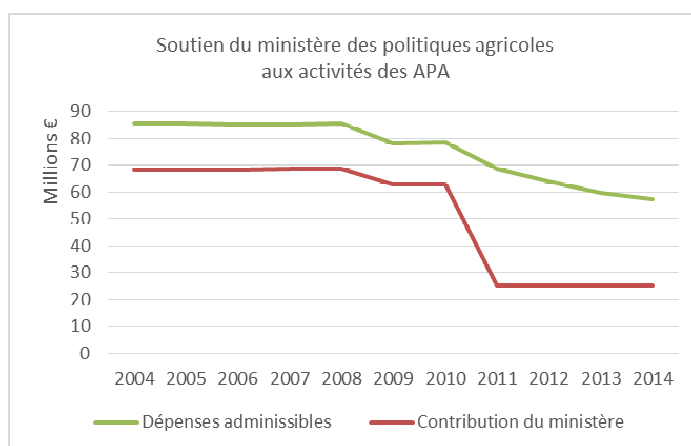
Les données des contrôles sont envoyées à l'AIA qui assure leur intégration dans une base de données nationale, ce qui permet d'obtenir des analyses sur la production des animaux et exploitations inspectés. Ces analyses sont envoyées aux éleveurs et constituent un outil pour la gestion des entreprises.

Les données sont également utilisées aux fins de la sélection génétique effectuée par le LGS (Laboratorio Genetica e Servizi – Laboratoire de génétique et services). Ce laboratoire, dont l'activité traditionnelle est l'identification animale et le diagnostic de la parenté collabore également avec l'ISTAT (Institut national de statistique), les chambres de commerce et des organismes syndicaux, tels que la Coldiretti (principal syndicat agricole).

3 – L'état finance-t-il ces structures pour obtenir de telles données ? Si non, comment se procure-t-il les données exactes pour définir et suivre les politiques publiques en élevage ? Si des financements existent, quelle en a été l'évolution au cours des dix dernières années ?

La collecte et le traitement de données liées à la production sont soutenus financièrement à hauteur de 60% tandis que les activités liées à la sélection génétique sont aidées à hauteur de 80%.

Le soutien du ministère aux associations pour les activités liées à la collecte des données techniques et à la sélection génétique a subi une forte baisse en 2011 : auparavant d'un montant de 68M€ environ chaque par an, il est actuellement de 25M€. Les Régions ou les associations d'éleveurs sont appelées à apporter les financements additionnels pour pallier aux coûts de ces activités.



ETATS UNIS

Catherine.ROGY@dgtresor.gouv.fr

Aux Etats-Unis, plusieurs recensements sont conduits par le ministère de l'agriculture :

- Le recensement agricole (données générales), tous les 5 ans, est effectué par le Service de Statistique Agricole National – NASS. Toutes les productions sont concernées. <http://www.agcensus.usda.gov/>
- L'Enquête sur la Gestion des Ressources Agricoles – ARMS est la première source d'information concernant les conditions financières, les pratiques agricoles et les ressources utilisées en agriculture. C'est une enquête nationale représentative de toutes les exploitations. Elle est effectuée tous les ans sur 30 000 exploitations agricoles par le Service de Recherche Economique – ERS et le Service de Statistique Agricole National – NASS. Cette enquête est utilisée pour l'orientation des politiques publiques. Toutes les productions sont concernées. <http://www.ers.usda.gov/data-products/arms-farm-financial-and-crop-production-practices.aspx>

1. **En dehors de données générales de type recensement agricole pour l'ensemble des exploitations dans le pays, existe-t-il des réseaux comparables à ceux décrits en France ? Quels types de production sont concernés ? Combien d'élevages sont suivis par type de production ?**

Il n'existe pas aux Etats-Unis de réseaux comparables à ceux qui existent en France.

Néanmoins, chaque Etat fédéré dispose au moins d'une Université créée par donation foncière du Gouvernement fédéral, *Grant-Land University*. Ces universités sont responsables de différents programmes de recherche et d'expérimentation agricole et vétérinaire via l'*Extension System*. Les projets menés sont adaptés aux besoins de chaque Etat et peuvent dans certains cas correspondre à la production de données technico-économiques et à du conseil aux agriculteurs. C'est par exemple le cas de l'université du Minnesota, qui a publié des rapports sur les stratégies nutritionnelles et d'alimentation pour minimiser les pertes de nutriment dans les excréments de poulets, sur un système de planification du pâturage pour les exploitations laitières ou encore sur la gestion des vêlages (<http://www.extension.umn.edu/agriculture/>). Toutes les productions peuvent être concernées.

Le ministère de l'agriculture, via l'Institut National de l'Alimentation et de l'Agriculture – NIFA- finance certains programmes de recherche. En 2013, le budget du NIFA était de 1,164 Mds\$ et en 2014 de 1,422 Mds\$. (<http://www.csrees.usda.gov/Extension/>)

Par ailleurs, des associations de producteurs, interprofessionnelles ou des entreprises privées peuvent recueillir des données et apporter du conseil aux agriculteurs pour certaines productions. Tel est le cas pour le secteur laitier avec le National Dairy Herd Information Association – DHIA. (<http://www.dhia.org/>) ou encore la National Cattlemen's Beef Association (<http://www.beefusa.org/cattlelearningcenter.aspx>). Les services proposés sont payants et à la charge de l'exploitant volontaire.

En outre, les agriculteurs peuvent choisir de travailler avec un *Farm Business Management Representative*, faisant partie d'une université. Ce sont en quelque sorte des conseillers agricoles qui travaillent avec les exploitants pour recueillir des données, majoritairement financières, sur l'exploitation afin d'accroître sa rentabilité. Ces services sont également payants. Par exemple, pour le Minnesota, des données sont disponibles sur le site : www.finbin.umn.edu. Ces données sont accessibles à tous pour permettre aux agriculteurs de disposer d'éléments de comparaison au sein d'une même région.

2. **Quelles sont les structures qui collectent et analysent les données pour ces réseaux s'ils existent ?** NA

3. **L'état finance-t-il ces structures pour obtenir de telles données ? Si non, comment se procure-t-il les données exactes pour définir et suivre les politiques publiques en élevage ? Si des financements existent, quelle en a été l'évolution au cours des dix dernières années ?** NA

POLOGNE

Affaire suivie par : Alexandre Martinez / Beata Paziewska

Téléphone : (00 48) 22 529 31 28

Email : alexandre.martinez@dgtresor.gouv.fr

Il n'existe pas en Pologne de réseaux comparables à ceux décrits en France. Aucune des organisations professionnelles contactées (PZHiPBM, PZPBM, POLSUS) ne recueille de données auprès de ses exploitations-membres pour élaborer ensuite des indicateurs technico-économiques et aucune ne possède de réelle base de données contenant des informations relevant d'une quelconque observation, en dehors de celles relevant du contrôle de performance, subventionné par l'Etat (« aides au progrès biologique dans la production animale » 26 millions € par an – Voir la commande régalième sur l'insémination artificielle en Pologne en novembre 2013).

En dehors des données statistiques relevant du recensement agricole produites par l'Office national statistique (GUS), y compris « **Les comptes économiques de l'agriculture** »²² (Rachunki Ekonomiczne dla Rolnictwa) utilisé par Eurostat, nous n'avons identifié que deux autres sources de données technico-économiques, exploitées par le Ministère de l'agriculture pour élaborer ses politiques publiques et par certains exploitants :

- le **RICA polonais** (FADN): Les données comptables auprès des exploitations agricoles sont recueillies par l'Institut d'économie rurale et alimentaire (IERiGZ). Cet institut constitue l'organe de liaison entre les agriculteurs et les institutions européennes. L'échantillon polonais s'élève à 12.100 exploitations qui représentent environ 730.000 exploitations agricoles commerciales (towarowe gospodarstwa rolne). Le RICA prépare chaque année deux rapports : « Les résultats standards du RICA polonais » et « Les paramètres technico-économiques selon les groupes d'exploitations agricoles observés par RICA ».
- le **système « AGROKOSZTY »** (littéralement Agrocoûts) : mis en œuvre par l'IERiGZ également. Le Ministère de l'agriculture supervise son travail. La mise en œuvre du système Agrocoûts s'opère dans le cadre d'un programme de recherche pluriannuel 2011-2014 intitulé : « Compétitivité de l'économie alimentaire polonaise dans le contexte de la mondialisation et de l'intégration européenne ». Ce programme, doté par le budget d'état de 10 millions EUR, finance entre autres le fonctionnement du système Agrocoûts. Mais nous ne disposons pas du coût précis de ce dispositif, qui doit représenter quelques dizaines de milliers EUR par an. Le système a été mis en place en 2004. Dans les années 2005-2009, il a été financé par un premier programme pluriannuel de recherche, doté d'un budget comparable.

La différence entre RICA et Agrocoûts réside dans le niveau de détail sectoriel. Les données fournies par l'exploitation agricole participant au système RICA concernent l'ensemble de l'activité de l'exploitation (tous les ateliers de production dans l'exploitation) alors que les données fournies par l'exploitation participant au système Agrocoûts concernent uniquement un atelier de production qui fait objet de l'analyse, p.ex. uniquement les porcs à l'engraissement. L'agriculteur fournit donc des données très détaillées, comme :

- o coûts des aliments pour animaux : achetés, et provenant de l'exploitation,
- o coûts de l'assurance des animaux,
- o coûts des médicaments et des services vétérinaires,
- o coûts du loyer si les surfaces fourragères sont en location,
- o coûts de renouvellement du troupeau.

Cela permet à l'Institut d'analyser en profondeur la rentabilité et compétitivité d'un secteur de production concret. L'objectif principal du système est de créer une large base de données contenant des éléments économiques, comme : valeur de la production, coûts directs, etc. et permettant d'évaluer la rentabilité des ateliers de production polonais et leur compétitivité. Cette base de données permet à l'institut de calculer les coûts moyens de production de différents produits agricoles et de les comparer aux coûts de production de ces produits dans d'autres pays de l'UE.

L'institut élabore également des rapports, des analyses, des expertises en se basant sur les données fournies par les exploitations. Ces travaux peuvent être très utiles pour les agriculteurs, conseillers agricoles du réseau public de conseil en Pologne (ODR) et différentes autres institutions. L'agriculteur qui coopère

²² Règlement du PE et du Conseil n°138/2004 du 5 décembre 2003 relatif aux comptes économiques de l'agriculture dans la Communauté.

avec l'institut peut analyser, avec son conseiller agricole, les résultats obtenus, les comparer. Il peut réfléchir aux points forts et faibles de sa production agricole qui a fait objet de l'analyse, envisager des changements dans ses itinéraires techniques ou ses choix d'ateliers de production.

L'échantillon d'exploitations de ce système est beaucoup plus réduit, environ 150 exploitations par an. Les exploitations agricoles participant au système Agrocoûts doivent nécessairement participer également au système RICA. Elles sont situées sur tout le territoire et l'échantillon est représentatif. Les agriculteurs participent au système volontairement et ne reçoivent aucune gratification pécuniaire. En revanche, les agriculteurs obtiennent un rapport détaillé qui présente la situation dans leurs exploitations et permet de faire une comparaison avec d'autres exploitations.

L'institut élabore également une sorte de « prévision » à court et moyen terme des niveaux de coûts de production des différents produits agricoles et de la rentabilité de production possible. Il le fait en utilisant également les données RICA. L'agriculteur peut prendre des décisions en s'appuyant sur ces prévisions. Grâce aux rapports et prévisions de l'institut, l'agriculteur peut savoir quels secteurs de production agricole sont/seront le plus rentables.

La base de données est utilisée également pour réaliser d'autres travaux de recherche dans le cadre de l'activité de l'institut.

Le système Agrocoûts fournit des **données plus détaillées que celles relevant du RICA**, par secteur de production (analysés au moins tous les 5 ans). Voici les secteurs de production analysés depuis 2004 :

Année de l'analyse	Secteur de production analysé	Année de l'analyse	Secteur de production analysé
2013	Blé d'hiver Seigle d'hiver Colza d'hiver Orge d'été Porcs à l'engrais	2007	Orge d'été Pommes de terre d'amidon Betteraves sucriers Fraises de champ Tabac Herbes médicinales Herbe pour semence Vaches « mères » Truies Brebis « mères » Moutons
2012	Pommes de terre de consommation Betteraves sucrières Vaches laitières Bovins	2006	Blé d'hiver Seigle d'hiver Triticale d'hiver Sarrasin Colza d'hiver Vaches laitières Poules pondeuses Poulets à l'engrais bovins
2011	Blé d'hiver Seigle d'hiver Colza d'hiver Orge d'été Porcs à l'engrais	2005	Blé d'été Mélanges de céréales d'été Avoine Maïs grains Betteraves sucriers Pommes de terre conso Fèverole Lupin doux Porcs à l'engrais
2009	Triticale d'hiver Orge d'été Betteraves sucriers	2004	Orge d'été Pommes de terre d'amidon

	Pommes de terre d'amidon Vaches laitières Bovins		
2008	Blé d'hiver Blé d'été Seigle d'hiver Avoine Maïs grains Colza d'hiver Pommes de terre conso Porcs à l'engrais	2003	Blé d'été Seigle d'hiver Colza d'hiver Vaches laitières

L'institut élabore des rapports annuels qui sont accessibles pour tous les agriculteurs sur le site internet www.agrokozty.pl. Ces rapports ne contiennent pas de données personnelles et ne sont pas aussi détaillés que les rapports fournis aux agriculteurs participant au système.

Personnes contactées :

Dr ing. Aldona Skarzyńska, chercheur à Institut de l'économie rurale et alimentaire, tel : 22 505 46 03

Mme Agata Antonowicz, chef du bureau, Association des éleveurs des bovins à viande, tel : tel. 22-849-19-10

ROUMANIE

Rédigé par Sévrine Jacobs

Revu par Benoît Gauthier

La Roumanie ne dispose pas de réseaux d'élevage comparables aux réseaux existants en France. Il existe cependant une agence nationale pour l'amélioration des races et la reproduction en zootechnie (ANARZ) dont les compétences ne s'étendent pas au-delà de la gestion des ressources génétiques. Un programme de recherche a été mené sur la période 2005-2008 financé sur fonds de pré-adhésion et qui a permis de publier un guide pratique technico-économique très complet sur les productions d'élevage. Toutefois, ce guide a pâti d'une faible diffusion et n'a pas été actualisé depuis 2008. Actuellement, le ministère de l'agriculture centralise les données relatives au secteur de l'élevage, de même que les organisations professionnelles spécialisées, mais les informations collectées se limitent aux données de production, d'effectifs et des flux commerciaux.

1. En dehors des données générales de type recensement agricole pour l'ensemble des exploitations dans le pays, existe-t-il des réseaux comparables à ceux décrits en France ? Quels types de production sont concernés ? Combien d'élevage sont suivis par type de production ?

Il n'existe pas en Roumanie de réseaux d'élevage comparables à l'Institut de l'élevage, l'IFIP ou l'ITAVI. En revanche, la Roumanie dispose d'une Agence nationale pour l'amélioration des races et la reproduction en zootechnie (ANARZ) qui détient le statut d'institution publique et est dotée de la personnalité juridique. L'ANARZ est placée sous tutelle du ministère chargé de l'agriculture, lequel détient la compétence en matière de zootechnie pour l'amélioration, la reproduction, la conservation et la gestion des ressources génétiques. L'ANARZ est financée en totalité sur le budget de l'Etat (ministère de l'agriculture).

L'ANARZ coordonne les activités de reproduction et de sélection génétique des animaux et, à ce titre, détient uniquement des données et informations relatives aux effectifs des animaux inclus dans un programme spécifique d'amélioration [des races] et de reproduction. L'ANARZ s'intéresse également aux aspects économiques des exploitations agricoles, mais uniquement sous l'angle de l'amélioration des ressources génétiques comme outil de performance économique des fermes d'élevage.

2. Quelles sont les structures qui collectent et analysent les données pour ces réseaux s'ils existent ?

Les informations relatives aux fermes d'élevage et à la production sont collectées au niveau de chaque direction départementale de l'agriculture, puis centralisées et exploitées par le ministère de l'agriculture et du développement rural, afin de réaliser des supports techniques dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques. Toutefois, les informations collectées par les autorités n'incluent pas, ou de manière très éparse, des données relatives aux performances technico-économiques des fermes d'élevage.

Les organisations professionnelles spécialisées dans le domaine de l'élevage (bovins, ovins, porcins, aviculture) collectent également des données auprès de leurs membres, en priorité concernant les effectifs, la production et les flux commerciaux. Les données technico-économiques des élevages, si elles sont communiquées par leurs membres, ne sont toutefois pas publiées, ni analysées par les organisations professionnelles, notamment en raison du manque de personnel et de compétence interne au sein de ces structures.

Sur la période 2005-2008, un programme de recherche (CEEX) a été mené par l'Institut de recherche pour l'économie agricole et le développement rural (ICEADR) en partenariat avec l'Académie des sciences agricoles et sylvicoles (ASAS) et l'université des sciences agronomiques et de médecine vétérinaire de Bucarest (USAMV). Cette étude a permis de réaliser un guide pratique technico-économique et de gestion en production animale [le même travail a été réalisé pour la production végétale]. Ce guide se décline par type de production :

-vaches laitières ;

- bovins viandes ;
- porcins ;
- volaille ;
- ovins viandes
- ovins lait ;
- caprins lait.

La typologie est également détaillée par taille de cheptel (par ex. pour les vaches laitières, 12 têtes, 50 têtes, 150 têtes), par type d'exploitation (élevage individuel, association familiale, société commerciale) et par rendement moyen.

L'ensemble des coûts relatif à la gestion d'une exploitation d'élevage sont recensés, ainsi que les méthodes de calcul, afin de pouvoir dresser un bilan comptable d'exploitation et calculer ainsi la marge brute d'exploitation pour chaque étude de cas.

Les coûts recensés comprennent :

- le fourrage (par type de fourrage incluant les suppléments fourragers) ;
- Le matériel biologique ;
- L'énergie électrique et le combustible ;
- Le matériel sanitaire et médicaments ;
- Autres matériels ;
- Main d'œuvre (permanente et non permanente) ;
- Coûts des crédits ;
- Amortissement ;
- Assurances (hors mode d'élevage individuel).

Ce document très complet a toutefois été peu diffusé en dehors des milieux académiques. Les chambres d'agriculture ont été concernées, mais leur faible opérationnalité n'a pas permis de pleinement valoriser les données contenues dans ce guide technico-économique. Ce dernier n'a par ailleurs pas fait l'objet d'une actualisation depuis sa publication en 2008. Aucun autre guide pratique de ce type n'a pu être recensé.

3.L'Etat finance-t-il ces structures pour obtenir de telles données ? Si non, comment se procure-t-il les données exactes pour définir et suivre les politiques publiques en élevage ? Si des financements existent, quelle en a été l'évolution au cours des dix dernières années ?

Le programme de recherche d'excellence (CEEX) qui a permis de publier le guide pratique technico-économique en production animale a été financé sur fonds européens de pré-adhésion, gérés à l'époque par le ministère de l'éducation et de la recherche (2005-2006).

Au regard des informations disponibles, aucune nouvelle étude de ce type n'est en cours de réalisation sur fonds publics (nationaux ou européens).

Par ailleurs, le budget de l'ANARZ (ministère de l'agriculture) pour 2013 s'élevait à 23 M RON, soit 5,2 M EUR.

❖Personnes contactées :

- Mme Elena TATOMIR, directrice générale des politiques agricoles et de la stratégie (MADR)
- M. Gheorghe NEAȚĂ, directeur de la zootechnie (MADR/DGPAS).

Annexe 16 : Les réseaux d'élevage au service des actions stratégiques des filières

A l'issue de la réflexion stratégique sollicitée par le ministre de l'agriculture, sur l'avenir des filières agricole à l'horizon 2015, un plan d'actions a été élaboré.

La mission propose, par filière, dans le tableau ci-dessous, les objectifs pour lesquels les réseaux sont pertinents, la nature de leurs contributions possibles et le type de leurs apports.

Il faut noter que ceux-ci, après quelques restructurations et renforcements apparaissent être des outils indispensables à la réussite de ce plan.

Filières	Apports nécessaires et possibles des réseaux d'élevage pour les actions suivantes :	Nature des contributions et des apports
Lait de vache	<p>Objectif 2 : Consolider la production en zone de déprise (dont montage « fragile »).</p> <p>Objectif 4 : Accompagner les exploitations à la sortie des quotas et maintenir le potentiel de production.</p> <p>Objectif 5 : Passer des quotas aux contrats écrits</p> <p>Objectif 6 : Prévenir les crises</p>	<p>Aider à préciser les modalités d'intervention</p> <p>Participer à l'évaluation grâce au suivi d'un échantillon pour une comparaison.</p> <p>Donner des bases pour adapter la politique d'installation en production laitière (niveau d'investissement, ...)</p> <p>Fournir des données et une méthode incontestables de calcul des coûts et faire connaître les innovations pour stabiliser les charges.</p> <p>Mettre à disposition l'expérience acquise pour la mise en place de l'observatoire européen des marchés.</p>
Lait de chèvre	<p>Objectif 8 : Arriver à une contractualisation écrite dans le cadre d'un accord interprofessionnel</p> <p>Objectif 9 : Valoriser les produits</p>	<p>Fournir des données et une méthode incontestables de calcul des coûts.</p> <p>Participer à l'évaluation grâce au suivi d'un échantillon pour une comparaison</p>
Lait de brebis	<p>Objectif 11 : Répondre aux spécificités et s'adapter aux problématiques des bassins.</p>	<p>Apporter des éléments d'analyse pour simuler les évolutions souhaitées, repérer les innovations et évaluer les résultats, dans le cadre d'une animation de groupes d'éleveurs pionniers.</p>
Production fermière	<p>Objectif 13 : Améliorer les performances de la transformation à la ferme</p>	<p>Fournir des données fiabilisées pour mettre en place le système assurantiel pour les risques sanitaires et commerciaux, après analyse des pratiques et de leurs conséquences « systémiques »</p>

Filières	Apports nécessaires et possibles des réseaux d'élevage pour les actions suivantes :	Nature des contributions et des apports
Filière volaille de chair	<p>Objectif 1 : Allier performance économique et environnementale – « Produire autrement » : Moderniser les systèmes d'élevage</p> <p>Objectif 3 : Un aval intégré dans la dynamique de filière : Construire un nouveau mode de relations entre les industriels et leur aval – Faire reconnaître l'identité française pour les produits standards</p> <p>Objectif 6 : Développer l'attractivité de la filière et promouvoir les métiers et les produits - Etre présent dans le débat public</p>	<p>Par l'étude des systèmes de production à partir d'un échantillon d'élevages : étude pluriannuelle des relations entre performance économique et environnementale, repérage et évaluation des innovations relatives à ce domaine.</p> <p>Fourniture d'une méthode et de données incontestables pour le calcul des coûts de production.</p> <p>Faire de réseau d'élevages un lieu de dialogue concret avec le grand public, et un lieu de d'apprentissage, de promotion du métier d'éleveur (cf l'expérience acquise par les réseaux d'herbivores)</p>
Filière Œuf	Objectif 1 : Améliorer la connaissance	Compléter le dispositif de recueil des données mensuelles mises en place par la DGAL selon les types de production.
Filière porcine	<p>Objectif 1 : Maintenir le niveau de performances techniques des élevages et produire autrement</p> <p>Objectif 3 : Vivre avec la volatilité des prix des matières</p> <p>Objectif 5 : Pérenniser une filière attractive pour les éleveurs et reconnue par la société</p>	<p>Mettre en place, à partir de l'expérience des réseaux de références d'herbivores, un réseau pour les systèmes porcins pour l'analyse de la double performance, le repérage et l'évaluation des innovations.</p> <p>Mettre à disposition une méthode de calcul des coûts de production incontestable, et repérage des innovations visant à contenir les conséquences de la volatilité.</p> <p>Faire des réseaux d'élevages des lieux de dialogue concret avec le grand public, et un lieu de d'apprentissage, de promotion du métier d'éleveur (cf l'expérience acquise par les réseaux d'herbivores)</p>

Filières	Apports nécessaires et possibles des réseaux d'élevage pour les actions suivantes :	Nature des contributions et des apports
Filière ovine	<p>Objectif 1 : Assurer le renouvellement des élevages et accroître la production – Installer des exploitations viables et vivables, durables et diversifiées</p> <p>Objectif 2 : Développer la double performance économique et environnementale des exploitations et des systèmes de production</p> <p>Objectif 3 : Améliorer les performances de la filière</p> <p>Objectif 4 : Préparer et piloter l'avenir de la filière</p>	<p>Le réseau qui pourrait être étoffé est un lieu d'apprentissage, de promotion du métier d'éleveur, et fourni des données fiables pour construire des plans de production pour les futurs éleveurs.</p> <p>Le réseau fournit actuellement, des informations sur la question de la double performance mais des renforcements sont nécessaires pour repérer et tester principalement les innovations relatives à l'organisation du travail.</p> <p>Le réseau fournit des informations nécessaires au calcul des coûts de production, son élargissement et sa restructuration prenant en compte les modes de commercialisation serait de nature à améliorer ses réponses à cette problématique.</p> <p>Le réseau financé par FAM et celui de l'Inra sont des outils très utiles pour contribuer à l'amélioration de la performance de la filière, il conviendrait de les étoffer pour qu'ils repèrent et évaluent plus rapidement les innovations.</p>
Filière viande bovine	<p>Objectif 2 : Renforcer la compétitivité de la filière</p> <p>Objectif 3 : Structurer la filière, améliorer son fonctionnement</p> <p>Objectif 4 : Une production attractive pour les éleveurs et reconnue par la société</p>	<p>Les réseaux d'élevage IDELE et INRA apportent des éléments pour répondre à ces trois objectifs. Il convient de restructurer les échantillons pour pouvoir détecter la variabilité des résultats économiques selon le mode commercialisation. L'évaluation de la contractualisation pourrait faire un thème d'étude de ces réseaux.</p>

Annexe 17 : Evolution des ingénieurs départementaux références IDELE

Observation 1 : analyse de l'évolution des 184 agents départementaux ayant quitté le dispositif après avoir eu une activité d'ingénieur références dans la période 2000-2012

Sur 139 agents dont l'évolution a pu être renseignée (soit 75% des personnes recensées) :

25 % ont terminé leur carrière en tant qu'ingénieur référence (tout en ayant d'autres activités au sein de leur structure).

75% ont évolué vers une autre activité.

Sur 81 agents ayant évolué vers une autre activité connue, 30% occupent aujourd'hui une fonction de cadre.

Observation 2 : Recensement (non exhaustif) de cadres du secteur élevage ayant eu une activité d'ingénieur références dans le passé.

Il aboutit à identifier un peu plus de 50 personnes.

Observation 3 : analyse des effectifs d'ingénieurs départementaux ayant eu une activité Diapason dans la période 2000-2012

Sur la période 2000-2012, le dispositif a mobilisé de l'ordre de 400 ingénieurs références départementaux.

Parmi les 216 agents actifs en 2012, 50 l'étaient déjà en 2000, soit un peu plus de 20%

Depuis 2007 (élargissement du Socle National aux ovins lait et caprins), **sur environ 230 agents présents chaque année, le taux de renouvellement annuel est de l'ordre de 10 %.**

Cela est confirmé par les effectifs passés par le module de formation initiale au métier d'ingénieur références « Réseaux d'élevage ».

Source : J Seegers , IDELE, juillet 2014

Annexe 18 : Eléments d'analyse des coûts des réseaux

Tableau I : Coûts de l'action 421 pour les chambres d'agriculture en 2013

Moyens et coûts de l'action 421-recherche et valorisation des références en productions animales -réalisée en 2013 par le groupe chambre

Régions	ETP	dépenses personnel	autres dépenses directes	dépenses indirectes affectées	total des dépenses
ALSACE	2,8	148 851		86 687	235 538
AQUITAINE	5,6	302 241	34 154	151 502	487 897
AUVERGNE	5,3	289 254	44 320	88 831	422 405
BOURGOGNE	6,0	297 484	121 956	132 592	552 032
BRETAGNE	11,7	834 514	184 509	261 916	1 280 939
CENTRE	2,6	145 764	26 296	64 387	236 447
CHAMPAGNE-ARDENNE	5,9	294 605	40 199	115 911	450 716
CORSE	1,8	98 945	38 200	23 031	160 176
FRANCHE-COMTE	2,5	136 363		99 874	236 237
ILE de France	0,8	64 604	15 190	27 493	107 287
LANGUEDOC-ROUSSILLON	2,1	112 674	18 500	56 616	187 790
LIMOUSIN	5,5	300 033	126 231	91 189	517 453
LORRAINE	7,7	475 604	62 471	175 197	713 272
MIDI PYRENEES	5,5	265 944	95 817	84 918	446 679
NORD -PAS de CALAIS	9,4	470 924	128 087	302 744	901 755
NORMANDIE	9,9	602 672	35 043	358 583	996 298
PACA	5,6	311 133	65 590	128 150	504 873
PAYS de la LOIRE	13,8	801 913	188 904	236 980	1 227 796
PICARDIE	2,0	133 311	24 777	52 336	210 424
POITOU CHARENTES	6,3	358 191	95 129	206 491	659 810
RHONE ALPES	4,5	290 197	37 780	86 400	414 378
TOTAL des REGIONS METROPOLITAINES	117,3	6 735 220	1 383 152	2 831 829	10 950 202
APCA	0,64	47589	2036	14676	64301
Total des Massifs	5,23	325 138	7 875	166 458	499 471
Total groupe métropolitain des Chambres	123,16	7 107 948	1 393 063	3 012 963	11 513 974
Importance relative des composantes du coût de l'action		62%	12%	26%	
Coût moyen par ETP Chambre		57694	11307	24456	93458

Figure n°1 : Dispersion du coût de l'action 421 par ETP dans les chambres en 2013

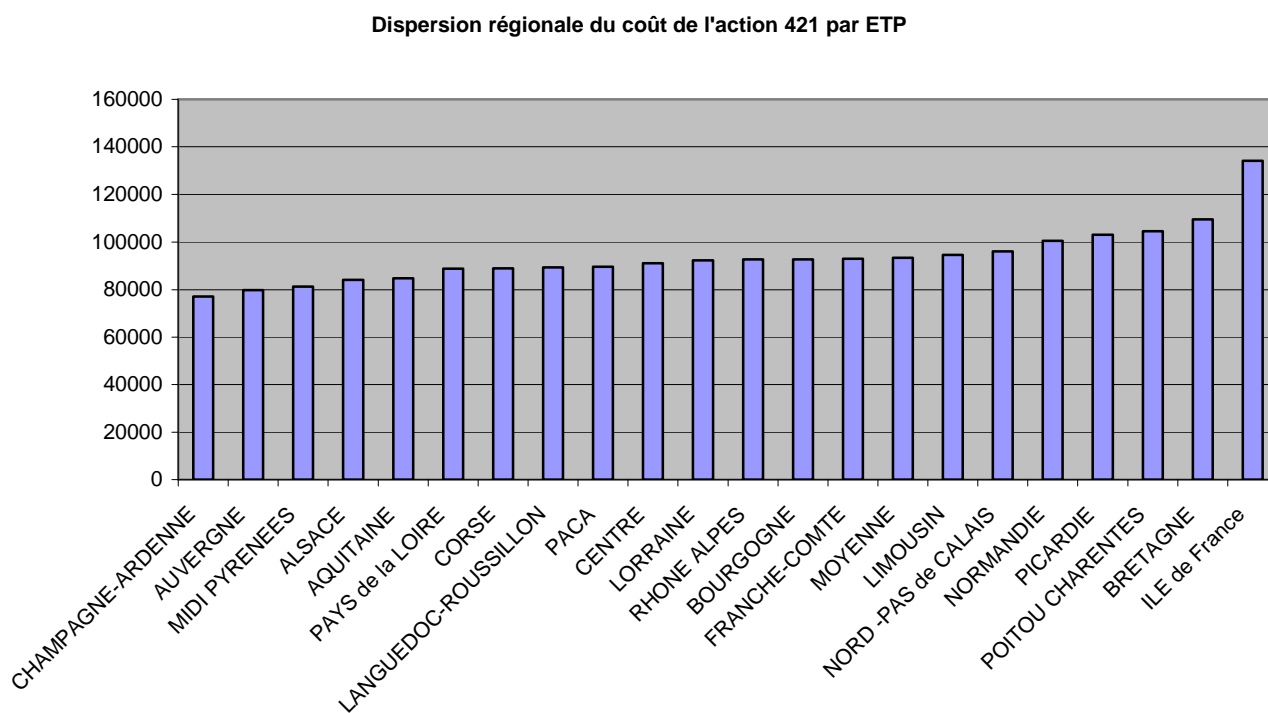
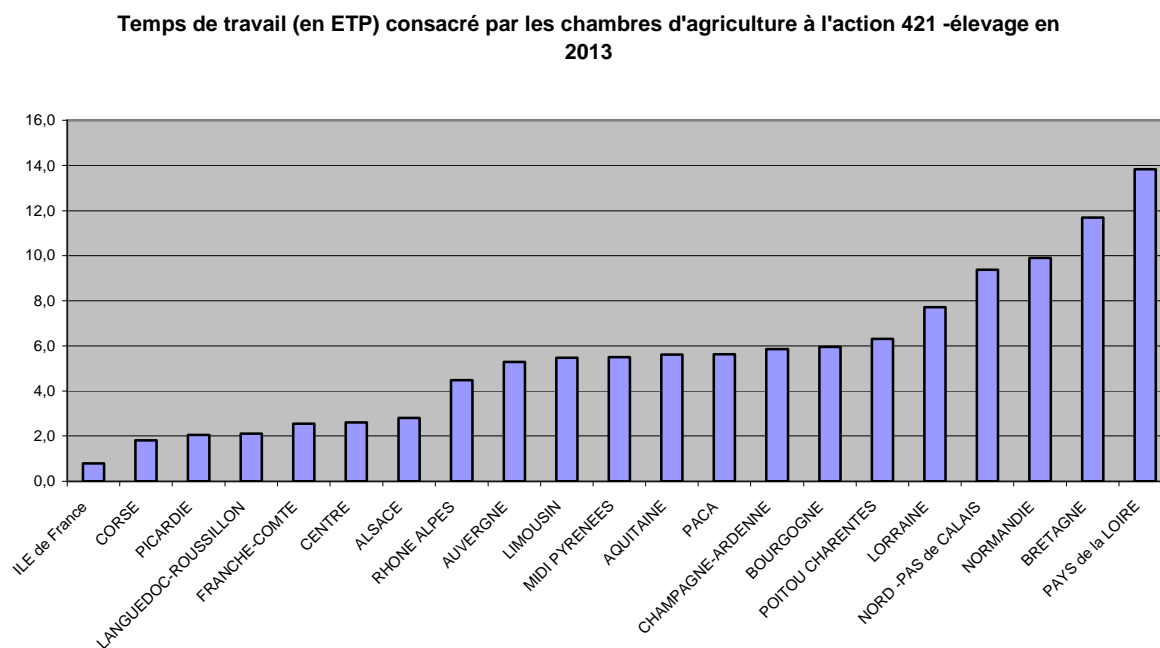


Figure n°2 : Dispersion des ETP impliqués par région pour l'action 421 dans les chambres en 2013



Annexe 19 : Liste des personnes rencontrées

Nom Prénom	Organisme	Fonction	Date de rencontre
Patrick AIGRAIN	FAM		15/05/2014, 16/09/2014
Joël AGUHLON	COREDEF Midi Pyrénées	Elu CA 12, Ov lait	03/07/2014
Axelle ALBENQUE	CA 12	Conseiller Bv viande	03/07/2014
Bernars ARETTE- HOURQUET	CA 12	Chef serv. Agron. microfilières	03/07/2014
Michel AUBINAIS	CRA Pays de Loire	Directeur	17/06/2014
Philippe AUGEARD	CRA Bretagne		Tél + courriel
André BARLIER	France Agri Mer		07/03/2014, 15/05/2014, 16/09/2014
Julien BARRE	DGPAAT	Chef de bureau	21/05/2014
François BATAIS	CA 49	Ing. Réseau Bv Lait	17/06/2014
Serge BAZIN	France Conseil Elevage	Directeur	20/08/2014
Marc BENOIT	INRA Theix	Ingénieur de recherche	08/08/2014
Emmanuel BERNARD	FNB	Secrétaire Gal	16/10/2014
Emmanuel BERT	DGPAAT		21/05/2014
Olivier BLANCHARD	FAM	Délég Fil. laitières	15/05/2014
Magali BOGAERT	Conseil des Chevaux		06/10/2014
Annie BOGGIA	DRAAF Midi Pyrénées	Mission appui pol. publiques	02/07/2014
Daniel BOISSIERES	DGER	Chargé mission	08/04/2014, 10/10/2014
Edith BONNEFOUS	CA 12	Elue, Ov viande	03/07/2014
Bruno BOSCHIERO	CA Meuse	Ing. Réseau	24/06/2014
Philippe BOULLET	CER France	Directeur Offre et Compétences	06/10/2014

Nom Prénom	Organisme	Fonction	Date de rencontre
Jean-Guillaume BRETENOUX	Cabinet MAAF	Conseiller	21/05/2014
Philippe CARTERON	CA 53	Resp service élevage	17/06/2014
André CASCAILH	CRA midi Pyrénées	Directeur adj.	02-04/07/14
Romarc CHENUT	ITAVI	Service économie et prospectives	26/05/2014
Isabelle CHMITELIN	ODEADOM	Directrice	21/08/2014
Dylan CHEVALLIER	CRA Pays de Loire	Resp F avicoles, délégué ITAVI	18/06/2014
Jean de CHEVIGNY	Fonds Eperon	Secrétaire Général	11/07/2014, 10/12/2014
Françoise CLEMENT	IFCE		10/10/2014
Bruno COLIN	Coop Agric. Lorraine Viande et section bétail et viande Coop. de France	Président (2)	24/06/2014
Xavier COLSON	CA Meuse	Directeur	24/06/2014
Frédéric COURLEUX	MAAF-CEP	Chef bureau	27/08/2014
Anne COYNE	MAAF-SSP	Direct. adjointe	24/09/2014
André DALMIERES	CA Aveyron	Directeur service élevage et EDE	03/07/2014
Yves DA ROS	MidiPorc et IFIP	Président administrateur et	03/07/2014
Didier DESARMENIEN	CA Mayenne	Ing. Réseau Bio	17/06/21014
DE PONTHON	CA Vendée	Directeur	Tél + courriel
Joël DEMULE	DGER	Inspection	Tél + courriel
Anne Charlotte DOCKES	IDELE	Chef départ.	07/03/2014, 20/05/2014, 28/08/2014, 08/12/2014
Frédéric DOUEL	FAM	Filière lait	07/03/2014
Cécile DUMAINE-ESCANDE	DRAAF adjointe	DRAAF adjointe	02/07/2014
Laurence ECHEVARRIA	IDELE	Resp. antenne Laxou	24/06/2014

Nom Prénom	Organisme	Fonction	Date de rencontre
Philippe EVERLET	CA Gers	Pôle aviculture	02/07/2014
Catherine EXPERTON	ITAB	Ingénieur	22/07/2014
Bruno FERREIRA	Cabinet MAAF	Conseiller techn.	13/10/2014
Jean-Pierre FLEURY	FNB	Président	16/10/2014
Bernard FOSTIER	IFIP	Directeur	28/08/2014, 08/12/2014
Robin FREYCENON	CRA Rhône-Alpes		Tél + courriel
Emilie FRUSTIN	CRA Lorraine	Ing. Réseau équin	24/06/2014
Jean-François GAHERY	Eleveur Mayenne		18/06/2014
Pascal GALARD	CA Maine et Loir	Pt pôle élevage	17/06/2014
Bertrand GALISSON	CA Maine et Loir	Ing réseau Bv viande	17/06/2014
Sylvain GALLOT	ITAVI	Ing. Suivi DOM	28/08/2014
Pascal GARNIER	Gaec Meuse	Eleveur	24/06/2014
Léa GENEIX	APCA	Resp. Inosys	03/06/2014
David GENET	FAM		15/05/2014, 16/09/2014
Claude GERARD	CA Ardennes		Tél + courriel
Gisèle GIROUX	MAAF-SSP	Mission diffusion des données	24/09/2014
Philippe GONDONNEAU	CA Dordogne		Tél + courriel
Benoît GRANDSAGNE	SODIAAL Sud Ouest	Administrateur, Elu CA 12, Bv lait	03/07/2014
Pierre GRENIER	DGER	Chef de bureau	14/10/2014
Daniel GUERIAUX	DGAL-SDSPA	Chef bureau	20/06/2014, 14/10/2014
Joséphine GUILLERMET	APCA	Resp. Inosys	08/08/2014
Luc GUYAU	CGAAER	Ancien Pt APCA	12/03/2014

Nom Prénom	Organisme	Fonction	Date rencontre	de
Thomas GUYOT	DGPAAT	SDPM, SD adj.	05/12/2014	
Aline HARQUERVAUX	CA Meurthe et Moselle	Conseillère Installation	24/06/2014	
Cyril KAO	DGER	Sous directeur	08/04/2014	
Philippe LANSADE	CRA Aquitaine		Tél + courriel	
Corinne et François LACAZE	Eleveurs Aveyron		03/07/2014	
Laure LACOUR	ODEADOM	Chef serv. Adj. Production de diversification	21/08/2014	
Hervé LEDOUX	DRAAF Lorraine	Chef pôle filières agricoles et agroalimentaire	24/06/2014	
Xavier LEFEBVRE	CA 12	Conseiller porcin	03/07/2014	
Elisabeth LESCOAT	DGER	Chef de bureau	10/10/2014	
Michel LIEUTERET	DRAAF	Service économie et filières agro-alim	02/07/2014	
Julien LORENT	CA Meurthe et Moselle	Conseiller économie et élevage	25/06/2014	
Olivier LOUVEAU	MAAF - SSP	Responsable RICA	14/11/2014	
Pascale MAGDELAINE	ITAVI	Dir. Economie prospectives-ep	26/05/2014 28/08/2014	
Charles MARTINS-FERREIRA	DGAL-SDSPA	SD adjoint	20/06/2014	
Guillaume MATHIEU	CA Corrèze		Tél + courriel	
Jérôme MATHIEU	CA Vosges	VP, resp. élevage CRA Lorraine	24/06/2014	
Yannick MENEU	DGER		Tél + courriel	
Joël MERCERON	IDELE	Directeur Gal	20/05/2014,	
Michel MEUNIER	FAM	Filière viande	15/05/2014	
Maurice MORHAIN	CA Moselle	Resp. Service élevage	24/06/2014	
Emmanuel MORIN	IDELE	Ingénieur Ov lait	04/07/2014	
Alain MOULINIER	CGAAER	Pt 2 ^{ème} section	18/03/2014	

Nom Prénom	Organisme	Fonction	Date rencontre	de
Claudine MURAT	CA 12	Conseillère	03/07/2014	
Gilles NOUBEL	UNOTEC	Conseiller Ov lait	03/07/2014	
Odile OLIVIER	FAM		Tél + courriel	
Roger PALAZON	IDELE	Anim. National réseau équin	18/09/2014	
Ludovic PARIS	FAM	Evaluation	15/05/2014, 16/09/2014	
Estelle PELLETIER	CRA Pays de Loire	Resp. service élevage	17-18/06/14	
Christophe PINARD	DGER	Chargé de mission	10/10/2014	
Patrice PLET	CRA Bretagne		Tél + courriel	
Florence POINSOT	FAM		07/03/2014	
Thierry POUCH	APCA		03/04/2014	
Fabienne POUPARD	DRAF Pays de Loire	Dir adjointe	17/06/2014	
Fabien RENAUDIN	CER France, ADHEO 57	Conseiller économique	24/06/2014	
Christian RENAULT	AND International	Chargé Evaluation Fonds Eperon	11/07/2014, 10/12/2014	
Gérard RENOUARD	CA Meurthe et Moselle	Pt CA 57, Pt CODEREF	24/06/2014	
Anne RICHARD	ITAVI	Directrice	26/05/2014	
Hélène ROLLIER	CRA Picardie		Tél + courriel	
Didier ROMEAS	CRA Midi Pyrénées	Directeur	1-4/07/2014	
Bruno ROUSSEL	CA Aveyron	directeur	3/07/2014	
Christophe SABLE	CA 44	VP et pt du pôle élevage	17/06/2014	
Yvon SALAUN	IFIP	Ing.	28/08/2014	
Patrick SARZEAUD	IDELE	Délégué Pays de loire	20/05/2014, 17/06/2014	
Olivier SCHLUMBERGER	DGER	Chargé mission	08/04/2014,	
Béatrice SEDILLOT	MAAF-SSP	Directrice	24/09/2014	

Nom Prénom	Organisme	Fonction	Date de rencontre
Jean SEEGERS	IDELE	Chargé mission, Midy Pyrénées	07/03/2014, 02-04/07/14, 08/12/2014
Jacky STELLIER et Pascal CREUSIER	Gaec Mayenne	Eleveurs associés	18/06/2014
Katia TARASSENKO	FAM		Tél + courriel
Rachel THOMAS	Conseil Régional Lorraine et Conseil Général 54	VP agriculture... tourisme	24/06/2014
Yves TREGARO	FAM	Chef Unité Pdts animaux	15/05/2014, 16/09/2014
Julien TURENNE	DGPAAT	Sous-Directeur	18/03/2014, 05/12/2014
Marc VARCHAVSKY	CER France	Resp Dév. Offre	06/10/2014
Philippe VISSAC	ACTA	Dir. Adjoint STI	03/11/2014
Valérie VIVOT	CRA Franche Comté		Tél + courriel
Philippe VOINSON	CRA Lorraine	Directeur	24/06/2014
Michel WEBER	CA Aveyron	Conseiller et pôle régional références	2-3/07/2014
Emmanuelle ZANCHI	Resp réseau Elevage DGER		25/11/2014
Jean-Marc ZSITKO	CA Meurthe et Moselle	Ing. Réseau Lait	24/06/2014

Annexe 20 : Participation à des réunions ou conférences

COPIL Evaluation réseaux d'élevage :

5 mai 2014, 13 octobre 2014, 17 novembre 2014, 22 janvier 2015

Comité Consultatif d'Evaluation réseaux d'élevage :

27 mai 2014, 11 juillet 2014, 9 septembre 2014, 12 décembre 2014, 28 janvier 2015

GIS Elevages Demain - séminaire 2014 (*Elevage et société : entre services rendus et remises en cause*):

11 juin 2014

COS Inosys :

24 juin 2014

Réunions entre les 3 Instituts animaux :

28 août 2014, 08 décembre 2014

Comité technique national d'Inosys

8 octobre 2014

Comité d'orientation REFERENCEs

19 décembre 2014

Annexe 21 : Eléments de bibliographie

Bourdreux J., Dreyfus F., Gosset G. Evaluation des actions 3 et 8 du contrat d'objectifs ACTA 2009-2013. Rapport CGAAER 11103, mai 2013.

FranceAgriMer, Les réseaux de référence des filières animales. *FAM, EPAT/UEVAL*, 20 juillet 2011, 24 p.

FranceAgriMer, Stratégies de filière : pour une agriculture compétitive au service des hommes, FAM, juin 2014, 72 p.

GIS Elevages demain, Observatoires, réseaux de références et bases de données en élevage. *Séminaire du 24 avril 2012*, document de travail, 142 p.

Guillou M. et coll., Le projet agroécologique : vers des agricultures doublement performantes pour concilier compétitivité et respect de l'environnement. Rapport pour le ministre, mai 2013, 163 p.

Hervieu B. et coll. : Rapport CGAAER 2014

Inosys-Réseaux d'Élevage : Convention cadre de co-pilotage. Inosys-Réseaux d'Élevage 2014-2020., 33 p.

Annexe 22 : Abréviations, sigles et acronymes

AB	Agriculture biologique
ACTA	Réseau des instituts des filières animales et végétales
APCA	Assemblée permanente des chambres d'agriculture
AAP	Appel à projets
BDNI	Base de données nationale d'identification
BTE	Bilan Technico économique
CA	Chambre d'agriculture
CASDAR	Compte d'affectation spéciale pour le développement agricole et rural
CGAAER	Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux
CRA	Chambre régionale d'agriculture
DGAL	Direction générale de l'alimentation
DGER	Direction générale de l'enseignement et de la recherche
DGPAAT	Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires
CEDEPA	Centre d'étude et de développement d'une pisciculture autonome
CER	Conseil et expertise comptable
CIVAM	Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural
COREL	Comité d'orientation régional de l'élevage
DGPAAT	Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires
ETP	Équivalent temps plein
FAM	France AgriMer
FCC	Fédération nationale des conseils des chevaux
FEADER	Fonds européen agricole pour le développement rural
FNSEA	Fédération nationale des syndicats d'exploitations agricoles
FNB	Fédération nationale bovine
GAB	Groupement des agriculteurs biologiques
GEEP	Gestion environnement de l'élevage porcin
GHN	Groupement hippique national
GIE	Groupement d'intérêt économique
GIEE	Groupement d'intérêt écologique et environnemental
GIS	Groupement d'intérêt scientifique
GTE	Gestion technique et économique
GTTT	Gestion technique des troupeaux de truies
IAE	Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement
IDELE	Institut de l'Elevage
IFCE	Institut français du cheval et de l'équitation
IFIP	Institut du Porc
INRA	Institut national de la recherche agronomique

ITAB	Institut technique en agriculture biologique
ITA	Instituts techniques animaux
ITAVI	Institut technique de l'aviculture
MAAF	Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
MAEC	Mesures agro-environnementales et climatiques
MAP	Modernisation de l'action publique
NC	Non conforme
ODEADOM	Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer
PAC	Politique agricole commune
PDE	Plan de développement d'exploitation
PIA	Plan d'investissement d'avenir
RA	Recensement agricole
RAD	Réseau agriculture durable
RICA	Réseau d'information comptable agricole
RMT	Réseau mixte technologique
SRFD	Service de Formation recherche développement
TATFNB	Taxe additionnelle à la taxe sur le foncier non bâti
SSP/CEP	Service de la statistique et de la prospective/centre d'étude et de prospective
TB	Tableau de bord
UMT	Unité mixte technologique

